

# PAGES CHOISIES

DU

## *Cardinal Pie*

### II

Le Sacerdoce

La Vie chrétienne

La Société chrétienne

Les hommes et les choses  
de son temps

Quelques Discours et  
Homélie

Quelques notes plus  
personnelles



LIBRAIRIE H. OUDIN

PARIS

24, RUE DE CONDÉ

POITIERS

RUE DU CHAUDRON-D'OR, 9

—  
1916





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





PAGES CHOISIES

DU

*Cardinal Pie*

II



Mon cher ami, je ne puis jamais  
partir notre bon jour sans que ce  
petit mot vous dise toute l'affection  
avec laquelle je vous salue et vous  
embrasse de ma part. Ah! que Dieu  
est bon! et qu'il est bon surtout  
de rien promettre d'espérer pour voir  
faire quelque chose pour lui.

Où j'ai une trompe, ou vous aimeriez  
beaucoup mon église qui ne devrait  
non seulement votre mère, mais aussi  
votre épouse! Le protestantisme n'est  
qu'il n'est pas le particularisme  
étroit de quelques églises, mais qu'il  
touche à tous les grands souvenirs  
historiques et à tous les grands intérêts  
de la foi et de l'Église. Tout à vous  
+ L.S.



*Le bon Gaston dont il est parle dans cette lettre ne peut être que Mgr de Segur. Quelques jours auparavant, l'abbé Gay s'était mis en retraite au séminaire d'Issy, pour savoir s'il devait aller à Poitiers, et, au lendemain de sa retraite, le 11 octobre 1856, il écrivoit à Mgr Pie : « Dieu me donne à vous, Monseigneur... vous serez mon évêque et je serai votre prêtre. » Le billet que nous reproduisons nous montre la joie de l'Évêque de Poitiers.*



**SIXIÈME PARTIE**  
**LE SACERDOCE**





# SIXIÈME PARTIE

## LE SACERDOCE

---

### I

## Nécessité pour le prêtre de se sanctifier

Homélie pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale.  
25 nov. 1879. — X, 77-80.

*Mgr Pie célébrait chaque année au grand séminaire, en présence de son clergé, l'anniversaire de sa consécration épiscopale, et il y prononçait l'homélie. Celle dont nous donnons ici un fragment est un commentaire du psaume 131, et particulièrement du verset 9 : Sacerdotes tui induantur justitiam, et sancti tui exultent.*

J'arrive à ce verset neuvième, dont je ne suis pas le premier à sentir l'importance et à comprendre la liaison avec ce qui précède. Salomon le reproduisait presque mot à mot en terminant la prière solennelle qu'il adressait à Dieu après la dédicace du temple : « Maintenant donc, avait-il dit, levez-vous, ô Seigneur, pour entrer en possession de votre repos, vous et l'arche qui est le signe de votre puissance » : *Nunc igitur consurge, Domine Deus, in requiem tuam, tu et arca fortitudinis tuæ*. Puis il ajoute avec le psalmiste : *Sacerdotes tui, Domine Deus, induantur salutem, et sancti tui lætentur in bonis* <sup>1</sup> : « Que vos prêtres, ô Seigneur Dieu, soient revêtus de grâce et de mérites, et que vos saints se réjouissent des biens qui leur en reviendront. »

1. II Paralip., vi, 41.

Mes vénérables Frères et mes chers Fils, aucune autre génération, nous aimons à le reconnaître, n'a montré plus d'intérêt, plus de zèle, plus de générosité, plus d'ardeur que la nôtre pour la cause sacrée de l'Église. Rome, dans ses revers, a vu affluer vers elle, de toutes les parties du monde et sous toutes les formes diverses, les dévouements les plus héroïques et les plus touchants. Aujourd'hui encore, l'honneur de l'Église, le triomphe de ses doctrines, l'exercice plénier de sa liberté, le fonctionnement régulier et paisible de ses principes et de sa discipline, le déploiement de sa force, le rayonnement de sa puissance de sanctification, au sein des nations, tel est le vœu ardent de nos cœurs, l'objet constant de nos efforts et de nos prières : *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ... , tu et arca fortitudinis tuæ.*

Mais, comprenons-le bien, notre sainteté, la sainteté du sacerdoce, est pour l'Église de Jésus-Christ une condition sans laquelle ni la splendeur matérielle du temple, ni aucun élément de liberté ou de prospérité sociale, ne sauraient suffire : *Sacerdotes tui, Domine Deus, induantur salutem... , induantur justitiam* : « Que vos prêtres, ô Seigneur Dieu, soient revêtus du salut, soient revêtus de la justice ! »

Jamais peut-être un prêtre de vertu médiocre, à plus forte raison un mauvais prêtre, n'a causé plus de préjudice et, par suite, n'a été plus à charge à l'Église que dans nos temps actuels. Aux siècles de foi, on savait distinguer l'homme de la fonction, et le mépris ou le blâme qui tombait sur ses fautes respectait encore son ministère. La religion, aujourd'hui, n'étant plus guère envisagée qu'avec des yeux humains, encourt la responsabilité de tous les actes de ses ministres. Si l'un

d'entre eux, par de molles condescendances, vient à dévier des lignes exactes de la doctrine, c'est contre l'Église elle-même que les partisans du mensonge en veulent aussitôt prendre avantage : il leur suffit d'un seul membre de la tribu sainte donnant des gages à l'erreur, pour qu'ils fassent au corps entier l'injure de se le donner pour complice. « Que vos prêtres, ô Seigneur Dieu, soient donc revêtus de la justice » par excellence, qui est la foi, puisque c'est de la foi que vit le juste ! Qu'aucune complaisance envers les idées ou envers les puissances du jour n'altère en eux ce que notre saint docteur appelle « la chaste virginité de la vérité <sup>1</sup> » : *Sacerdotes tui induantur justitiam!*

Ce n'est pas assez que leurs mœurs soient d'accord avec leurs doctrines : que la perfection de leur vie réponde à celle de leurs enseignements. Car si le prêtre enseigne d'une façon et agit d'une autre, il devient une pierre d'achoppement pour ses frères, lors même que ceux-ci seraient assez parfaits pour entendre la parole du maître : « Faites ce qu'ils disent et n'imites pas leurs œuvres ; car ils sont de ceux qui disent et ne font pas <sup>2</sup>. » Hélas ! étant données les conditions de la nature humaine et l'abus de la liberté morale étant toujours possible, « il est inévitable que des scandales se produisent » : *Necesse est enim ut veniant scandala* ; « mais malheur à cet homme par qui le scandale est venu : il lui vaudrait mieux d'avoir une meule de moulin suspendue au cou et d'être précipité dans la mer <sup>3</sup>. » Oui certes, « il eût été bon à cet homme de n'être pas né <sup>4</sup>. » Entendez-vous ce qui se dit autour

1. Saint Hilaire. — 2. Matth., xxiii, 3. — 3. Matth., xviii, 6, 7. — 4. Matth., xxvi, 24.

de lui ? Le champ confié à ce prêtre avait été cultivé par des mains habiles et soigneuses, et il produisait alors une moisson satisfaisante. Désormais tout est frappé de stérilité, tout va en dépérissant, tout est mort ; les âmes fidèles sont désolées, consternées. Cet homme, que rien n'a pu changer et corriger, cet homme est de trop : *Ut quid terram occupat* <sup>1</sup> ? Mieux vaudrait cent fois pour la contrée de n'avoir pas de prêtre que d'en avoir un pareil : *Bonum erat ei, si natus non fuisset homo iste*<sup>2</sup>.

O Seigneur Dieu, le malaise, la souffrance de ce peuple, n'est-ce donc pas le malaise, la souffrance de notre propre cœur ? N'est-il donc point temps que vous vous reposiez de ce long tourment, vous et le temple et l'autel et le tabernacle d'où ne devrait sortir que la sanctification *Nunc igitur consurge, Domine Deus, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ !* Que vos prêtres soient revêtus du vêtement de la justice, qu'ils soient ornés de la parure de la grâce et du salut : vos saints en éprouveront, non pas seulement du soulagement, mais un véritable tressaillement, et ils seront transportés de joie en voyant renaître des biens de toutes sortes *Sacerdotes tui induantur salutem, et sancti tui lætentur in bonis*<sup>3</sup>.

1. Luc., XIII, 16. — 2. Matth., XXXVI, 24. — 3. II Paralip., VI, 41.

## II

# Le rôle du prêtre : prier et souffrir

Sermon au grand sémi. de Chartres, 4 nov. 1840.

Œuvr. sac., I, 283-292.

Dieu a créé toutes choses pour sa gloire, et c'est faute de connaître ce premier principe que tant d'hommes, d'ailleurs instruits, n'ont pas la moindre notion de la véritable philosophie de la religion, et qu'ils sont, en particulier, incapables d'apprécier la noblesse et l'excellence de l'état sacerdotal. Toujours restreints dans la sphère des choses humaines et dans les intérêts secondaires de la créature, ils n'aperçoivent rien au delà de cet horizon, et dans leur étroite philosophie, un être placé au milieu de l'univers pour procurer uniquement la gloire de Dieu est un être surnuméraire et inutile. La vertu de religion, qui, selon le sens littéral, est le lien qui rattache la terre au ciel, est pour eux un mot vide de sens, parce que de ces deux termes entre lesquels elle est placée, il en est un qu'ils ignorent complètement. Que peut être par conséquent à leurs yeux le prêtre, en tant qu'homme religieux par excellence ? C'est une arche jetée vers un rivage qu'ils ne connaissent pas ; c'est une colonne qui leur semble perdue dans les airs, parce qu'elle tend à une voûte vers

laquelle leurs faibles regards ne se sont jamais élevés ; ce sont, comme ils le disent quelquefois, des êtres d'un autre monde, et ils ont raison. Mais leur malheur est de ne pas connaître cet autre monde, avec lequel le sacerdoce est chargé de nous mettre en commerce, et de ne voir qu'une folie, qu'une inutilité, là où ils devraient reconnaître la sagesse et l'économie d'en haut.

Je viens de le dire, Messieurs, et je vais m'attacher à le développer, le prêtre a une grande puissance pour honorer Dieu ; et ses deux moyens principaux, c'est de prier et de souffrir. La prière et l'immolation de soi-même, l'esprit d'oraison et de sacrifice, voilà les deux éléments du sacerdoce en tant qu'état religieux par excellence. C'est par là que tout chrétien a quelque participation au sacerdoce ; c'est par là, Messieurs, que nous en aurons la plénitude, et que nous compléterons la grâce de notre ordination.....

/

Messieurs, bientôt vous serez envoyés au milieu du monde. Vous serez au milieu d'une population qui ne priera point ou qui priera mal. Ce sera de vous, Messieurs, de vous seuls que le Seigneur attendra son dédommagement. Vous serez comme l'ange d'oraison pour toute cette contrée : *Angelus orationis*. Là où tout est muet pour le ciel, il y a encore deux asiles d'où la prière doit sans cesse monter vers le trône de Dieu : c'est le tabernacle et le cœur du prêtre. Le tabernacle, Messieurs, ah ! Celui qui y réside ne s'endormira point, et n'oubliera point de prier : *Non dormitabit neque dor-*

*miet*<sup>1</sup>. Le tabernacle, Messieurs, hélas ! souvent il sera solitaire. Jésus-Christ y sera délaissé, abandonné. Allez, Messieurs, allez tous les jours unir votre prière à la sienne. Ah ! si vous n'étiez pas fidèles à la prière, si vous, prêtres de Jésus-Christ, vous le délaissiez, vous l'oubliez, combien serait grande votre faute, vous placés au milieu de tout ce peuple pour y délasser en quelque sorte le Seigneur ! Ses délices sont d'être avec les enfants des hommes : tous les autres l'oublent, il comptait sur vous ; si vous lui manquez, dit saint Bernard, où ira-t-il donc converser ? *Si tu non oras, quis orabit ?* Semblables à ces consuls et à ces chargés d'affaires, envoyés dans tous les pays barbares par quelque grande nation qu'ils représentent, vous êtes parmi ce peuple infidèle, parmi ces hommes tout terrestres, comme les chargés d'affaires du ciel ; seuls sur cette rive ingrate vous représentez cette grande patrie. Si vous venez à l'oublier vous-mêmes, elle n'y sera plus représentée : *Si tu non oras, quis orabit ?*

Le prêtre qui a juridiction sur une paroisse est comme un ange, dit saint Thomas, chargé de présider à cette contrée, et de la mettre en rapport avec Dieu. Souvent, en parcourant les campagnes, il verra une population toute concentrée dans les affaires de la terre ; il entendra des hommes blasphémer le nom de Dieu, tout en recueillant les dons de la terre qu'ils doivent à sa libéralité. C'est à lui de réparer ce désordre, de chanter à Dieu l'hymne de la reconnaissance que les ingrats lui refusent ; c'est à lui de faire cesser les gémissements de ces créatures inanimées qui souffrent, qui se plaignent d'être asservies au péché. Le prêtre qui

1. Ps. CXX, 4.

parcourt sa paroisse est chargé de donner une voix aux fleuves et aux montagnes pour louer Dieu ; c'est par sa bouche que toute créature animée, inanimée, doit chanter : Gloire à Dieu au plus haut des cieux ; l'hymne de parfum que les fleurs abandonnent au souffle des vents, c'est à lui de le porter au pied du trône de Dieu ; son cœur doit être l'autel commun de toutes les créatures qui sont dans les limites de sa juridiction ; sa paroisse tout entière doit être sur sa poitrine lorsqu'il prie : *In veste poderis quam habebat totus erat orbis terrarum*<sup>1</sup>. Si le prêtre ne prie pas, toute la contrée devient muette pour Dieu : *Si tu non oras, quis orabit ?* Messieurs, le jour où vous cesseriez d'être des hommes de prière, ce jour-là vous cesseriez d'être prêtres, puisque le prêtre est l'homme de Dieu, et que le premier et principal moyen qu'il a de glorifier Dieu, c'est la prière.

## II

J'ai ajouté, Messieurs, que votre deuxième devoir, et votre deuxième moyen de glorifier Dieu, c'est de souffrir. L'esprit d'immolation et de sacrifice : élevons-nous encore aux principes.

Dans l'état primitif, toutes choses étaient bonnes, et c'était par l'usage légitime de ces choses que Dieu était glorifié. Le culte alors était un culte d'adoration, de prière, d'action de grâces. Mais, depuis le péché, les choses ont changé. Depuis le péché, il a fallu un culte d'expiation ; il a fallu, pour la gloire d'un Dieu irrité,

1. Sap., XVIII, 24.



la destruction de la créature, le sacrifice proprement dit. Dieu le commanda à son peuple ; il se trouve dans toutes les traditions. Mais le sacrifice des boucs et des taureaux n'était qu'un sacrifice figuratif. Jésus-Christ parut enfin, Jésus-Christ, prêtre à la fois et victime, qui n'était venu sur la terre que pour souffrir. Il fit le grand acte de son sacerdoce en mourant sur la croix. Puis, ressuscité d'entre les morts, et voulant conserver un sacerdoce éternel, il a trouvé le moyen de perpétuer son sacrifice, dans les cieux où il est en perpétuelle représentation : *Agni stantis tanquam occisi*, et sur la terre où ce sacrifice se renouvelle à tous les instants, du couchant à l'aurore. Mais il a plu encore à Jésus-Christ d'associer les hommes à son sacrifice, à son immolation ; de les associer comme ministres de son sacrifice, à lui, mais aussi comme ministres de leur propre sacrifice, de leur propre immolation. Ecoutez, Messieurs, la doctrine de saint Augustin, si conforme à celle de l'Apôtre.

« Pouvoir présenter à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, et avoir pour cela un caractère particulier, voilà en quoi consiste l'essence du sacerdoce de la loi de grâce <sup>1</sup>. Joindre au sacrifice adorable du corps de Jésus-Christ le sacrifice de soi-même, et s'immoler à Dieu au même temps qu'on lui offre le divin Agneau immolé pour le salut du monde, c'est, dans la doctrine de saint Augustin, ce qui met le comble au sacerdoce de la loi de grâce, et ce qui lui donne sa dernière perfection. » Je sais bien que sous ce double

1. *Bourdaloue*. Panégyrique de saint André, second point ; *Massillon*. Cette note est de l'abbé Pie. De fait, une dizaine de lignes sont empruntées textuellement à Bourdaloue. Nous les avons mises entre guillemets.

rapport tout chrétien est prêtre, parce qu'il a quelque participation à l'oblation du sacrifice des autels, et qu'il est tenu de s'offrir lui-même à Dieu comme un complément du sacrifice de Jésus-Christ. Mais cependant, dit saint Augustin, comme c'est la fonction propre du prêtre de consommer le sacrifice de Jésus-Christ, c'est aussi son devoir propre et son obligation particulière d'accomplir en sa personne ce qui manque à ce sacrifice. Le prêtre est donc par excellence l'homme du sacrifice.

Il est l'homme du sacrifice de Jésus-Christ, et par là quelle gloire ne rend-il pas à Dieu ? Messieurs, quand on y pense, l'esprit se perd, se confond. Une créature mortelle qui tous les jours fait descendre Dieu des cieux, qui renouvelle par sa parole et entre ses mains le mystère de l'incarnation et celui de la croix ; un homme qui tous les jours offre un Dieu à Dieu ! Oh ! Messieurs, c'est bien du prêtre qui descend de l'autel, que l'on peut dire qu'il vient de faire monter un hymne à la gloire de Dieu jusqu'au plus haut des cieux : *Gloria in altissimis Deo*. Mais le prêtre n'en demeure pas là ; son sacerdoce demande qu'en quittant l'autel il ne cesse pas d'être sacrificateur. Il faut qu'il achève, qu'il consomme par son immolation celle de Jésus-Christ, ou bien il n'est prêtre qu'à moitié, et le sacrifice est incomplet *Adimpleo in me quæ desunt passionum Christi*<sup>1</sup>. Il le faut, dit saint Augustin, car le chef ne peut être sacrifié, sans que les membres le soient avec lui ; il le faut, car il serait révoltant qu'un prêtre renouvelât le sacrifice de la croix, sans porter la croix dans son cœur. C'est là, dit toujours

1. Coloss., 1, 24.

saint Augustin, c'est là le beau caractère du prêtre de la nouvelle loi : c'est qu'à l'exemple de Jésus-Christ il est à la fois prêtre et victime; c'est que, si tous les jours il immole son Dieu sur l'autel, tous les jours aussi il s'immole lui-même sur l'autel de la croix : *Quotidie morior*<sup>1</sup>; c'est que le sacrifice qu'il commence le matin aux dépens de son Dieu, il le poursuit ensuite à ses propres dépens; c'est que son glaive de sacrificateur a deux tranchants, et qu'après avoir versé le sang de son Dieu, il sait tourner le glaive contre lui-même.

Oui, Messieurs, le prêtre est, par-dessus tout, un homme de renoncement, un homme de sacrifice, un homme de douleur. C'est par là qu'il est la vive représentation de Jésus-Christ; c'est par là qu'il fixe les regards de Dieu; c'est par là que le mystère de la croix se continue. Et si un ancien a dit qu'aucun spectacle n'était plus digne de la divinité que celui du juste aux prises avec l'adversité, moi je puis dire avec plus de fondement encore que Dieu aime l'encens de la souffrance et de l'immolation du prêtre, et qu'après l'holocauste de son Fils il n'en est aucun qui lui soit plus agréable. La souffrance du prêtre, comme celle de Jésus-Christ, a une voix puissante pour crier gloire à Dieu au plus haut des cieux : *Gloria in altissimis Deo*. Malheur donc, Messieurs, malheur au prêtre qui est un homme de plaisir ! malheur au prêtre léger et mondain ! il n'a que la moitié du sacerdoce ; il n'est prêtre que par l'ordination, mais il ne l'est pas par le cœur ; il en a le caractère, mais il n'en a pas l'esprit. Malheur au prêtre qui mène une vie douce, facile, exempte d'épreuves et de sacrifices ! il n'est pas l'homme de Dieu,

1. I Cor., xv, 31.

Dieu ne l'a pas destiné à de grandes choses pour sa gloire. Quand Dieu, Messieurs, veut opérer de grandes choses par un homme, oh ! que ce choix, il le fait payer cher ! Dieu ne se sert jamais d'un instrument sans commencer par le briser, par le broyer *Dominus voluit conterere eum*<sup>1</sup>. C'est ainsi que Dieu règne toujours par la croix, qu'il gouverne toujours l'Église par la croix.

Messieurs, je vous effraierai peut-être, mais je dois vous le dire : si vous voulez être de bons prêtres, de vrais prêtres, des prêtres pour la gloire de Dieu, de grandes douleurs, de grandes tribulations vous attendent. Ne craignez pas que la matière du sacrifice vous manque ; le démon, le monde, vos confrères, vous-mêmes, et le Seigneur y pourvoiront assez. Les simples fidèles ne soupçonnent pas, et vous, Messieurs, qui avez déjà un pied dans le sanctuaire, vous envoyez à peine toutes les amertumes de la vie du prêtre. Le ministère ecclésiastique ne se présente à vous que sous des formes agréables et par son côté attrayant. On voit le prêtre parler en chaire, et l'on admire sa facilité. On le voit ramener des pécheurs, et l'on envie ses succès. Mais ce qu'on ne voit pas, dans cette espèce de conjuration qui semblait s'être acharnée contre lui, ce sont ces obstacles, ces obscurités, ces ennuis, ces impuissances par lesquelles il lui a fallu passer pour arriver à la chaire. Ce que le monde ne sait pas, c'est que le prêtre prend sur lui tout le fardeau dont il décharge les autres ; c'est qu'en rendant la paix à une âme, il prend souvent sur lui toutes ses perplexités ; c'est qu'il s'empoisonne souvent en guérissant les autres.

1. Isa.. LIII, 10.

Oh ! Messieurs, saint Bernard disait, en parlant des religieux, que le monde voit leurs croix, mais n'en voit pas l'onction : *Cruces vident, unctiones non vident*. Je crois, Messieurs, qu'on peut dire tout le contraire des prêtres. Le monde voit nos consolations, mais il ne voit pas nos croix : *Unctiones vident, cruces non vident*. Messieurs, retenez ce mot : un prêtre est condamné à porter la peine de tout ce qu'il fait pour la gloire de Dieu ; et ce qu'un poète a dit de la fortune, on peut le dire de la grâce divine : elle nous vend bien cher ce qu'on croit qu'elle donne. Le simple fidèle porte souvent envie au prêtre ; et le prêtre, au contraire, qui connaît l'état du fidèle et qui connaît le sien, porterait envie aux âmes qu'il conduit, s'il ne savait que toute la gloire de son sacerdoce, c'est de souffrir beaucoup. *Anima quæ tristis est super magnitudine mali, et incedit curva et afflicta, et oculi deficientes, et anima esuriens, dat tibi gloriam et justitiam, Domine*<sup>1</sup>.

1. Baruch, II, 18.

---

### III

## Devoir de l'étude pour le prêtre

Lettre au clergé diocésain, 1<sup>er</sup> avril 1850.

I, 186-189.

Le prêtre, Messieurs, est tenu de savoir, de savoir beaucoup ; ses lèvres doivent être les dépositaires de la science <sup>1</sup>. Cela est vrai dans tous les temps ; cela est plus vrai encore dans les siècles d'erreur et de fausse philosophie. Plus une science mensongère et artificieuse multiplie au sein de la société les lueurs perfides et les feux trompeurs, plus le flambeau de la vérité doit être porté d'une main ferme et assurée par le sacerdoce. Ce serait calomnier le clergé contemporain que de lui contester beaucoup de lumières. Nous ne sachons pas qu'aucun des divers corps savants de notre siècle puisse avec justice taxer l'Église d'infériorité ; et « s'il fallait se glorifier, ce qui n'est pas expédient <sup>2</sup> », mais enfin si la mauvaise foi de nos adversaires nous y forçait, nous pourrions dire avec le grand apôtre : *In quo quis audeat, audeo et ego* : « En quel genre excellez-vous où je n'excelle pas, moi aussi ? » Et, toute modestie à part, l'Église serait plus d'une fois en droit d'ajouter : *Plus ego* <sup>3</sup>. Cependant, Messieurs, si nous ne

1. Malach., II, 7. — 2. II Cor., XII, 1. — 3. *Ibid.*, XI, 21, 23.

devons pas souffrir l'injustice de nos accusateurs, nous ne devons pas non plus nous faire illusion à nous-mêmes sur ce que l'époque dans laquelle nous vivons demande de nous. Or, si nous considérons les besoins et les caractères de ce siècle, il faut l'avouer, le clergé, qui sait beaucoup, doit travailler à savoir encore davantage. Un certain nombre de prêtres, hommes de zèle et de dévouement, ne sont pas assez hommes d'étude. Ils ont oublié que les occupations les plus multipliées du ministère n'ont manqué à aucun de ces grands docteurs, de ces hommes éminents qui nous ont laissé dans leurs volumineux écrits des témoignages incontestables d'une érudition variée et d'une science profonde, et que l'existence la plus agitée n'est point incompatible avec le travail et l'étude, quand le travail est devenu un besoin et l'étude une seconde nature. Nous pourrions citer à cet égard des exemples incroyables. Et qu'on ne nous objecte pas les catastrophes, les ruines politiques au milieu desquelles s'écoule notre vie. Les pressentiments sinistres, les symptômes alarmants qui découragent les enfants du siècle, ne doivent point troubler la paix, ralentir l'ardeur, ni abattre l'énergie des enfants de Dieu. Que ceux qui ont placé leur fin dernière ici-bas se désespèrent, quand les choses d'ici-bas menacent de leur échapper ; nous, qui avons consacré notre vie au service de Dieu, au salut des âmes, aux intérêts éternels, nous savons prendre notre parti, en ce qui nous concerne, de tous les revers humains, des vicissitudes passagères du temps. « Là où est notre trésor, là est notre cœur <sup>1</sup> » : or notre trésor est au ciel, et il n'a pas été atteint. Quand la terre

1. Matth., vi, 21.

se dissout, se fond comme la cire, les cieux restent fermes et inébranlables. Il y a plus : pour les enfants de Dieu, pour les véritables chrétiens qui vivent de la vie de l'esprit, de la vie de la foi, de la vie surnaturelle et divine, il est une paix, il est une confiance qui croissent en proportion du trouble et de l'agitation générale. « Que d'autres aient peur, dit le prophète, moi je ne crains pas » : *paveant illi, et non paveam ego*<sup>1</sup>. Que dis-je ? Ces jours stériles dans lesquels l'esprit humain n'enfante plus, sont pour l'Église des époques fécondes. N'est-ce pas sous la meule, sous le pressoir du vieil empire romain que les premiers défenseurs du christianisme ont enfanté leurs incomparables apologies ? Et n'est-ce pas au bruit de ce même empire croulant de toutes parts, à la lueur de l'incendie du monde civilisé, sous le glaive étendu des barbares, que les immortels docteurs du quatrième et du cinquième siècle ont produit ces chefs-d'œuvre qui leur ont valu le titre glorieux de Pères de l'Église ? Ah ! nos chers Coopérateurs, nous n'avons pas la prétention d'égaliser jamais ces sublimes génies ; mais ce serait pour nous une honte de ne pas les suivre au moins de loin et de laisser s'effacer la trace de leurs pas. Si donc nous vous proposons quelque point de nos dogmes sacrés ou de la sainte morale de l'Église à approfondir, si nous vous demandons de commenter une page de nos livres inspirés, ne nous alléguez pas contre vos scientifiques réunions l'instabilité des temps présents. Qu'était-ce donc que les jours pendant lesquels saint Jérôme traduisait et commentait la Bible tout entière ? Qu'était-ce que les jours pendant lesquels saint Augustin combattait,

1. Jerem., xvii, 18.



écrivait, discutait si sûrement sur tous les points de la philosophie chrétienne et de la religion révélée ? Sourd au bruit des armes qui retentissait autour de lui, mais toujours sur la brèche pour défendre et faire triompher la foi de l'Église, il ne cessa d'écrire que le jour où il cessa de vivre, et il mourut la veille du jour où Hippone fut prise par les barbares. Non, Messieurs, les événements qui frappent de frayeur et d'immobilité les hommes de la terre ne doivent ni glacer nos courages, ni briser nos armes ; or, nos armes à nous, ce sont les Livres sacrés, les écrits des Pères, la doctrine de l'Église. La cité serait déjà prise, les soldats seraient déjà entrés dans la place, que nous devrions être trouvés, comme Archimède, occupés à résoudre les problèmes de la science, je veux dire de la science divine qui est la nôtre. Et ne serait-ce pas encore là le plus sûr moyen de trouver grâce devant la barbarie triomphante ?

---

## IV

# Les qualités du zèle sacerdotal

Entretien avec le clergé. — Retraite eccl. de 1853.

II, 17-37.

*Mgr Pie n'avait que trente-huit ans, et il n'était à Poitiers que depuis trois ans, quand il prononça cet entretien. On y verra quelle autorité il avait déjà sur le clergé de son vaste diocèse. Peut-être, les circonstances n'étant plus les mêmes, certains de ses conseils se formuleraient-ils aujourd'hui d'une autre manière : l'esprit n'en saurait vieillir. Nous donnons ces pages, malgré leur longueur, parce qu'elles sont une belle instruction pour le clergé, mais aussi parce qu'elles servent, autant et plus que beaucoup de grands discours, à comprendre Mgr Pie.*

### I

#### *Zèle surnaturel dans son motif*

C'est le devoir de tout homme sur la terre d'accomplir avec zèle les devoirs propres de son état. Mais combien nous devons être plus zélés que les autres, mes vénérables Frères, si nous considérons la nature de notre mission !

Toutes les carrières séculières, même les plus nobles, ne se rapportent par elles-mêmes qu'à des intérêts purement humains, qu'à des intérêts temporaires et le plus souvent matériels. J'avoue que, quand je me trouve parmi les hommes du monde, et que je vois dans quelle sphère étroite ils se meuvent et s'agitent, à quelles choses de rien ils consacrent tous les efforts de

leur esprit, toutes les énergies de leur volonté, je me sens pris pour eux d'une commisération profonde. Que leurs plus grandes affaires sont petites ! Je regretterais un quart d'heure de ma vie d'évêque, ou de votre vie de prêtre, employé à ce qui fait l'occupation de leurs jours, de leurs semaines, de leurs années.

Et si leurs emplois, par certains côtés, sont susceptibles de prendre de plus hautes proportions, en tant qu'ils touchent au bien général des sociétés et des familles, ou que, par le maintien de l'ordre extérieur, ils préparent le règne de Dieu dans les âmes, trop souvent, hélas ! il existe chez les séculiers de notre époque une vulgarité de sentiments et un abaissement de vues qui les font descendre encore au-dessous du niveau naturel de leurs actes.

Je prête l'oreille aux conversations de personnages d'un ordre très élevé, d'hommes investis d'une juste considération ; j'écoute et j'entends dire : — Ce jeune avocat s'annonce merveilleusement. Hier, il défendait une cause criminelle des plus difficiles, disons le mot, des plus mauvaises ; l'accusation était terrible, les charges énormes. Il a obtenu un magnifique acquittement. C'est un homme d'avenir ; la plus belle clientèle du ressort lui est assurée ; la fortune et les honneurs l'attendent. —

Je passe à un autre groupe, et voici ce que je recueille : — Ce magistrat débute au parquet avec distinction. Nous avons un jury assez flasque et fort enclin à l'indulgence. Le crime n'était pas évident ; plusieurs témoignages se contredisaient. Mais le ministère public, par la bouche du jeune orateur, a su enlever les suffrages ; il a obtenu une superbe condamnation, une magnifique majorité. Rapport en sera fait

au garde des sceaux, qui lui en tiendra compte ; ce succès le classe aux premiers rangs. —

Ainsi, Messieurs, succès d'acquiescement, si l'on est du barreau ; succès de condamnation, si l'on est du parquet ; et puis, par suite de cela, décoration, avancement, fortune : voilà ce qu'on vous dit froidement et tout naturellement, sans plus de souci du fond de la question, qui est la justice ou l'injustice de la cause. Et si vous alliez exprimer votre étonnement, vous risqueriez de n'être pas compris. Dieu me préserve de généraliser cette accusation ! Il est des séculiers dont le dévouement et l'esprit de foi pourraient nous servir de leçon, et chez qui la probité professionnelle atteint le plus haut degré. Mais, en soi, combien le prêtre est supérieur, non seulement par le motif surnaturel qui le guide, mais par la nature même de son ministère ! L'objet de son zèle, c'est la gloire de Dieu, c'est le salut éternel des âmes, sans aucun espoir de gain personnel ici-bas. Sa vie donc est une immolation incessante à la cause de l'Église, de l'Église qui n'existe que pour procurer la glorification de Dieu et la sanctification des hommes. Élevons nos pensées.

## II

### *Zèle surnaturel dans son objet*

De toute éternité, Dieu se suffisait à lui-même, éternellement heureux, éternellement glorieux. Il a voulu ajouter à sa gloire essentielle et éternelle une gloire accessoire dans le temps, à sa propre félicité une féli-

cité dilatée et communiquée. Voilà pourquoi il a créé le monde.

Or, c'est le prêtre qui relie authentiquement toute la création à Dieu. Chaque jour, par l'acte infini qui se nomme le sacrifice, il acquitte la dette totale et plénière de la créature envers son auteur. Tous les matins, l'univers entier, les êtres animés ou inanimés viennent se ranger sur l'autel eucharistique, rendez-vous universel de la terre et des cieux. Le cœur du prêtre sacrificateur est le foyer vers lequel tout converge, où tous les rayons se rassemblent en un faisceau pour se refléter vers Dieu. Et des mains du prêtre sanctificateur partent ensuite toutes les grâces, tous les dons, toutes les influences qui opèrent le salut de la créature.

Dans l'ordre de la nature, Dieu pourvoit en quelque sorte à tout par lui-même. Il a établi des lois générales ; il a dit aux êtres : « Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre » *crescite et multiplicamini et replete terram*<sup>1</sup>. Sous la pluie fécondante des nuées, et sous la pluie brillante des rayons du soleil, la terre fleurit comme d'elle-même, les herbes naissent dans les vallées, les grands arbres sur les monts, les lianes tapissent les rochers, et les marguerites émaillent les prairies. Mais les âmes, les âmes dont une seule vaut plus que toute la création matérielle, Dieu ne leur donne toute leur parure que par la main du prêtre. Leur robe, leur beauté, leur aliment, les âmes ne les reçoivent que du ministère sacerdotal. En règle générale, et à part les voies exceptionnelles que le Tout-Puissant s'est réservées, si le ministre sacré n'a pas versé l'eau et prononcé les paroles requises, l'âme ne naîtra pas à la vie

1. Gen., I, 28.

surnaturelle; s'il ne confère les autres sacrements, l'âme ne prendra pas les divers accroissements spirituels, ne recevra pas les diverses modifications de la vie divine qui doivent la préparer aux célestes transformations de la gloire. Si le prêtre n'expose pas la doctrine, s'il n'enseigne pas la perfection, l'âme ne se revêtira pas de lumière, ne s'émaillera pas de fleurs, ne se chargera pas de fruits; s'il n'étudie pas la vie mystique et spirituelle pour la communiquer et la répandre autour de lui, les vertus supérieures et réservées ne germeront pas dans les jardins de l'Époux.

Dieu donc s'en est rapporté à lui-même et à ses lois établies pour la beauté naturelle du monde; ou, s'il a pris quelques auxiliaires, ç'a été ordinairement le besoin, l'intérêt matériel et temporel de sa créature. Il ouvre la main, et il emplit tout être de ce genre de bénédiction qui est son développement propre et naturel : *Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione*<sup>1</sup>.

Dans l'ordre religieux, au contraire, il a presque tout remis aux mains du prêtre : c'est lui dont la main doit s'ouvrir, pour que la bénédiction surnaturelle descende, et que, remplissant toute la capacité des âmes, elle déborde jusque sur la création extérieure et visible.

Ces pensées sont souvent présentes à mon esprit, mes vénérables Frères, quand je parcours ce territoire qui m'est confié. En voyant ces contrées si riches, cette nature si variée, ces arbres, ces moissons, ces fleuves, ces montagnes, ces plaines, ces vallées, je me dis à moi-même : Évêque de ce territoire, c'est mon devoir d'état de faire servir toutes ces choses à la gloire de

1. Ps. CXLIV, 16.

Dieu. Ce matin donc, par le sacrifice précédé de la méditation, ai-je donné l'âme, la vie, le souffle à tous ces êtres pour les porter à Dieu ? Le prêtre, mon auxiliaire, à qui cette portion du diocèse est échue en partage, qui voit chaque jour ce que je n'aperçois qu'en passant, a-t-il les yeux de l'esprit assez ouverts, le cœur assez grand, les mains assez pures pour animer, pour vivifier tant de choses, et se montre-t-il attentif à acquitter en détail, pour cette contrée plus restreinte, la dette que je ne puis acquitter qu'en gros pour toute la province ? — Puis, si je m'incline et que je cueille la fleur qui borde le chemin, en admirant cet éclat, en respirant ce parfum, je me dis : Voilà les merveilles dont le Dieu créateur couvre le sol avec profusion. Mais si je me penchais sur les âmes, qu'y trouverais-je ? Y pourrais-je cueillir aussi des fleurs ? y trouverais-je cet éclat, ce parfum ? Par moi-même, je n'ai pu qu'une fois, dans une apparition rapide et fugitive, verser sur elles la pluie de la parole, les rayons de la grâce. Ah ! que le prêtre qui me remplace supplée à mon impuissance, et peut-être à mes négligences ! qu'il ait toujours le sentiment de l'excellence surnaturelle de ses fonctions, et qu'il les accomplisse avec toute la pureté de vues et d'intentions qu'elles réclament !

### III

#### *Zèle toujours agissant*

Poursuivons notre sujet. Zèle du prêtre, zèle agissant, qui opère toujours et ne se repose jamais.

Le prêtre souverain, Jésus-Christ, a dit cette grande

et mémorable parole : « Mon père agit sans cesse, et moi j'agis aussi » : *Pater meus usque modo operatur, et ego operor*<sup>1</sup>. Telle est la règle de notre sacerdoce. Son action ne doit jamais être interrompue. A l'exemple de Dieu, qui n'est pas une puissance, mais un acte : *Deus non est potentia, sed actus*, il faudrait en quelque sorte que le prêtre fût aussi un acte pur, ou que du moins ses puissances fussent toujours en exercice. Il est le grand ressort de la création. S'il vient à s'arrêter, c'est la force motrice qui fait défaut : tout s'arrête avec elle.

Voyez-vous ce consul qui représente la France dans une contrée reculée ? Seul il est là pour soutenir l'honneur de son souverain, pour défendre l'intérêt de son pays. S'il néglige son mandat, s'il abandonne sa mission, la grande nation dont il est le délégué n'est plus représentée, le drapeau de la France n'est plus respecté. Sa mollesse devient trahison, sa négligence félonie ; il est coupable de lèse-nation et de lèse-majesté.

O prêtre du Dieu vivant, vous êtes le consul des âmes, le chargé d'affaires du ciel, dans une contrée souvent indifférente ou même ennemie. La grande œuvre qui vous est confiée, c'est la gloire de Dieu et le salut des hommes. Si vous n'y travaillez pas, si vous vous endormez sur vos devoirs, votre crime est celui de l'ambassadeur infidèle ; devant Dieu et devant les hommes, vous êtes traître et félon.

Le célèbre ministre que notre Poitou a donné à la France, Richelieu, disait : Le grand art de la politique, c'est de négocier toujours. Il avait raison. La diplomatie est une négociation incessante. Il ne faut jamais se

1. Joann., v, 17.



reposer sur les apparences de paix, sur les garanties des traités. Les nations étrangères sont des rivales. Leur intérêt, hostile au nôtre, veille toujours. Il faut toujours les tenir en haleine.

Messieurs et chers Coopérateurs, puisque nous gérons une ambassade au nom du Christ<sup>1</sup>, puisque chacun de nous a, comme le grand apôtre, une légation à exercer<sup>2</sup>, il nous appartient donc d'avoir un plan, une tactique, et de varier selon les occasions la marche de nos négociations.

Je l'aime ce prêtre qui se rend compte du caractère des temps et des lieux, ainsi que de la disposition des esprits. Caractère des temps : il réfléchit et il se dit : Pendant un régime de dix-huit années, nous avons souffert, quoique travaillant et gagnant du terrain en silence. Au jour des catastrophes, notre force, non seulement religieuse, mais morale et sociale, s'est produite tout à coup. Pendant deux ou trois ans, nous avons obtenu des résultats frappants. La peur, l'appréhension générale des hommes d'ordre, le dévouement et le beau caractère du clergé, les grâces extraordinaires qui ont coïncidé avec ces temps de crise, les deux jubilés, les missions : tout cela a produit un élan magnifique. Mais il est dans la nature qu'au lendemain d'un grand effort, on cherche à se reposer. Et puis la situation des intérêts temporels peut paraître aujourd'hui plus rassurante, et les esprits ne sont plus affectés comme ils l'étaient précédemment. Il ne faut pas cesser d'agir, mais il faut agir diversement. — Caractère des lieux : J'ai été vicaire en Vendée, dira ce prêtre ; ce qui était possible là, ce qui était profitable,

1. II Corinth., v, 20. — 2. Eph., vi, 20.

serait impossible et serait préjudiciable dans la contrée où j'arrive comme pasteur; contrée mêlée de protestants, ou bien dans laquelle le protestantisme, brusquement et violemment supprimé lors de la révocation de l'édit de Nantes, n'a laissé derrière lui que l'indifférentisme et le matérialisme. Les plans doivent donc être dressés ici tout autrement qu'ailleurs. A la différence de presque tout le reste de la France, les femmes y sont religieusement et moralement inférieures aux hommes. C'est sur les jeunes gens qu'à l'heure présente il faut s'appuyer; et, pour l'avenir, c'est par la création des écoles religieuses qu'il faut préparer des mères, en retirant les jeunes filles de l'ignorance et de l'hébétement dans lequel elles languissent.

Ah! Messieurs, quand je reçois de vous des relations empreintes de cet esprit d'observation, combien je me sens heureux et soulagé! Voilà, me dis-je à moi-même, voilà un vrai prêtre, voilà un chargé d'affaires qui prend son emploi au sérieux, qui se rend compte de sa mission, et qui a vraiment souci des intérêts qu'il représente. Seigneur mon Dieu, si tous vos ministres faisaient ainsi, comme votre cause serait puissamment servie! Que de progrès elle ferait partout et en peu de temps! Mais vous l'avez dit, ô mon Sauveur: « La moisson est grande, et il y a peu d'ouvriers » : *messis quidem multa, operarii autem pauci*<sup>1</sup>. Non pas que le sanctuaire soit désert, que les cadres du sacerdoce soient vides : le nombre des prêtres tend heureusement à augmenter. Mais en est-il ainsi du nombre des travailleurs? Qu'il y ait autant d'ouvriers que de prêtres,

1. Matth., ix, 37.

et votre œuvre sainte, ô mon Dieu ! n'aura jamais prospéré davantage.

Courage donc, mes Frères bien-aimés ; ne nous laissons pas appesantir. Sans que notre zèle ait rien d'inquiet, d'impatient, de fébrile, qu'il soit actif, ardent, résolu. Peut-être si nous cédions à la tendance naturelle de ce pays, notre placidité confinerait quelquefois à la somnolence, sauf à réserver nos trésors d'énergie pour les grandes occasions et les luttes héroïques. Vous savez que, lors de la célèbre dispute des Tourangeaux et des Poitevins à propos des reliques de saint Martin, nos chers compatriotes eurent le tort, honorable à certains égards, de s'endormir trop aisément sur la foi des traités : ce qui leur fit perdre sur leurs compétiteurs l'avantage que leurs bras robustes se promettaient pour le lendemain : *media nocte, omnis pictava somno comprimitur phalanga*<sup>1</sup>.

Ne l'oublions point. Nous ne foulons plus le sol de ce paradis de la volupté, où tout le travail se réduisait à une certaine action conservatrice. La terre que nous cultivons demande à être arrosée de sueurs<sup>2</sup>. Nous sommes loin de vivre sous ces règnes tranquilles durant lesquels chaque habitant de Juda et d'Israël pouvait se reposer sous sa vigne et sous son figuier sans aucune crainte<sup>3</sup>. Nous ne pouvons plus être simplement des conservateurs, nous devons être des soldats et des conquérants. Soyons donc alertes et éveillés ; sinon l'adversaire nous surprendra. Le divin Maître nous en a avertis : c'est pendant que les hommes dormaient : *cum autem dormirent homines*<sup>4</sup>, que l'ennemi

1. Gregor. Turon., Hist. Francor., l. I, 43. — 2. Gen., II, 15 ; III, 18, 19. — 3. III Reg., IV, 25. — 4. Matth., XIII, 25.

est venu, et qu'il a semé l'ivraie. « O mes apôtres, s'écriait ce divin Sauveur, dans la nuit de son agonie au jardin des Oliviers, vous qui aviez fait le vœu de mourir pour moi, quoi donc ! vous ne pouvez pas veiller une heure avec moi ? Apparemment vous ne voyez pas comment Judas s'agite, se démène et ne dort point, pressé qu'il est de me livrer aux Juifs » : *Una hora non potuistis vigilare mecum, qui exhortabamini mori pro me ? Vel Judam non videtis, quomodo non dormit, sed festinat tradere me Judæis*<sup>1</sup>. Eh bien ! « dormez et reposez-vous » : *Dormite jam et requiescite*. Mais non, trêve à l'ironie, qui ne sied pas avec des disciples si dévoués. « Levez-vous, et allons : car voici venir celui qui me trahira » . *Surgite, eamus : ecce appropinquavit qui me tradet*<sup>2</sup>. Ayons toujours ces paroles présentes à l'esprit, mes chers Coopérateurs. Plus que jamais, des trahisons se machinent à toute heure contre le Christ. Que notre zèle soit donc toujours attentif et vigilant.

#### IV

### Zèle doux et aimable

J'ajoute, zèle du prêtre, zèle doux et aimable : ceci est le point capital et décisif. Un zèle actif, mais qui n'est pas doux, c'est de la lumière sans chaleur, et par suite, sans fécondité.

Vous vous souvenez, Messieurs, de la physionomie du printemps dernier, et vous savez la première cause

1. Breviar. rom. Fer. V in Cœna Domini, Noct. III, Resp. 2. —  
2. Matth., xxvi, 45-46.

pour laquelle tout est retardé cette année. Qui de nous n'a remarqué ces jours de mars, d'avril, de mai, dans lesquels le soleil se montrait assez fidèlement chaque matin à l'horizon? En voyant à travers les fenêtres cette lumière assez pure, on songeait naturellement à sortir, à se promener. Mais, la porte à peine ouverte, vous sentiez un vent froid, un air aigu, piquant, et, après quelques pas, vous rentriez en grelottant. Vous vous étiez flatté de trouver un commencement de printemps, des feuilles naissantes, des fleurs bientôt épanouies. Rien de cela. La nature boude, toute végétation est arrêtée; les fleurs qui s'étaient aventurées à s'ouvrir sont rechignées, recoquillées.

D'autres fois, au contraire, le ciel semble moins clair, la lumière moins vive; mais le temps est plus doux, il tombe une pluie chaude : c'est ce que les poètes appellent l'haleine des tièdes zéphirs. Toute la nature se réveille, tout se développe, tout bourgeonne et fleurit avec une rapidité étonnante.

Telle est exactement la différence entre le zèle qui est marqué au coin de la douceur, et celui qui manque de cette qualité essentielle. Tel prêtre est exact; il parle correctement, il enseigne convenablement, il catéchise, il confesse assidûment; ce qu'il dit est clair, intelligible; mais tout cela est froid, est sec, est aigre, ou du moins aigre-doux. Derrière ce zèle qui procède de la vertu, de l'amour du devoir, il y a une raideur de caractère qui ne s'est jamais réformée. C'est pourquoi, malgré beaucoup de mouvement, beaucoup de paroles, de sacrifices même, le résultat est presque nul. — Je me demande, dit ce prêtre, pourquoi mes paroissiens font si peu de progrès dans le bien. Je ne leur épargne pourtant point les vérités. — C'est vrai, mon frère; les

vérités pleuvent sur votre auditoire, comme la neige ou la grêle sur les campagnes ; aussi le thermomètre de votre paroisse marque-t-il constamment la température de glace fondante ; les germes y sont engourdis, paralysés ; les violettes ni les roses n'y poussent point. Ah ! mon Frère, une pluie moins abondante, mais plus onctueuse, plus pénétrante ; des averses chaudes, des ondées printanières : voilà ce qui répand la fertilité. Ces pluies sont mêlées quelquefois d'un certain tonnerre, mais qui n'effraie pas les oreilles. Demandez aux hommes des champs s'ils augurent mal quand il tonne en avril ? Oui, lorsque la parole tonnante du zèle sacerdotal est détremmée dans la charité et la bénignité d'un cœur aimant, agriculteurs et vigneron des âmes, préparez les greniers, élargissez les celliers, la moisson sera riche, la vendange abondante.

C'est douleur et c'est pitié de voir combien de bons prêtres d'ailleurs perdent presque tout le profit de leurs œuvres, presque tout le fruit de leur zèle, faute d'y mettre l'assaisonnement de la douceur. N'en connaissez-vous aucun, mes chers Coopérateurs, dont ses paroissiens et ses confrères aient dit plus d'une fois avec vérité : Il fait le bien, mais il ne sait pas le faire. La forme gâte le fond, le ton perd tout. Son mérite restera peut-être devant Dieu ; il est comme non venu devant les hommes. Il faut espérer qu'il aura sa récompense là-haut ; mais il ne participe point ici-bas à la béatitude de ceux dont Jésus-Christ a dit : *Beati miles, quoniam ipsi possidebunt terram*<sup>1</sup>.

De grâce, mon vénérable Frère, examinez-vous sérieusement sur ce point. Tel que vous êtes, avec la

1. Matth., v, 4.

dose de talent qui vous a été départie, avec la mesure de zèle que vous déployez, il ne vous manque qu'une condition pour opérer beaucoup de bien. Demandez à celui qui nous a révélé qu'il est « doux de cœur<sup>1</sup> » de verser sa douceur dans votre âme et sur vos lèvres. Si cette retraite faisait survenir en vous la mansuétude, vous seriez corrigé du défaut qui a causé jusqu'ici votre stérilité : *quoniam supervenit mansuetudo, et corripiemur*<sup>2</sup>. La participation à la douceur de Jésus-Christ décuplerait et centuplerait votre valeur pour le reste de votre vie, et vous pourriez dire au Seigneur, comme le roi prophète : *Et mansuetudo tua multiplicavit me*<sup>3</sup>.

## V

*Zèle prudent*

Zèle du prêtre, zèle prudent et précautionné. Cette prudence, cette précaution s'appliquent soit au ministère de la prédication, soit aux actes de l'administration.

Dans la prédication, Messieurs et chers Coopérateurs, pas de personnalités, et par conséquent, pas de ces remarques ou de ces détails de mœurs qui ne s'adressent évidemment qu'à deux ou trois personnes en particulier. Et, ici, je dois dégager ma propre responsabilité, sous l'abri de laquelle la vôtre a cherché parfois à se réfugier.

Après tout, me dira tel pasteur qui a excité de vives récriminations autour de lui, les paroles qui ont causé

1. Matth., XI, 29. — 2. Ps. LXXXIX, 10. — 3. II Reg., XXII, 36.

des froissements n'étaient guère qu'un commentaire de l'instruction pastorale de mon évêque. — Eh ! mon cher confrère, c'était déjà beaucoup, de lire cette instruction pastorale, mais enfin il le fallait bien ; quant à la commenter, c'était de trop. Veuillez me comprendre.

Le bénéfice de ma position, à moi, c'est que je parle à six cent cinquante mille diocésains, à six cents et quelques paroisses. Donc je ne parle évidemment pas pour tel et tel en particulier. Je m'adresse tout au plus à telle ou telle classe d'hommes, répandue partout ; mais au moins je ne m'adresse à aucun individu. Cependant le portrait a pu sembler parfois si frappant que certains particuliers ont cru s'y trouver daguerréotypés en personne. De là des colères dont j'ai senti plus d'une fois les effets ; de là des mots désobligeants jetés aux passions populaires, des excitations à la défiance, sinon à la haine. Je m'y résigne. Je sais que Jésus-Christ, mon maître et mon modèle, s'il était chéri des enfants, qu'il caressait et bénissait, de leurs parents, qu'il accueillait avec un doux sourire, des foules, qui le suivaient partout et ne se lassaient point de l'admirer, rencontrait des dispositions très différentes chez ces Scribes et ces Pharisiens envers qui son langage dut se montrer parfois sévère. Ces hommes étaient habiles dans l'art d'égarer les populations, d'y faire circuler les rumeurs et les murmures : *et murmur multum erat in turba de eo*. « Quelques-uns disaient : Il est bon ; les autres disaient : Non, mais il séduit les multitudes » : *Quidam enim dicebant : quia bonus est. Alii autem dicebant : non, sed seducit turbas*<sup>1</sup>. Je ne

1. Joann., VII, 12.



m'y suis point mépris, Messieurs, et, en plus d'une circonstance, j'ai vu clairement d'où partaient certaines insinuations.

Mais si les mandements épiscopaux, malgré la généralité de leur destination, peuvent éveiller à ce point certaines susceptibilités, vous comprenez aisément qu'en vous armant de telle ou telle phrase détachée, en la commentant à l'usage d'une classe qui se réduit dans votre auditoire à deux ou trois individualités, vous tombez dans l'agression directe et personnelle.

Par exemple, j'arrive dans une paroisse. Les notables, gens peu habitués à fréquenter l'église, se décident cependant à venir à la rencontre de l'évêque; et quoiqu'il leur soit arrivé à l'oreille quelques phrases de certaines lettres pastorales, dictées par un dévouement sincère qu'on a cherché à dénaturer, ils s'exécutent pourtant d'assez bonne grâce. Ils savent qu'il faut de la religion pour le peuple, et que le clergé a rendu de vrais services à la propriété dans ces derniers temps. Que va faire leur pasteur? Ménager au chef du diocèse cette occasion précieuse de conquérir des esprits assez hostiles jusqu'ici? Il les a invités à sa table dans ce but. Mais voici qu'à la porte de l'église, ce bon et excellent curé, dans une allocution pleine de feu, signale à son évêque « les hommes d'une certaine classe que Sa Grandeur a si bien caractérisés dans ses immortels mandements »; voilà qu'il extrait des six ou huit dernières lettres pastorales un choix de fusées, et qu'il tire en l'honneur du prélat un vrai feu d'artifice, dont les principales pièces vont tout droit dans l'œil des trois ou quatre autorités locales qui sont là tout près, et qui tâchent de faire preuve d'esprit et de bon caractère en ne se fâchant pas trop ouvertement. N'est-il pas vrai,

Messieurs, qu'il y a quelque chose de regrettable dans ce procédé, et que le prêtre compromet à la fois son évêque et lui-même, en particularisant ainsi un enseignement qui s'envenime dès qu'il perd son caractère d'universalité ?

D'ailleurs, mes vénérables Frères, il est des hardiesses que l'évêque peut et doit avoir ; laissez-lui-en la responsabilité et les conséquences. Abritez votre conscience derrière la sienne. Partout où il y a quelque péril, il ne craindra pas de s'exposer pour vous et de se substituer à vous.

J'en dis autant pour ce qui est des actes de l'administration pastorale. Je crois que je sais vous soutenir, Messieurs, et je n'omettrai jamais l'occasion de défendre vos actes. Mais encore faut-il que vous me rendiez la chose possible. Certains esprits ne connaissent point d'obstacle ni de difficulté ; ils se lancent à tort et à travers, et croient être sûrs de triompher quand même. Puis, quand le peloton est si embrouillé qu'ils ne peuvent plus en démêler les fils, ils en sont quittes pour dire à leur évêque ou à son grand-vicaire : Chargez-vous de débrouiller cet écheveau. Volontiers, Messieurs, nous nous appliquerons toujours à vous tirer d'embarras, et nous aimons à dire que l'autorité civile nous a donné plus d'une marque de son esprit bienveillant et conciliant. Toutefois, lors même qu'une cause est ou qu'elle vous paraît évidemment bonne, ne vous imaginez pas trop aisément être sûrs de réussir. Quelques-uns ont cru, depuis une certaine date, que le bien ne pouvait plus subir d'entraves, et qu'il n'y avait plus rien d'impossible à notre ministère sous le règne actuel. Je me contente de vous dire qu'aujourd'hui comme autrefois, parmi les hommes (du reste toujours

les mêmes) qui sont aux affaires, il en est beaucoup qui ne peuvent pas, d'autres qui ne veulent pas, et un plus grand nombre qui ne peuvent ni ne veulent donner en toute occasion tort aux méchants et raison aux bons. En définitive, Messieurs et chers Coopérateurs, comptons très peu sur les secours du dehors, et ne mettons pas le bon vouloir des hommes à de trop fortes épreuves. Comptons sur nous-mêmes, sur la prière, sur la bonne direction donnée à l'enfance, sur l'assiduité au confessionnal, sur des instructions solides et bien préparées, sur la puissance de nos exemples ; comptons par-dessus tout sur la grâce de Dieu, qui nous sera donnée avec d'autant plus d'abondance que nous nous appuierons moins sur des bras de chair, et que nous serons plus abreuvés du calice de Jésus-Christ, qui est le calice des amertumes et des humiliations : c'est là, mes vénérables Frères, qu'est toute notre force. Mais la participation aux manœuvres électorales, mais les visites et les lettres multipliées à la préfecture, mais les interventions auprès des autorités, pour éconduire celui-ci des charges municipales et y substituer celui-là : croyez-moi, soyez très sobres de ces choses, et défiez-vous de ces démarches. L'expérience prouve qu'au bout d'un certain nombre d'années, le curé le mieux posé dans sa paroisse est celui qui ne se lie point aux partis, et que le prêtre le plus influent est celui qui n'a jamais cherché l'influence. Ne perdons pas le souvenir du passé. Dix-huit années d'exclusion de toutes les affaires nous ont trop bien réussi pour que nous cherchions à nous mêler témérairement aux intérêts temporels. Si le pouvoir séculier réclamait sérieusement nos lumières, nos conseils, notre concours, en conscience nous ne pourrions pas et

nous ne devrions pas les lui refuser. L'accord parfait du sacerdoce et de l'empire est le droit commun et l'état normal des sociétés chrétiennes. Mais sachez-le, Messieurs, ce que vous demanderez, ce que vous conseillerez dans l'intérêt du bien, dans l'intérêt du pays et même dans celui du gouvernement, on croira et on dira la plupart du temps que c'est dans votre intérêt personnel ou dans celui de votre état et de votre robe. Ne voyez-vous pas que vos bons offices ne sont accueillis qu'avec réserve et sous bénéfice d'inventaire ? A l'heure même où l'on se sert de vous, on vous considère comme des alliés incommodes dont il faut surveiller les envahissements, comme des auxiliaires compromettants avec lesquels il ne faut pas accepter de solidarité. Et tandis qu'on procède ainsi d'un côté, de l'autre on vous regarde et on vous juge. Le soupçon d'esprit de domination n'est pas loin ; les peuples nous en garderaient rancune, et nous le feraient sentir à un jour donné.

## VI

### *Zèle universel*

Zèle du prêtre, zèle universel, qui s'étend à tous et qui n'excepte personne. L'heure avance, et je ne puis qu'émettre rapidement ma pensée.

Vous êtes pasteur d'une paroisse : la paroisse entière a droit à votre sollicitude. Que vos soins particuliers se portent vers l'enfance, vers les personnes pieuses, vers les malades : je le comprends. Mais que vous ne tentiez rien du côté des jeunes gens, du côté des hommes, du côté des diverses classes et des diverses professions,

voilà le vice de votre administration pastorale. Négliger tout le reste pour ne s'attacher qu'à ce qu'on appelle « un bon noyau », c'est le cas d'un trop grand nombre de prêtres, qui réduisent aux proportions les plus exiguës la sphère de leur action. Et pourtant, n'en doutez pas, des avenues vous sont ouvertes vers toutes les âmes. Beaucoup de vos paroissiens souffrent de vous être devenus étrangers. Tout prétexte que vous saisissez d'aller à eux sera favorablement accueilli. Votre conduite régulière, édifiante, vous a conquis plus de sympathies que vous ne le croyez. Quiconque n'est pas ennemi du prêtre, lui est rarement indifférent. Jésus-Christ l'a dit à ses apôtres : « Celui qui n'est pas contre vous est pour vous<sup>1</sup> ». Faites-en l'expérience en allant au-devant de tous sans distinction. Si vous êtes repoussé de quelques-uns, vous serez le bienvenu près du plus grand nombre. Peu d'hommes savent résister à des marques d'intérêt et de dévouement personnel.

Mais vous n'êtes pas seulement l'homme de telle ou telle paroisse ; vous êtes prêtre du diocèse. Ce diocèse se compose de diverses parties très différentes ; il offre les contrastes les plus absolus. Si, au point de vue du bien-être temporel, je devais exercer la justice distributive entre tous les prêtres, et assurer toujours plus d'avantages humains aux sujets plus méritants, ma tâche serait impossible. Mais mon devoir ne m'assujettit pas à cet ordre d'équité. Qu'est-ce, pour un ministre du sanctuaire, qu'un peu plus ou moins d'aisance, d'argent et de commodités de la vie pendant le petit nombre d'années à passer en ce monde ? Je dois donc, mes vénérables Frères, avoir pleine liberté de disposer de

vous, conformément aux saints canons et aux règles existantes, pour le bon gouvernement de tout l'ensemble du diocèse. Et ici l'enseignement que j'ai à vous donner se traduira par une parole du divin Maître.

Un jour que les habitants de la Galilée voulaient le retenir, et qu'ils s'attachaient à lui pour l'empêcher de s'éloigner d'eux : *et detinebant eum ne discederet ab eis*, le Seigneur Jésus leur répondit : « J'ai d'autres cités à évangéliser, et j'ai été envoyé pour cela » : *Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei : quia ideo missus sum*<sup>1</sup>. Telle sera votre réponse, prêtres du diocèse de Poitiers, quand les réclamations de la contrée témoin des premiers débuts de votre ministère, quand les désirs de vos parents et de vos amis, quand le regret légitime de briser de premiers liens spirituels se liguèrent pour vous retenir et vous fixer dans une paroisse humainement plus agréable : *et detinebant eum ne discederet ab eis*. Comme Jésus, vous saurez dire : Il y a d'autres régions où il faut aussi que le règne de Dieu soit annoncé, et puisque la mission m'est donnée pour ces lieux, je n'ai qu'à m'y rendre : *Quia et aliis civitatibus oportet me evangelizare regnum Dei : quia ideo missus sum*. Quant à moi, Messieurs, une voix intérieure me dit que ces pays demi-hérétiques et demi-infidèles du midi de notre Poitou ne doivent pas être délaissés plus longtemps, et que l'heure est venue de les travailler et de les renouveler. Permettez-moi de compter pour cela sur votre esprit de dévouement et de sacrifice, et blâmez-moi de n'avoir guère osé jusqu'ici m'adresser qu'au zèle des jeunes prêtres sortant du séminaire, comme si un grand nombre d'entre

1. Luc., iv, 42, 43.

vous n'avaient pas assez conservé la première ferveur de leur ordination pour être prêts à toute bonne œuvre.

## VII

### *Zèle qui admet le secours des autres*

Zèle du prêtre, zèle concerté, qui s'aide volontiers du secours des autres.

L'homme seul et laissé à lui-même, que peut-il ? L'union fait la force. Le prêtre a donc beaucoup à gagner en recourant à ses confrères, à leurs conseils, à leur coopération. Notre concile de Bordeaux insiste fortement, par exemple, pour que l'examen préparatoire à la première communion se fasse en présence de plusieurs prêtres du voisinage, appelés par le pasteur de la paroisse<sup>1</sup>. Cette pratique, introduite dans le diocèse depuis quelques années, y a excité tant d'émulation parmi les enfants, et porté des fruits si satisfaisants, que quelques-uns d'entre vous ont demandé qu'elle devînt obligatoire. Je ne crois pas qu'on doive aller au-delà de la forte recommandation du concile ; mais cette recommandation peut s'étendre à beaucoup d'autres points. L'union et le concert des bons prêtres amèneraient souvent le renouvellement religieux d'un canton tout entier.

C'est impossible, me dira celui-ci. Moi, j'ai été amené à ne plus voir mes confrères. Il n'y a pas de charité dans nos rangs ; on ne peut pas compter les uns sur les autres ; on n'est en paix qu'à la condition de rester

1. Concil. Burdig., tit. III, c. IV, 2.

chez soi. — Ah ! mon digne frère, si cette accusation est fondée, ne la proférez pas si hautement, et tâchez que ceux du dehors ne l'entendent point. Il est vrai, Messieurs et chers Coopérateurs, je ne saurais vous recommander assez instamment la charité réciproque, la discrétion sur les défauts de vos frères, le silence sur leurs fautes. N'en parlez qu'à Dieu et qu'à eux-mêmes; et enfin, s'ils ne profitent pas de vos avis, « parlez à l'Église » : *dic Ecclesie*<sup>1</sup>, c'est-à-dire à l'autorité constituée, qui saura se montrer sévère à la fois et paternelle. Mais des chuchottements, des bavardages qui vont jusqu'aux oreilles des laïques, parfois jusqu'à celles des magistrats, et qui font éclater des scandales dus à l'intempérance de certaines langues sacerdotales : voilà ce qui ne saurait jamais être excusé. — Cela dit, je reviens à ceux qui se plaignent si haut des mauvais procédés et de l'absence d'esprit de corps entre les membres de la famille sacerdotale, et j'ose affirmer que presque toujours ceux qui élèvent ces récriminations sont les moins bons prêtres, les hommes les moins formés aux mœurs ecclésiastiques, les plus mondains, les plus intéressés, les plus orgueilleux, les plus intraitables. Qu'ils se réforment donc eux-mêmes, qu'ils rabattent leurs prétentions insensées, qu'ils modèrent leur jalousie, et ils retrouveront des amis dans leurs confrères.

Je voulais parler aussi du concert entre le curé et le vicaire, entre les prêtres de la paroisse et les missionnaires diocésains ou extradiocésains. J'aurai occasion de revenir sur cette matière. Trop souvent le ministère d'un prêtre est annulé, son zèle est stérile, parce qu'il

1. Matth., XVIII, 17.



ne veut pas, ou parce qu'il ne sait pas user de ses auxiliaires.

## VIII

*Zèle soutenu par l'exemple et par la prière*

Enfin, Messieurs et chers Coopérateurs, j'ai dit : Zèle du prêtre, zèle vivifié par l'exemple et par la prière.

N'en doutez pas : votre principale ressource oratoire, c'est l'éloquence de votre propre conduite, l'enseignement de votre propre vie. Les vertus que vous pratiquerez seront toujours celles que vous communiquerez le plus facilement aux autres. La meilleure et la plus efficace inspiration du zèle, c'est celle qui nous porte à nous sanctifier nous-mêmes en vue de la sanctification de nos frères, selon la parole de notre divin modèle : *Pro eis ego sanctifico me ipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate*<sup>1</sup>. Au jour où nous avons reçu l'ordre de lecteurs, la sainte Église nous a dit : « Ce que vous annoncez de bouche, croyez-le de cœur, et traduisez-le dans vos œuvres, de telle sorte que vous puissiez convaincre vos auditeurs par votre exemple en même temps que par votre parole ». Soyons fidèles à cette admonition, mes vénérables Frères, et tenons-nous toujours comme dans le lieu le plus évident de notre église, de façon à être vus, et entendus de tous; et que notre attitude corporelle proclame l'obligation où nous reconnaissons être de vivre dans un haut degré de vertu, si bien que nous offrions la forme et le mo-

1. Joann., xvii, 9.

dèle de la vie céleste à tous ceux dont nous sommes vus et entendus.

Joignons à cela l'habitude et l'exemple de la prière. Entendue de Dieu, la prière du pasteur attire sur son troupeau l'abondance des grâces divines. Contemplé des hommes, le spectacle de la prière du prêtre éveille la piété dans les âmes. Il doit y avoir dans votre église une seconde chaire, non moins riche en enseignements que la tribune sacrée : je veux parler de votre stalle, de votre prie-Dieu. C'est pourquoi, quand vous priez, comme quand vous prêchez, il est bon et salutaire que vous soyez en un lieu apparent, d'où votre prière puisse devenir une leçon pour ceux qui vous sont confiés : *Ideoque in alto loco ecclesiae stetis, ut ab omnibus audiamini et videamini, figurantes positione corporali vos in alto virtutum gradu debere conversari, quatenus cunctis a quibus audimini et videmini caelestis vitae formam praebeat* quod in vobis Deus impleat per gratiam suam<sup>1</sup>. Amen.

1. Pontific. rom., De ordinatione lectorum.

---

## Conseils de modération et de prudence

Entretien avec le clergé, au 16<sup>e</sup> syn. diocésain.  
Juillet 1871. — VII, 265-268.

Il y a de petits défauts plus irritants que de grands vices, et qui facilement font perdre à un prêtre le mérite de ses grandes qualités, le bénéfice de ses plus belles actions. Sans avoir l'ambition de la richesse et du pouvoir, on peut, dans la petite sphère de son action pastorale et de ses agissements personnels, affecter des habitudes de tyrannie intolérable. Non, mon cher frère, vous n'êtes ni maire, ni adjoint, ni conseiller municipal, et, dans la fabrique, vous n'êtes ni trésorier, ni président : vous ne prétendez à aucune de ces charges. Mais si vous ne voulez d'aucun de ces titres, on dit que vous en voulez toutes les attributions pour vous seul, que vous empiétez sur tout, que vous absorbez tout, que vous ne respectez ou du moins n'observez aucun règlement ecclésiastique ni civil. On ajoute que vous êtes impérieux, dominateur, que vous n'acceptez aucun conseil, aucune représentation, que vous faites à votre tête, et enfin que votre main et votre langue ont, comme certaines substances, la propriété

d'aigrir tout ce qu'elles touchent. Quoi encore? vous vous obstinez à entretenir des relations, innocentes sans doute, mais mal interprétées depuis longtemps; à susciter des conflits pour les choses les plus insignifiantes; à faire naître et à grossir de misérables questions d'intérêt qui excitent d'éternelles récriminations, et qui vous conduisent parfois avec quelques-uns de vos paroissiens devant le tribunal du juge de paix, d'où vous sortez condamné à payer et rendu suspect jusque dans votre bonne foi. Entré dans cette voie, vous vous faites renseigner sur tous les récits et les propos de village, vous portez vos petites passions jusque dans la chaire, et vous seriez bien embarrassé si je vous demandais auquel des chapitres du *Catechismus ad parochos* on peut rattacher le prône de tel ou tel dimanche, prône tout farci de personnalités, d'allusions, d'incriminations, et où l'amour de Dieu avait cédé toute la place au plus pitoyable amour-propre. Quoi encore? Vous engagez des correspondances mal inspirées et mal conçues avec les fonctionnaires de tout ordre, préfet, procureur général, recteur ou inspecteur d'académie, sans prendre l'avis de vos supérieurs ecclésiastiques, et au mépris de la recommandation du concile de la Rochelle : *ne inconsulto episcopo ad magistratus ordinis superioris recurrant*. Vous dénoncez votre maire, votre instituteur; vous recourez aux diverses juridictions administratives du conseil de préfecture, du ministère, du conseil d'État, pour des choses qui ne sont pas de votre compétence spirituelle, et dans lesquelles, sous couleur de zèle pour l'intérêt communal, vous servez d'instrument à des haines privées, sans avoir l'aveu de la généralité de vos concitoyens... Prenez garde, mon frère : un orage s'a-

masse contre vous, et il ne faut qu'une occasion pour qu'il éclate.

Disons-le sans détour : plus de prudence, plus d'abnégation, plus d'humilité, plus d'esprit chrétien et sacerdotal, et la plupart des conflits locaux qui se sont produits durant nos troubles politiques auraient été évités. Je n'entends blâmer ici personne en particulier. Mais savez-vous ce que disent les confrères entre eux ? C'est que les révolutions ne sont pas tout à fait inintelligentes ; c'est qu'elles mettent un terme, par des moyens regrettables sans doute, à des situations qui n'étaient plus possibles, à des positions qui n'étaient plus tenables. Ils ajoutent que tout le corps sacerdotal diocésain a le droit de se plaindre de ceux qui le compromettent ainsi en allant à plaisir au-devant du mal, en se faisant agressifs et provocateurs dans des heures où toutes les passions sont excitées, et enfin en donnant lieu à des précédents dont peuvent s'autoriser d'autres populations entraînées par l'exemple.

Après cela, êtes-vous bien fondé dans vos prétentions ? Vous êtes martyr du devoir, dites-vous. C'est l'honneur, c'est le droit du sacerdoce qu'il faut venger et rétablir en votre personne. Cependant, la renommée aux cent bouches a déjà porté au loin le récit de vos aventures. Partout où vous irez, de fâcheuses préventions vous auront précédé. Là où vous avez passé une partie de votre vie, vous trouviez encore plus d'un esprit équitable, qui rendait justice à des qualités dont le temps avait fourni la preuve. Là où vous arrivez, vous ne serez connu que par le retentissement des démêlés et des conflits qui ont nécessité votre départ : présomption défavorable qui s'établit dans tous les esprits, et qui fera prendre en mauvaise part toutes

vos paroles et vos démarches. Quant à vous, comparant votre nouvelle paroisse à l'ancienne, vous vous plaignez que votre évêque n'ait pas tenu compte de vos luttes, des injustices dont vous avez été l'objet : comme si de n'avoir pas réussi dans un premier poste, ou d'en avoir été chassé même violemment et injustement, pouvait conférer à un sujet, pour un poste supérieur, des talents ou des aptitudes qu'on ne lui reconnaissait pas auparavant!

Le résumé et la conclusion de tout ceci, c'est que souvent nous sommes victimes de nos imperfections, de notre humeur, de notre caractère, de notre amour-propre, de notre entêtement, là où nous tâchons de nous persuader à nous-mêmes et de persuader aux autres que nous sommes victimes du devoir.

Je finirai donc cette partie de mon entretien en vous disant avec saint Paul : *Ipse autem ego Paulus obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Christi*<sup>1</sup> : « Moi, votre évêque, je vous conjure par la mansuétude et la modestie du Christ ». Que cette douceur, Messieurs, que cette humilité soient gravées au fond de vos cœurs, qu'elles dictent vos paroles, vos actes, qu'elles président à vos relations, qu'elles inspirent votre zèle, votre charité, qu'elles soient l'âme de votre ministère; et je ne dis pas que personne ne vous résistera, que le monde vous aimera : si vous plaissez aux hommes, vous ne seriez plus les serviteurs de Jésus-Christ<sup>2</sup>; mais ceux qui vous résisteront seront forcés de vous rendre cependant justice, et de vous accorder l'estime et le respect dans le fond de leurs cœurs.

1. II Corinth., x, 1. — 2. Galat., 1, 10.

## VI

# Le clergé n'aspire point à dominer l'État

Instruction pastorale  
sur l'opposition à Dieu manifestée par l'opposition au prêtre.  
Carême 1872. — VII, 371-374.

Je m'adresse à vous publiquement et sans détour, prêtres français qui exercez avec un dévouement incontesté les diverses fonctions de la charge pastorale, les œuvres multipliées du ministère des âmes. Je ne vous ferai pas l'injure de vous demander : En est-il un seul parmi vous qui rêve la richesse par le recouvrement des biens que le concordat a déclarés incommutables aux mains des acquéreurs, ou par le rétablissement des dîmes, comme on a la déloyauté de le faire croire au peuple ? Ce qui prouve, pour le dire en passant, que nos adversaires ont encore plus de mépris pour le peuple que pour nous-mêmes. Mais je vous demande : Où sont-ils ceux d'entre vous qui attendent, qui espèrent, qui désirent, en ce dix-neuvième siècle et en ce pays de France, un ordre de choses dans lequel le curé de paroisse ou au moins le doyen ecclésiastique aurait une participation quelconque aux fonctions civiles, à la gestion des affaires de la commune, du canton, de l'arrondissement ? Ma question vous étonne, et vous êtes presque

stupéfaits qu'elle puisse vous être posée. Vous me dites qu'en souhaitant ardemment pour votre pays des institutions durables, honnêtes, conformes aux traditions de son passé et aux exigences de ses besoins présents, favorables au bien public, et par là profitables à la religion et aux bonnes œuvres, vous êtes placés trop près des populations, vous connaissez trop les mœurs de l'époque, l'état des choses et des esprits, pour imaginer que l'immixtion du prêtre dans les intérêts temporels de la société puisse offrir le moindre avantage. Vous ajoutez que la paix, l'honneur, l'indépendance, l'impartialité de votre ministère religieux seraient inconciliables avec les agissements nécessaires d'un régime désormais fortement démocratisé, avec l'inconstance et les vicissitudes capricieuses du suffrage populaire ; et enfin, qu'à moins d'être absolument dénué de sens pratique, il n'est pas un homme du sanctuaire qui puisse demander autre chose à notre temps, si ce n'est assez de stabilité dans les choses et de bienveillance dans les personnes pour que notre apostolat spirituel s'exerce librement et fructueusement. Telle est votre réponse à ma question ; et j'accepte et je publie cette réponse avec assurance, parce que je la sais vraie et sincère.

Est-il besoin maintenant que je m'interroge moi-même, et, avec moi, l'auguste hiérarchie dont j'ai l'honneur d'être membre ? Je rougirais de le faire, si de récentes accusations n'avaient mis ce qu'on appelle l'ambition du haut clergé en demeure de répondre et de s'expliquer. Serait-il vrai que l'idéal de l'avenir fût pour nous un régime sous lequel l'évêque aurait la haute main dans l'administration des affaires du département ou de la province, siégerait dans les grands



corps de l'État, interviendrait dans le gouvernement général du pays ?

Certes, ce n'est pas nous qui nierons les services de toute nature rendus à la France par nos devanciers. Au besoin, l'équité des écrivains laïques nous rappellerait à la juste estime que nous devons faire de notre ordre, s'il nous arrivait de méconnaître qu'il a fourni de grands hommes d'État, et que le concours actif du clergé fut avantageux aux intérêts et à l'honneur de la nation dont il formait le premier corps. Mais, autres temps, autre règle de conduite. Ce n'est pas dans un établissement social quelconque que l'homme d'Église peut avoir sa place utilement marquée. Nous savons que, là même où nous ne mettrions le pied que sur un double et triple appel fait à notre dévouement, notre présence apporterait plus d'un ombrage, causerait et rencontrerait plus d'un embarras. N'avons-nous pas vu, même sur des terrains qui semblaient étrangers à la politique, par exemple à l'académie française, d'enthousiastes embrassements n'aboutir qu'à d'éclatantes et nécessaires ruptures ?

Ces peuples nouveaux, que nous avons formés à la vie civile en même temps qu'à la vie chrétienne, mais qui ont grandi, qui se sont émancipés, qui peuvent et qui veulent désormais se passer de leurs anciens maîtres, il nous sied de leur dire, comme saint Paul aux Corinthiens : Voici que vous êtes dans l'abondance et dans la richesse ; vous regorgez de tous les biens et de tous les trésors : *Jam saturati estis, jam divites facti estis*. Développement prodigieux de la matière, théories nouvelles du crédit public, sources longtemps ignorées de la fortune particulière et générale : vous nagez dans une prospérité sans exemple. Pourvu que vous ne

soyez ni ingrats ni injustes envers l'Église, votre mère et votre première éducatrice, nous ne voulons contredire à aucun de vos progrès; nous ferons même des vœux pour qu'ils soient aussi durables que brillants, aussi solides que spécieux. « Vous réglez désormais sans nous » : *Sine nobis regnatis*; « et plaise à Dieu que vous régniez en effet, pour que nous régnions avec vous ! » Car, derrière la stabilité de votre règne matériel, nous abriterions un autre règne meilleur, le règne du Christ, que nous vous avons annoncé et dont nous sommes les ministres : *Sine nobis regnatis; et utinam regnetis, ut et nos vobiscum regnemus* <sup>1</sup>.

A la vérité, N. T. C. F., les paroles de l'apôtre des gentils n'étaient pas exemptes d'une pointe d'ironie. N'en voyez aucune dans les nôtres. Témoins de tous vos échecs depuis que vous réglez sans nous, nous n'aspérons en aucune façon à redevenir vos coopérateurs nécessaires pour le relèvement de l'édifice humain et politique. Sans rentrer dans vos rangs, nous pouvons, de la sphère qui nous est propre, travailler puissamment à votre profit. Nous l'avons dit autrefois, sur l'autorité d'un des nôtres qui, plus que personne, était homme du passé; et les spectacles que le temps a déroulés sous nos yeux n'ont pas été de nature à modifier ce sentiment : « Un évêque en ce siècle n'est jamais plus apte à rendre d'utiles services à la religion et à la société que quand il est seulement évêque : tout cela et rien que cela ».

1. I Corinth., iv, 8.

---

## VII

# Pas d'autorité plus acceptable ni plus bienfaisante que celle du sacerdoce

Instruction pastorale  
sur l'opposition à Dieu manifestée par l'opposition au prêtre.  
Carême 1872. — VII, 376-381.

L'autorité du prêtre ne se fonde sur rien de terrestre : l'âme la plus fière, en lui obéissant, a le sentiment de n'obéir pas à un homme, mais à Dieu. La chair et le sang, le nom et la race, en un mot, aucune sorte de supériorité humaine n'y entre pour rien. Dieu s'est réservé d'appeler qui il veut à cet honneur, que nul n'a le droit de s'attribuer lui-même. L'investiture s'opère par un écoulement surnaturel du sacerdoce de Jésus-Christ. Un caractère est imprimé dans l'âme par le sacrement; la mission qui s'y ajoute procède d'une succession légitime remontant jusqu'à ceux à qui le Fils de Dieu a dit : « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre<sup>1</sup>;... comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie<sup>2</sup> ». O hommes de ce temps, vous êtes délicats et susceptibles sur la question, plus ou moins licitement débattue, de l'origine et de la

1. Matth., xxviii, 18. — 2. Joann., xv, 21.

transmission du pouvoir; vous ne voulez accepter votre sujétion qu'à bon escient. Il n'y a point lieu à cette préoccupation de votre esprit, quand il s'agit de notre sacerdoce. Là, tout vient du ciel en droite ligne. L'honneur, le respect que vous accordez au prêtre est donc assuré de ne point se rapporter à une grandeur factice et usurpée.

L'objet du sacerdoce n'est pas moins céleste que son origine. Quoi de plus élevé que la fonction d'honorer et d'apaiser Dieu par le sacrifice, de purifier et d'enrichir les âmes par la dispensation de la grâce? Le ministère de l'enseignement n'a lui-même rien de personnel et d'arbitraire. La vérité religieuse n'est pas une création de notre esprit; c'est un dépôt dont nous sommes les gardiens; et quiconque apporterait ses propres conceptions à la place de la tradition divine, verrait se lever à l'instant contre lui toute la hiérarchie enseignante.

Enfin le mode d'exercice de ce pouvoir achève de lui faire trouver grâce devant quiconque n'est pas aveuglé par la passion. Il est vrai, parce que le sacerdoce est divin, parce qu'il est la mise en œuvre de la puissance donnée au Christ par son Père, nul ne peut légitimement se soustraire à son sceptre doctrinal. Dans leur rapport avec la vérité dogmatique et morale, les actes des peuples, comme ceux des individus, ressortissent de ce tribunal spirituel. Mais, outre la garantie que Dieu a déposée dans la promesse de son assistance continue, des tempéraments de plus d'une sorte ont été apportés à une prépondérance dont le monde eût pu se faire peur. Le partage des attributions a été ainsi fait que la puissance la plus élevée est en même temps la plus faible, et que l'appui matériel dont elle a besoin

dépend du consentement de la puissance inférieure. Si celle-ci veut résister, à défaut du droit, elle a de son côté la force publique et tous les avantages humains. De là cette pondération et cet équilibre vainement cherchés pour les régimes politiques. Entravée trop souvent dans l'exercice de ses droits légitimes et certains, l'Église sait d'avance qu'elle rencontrerait un obstacle immanquable à toute tentative d'usurpation et d'envahissement ; elle voudrait abuser, qu'elle ne le pourrait jamais longtemps. Joignez à cela cette loi de souffrance et de sacrifice qui est la loi constitutive du sacerdoce chrétien, associé en mille manières aux épreuves, aux contradictions et aux humiliations du divin Crucifié. Et vous avouerez qu'en effet il n'y a pas d'autorité humainement plus respectable et plus acceptable que cette autorité. De là cette belle maxime de nos saints livres : « Courbe ta tête devant les grands de ce monde, et incline ton âme devant les prêtres de Dieu » : *Presbytero humilia animam tuam, et magnato humilia caput tuum*<sup>1</sup>. Oui, l'ordre essentiel des choses humaines demande le respect envers les supériorités et les autorités de la terre ; mais le tribut intérieur de l'esprit, l'assentiment de la raison et de la volonté sont dus à l'enseignement et au commandement du prêtre, qui n'enseigne et ne commande qu'au nom de Dieu. Une des plus fâcheuses impressions que nos vainqueurs aient prise et qu'ils aient remportée de plusieurs de nos provinces envahies, ç'a été le dénigrement, l'injustice et le manque de respect des populations envers leurs prêtres. Cela seul expliquait suffisamment à leurs yeux la malédiction appesantie sur la France.

1. Eccli., iv, 7.

Au reste, pour les nations au sein desquelles la voix du sacerdoce ne se fait plus entendre, soit parce qu'il a été rendu impuissant, soit parce qu'il est devenu muet et servile, le châtement n'a pas besoin de partir du ciel ; il jaillit de la nature même des choses. Quand la religion n'est plus la modératrice des rois et des peuples, le monde est alternativement victime des excès des uns et des autres. Le pouvoir libre de tout frein moral s'érige en tyrannie, jusqu'à ce que la tyrannie devenue intolérable amène le triomphe de la rébellion. Puis de la rébellion sort quelque nouvelle dictature plus odieuse encore que ses devancières. « Après que plusieurs tyrans se sont succédé, dit l'Écriture, le diadème est allé se poser sur une tête qu'on n'aurait jamais soupçonnée » : *et insuspicabilis portavit diadema*<sup>1</sup>. Telles sont les destinées de l'humanité émancipée de l'autorité tutélaire du christianisme.

Il avait été écrit dans l'ancienne loi : « Celui qui portera l'orgueil jusqu'à ne vouloir pas obéir à l'autorité légitime du prêtre, cet homme mourra » : *Qui superbierit, nolens sacerdotis obedire imperio, morietur homo ille*<sup>2</sup>. Ainsi en est-il des peuples chrétiens révoltés contre l'enseignement divin du sacerdoce. Ne demandez pas par quelles mains leur sera infligé le supplice. Le châtement viendra de lui-même, et ils mourront de leur propre mort.

Où en sommes-nous pour notre part, N. T. C. F. ; où en est notre pays après quatre-vingts ans de scission avec les principes sociaux enseignés par l'Église ? « Mettez donc votre attention à considérer le chemin que vous avez fait, les voies que vous avez suivies,

1. Eccli., XI, 5. — 2. Deuter., XVII, 12.

nous dit le Seigneur Dieu des armées » : *Hæc dicit Dominus exercituum : Ponite corda vestra super vias vestras.* En vous séparant de moi, vous avez voulu vous grandir, et vous voilà rapetissés : *Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus*<sup>1</sup>. Vous ne parliez que de progrès il y a eu recul. Vous ne rêviez que gloire : vous avez eu la défaite et l'opprobre. Vous ne connaissiez que les mots de liberté, d'émancipation : vous avez subi et vous subissez encore la domination étrangère. Vous exaltiez la prospérité publique : vous vous débattez sous les étreintes d'une dette effroyable, et vous ne savez comment égaler l'impôt à vos charges. En toutes choses, « vous avez visé au plus, et voici que vous êtes en face du moins » : *Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus.* « Ce qui était entré dans votre maison, j'ai soufflé dessus », et qu'en est-il resté ? *Et intulistis in domum, et exsufflavi illud.* « Pour quelle cause ? » dit le Seigneur des armées. *Quam ob causam ? dicit Dominus exercituum.* Parce que, tout entiers à votre propre intérêt, vous avez négligé mon service. Chacun de vous s'empressait à sa maison, et la mienne était déserte ; à ses affaires humaines, et les affaires divines n'étaient tenues pour rien. C'est pourquoi le ciel a reçu défense de vous accorder ses faveurs<sup>2</sup>.

Car, N. T. C. F., que l'homme le veuille ou ne le veuille pas, il reste et il restera sujet de Dieu. Quelque indépendance que puisse affecter l'orgueil individuel ou l'orgueil national, Dieu n'abdique point son haut domaine sur les sociétés. « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » a dit l'apôtre : *Si Deus pro nobis, quis contra nos*<sup>3</sup> ? Mais pareillement, si Dieu est contre

1. Agg., I, 7, 9. — 2. *Ibid.*, 9, 10. — 3. Rom., VIII, 31.

nous, si sa main s'appesantit sur nos têtes, nul ne pourra nous délivrer<sup>1</sup>. Le monde a été créé pour sa gloire. La superbe de l'homme n'y fera point obstacle : « Le Seigneur régnera, malgré le frémissement des peuples » : *Dominus regnavit : irascantur populi*<sup>2</sup>. S'il lui est interdit de régner par son amour et ses bienfaits, il régnera par sa justice et ses châtements.

C'est pourquoi, plus une nation est lancée dans le mouvement du progrès, engagée dans les régions de l'inconnu, plus il lui est salutaire, que dis-je, plus il lui est nécessaire de demeurer attentive à la voix de la religion, et de se laisser avertir, de se laisser modérer par la sagesse d'en haut, de crainte que, par ignorance plus encore peut-être que par perversité, elle ne dévie du sentier de la vérité et de la justice, et ne se mette en opposition avec les droits ou les volontés du souverain maître de toutes choses. Nous ne nions point que plus d'une aspiration vraie et généreuse se soit rencontrée dans l'effort tenté par nos pères durant la dernière phase du siècle écoulé. Ce qui a manqué, ce n'est pas nous, ce sont les bouches les moins suspectes qui le disent. Au fond de toutes les questions politiques et sociales des temps modernes, il y avait la part à faire de la question théologique et religieuse. Nous n'avons le vrai mot de rien, parce que sur rien nous n'avons le mot d'en haut, et que nous tenons à distance ceux qui auraient lumière et grâce d'état pour nous le dire : répulsion funeste, et d'autant plus déplorable que nous sommes en présence du clergé le plus désintéressé de nos luttes et le moins fait pour nous offusquer. — Aveux étranges, mais précieux, des plus violents apôtres modernes de la révolution.

1. Ps. XLIX, 22. — 2. Ps. XCVIII, 1.



## VIII

# Pourquoi le sacerdoce est tant attaqué

Instr. past. sur un devoir urgent  
de la génération actuelle envers le sacerdoce.  
Carême 1877. — IX, 460-463.

Car enfin, entendons-nous bien, si humiliée que soit la profession ecclésiastique au point de vue matériel, elle demeure, et elle demeurera toujours, en elle-même, la première devant Dieu et aux yeux éclairés de la foi. Pierre de Blois a dit des prêtres qu'ils occupent le plus haut échelon de l'humanité, et, pour traduire textuellement, qu'ils sont placés au degré superlatif des hommes » *positi in superlativo gradu hominum*. Cette parole n'a pas cessé d'être vraie. La noblesse du sacerdoce est indépendante du sort extérieur qui lui est fait, et sa supériorité sur tout le reste découle de la supériorité même de Dieu sur sa créature. C'est pourquoi, disons-le hardiment, la révolution n'est si acharnée contre le prêtre que parce qu'elle a placé la souveraineté de l'homme et du peuple au-dessus de la souveraineté divine. De ce dogme fondamental découle tout ce qu'elle appelle du nom très élastique de « principes modernes » ; et c'est cette apothéose de l'humanité qui ne lui permet pas de souffrir qu'une autorité, même sacrée et circonscrite dans la sphère morale de la doc-

trine et de la conscience, ait la prétention de parler de plus haut que l'homme.

Or, faites ce qu'il vous plaira, Messieurs : proclamez toutes les théories de souveraineté de l'homme et de l'État que vous voudrez : cette souveraineté d'en bas, pour être vraie, devra toujours être interprétée de telle sorte qu'elle demeure subordonnée à la souveraineté d'en haut. Lors même que nos amis abusés auront le tort et le malheur de le dire, il ne sera jamais vrai qu'il existe une infailibilité humaine dont les dogmes sociaux soient irréformables devant le tribunal de la vérité divine. Nous n'assistons à rien moins qu'à la continuation de la bataille gigantesque engagée dès l'origine par Lucifer : la lutte présente est manifestement un duel entre l'homme et Dieu. Nos personnes, nous sommes les premiers à en faire assez bon marché, et vous leur rendez d'ailleurs vous-mêmes assez justice, pour qu'elles ne soient pas sérieusement en cause. La vérité est que, malgré tout ce qui devrait présentement vous inspirer envers nous la pitié et le dédain plutôt que l'envie et la peur, vous nous jalousez de la jalousie, je ne veux pas dire, vous nous haïssez de la haine que vous portez à Celui dont nous demeurons à vos yeux les importuns ministres, les insupportables interprètes. C'est Lui, ce n'est pas nous, dont vous rejetez le règne, selon la parole de Dieu à Samuel : *non enim te abjecerunt, sed me, ne regnem super vos*<sup>1</sup>.

Cette identification patente de notre cause avec la cause de Dieu est ce qui nous met hors de la portée de vos coups. Aussi vos menaces ne nous atteignent-elles point. Sans doute, il est dans l'ordre régulier des choses

1. I Reg., viii, 7.

que le sacerdoce, qui est à l'usage des hommes dans leurs rapports avec Dieu<sup>1</sup>, soit en possession d'un certain établissement humain. La dignité d'un grand peuple demande que le culte public de la divinité ne soit pas sans honneur, et les relations nécessaires du prêtre avec tous les rangs de la société entraînent des convenances qu'ont observées toutes les nations de la terre. Mais, à ce point de vue même, vous ne nous trouverez point vulnérables. Nos devanciers ont su porter noblement la perte de leurs richesses, et l'on n'a point entendu l'ancien clergé de France, à l'heure du dépouillement, pousser le hurlement dont le prophète avait recueilli la clameur sur les lèvres des pasteurs d'autrefois : *Vox ululatus pastorum, quia vastata est magnificentia eorum*<sup>2</sup>. Leurs successeurs actuels n'ont jamais été de ceux qui ont pu dire : « Dieu soit béni, nous sommes devenus riches » : *dicentes : Benedictus Dominus, divites facti sumus*<sup>3</sup>. Ce qu'on veut bien nommer encore le haut clergé n'aurait donc aujourd'hui ni la matière ni le mérite d'un aussi grand sacrifice. Sans peine il descendrait d'un état de suffisance auquel sont attachées des nécessités et des charges de toute nature, à un état d'impuissance notoire qui l'en exonérerait. A ne regarder que nous, la pauvreté ne nous fait pas peur. Nous avons personnellement peu de besoins, et la gêne ne nous serait sensible que dans la mesure où elle préjudicierait aux besoins et aux intérêts des autres. En offusquerions-nous moins nos adversaires ? Non, parce que cet amoindrissement secondaire laissera intactes toute notre dignité et notre autorité divines, et qu'à elles seules se rapportent les oppositions ardentes dont nous sommes poursuivis.

1. Hebr., v, 1. — 2. Zach., xi, 3. — 3. *Ibid.*, 5.

## IX

### Le Cléricalisme.

#### « *Interveni pro clero.* »

Hom. pour l'inauguration de la statue de N.-D. d'Aquilaine,  
Saint-André de Bordeaux, 19 mai 1873.

V, 8-12.

*Dans cette homélie, Mgr Pie commente successivement chacune des paroles de l'antienne : Sancta Maria, succurre miseris, avec des applications au temps présent. Nous citons le commentaire sur l'invocation : *interveni pro clero.**

*Interveni pro clero.* Parce que le peuple chrétien ne subsiste qu'à l'aide de la doctrine et de la grâce dispensées par le sacerdoce, c'est un orage plus terrible, une tempête plus effroyable que jamais contre le clergé. Le monde laïque, ce qui veut dire le monde émancipé de Jésus-Christ et de l'Église, le monde laïque a résolu d'humilier, d'anéantir la puissance ecclésiastique. Après tant d'autres appellations outrageuses à l'adresse des hommes de foi, des hommes de bien, la suprême injure aujourd'hui, c'est de les qualifier du nom de « cléricaux ». Ce n'est pas seulement la cohue des écrivains de la presse quotidienne ou des pourvoyeurs du théâtre, c'est la littérature la plus élégante, la critique la plus fine et la plus attique, qui tire ce mot de son répertoire pour le jeter à la face des honnêtes gens. Il est vrai, ce qui paraît le comble de l'audace, les

honnêtes gens acceptent ce mot, ils s'en parent, ils s'en honorent. Les honnêtes gens ont raison. Chrétiens, vous êtes tous entrés en participation de la sainte cléricature. Car, la cléricature n'est que la première initiation aux saints ordres. Or, l'apôtre saint Pierre, le chef de la hiérarchie ecclésiastique, n'hésite point à vous dire à tous que vous êtes une race d'élite, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, dont la fonction est d'annoncer les grandeurs de celui qui des ténèbres vous a appelés à son admirable lumière<sup>1</sup>. Puis donc que votre baptême vous confère une royauté et un sacerdoce mystique, vous n'avez point à repousser la qualification qu'on vous inflige. Je veux même appeler votre attention, M. F., sur une coïncidence qui vaut la peine d'être constatée.

Jamais peut-être les chrétiens séculiers n'avaient été plus attentifs qu'en ces derniers temps à opposer aux préjugés et aux défiances des hommes du monde leur qualité de simples laïques — on revendiquait pour sa charité, pour son apostolat, pour ses œuvres, le caractère laïque. On le faisait par un esprit de ménagement et de conciliation très digne d'éloges. Or, il est remarquable que c'est précisément à cette heure que, tout à coup, les chrétiens du monde sont baptisés du nom de « cléricaux ». Si c'est là une moquerie qui vient d'en bas, n'est-ce pas aussi une leçon qui vient d'en haut, pour nous rappeler qu'en définitive les brebis sont unies aux pasteurs, les fidèles aux prêtres par une subordination divinement établie, par une dépendance qu'il n'est ni possible, ni salutaire, ni honorable de dissimuler? Trêve donc à de vains ménagements, qui ont

1. I Petr., II, 9.

plus d'un caractère fâcheux, et qui ne vous feront point trouver grâce devant l'ennemi.

Quant à nous, ministres des saints autels, qui sommes honorés non seulement du sacerdoce mystique du baptême, mais du sacerdoce de l'ordination sacramentelle, eh ! oui, nous sommes « clercs », nous appartenons à la tribu cléricale, et nous nous en glorifions. Nous pourrions nous en glorifier au point de vue simplement humain. Certes, la cléricature a fait assez belle figure dans l'histoire depuis dix-huit siècles. « Clergie », dans le vocabulaire français, est synonyme de savoir. Si « le clerc » et « le lai » engageaient entr'eux la querelle sur le terrain lexicographique, l'avantage ne serait pas au dernier. Le dirai-je, même ? Parmi ceux qui manient avec plus ou moins de bon goût contre nous l'épithète à la mode, il en est qui oublient qu'eux-mêmes, notre langue se faisant un malin plaisir de les y condamner, portent encore le nom de clercs, à cause d'un certain degré d'instruction nécessaire à leur emploi.

Mais élevons-nous plus haut. Oui, étant les ministres du Seigneur, nous sommes ses clercs, c'est-à-dire, nous sommes voués à son service, attachés à sa maison. Par notre état, par notre charge, nous sommes les domestiques de Dieu. Mais, entendez-le bien, notre maître, à nous, c'est celui dont il est dit que « le servir, c'est régner » : *cui servire, regnare est*. Nous portons la livrée, j'en conviens : mais cette livrée est un ornement royal. Ce que disait la noble vierge Agathe, la cléricature le répète volontiers : *Ancilla Christi sum . ideo me ostendo servilem habere personam* . Je suis la servante du Christ, et, dans la maison du Christ, je me glorifie de mon rôle servile. La plus haute noblesse

de la terre, c'est celle qui a fait ses preuves au service du Christ *Summa ingenuitas ista est, in qua servitus Christi comprobatur*<sup>1</sup>. Le jour où l'évêque, en nous introduisant dans la cléricature, a tracé sur nous la marque de notre domesticité, il nous a dit que nous porterions désormais sur nos têtes l'image de la couronne même de Dieu : *Similitudinem coronæ tuæ eos gestare facimus in capitibus*. Donc nous sommes clercs, et, à ce titre, nous sommes serfs de Dieu ; mais nous ne sommes serfs d'aucun autre. Notre servitude consiste à porter la couronne, mais non pas le collier ; nous avons la tête rasée, nous n'avons pas le cou pelé, ni l'épaule meurtrie. C'est pourquoi, quand tous les autres fronts se penchent, nous tenons le nôtre droit et élevé.

Croyez-le bien, M. F., quand je parle ainsi, je n'oublie pas un seul instant le devoir de l'humilité chrétienne et de l'humilité sacerdotale. Mille motifs me commandent la modestie personnelle. Mais j'ai appris d'un grand évêque de l'antiquité qu'il n'est pas permis au chrétien de penser ni de parler humblement des choses de la grâce, des choses du salut ; et j'accomplis un devoir de ma charge, quand, demeurant respectueux envers toutes les prééminences terrestres, je revendique le premier rang pour les dons les plus éminents auxquels Dieu ait fait participer la race humaine. Il ne s'agit de rien moins ici que des plus hautes essences surnaturelles qui se soient détachées de l'humanité sainte du Christ, de l'âme et du sang du Christ, pour passer dans l'âme et jusque dans le sang de ceux que le pontife éternel a nommés ses amis et ses frères.

1. Cf. Brev. Rom., 5 février.

O Marie, témoin des insultes, des mépris, des attentats de l'impiété contre tout l'ordre auquel j'ai l'honneur d'appartenir, je m'adresse à vous, en disant : *Sancta Maria, interveni pro clero* : Sainte Marie, intervenez (la non-intervention, je pense, ne fait pas encore loi pour les cieux), intervenez pour le clergé, intervenez pour la tribu ecclésiastique, qui est votre tribu privilégiée; intervenez surtout pour le chef, pour l'hierarque suprême du clergé, pour celui dans la souveraineté duquel se sont réfugiées l'immunité et la propriété ecclésiastiques, foulées au pied partout ailleurs, pour celui en la personne royale de qui l'Église tout entière, malgré mille gênes et mille entraves, se sent néanmoins toujours libre et exempte, parce que la liberté, la dignité de la tête assure la liberté et la dignité du corps entier. *Sancta Maria, interveni pro clero.*

---



## X

# Le recrutement du sacerdoce dans les hautes classes de la société

Lettre past. concernant l'œuvre des séminaires.  
2 avril 1852 — I, 506-509.

Pour faire des prêtres, il faut des hommes, et nous vous conjurons, N. T. C. F., qui que vous soyez, et à quelque condition que vous apparteniez, de ne pas disputer vos fils à Dieu, de nous les confier dès leur bas âge, si vous remarquez en eux d'heureuses inclinations vers le ministère des saints autels. Un des avantages les plus notables de l'ancienne société française sur la société nouvelle, c'est qu'alors tous les rangs fournissaient leur contingent à la milice sainte. Car ce n'était pas seulement une dette de religion et de justice qu'à ces époques de foi toutes les classes de la nation se croyaient tenues d'acquitter envers le sanctuaire, en lui payant l'impôt du sang ; ce n'était pas seulement un honneur que chaque famille pensait conquérir, en enrôlant quelqu'un des siens dans cette divine hiérarchie que les prophètes et les apôtres n'ont pas craint de nommer une assemblée de rois, un sacerdoce royal ; la société entière recueillait en outre un

avantage incomparable de cette rencontre précieuse de tous ses membres, à quelque ordre qu'ils appartenissent d'ailleurs, dans un même ordre, que la constitution du pays avait placé au-dessus de tous les autres. Aucune classe, aucune famille, ne pouvait alors s'établir en opposition durable et systématique avec la religion et avec l'Église, parce que toutes les classes et toutes les familles s'y trouvaient rattachées par les liens mêmes de la nature. Et cette alliance de tous les états avec l'Église les reliait aussi tous entre eux, ou diminuait à tout le moins l'énorme distance qui les eût séparés sans cela. Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'à quel point le mélange impur des pensées humaines avait fini par altérer la sainte économie des conseils divins : c'est le propre de tout ce qui participe d'un élément terrestre d'être sujet à dégénérer. Ce que nous voulons constater, c'est que, malgré les révolutions politiques qui ont prétendu niveler toutes les conditions, les divisions sociales sont devenues plus tranchées que jamais, depuis que l'Église, avec ses dévouements et ses sacrifices, n'est plus le rendez-vous commun de toutes les classes de la société.

A la vérité, l'Église n'est plus riche aujourd'hui. On faisait foule autour d'elle, quand elle distribuait de brillantes dignités, d'opulents revenus. C'est depuis qu'elle est pauvre qu'on l'a délaissée. Comme pour les alliances de la terre, ni la beauté, ni la noblesse, ni les malheurs de cette Fille du ciel ne suffisent à lui conquérir des cœurs que l'appât de l'or et des honneurs eût séduits. Faut-il s'en plaindre pour l'Église? Nous ne le savons pas. Mais ce qui est certain, c'est qu'il est indigne des grandes âmes d'abandonner ainsi la plus auguste et la plus sainte des causes au jour de l'infortune. Ce qui

est certain, c'est que tant de familles, illustrées dans le passé par les emplois ecclésiastiques autant que par les charges de l'État, seront accusées d'ingratitude par la postérité, qui ne verra presque plus figurer leurs noms sur les catalogues du sanctuaire, à partir du jour où le sanctuaire a été dépouillé de ses trésors. Qu'on les loue, à la bonne heure, de leur fidélité honorable et persévérante envers les dynasties déchues ; on ne s'en étonnera que davantage, de ne point rencontrer leurs fils parmi les ministres de la seule majesté qu'il leur était toujours loisible de servir, et l'on regrettera que les larmes trop souvent stériles de leur dangereuse oisiveté n'aient pas été remplacées par le courage de la chasteté et l'amour du sacrifice, qui, en les appelant sous la bannière du Roi des rois, les eût utilisés à la fois au profit de la religion et de la patrie<sup>1</sup>.

Nous en dirons autant de ces familles plus récentes auxquelles le talent, la fortune et les événements ont assuré désormais un rang distingué dans la société. Auprès d'elles aussi l'Église a des droits incontestables et des titres sérieux à faire valoir. Et, sans parler du passé, n'est-ce pas à la religion seule qu'il est réservé de clore enfin cette ère des révolutions, qui n'est pas moins menaçante aujourd'hui pour la propriété moderne qu'elle n'a été funeste dès son début à la propriété ancienne ? Que la bourgeoisie veuille y réfléchir : elle a beaucoup reçu de l'Église ; elle est tenue de lui rendre quelque chose ; et, à tous égards, elle ne saurait faire un acte plus important de conciliation comme de justice que de lui offrir ses fils. Pour

1. Mgr Pie avait cette pensée à cœur, et il y est revenu longuement dans l'instruction pastorale de 1877 sur « un devoir urgent de la génération actuelle envers le sacerdoce », t. IX, p. 463.

notre part, nous les appelons de tous nos vœux autour de nous, et ils peuvent compter sur toute notre tendresse.

Et ne nous dites pas, N. T. C. F., que ce n'est pas votre faute, si le souffle d'en haut n'allume plus le feu sacré dans le cœur de vos enfants. Outre que vous l'avez souvent éteint, soit en combattant directement leur vocation, soit en la soumettant à des épreuves exagérées, qui devaient la tuer et qui l'ont tuée en effet, nous vous reprocherions encore de n'avoir rien fait pour l'exciter. N'est-il pas certain qu'en frappant trop souvent leurs oreilles des vains bruits d'une sagesse profane, en habituant leurs cœurs à ne priser que ce qui se touche, à n'estimer que ce qui se compte, en repaissant leurs jeunes imaginations d'espérances brillantes selon le monde, vous ne leur avez pas même permis d'ouvrir leurs âmes à ces pensées de foi, d'abnégation, d'amour de Dieu et des hommes, qui pouvaient les incliner vers le ministère ecclésiastique et les acheminer vers les saints autels? Ah! restituez au sacerdoce, dans votre conscience et dans vos discours, la place qui lui appartient; dites à vos enfants que « le premier et le plus grand commandement, c'est d'aimer Dieu et le servir<sup>1</sup> », qu'à ce titre la plus haute dignité comme le plus noble emploi qui se puissent concevoir sur la terre, c'est d'être voué par état à la gloire de Dieu et au salut des âmes; témoignez-leur qu'aux yeux de votre raison comme de votre foi, les intérêts temporels les plus graves ne sont rien au prix des intérêts éternels, et que par conséquent le négoce sacré du prêtre est infiniment au-dessus de

1. Matth., XII, 36.

celui qui a fait votre fortune et qui procure le plus d'avantages et de jouissances ici-bas ; parlez ce langage de bonne heure devant vos fils, et vous reconnaîtrez bientôt qu'il s'en trouve parmi eux de prédestinés au sanctuaire. Et, par eux, de grandes bénédictions, auxquelles vous n'aviez plus part depuis longtemps, se répandront de nouveau sur vos maisons.

---

## XI

# La religieuse, auxiliaire du sacerdoce

Pour la consécration de l'église des Sœurs de Sainte-Marie de Torfou  
28 sept. 1864. — V, 363-369.

Il n'y eut jamais sous le ciel, chrétiens mes Frères, de spectacle plus imposant et plus solennel que celui dont la terre fut témoin le jour où le divin Sauveur donna l'investiture à ses apôtres. Nulle bouche humaine n'avait jamais tenu un semblable langage « Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre : Allez donc et prêchez l'Évangile à toute créature<sup>1</sup> ». Et le même Dieu qui a dit à ses ministres : « Allez et prêchez » : *Euntes autem prædicate*<sup>2</sup>, leur a dit aussi : « Allez et guérissez les malades » : *Infirmos curate*<sup>3</sup>. Et si vous me dites, chrétiens, que ce second pouvoir des apôtres n'appartenait pas à leur mission ordinaire, mais était le privilège de leur apostolat personnel, je l'avouerai volontiers, pourvu que vous reconnaissiez avec moi que le soin des pauvres et en particulier des infirmes, la charité exercée envers toutes les langueurs et toutes les souffrances humaines, sont demeurés à tout jamais, tout aussi bien que l'enseignement, une

1. Matt., xxviii, 18. — 2. Marc., xvi, 15. — 3. Matth., x, 8.

des attributions les plus sacrées et les plus inaliénables du sacerdoce ; attributions qu'il n'a jamais cessé de remplir ou par lui-même ou par des mains qu'il s'est substituées et qu'il a constamment dirigées. Car c'est une des fécondes prérogatives du sacerdoce chrétien, de pouvoir communiquer à d'autres une partie de sa mission et de savoir s'adjoindre des auxiliaires.

Je viens de le dire, Jésus-Christ a conféré à ses prêtres la double mission d'enseigner les hommes : *euntes prædicate*, et de soulager les hommes : *infirmos curate*. Pour cette double fonction, le sacerdoce s'est donné des coadjuteurs et des coadjutrices.

Il est deux âges qui ont particulièrement besoin d'appui : l'enfance a besoin d'être élevée ; la vieillesse, la souffrance a besoin d'être soulagée. Ce n'est pas assez des soins communs, quand il s'agit de l'homme au sortir du berceau, ou de l'homme près de descendre dans la tombe. Les enseignements ordinaires ne suffisent pas pour l'enfance, les secours ordinaires ne suffisent pas pour le malade. Le prêtre enseigne les multitudes dans le temple, il aide la souffrance de ses exhortations et tâche de l'adoucir par ses largesses. Mais enfin, tout cela n'est que transitoire. Auprès de l'enfance, il faut un œil toujours attentif ; auprès du lit de douleur, il faut une main toujours secourable.

Il n'est pas juste que le prêtre oublie tous ses autres devoirs pour se fixer dans une école ou dans une infirmerie. C'est le raisonnement que firent les apôtres aux premiers jours de l'Église : *Non est æquum nos derelinquere verbum Dei et ministrare mensis*<sup>1</sup>. Choisissons des hommes justes qui soient appliqués sous nos yeux

1. Act., vi, 2.

à ce ministère. Le diaconat est institué ; et l'évangélisation moins solennelle, aussi bien que le soin des pauvres, des veuves, des malades, des orphelins, lui est dévolu<sup>1</sup>. La même pensée, la même inspiration se développe avec les siècles et ne tarde pas à créer d'autres ministères auxiliaires, qui, s'ils n'impliquent pas, comme le diaconat, une communication sacramentelle du caractère de l'ordre, en sont pourtant les dérivations, les appendices et les corollaires. Le sacerdoce a jeté les yeux sur la société ; il y a vu des besoins spéciaux, qu'il ne pouvait directement satisfaire par lui-même ; il a vu en même temps des âmes généreuses prêtes à se consacrer à ces emplois. Le sacerdoce s'est empressé de bénir et d'utiliser ces dévouements.

Il a été dit au prêtre : « Allez et enseignez ». Le prêtre appelle devant lui une faible et timide vierge ; quelquefois elle est née dans le château, plus souvent dans la chaumière : il n'importe. Le prêtre lui impose les mains, il la couvre d'un voile, il place une croix sur sa poitrine, et il dit : *Euntes ergo docete*. Elle va et elle enseigne : elle va dans les faubourgs et les quartiers des grandes villes, elle va dans les bourgades et les hameaux, et elle enseigne. Elle enseigne comme ayant puissance, et non pas comme les scribes et les pharisiens<sup>2</sup> : je veux dire, ce n'est pas un emploi humain qu'elle remplit ; elle n'est la mandataire, la déléguée d'aucune autorité séculière : c'est une œuvre spirituelle qu'elle accomplit, un sacerdoce participé qu'elle exerce.

Vous me dites Et qu'a donc de surnaturel et de religieux l'enseignement de l'alphabet, l'enseignement

1. Act., vi, 3, 6. — 2. Matth., vii, 29.



des premiers rudiments de la lecture et de l'écriture? Je vous réponds qu'en ces choses, comme en beaucoup d'autres, la fin surnaturelle surnaturalise le moyen. Ne voyez-vous pas que, sous l'écorce des lettres et des syllabes, c'est le Verbe de Dieu apparu en ce monde, c'est Jésus, le sauveur et le rédempteur de la terre, que ces épouses du Christ s'appliquent à faire entrer dans l'âme de ces enfants? Ne voyez-vous pas qu'en chacun de ces petits, c'est la personne même de Jésus qui s'offre à la foi de ces pieuses institutrices? Écoutez la parole du Seigneur.

Un jour ses disciples s'assemblent autour de lui et lui demandent : « Maître, dites-nous qui est le plus grand dans le royaume des cieux? » Alors Jésus appelle un enfant, il le place au milieu d'eux et leur dit : « En vérité, en vérité, si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. Quiconque se fait petit comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux ». Le Sauveur va plus loin, et il ajoute : « Quiconque reçoit un de ces petits, me reçoit ». Puis, prenant un ton plus austère : « Et quiconque scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui suspendît une meule de moulin au cou, et qu'on le précipitât dans la mer<sup>1</sup> ».

Voilà la parole qui depuis dix-huit siècles a porté l'Église à s'occuper avant tout de l'enfance. Voilà ce qui donne tant de prix à ces saints instituts, consacrés à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse. Si des femmes élevées dans les habitudes de l'opulence et du luxe, se détachent de toutes les commodités et les jouis-

1. Matth., XVIII, 1-6.

sances de la vie ; si de jeunes vierges sacrifient tous les avantages de la nature, de la fortune, pour s'enfermer avec de pauvres petites filles dans une école, la raison de ces dévouements se trouve dans cette parole de Jésus-Christ, que ces âmes ont comprises : *Et qui susceperit unum parvulum talem, me suscipit* : « Quiconque adopte ainsi un enfant, m'adopte moi-même ».

Mais il a été dit aussi au sacerdoce : *Infirmos curate* : « Soignez les infirmes ». Et Jésus-Christ a donné à ses apôtres la puissance de guérir toutes les infirmités : *Dedit illis potestatem curandi infirmitates* <sup>1</sup>.

Dans la santé, dans la force de l'âge, l'homme est en quelque sorte émancipé : l'Église sa mère ne le suit plus que de l'œil ; mais qu'il soit atteint par la douleur, qu'il semble pencher vers la tombe, la mère accourt de nouveau. Le prêtre compte parmi ses devoirs les plus sacrés ceux qui regardent les malades ; à lui le soin de guérir toute langueur. Mais là encore il sait se créer des auxiliaires, parce qu'il ne peut tout faire par lui-même, et parce que d'autres, s'inspirant du même esprit que lui, sont susceptibles de faire mieux que lui.

Le prêtre appelle à ses pieds une humble vierge ; il lui impose les mains ; quelquefois il la couvre du drap funéraire, pour lui faire comprendre le sacrifice qu'elle fait de sa vie, le pacte qu'elle contracte avec la mort ; il lui dit : *Infirmos curate* ; il lui communique le pouvoir émané de Jésus : *Dedit illis potestatem curandi infirmitates*. Elle se relève, et elle va, et elle soigne les malades ; elle les soigne à domicile, dans les hôpitaux, sur les champs de bataille, partout où on l'appelle ; elle les soigne comme ayant mission d'en haut, et non

1. Marc., III, 15.

pas comme les mercenaires et les serviteurs : je veux dire, ce n'est pas un service humain auquel elle se livre ; c'est une fonction spirituelle qu'elle remplit, c'est un sacerdoce communiqué dont elle s'acquitte.

Voilà, mes Sœurs, l'un des engagements que vous avez pris, et que vous devez remplir avec bonheur. Un jour le juge suprême dira aux élus : « J'ai été malade, et vous m'avez visité<sup>1</sup> ». Ce que tous les élus devront avoir fait au moins quelquefois, vous vous consacrez à le faire par devoir d'état. Cette œuvre de religion devient pour vous une vocation spéciale et ordinaire. C'est par ce ministère que vous vous ouvrirez à vous-mêmes, mais aussi que vous ouvrirez à des milliers d'autres, les portes de la félicité éternelle.

Ah ! mes Sœurs, auprès d'un homme pécheur qui tout à l'heure va rendre compte à Dieu de sa vie entière, comme tous les instants sont précieux ! Chaque minute est grosse de tout le poids d'une éternité. Une parole, un geste, un regard, peuvent toucher ce cœur, y rouvrir les sources desséchées du sentiment chrétien, en faire jaillir les élans de la foi, de l'espérance, de l'amour. Cette âme, qui va se détacher des liens de la chair, mes Sœurs, c'est à vous qu'elle devra d'avoir retrouvé le chemin du ciel ; ce corps, que vous ne pouvez disputer plus longtemps à la mort, c'est à vous qu'il devra de revivre glorieux et incorruptible.

C'est ainsi, mes Frères, que ces douces vierges tiennent notre humanité par les deux bouts, qu'elles touchent à notre vie mortelle par ses deux pôles. Infuser goutte à goutte à l'enfance la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, pour lui apprendre à bien vivre ; infuser

1. Matth., xxv, 36.

la patience et la résignation à la douleur et à la vieillesse, pour lui apprendre à bien mourir.

Je lis au livre de Ruth que le jour où elle mit un fils au monde, Noémi le prit, et qu'elle remplissait les fonctions de nourrice, portant cet enfant entre ses bras : *nutricis ac gerulæ fungebatur officio*<sup>1</sup>. En vérité, je ne sais ce qui m'attendrait davantage, quand je vois ces humbles sœurs ou bien élever dans leurs bras une de ces pauvres petites créatures, qui sans cela eussent toujours rampé à terre, ou soutenir ces créatures vieilles, pour qui a commencé une seconde enfance, et qu'il s'agit d'assister dans le passage terrible de la vie à la mort : *nutricis ac gerulæ fungebatur officio*.

Et maintenant, mes Sœurs, quel secours trouverez-vous au milieu des dangers inséparables de vos délicates fonctions? Quel sera votre rempart contre les périls qui naîtront autour de vous? Votre rempart, sans doute, ce sera l'habit que vous portez, et qui vous sépare du siècle; ce sera cette croix, cette sainte image qui brillent sur votre poitrine, et qui placent Dieu lui-même entre vous et le monde; ce sera l'asile de piété dans lequel vous aimerez à séjourner, ce sera le saint rosaire de Marie que vous récitez, ce sera le sacrifice auquel vous assistez chaque jour, ce sera le pain des anges dont vous vous nourrissez. Mais il est un rempart plus particulier encore, derrière lequel votre innocence s'abritera. « Mes sœurs, disait saint Vincent de Paul à ses filles, je mets votre pureté à la garde de votre charité. » Eh bien! oui, dans cette vocation active, souvent livrée aux œuvres extérieures, il faut que votre charité vous rende si respectables que votre

1. Ruth, iv, 16.

vertu en soit comme couverte et protégée. Nous lisons dans les annales de notre histoire de France ce témoignage, qu'un guerrier rendit à l'héroïne qui a sauvé notre pays de la domination étrangère, c'est qu'au milieu des camps, nul ne s'oublia jamais devant elle, *et ce à cause de la grande bonté qui était en elle*. Là, mes Sœurs, sera le secret du respect universel dont vous demeurerez entourées, des sympathies qui vous seront accordées...

Courage donc, mes chères Sœurs ; ne vous laissez pas intimider par les colères des méchants. J'aime à le dire : la France, celle même qui a le malheur de n'être pas chrétienne, est encore trop fière et trop honnête pour vouloir obéir aux instigations de quelques tristes folliculaires, ou pour céder aux frayeurs de quelques esprits maniaques ; elle est en même temps trop prudente pour vouloir se dessaisir d'une ressource qui lui est si utile, je dirai même si nécessaire. Les épouses de Jésus-Christ ne nous apporteraient-elles que le bienfait de leurs prières, que l'exemple de leur vie humble et mortifiée, que le parfum de leur innocence et le spectacle de leurs vertus, qu'il faudrait encore y voir l'un des plus grands services publics au sein de la société.

Agathe, la noble vierge de Sicile, a laissé son voile à sa cité natale. Quand le cratère s'agite, quand la lave bouillonne, quand la flamme menace les habitations, les magistrats de Catane opposent au fléau le voile d'Agathe, et le fléau s'éloigne, et l'incendie se retire.

La France aussi comprendra, mes Sœurs, de quelle protection lui est votre voile sacré. Dans tous les cas, cette nation guerrière, qui sait si bien tenir le glaive, ne trouvera pas que ce soit une expédition digne d'elle d'employer sa chevaleresque épée à déchirer la guimpe

et à lacérer le bandeau de ses vierges. Non, vous ne mourrez pas, mes Filles, mais vous vivrez; et vous raconterez, et vous enseignerez aux générations successives à raconter les miséricordes du Seigneur<sup>1</sup>. Ainsi soit-il!

1. Ps. CXXVII, 17.

---

SEPTIÈME PARTIE

LA VIE CHRÉTIENNE





# SEPTIÈME PARTIE

## LA VIE CHRÉTIENNE

---

### I

#### Les trois vies

1<sup>re</sup> Conf. sur la grâce.  
Cath. de Chartres. 2<sup>e</sup> vendredi de Carême, 1845.  
Œuv. sac., II, 207-215.

Jésus-Christ lui-même nous enseigne à distinguer trois sortes de vie : la vie du corps, qui se nourrit de pain ; la vie de l'esprit, qui se nourrit de raison ; la vie de l'âme, qui se nourrit de la grâce. La première est la vie sensuelle et animale, la vie de la bête ; la deuxième est la vie intellectuelle et raisonnable, la vie de l'homme ; la troisième est la vie surnaturelle et divine, la vie du chrétien. Or, quoique ces trois vies soient conciliables, et que le savant et le chrétien, par exemple, ne cessent pas de vivre de la vie corporelle, prenant de cette partie inférieure de leur nature un soin raisonnable, et que le chrétien ne cesse pas de vivre non plus de la vie intellectuelle, qui est plutôt excitée qu'amortie en lui par le concours de la vie surnaturelle ; néanmoins on peut dire en un sens très véritable que chaque homme ne vit que d'une seule de ces vies,

parce qu'une seule peut dominer en lui. La vie d'un homme, dit saint Thomas, c'est ce qui lui plaît davantage, ce qui est l'objet le plus habituel de ses pensées et de ses affections.

Il y a donc pour l'homme trois sortes de vie : et d'abord une vie animale, une vie des sens. M. F., ai-je besoin de vous dire que cette vie infime et grossière, qui est la vie de la bête, n'est pas, par elle-même, une vie digne de l'homme ; qu'un être raisonnable ne peut sans désordre y mettre sa fin dernière, y trouver tout son bonheur ? Certes, Dieu n'a pas inspiré à sa créature une âme vivante, il ne l'a pas éclairée des rayons du génie, il ne lui a pas donné un front sublime, élevé vers les cieux, pour qu'elle vive incessamment courbée vers la terre, concentrée dans la recherche des jouissances brutales.

Quand Dieu, après avoir formé ce bel univers, y a introduit l'homme, roi de la création, tenant le sceptre de l'intelligence, assurément il a voulu faire quelque autre chose que de placer au milieu d'une vaste métairie un gardien d'animaux immondes, partageant leurs instincts et leurs goûts, enviant leurs voluptés grossières et se nourrissant de leur dégoûtante pâture. Non, la destinée de l'homme, sa fin, sa vie, ce ne sont pas ses passions : son Dieu, ce n'est ni la matière, ni la chair, ni l'or et l'argent. Industrie, commerce, fortune, acquisitions, progrès des arts, rapidité du transport, accroissement du bien-être, perfectionnement du confortable, tout cela n'est pas la fin dernière de l'individu ni des nations ; le dernier mot des destinées de l'humanité ne se trouve pas là. Un siècle de délire a pu sans doute ravalier l'espèce humaine jusqu'à parler de l'homme-planté, de l'homme-machine ; mais l'humana-

nité ne prendra jamais son parti d'accepter un rang ni parmi les rouages qui se meuvent, ni parmi les arbrisseaux qui végètent, ni parmi les huîtres qui digèrent.

Au-dessus donc de la vie du corps, de la vie des sens, il est une autre vie, la vie de l'esprit et du cœur, la vie des idées et des affections, la vie de la raison et du sentiment, la vie intellectuelle et morale, qui s'alimente par les doctrines : *Scriptum est : non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo*<sup>1</sup>. Cette seconde vie, M. F., est sans doute de beaucoup supérieure à la précédente. Autant l'esprit est plus excellent que la matière, autant la vie raisonnable l'emporte sur la vie animale. Loin de moi que je cherche à déprécier l'œuvre de Dieu, à mal parler de la raison et de la nature humaine ! Car je sais que Dieu aurait pu laisser l'homme à l'état de pure nature, et que l'homme eût encore été le privilégié, l'ainé de la création : roi de la matière par l'intelligence, prêtre de l'univers par son commerce avec Dieu, cultivant à la fois la terre par son industrie, les sciences par sa raison, les vertus par son cœur, et, par ce bon usage de toutes ses facultés naturelles, méritant d'obtenir, au-delà de la tombe, une félicité naturelle dont Dieu eût été l'objet ; Dieu tel qu'une nature créée peut le voir, Dieu se réfléchissant dans le miroir de son œuvre, et surtout dans le miroir de la raison humaine, qui est son chef-d'œuvre.

Donc sciences naturelles, morale naturelle, religion naturelle, philosophie, investigations du génie, lois de la conscience, rapports du cœur avec l'auteur de la

1. Matth., iv, 4. Cette parole du Sauveur, tirée de l'évangile du dimanche précédent, sert de texte au discours, et l'orateur y rattache tout son développement sur les trois vies.

nature, ce sont autant de choses qui constituent la vie intellectuelle et morale, la vie propre et naturelle de l'homme. Et encore une fois, loin de moi que je confonde celui qui vit de la vie des intelligences avec celui qui ne sait pas s'élever au-dessus des sens ! loin de moi que je place sur un même rang le naturalisme de la raison avec le naturalisme de la matière, le philosophe avec la brute ! Et quoique trop souvent l'homme de la science et de la nature s'arrête sur le chemin qui devrait le conduire jusqu'à son auteur, quoique trop souvent le Dieu du philosophe soit sa raison, comme le Dieu de la brute c'est son ventre : *Quorum deus venter est*<sup>1</sup>, quoiqu'en celui-là trop souvent les vices de l'esprit prennent la place des vices de la chair ; néanmoins, abstraction faite de cet abus, et considérant les choses dans leur condition propre et dans leur possibilité première, j'avoue qu'en soi il est une vie intellectuelle et morale digne d'éloges, une vie d'étude, de devoir, de dévouement, de probité, honorable, estimable aux yeux des hommes, et qui même eût suffi aux yeux de Dieu pour conduire la créature à sa fin naturelle, si une miséricorde transcendante, en l'appelant à des destinées surhumaines pour l'éternité, ne l'avait obligée ici-bas à une vie et à des vertus surhumaines.

Il est donc, M. F., une troisième vie. Au-dessus des sens, au-dessus de la raison, j'aperçois la grâce et la foi ; au-delà du matérialisme apparaît le christianisme ; la vie sensuelle et animale, la vie morale et intellectuelle, ne sont que les deux échelons inférieurs que surmonte celui de la vie surnaturelle et divine. Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain ; il ne

1. Philip., III, 19.

vit pas seulement de doctrine, mais il vit de la doctrine qui sort de la bouche de Dieu : *Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.....*

Mais qu'est-ce donc exactement que la vie surnaturelle? Question importante, capitale. Fixez votre attention, je vous prie, M. F.

Le naturel, c'est, pour tout être, ce qui est la conséquence de sa création, c'est-à-dire, l'ensemble de ses attributs essentiels et constitutifs, et ce qui découle immédiatement de ces attributs ; par conséquent, ce qui lui est dû, ce qui lui appartient, ce sans quoi on ne peut le concevoir. Par exemple, Dieu aurait pu ne jamais créer l'homme ; mais, dès l'instant qu'il l'a créé, dès l'instant que Dieu a produit un être composé d'un corps matériel et d'une âme raisonnable, il lui devait, à son corps l'instinct de la conservation, à son âme ces premiers principes qui constituent la raison ; il devait lui assigner une fin convenable à sa nature, lui fournir des moyens proportionnés à cette fin. Et le système, l'ensemble qui résulte de ces attributs, de ces principes, de cette fin, de ces moyens, de ces lois, c'est proprement ce qu'on nomme l'ordre naturel.

L'ordre surnaturel, au contraire, c'est ce qui dépasse les forces et les prétentions de tout être créé ou possible ; c'est ce qui découle de la pure bonté de Dieu, de sa générosité entièrement libre et gratuite ; ce qui n'est exigé par aucune loi, par aucune convenance, ni comme conséquence, ni comme couronnement d'aucune nature, et sans quoi l'œuvre de Dieu serait complète et ne manquerait d'aucune de ses parties constitutives. Et, pour en venir à une notion précise, à une définition spéciale, l'ordre surnaturel consiste : 1° pour

l'avenir, dans la vocation de l'homme à la gloire, c'est-à-dire au bonheur de voir Dieu face à face, tel qu'il se voit, et de la même façon qu'il se voit lui-même ; 2° pour le présent, dans le don de la grâce, comme moyen d'arriver à la gloire, avenue surnaturelle de la demeure surnaturelle. Expliquons-nous.

Dieu, en faisant un être raisonnable, lui devait le bonheur et les moyens d'arriver au bonheur ; mais il ne lui devait qu'un bonheur naturel et que des moyens naturels pour l'atteindre. Concours naturel du Créateur, au moyen duquel la créature, par le bon usage de ses facultés natives, serait parvenue à une félicité conforme à ses vœux : voilà quelle était la condition naturelle de l'homme. Mais Dieu a conçu d'autres desseins ; il a médité d'autres pensées, pensées d'amour, d'amour excessif, de libéralité, je me trompe, de prodigalité sans exemple. Ce n'est pas assez d'avoir donné abondamment à l'homme tout ce que sa nature pouvait comporter de bonheur et de gloire ; c'est une surabondance incroyable, inespérée, de grandeur et de félicité que Dieu va lui départir : félicité, grandeur qui dépassent le droit et les forces de toute nature. Et quoi donc ? Le voici.

Dieu se donne lui-même à l'homme pour son terme et sa fin ; Dieu appelle l'homme jusqu'à lui, et le destine à voir éternellement l'essence divine en elle-même face à face : c'est-à-dire, il le tire de sa propre nature, pour le transporter en quelque sorte dans le sein de la nature infinie et incréée, pour se l'unir par des liens aussi intimes que mystérieux, pour le rendre heureux de son propre bonheur. Et comment l'homme, pauvre atome de la création, entrera-t-il ainsi en participation de l'essence éternelle ? Qui comblera la distance infinie

qui sépare l'âme de Dieu? Sur quelles ailes nous élèverons-nous jusqu'à lui? Nous élever jusqu'à Dieu : Impossible! éternellement, infiniment impossible! Mais Dieu, ce soleil du ciel des cieux, abaissera jusqu'à nous un rayon de son essence divine, lumière de gloire dans laquelle nous verrons le Roi invisible, milieu divin dans lequel nous posséderons celui qui est inaccessible : vision intuitive, jouissance béatifique, charité consommée, ce sont les derniers mots qu'on puisse balbutier sur notre destinée.

Mais ce glorieux terme de la félicité éternelle, qui nous donnera d'y parvenir? Écoutez : dès ici-bas, ce même rayon céleste qui éclaire, qui échauffe le monde de la gloire, descend jusqu'à notre intelligence pour l'éclairer des lumières de la foi, jusqu'à notre cœur pour l'échauffer du feu de l'amour; et cette lumière, rayonnement du Verbe, et cette chaleur, émanation de l'Esprit-Saint, c'est ce qui constitue le monde de la grâce. Au ciel, la gloire qui est la consommation de la grâce; ici-bas, la grâce qui est le germe de la gloire. Grâces sanctifiantes, grâces actuelles, vertus infuses et théologiques, dons de l'Esprit-Saint, prière, sacrements, ce sont ici-bas les éléments divers et comme l'appareil de la vie surnaturelle, union commencée avec Dieu, union obscure, mais réelle; état surhumain dans lequel toutes les pensées, toutes les œuvres de l'homme, inspirées, mues par un motif céleste, écloses sous l'influence d'un souffle divin, prennent une valeur transcendante et proportionnée au but surnaturel vers lequel elles sont dirigées.

Ainsi, M. F., pour nous résumer en quelques mots : la vie surnaturelle, c'est l'union suréminente de l'homme avec Dieu, union consommée dans le ciel par la gloire,

commencée sur la terre par la grâce. Voilà cette troisième vie dont je vous ai parlé, et qui est la vie du chrétien, la vie de l'homme qui ne vit pas seulement de pain, qui ne vit pas seulement de doctrine, mais qui vit de la doctrine qui sort de la bouche de Dieu : *Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* Cette vie, on l'appelle aussi vie divine, car celui qui la possède participe à la nature de Dieu : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ*, dit saint Pierre<sup>1</sup> ; la semence de Dieu est en lui, dit saint Jean<sup>2</sup> : *Semen ejus in eo manet* ; et un jour il sera, et déjà même il est semblable à Dieu, car un jour il le verra, et déjà, la mort intervenant, il est capable de le voir : *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum*, dit encore le disciple bien-aimé<sup>3</sup>. Et cette vie on l'appelle le don, la grâce de Dieu, parce que, encore une fois, rien de ce qui la constitue n'appartient ni ne peut appartenir à notre nature ; l'être qui posséderait par droit de nature les éléments de cette vie surnaturelle, serait un Dieu. Et l'existence, ainsi que la gratuité de cette vie surnaturelle, quiconque la nie est condamné par les Livres saints, qui l'établissent clairement, condamné par l'Église, par les conciles, qui ont lancé la foudre de leurs anathèmes contre les Pélagiens de tous les temps, anciens et modernes.

1. II Petr., I, 4. — 2. I Joan., III, 9. — 3. Id., III, 2.



## Les obligations du baptême

2<sup>e</sup> Instruction synodale  
sur les principales erreurs du temps présent.  
1857-1858. — III, 173-178.

Je viens, Messieurs, de prononcer un mot très grave : le droit du baptême à imposer une doctrine. Eh ! oui, c'est précisément ce droit que le naturalisme philosophique de notre siècle ne tolère pas, surtout quand il s'agit de l'enfant qui n'a encore ni la plénitude, ni même l'usage commencé de sa raison et de sa libre volonté. « Comment admettre, nous dit-il, que l'homme, l'être intelligent et libre, puisse être ainsi, préalablement à tout exercice de son intelligence et de sa liberté individuelle, lié, enchaîné, irrévocablement et sous peine d'apostasie, envers une doctrine et une loi positives ? Comment admettre que l'homme, par le fait d'une volonté étrangère, par le fait de sa famille naturelle et de la société religieuse au sein de laquelle il est né, soit ainsi livré, dévolu pour toujours à tout un ordre de choses qu'il ignore, à tout un ordre d'obligations qu'il n'a pas personnellement acceptées et consenties ? » Le catéchisme du saint concile de Trente, Messieurs, nous recommande d'expliquer souvent au peuple la

doctrine chrétienne sur ce point, et il nous fournit d'excellents arguments pour établir comment, par le saint baptême, nous sommes en effet adjugés à Jésus-Christ, dont nous devenons la propriété inviolable. Quant à nous, il est un raisonnement tiré de l'ordre même de la nature, auquel il nous semble que le naturalisme ne pourra jamais rien opposer de sérieux.

L'enfant qui naît en ce monde n'a pas demandé la vie à ses auteurs ; cependant cette vie reçue l'oblige moralement. Il est tenu de se la conserver, et il ne se l'ôterait pas sans crime. De plus, il reste soumis à toute sorte de devoirs envers ses parents, bien qu'il n'ait pas choisi spontanément tels parents plutôt que tels autres ; et ses intérêts sont régis par la loi du pays où il est né, quoiqu'il n'ait pas fait élection de telle ou telle patrie natale. Tant qu'il est mineur, une tutelle légale prend soin de ses affaires et préside pour lui à tous les actes qu'il devrait raisonnablement accomplir lui-même, s'il avait l'âge requis. Les choses de la vie temporelle se passent ainsi, et aucun philosophe n'en murmure, aucun n'y voit un attentat contre la raison et la liberté de l'homme. Et si le jeune homme, parvenu à l'âge de discrétion ou de majorité, allait s'aviser de dire : « Je suis blessé dans tous mes droits, violenté dans toutes mes aspirations ; j'ai reçu l'être sans l'avoir demandé ; le nom honorable qui m'est transmis me commande une retenue et des devoirs qui me déplaisent ; la fortune considérable qui m'est remise et qui peut me procurer tant de jouissances, m'impose aussi des charges qui me contrarient ; la société a outrepassé son pouvoir en préjugant ainsi mes intentions et mes volontés ; il m'aurait plu, à moi, d'être obscur, d'être pauvre : pourquoi m'avoir infligé la rude tâche de porter un nom

illustre et de gouverner de grandes richesses ? Mais plutôt, pourquoi m'avoir infligé la vie ? Elle me pèse, et, à mes yeux, elle ne vaut pas le néant... » Si, dis-je, le jeune homme, des intérêts duquel la société a pris un soin tout maternel jusqu'au jour de son émancipation, allait se livrer à ces plaintes insensées, à ces récriminations impies, ces plaintes et ces récriminations trouveraient-elles écho chez un seul homme raisonnable ? Le genre humain tout entier ne serait-il pas d'accord pour lui crier qu'il blasphème contre Dieu et contre la société ; que la vie, que la noblesse, que la fortune, sont autant de bienfaits dont il ne tient qu'à lui de bien user ; et que si désormais, abandonné dans la main de son propre conseil, il fait un criminel emploi de tous ces avantages qui lui ont été soigneusement acquis ou conservés, il n'aura à se plaindre que de lui-même, et il portera devant Dieu et devant les hommes la honte de sa félonie et de son crime.

Or, on comprend tout d'abord que, s'il existe une naissance, une génération spirituelle, elle doit entraîner des conséquences analogues à celles de la naissance naturelle. Le baptême est la naissance, la génération surnaturelle de l'homme. L'enfant ne demande pas à naître ainsi divinement ; mais, outre que, s'il pouvait le demander, il y serait rigoureusement tenu, il demeure précisément obligé, par rapport à sa naissance divine, aux mêmes devoirs que lui impose sa naissance humaine. Et d'abord, il demeure obligé envers la vie reçue. Cette vie, c'est la grâce, dont le premier et le plus indispensable élément est la foi. Le baptisé doit conserver cette vie ; s'il la perd, il se suicide, et le crime est d'autant plus grand que la vie détruite est plus précieuse. L'infidélité volontaire est plus qu'un homicide

assurément ; elle tient de la nature du déicide, car elle détruit une vie divine. C'est surtout de celui qui tue la foi dans son âme qu'on doit dire qu'il crucifie de nouveau Jésus-Christ en lui-même. De plus, Jésus-Christ étant son père et l'Église étant sa mère, le baptisé devra toujours à ses parents divins la soumission, le respect, la reconnaissance, l'amour. Et quand ce chrétien, parvenu à la plénitude de ses facultés intellectuelles, a l'audace de dire à l'Église, à la société surnaturelle qui a géré ses intérêts spirituels avec tant de sollicitude et de succès : « Tout ceci me déplaît ; de quel droit a-t-on présumé que je voulais de cette vie divine ? Ma propre nature me suffisait, et je trouve que tout surcroît, si glorieux qu'il soit, est un outrage pour elle. Et puis, cette noblesse surnaturelle du christianisme, qui tend à me placer si haut dans la hiérarchie des êtres, m'expose à une déchéance plus grave, à une forfaiture plus humiliante, si je ne sais pas me tenir à cette hauteur : cette richesse surnaturelle de la foi et de la grâce, qui peut devenir pour moi le principe d'une félicité transcendante et éternelle, peut devenir aussi l'occasion d'un châtement plus terrible et d'une éternelle damnation ; les charges m'effraient plus que les bénéfices ne me sourient ; c'est un axiome humain qu'on n'impose pas la faveur à celui qui n'en veut pas : *favor non fit invito* ; il me plaît de rester dans une région plus modeste et de garder le droit de faillir sans être exposé à tant de honte et de supplice... » ; quand, dis-je, le chrétien adulte a l'injustice et la déraison de s'exprimer ainsi, la réponse de la religion comme du bon sens ne se fait pas attendre : « Ingrat, Dieu t'associe à sa propre nature, il te fait participer à sa propre vie, et toute ta reconnaissance est un cri de révolte et de blas-

phème ! Il te couvre, il t'accable d'avantages et de privilèges pour la vie présente et pour la vie future, et tu t'insurges contre ses bienfaits. Mais sache donc qu'il appartient à Dieu d'appeler qui il lui plaît à la vie, à la vie surnaturelle comme à la vie naturelle ; que s'il ne t'a pas consulté pour le fait et pour les conditions de ta naissance humaine, et s'il découle néanmoins de là des devoirs comme des avantages que tu ne peux méconnaître et rejeter sans crime, jamais tu ne pourras revendiquer non plus le droit de te soustraire aux faveurs qui te sont faites et aux conditions qui y sont mises par le même Dieu dans l'ordre surnaturel. Tu peux abuser de la liberté que sa providence doit te laisser durant le temps de l'épreuve ; tu peux déshonorer ton nom, désavouer ta qualité de chrétien, tu peux dissiper l'héritage de la grâce et de la foi, engager et perdre dans un fol enjeu le patrimoine éternel dont les titres ont été remis entre tes mains ; tu peux même, par un attentat décisif, par une apostasie formelle ou équivalente, détruire jusqu'au dernier germe de ta vie surnaturelle ; mais le caractère de noblesse imprimé dans ton âme y restera ineffaçablement pour ton opprobre ; mais l'éternité entière sera témoin de la juste peine infligée à ta forfaiture. Et comme tous les gens de bien, ici-bas, murmurent des paroles de dégoût et d'horreur en voyant passer au milieu d'une populace ignoble l'héritier dégénéré d'un grand nom, le coupable dissipateur d'une grande fortune ; ainsi les anges et les élus, au milieu desquels ta place était marquée pour toujours, contempleront éternellement avec douleur et avec effroi le sceau de son baptême devenu le stigmaté de ta honte, le cercle brûlant de la flamme qui t'investira au lieu de l'auréole de la félicité et de la gloire,

enfin l'affreux cortège des démons et des damnés devenus la société. »

Non, mille fois non, Messieurs : on n'échappe pas licitement, ni impunément à sa destinée naturelle ou surnaturelle. La philosophie naturaliste raisonne toujours comme si la créature naissait dans l'indépendance ; mais ces deux idées s'excluent, ces deux mots hurlent d'être accouplés. Être créé, c'est dépendre ; qui reçoit l'être, reçoit la loi ; naître hors de toute loi est métaphysiquement impossible. La loi fondamentale de la naissance surnaturelle, c'est la foi. Je n'ai donc rien avancé de trop : la philosophie séparée fait du baptisé un apostat, puisqu'elle entend lui constituer le droit et même le devoir de parler, d'agir et de vivre dans une abstraction réelle et pratique de l'ordre surnaturel et des enseignements de la foi.

---

### III

## « Credo » : Je crois

1<sup>re</sup> conférence sur le symbole  
Cath. de Chartres. 2<sup>e</sup> dim. de l'Avent, 1847.  
Œuv. sac., II, 589-592.

Qu'est-ce qu'un chrétien ? C'est celui qui, étant baptisé, croit et professe la doctrine chrétienne. Ainsi parle le catéchisme. Le chrétien a donc un symbole, il croit et il professe une doctrine. Et depuis le jour de son baptême, il n'a cessé un instant de la croire et de la professer ; car, en cet instant de doute et de perplexité de son intelligence, il n'eût plus été chrétien, il eût été infidèle.

*Credo*, je crois : tel est le premier engagement qui ait été formé en mon nom sur cette terre. Et l'Église, prenant acte de ce contrat signé par mes tuteurs spirituels, m'a mis au nombre de ses enfants, et fait entrer en participation de tous les avantages qui appartiennent aux membres de sa société sainte, et, en particulier, elle a répandu, à mon insu, dans mon âme, la sainte et surnaturelle habitude de la foi.

*Credo*, je crois : tel a été le premier mouvement, en quelque sorte instinctif, de ma nature. Quand mon âme a commencé de s'épanouir, la règle de la croyance lui

a été présentée, et elle s'y est aussitôt assujettie. La lumière révélée a été accueillie tout d'abord par mon intelligence, ou plutôt par mon cœur, comme la lumière du soleil par mes yeux ; et, antérieurement à tout examen et à toute analyse, j'ai cru comme j'ai vu, me confiant également à la mystérieuse Providence qui, après m'avoir jeté sur cette terre, ne voulant pas me laisser le soin de chercher et de trouver la lumière, tout d'un coup éclairait les yeux de mon esprit par le symbole de la foi, comme elle avait éclairé ceux de mon corps par les rayons du soleil. Et ma foi, qui n'était d'abord qu'une disposition et une habitude infuse, est devenue un acte de mon âme et une adhésion de ma nature.

*Credo*, je crois : tel fut le premier tressaillement, le premier triomphe de mon intelligence développée par la réflexion et le raisonnement. Sitôt que l'horizon de ma pensée s'est agrandi et que j'ai pu observer et comparer autour de moi, j'ai vu que cette autorité paternelle de laquelle j'avais accepté ma croyance n'était rien autre chose, dans le plan providentiel, qu'une Église domestique en communion et en rapport avec l'Église sainte, universelle, dont l'autorité s'exerce sur toute la terre et se perd dans l'origine des siècles ; et ma foi, raisonnable dès le principe, a été désormais raisonnée.

*Credo*, je crois : telle est, chaque jour, la conséquence que je tire de toutes les connaissances que j'acquiers et de toutes les études auxquelles je me livre. Depuis que j'ai pu penser virilement et approfondir la nature même des choses, depuis que j'ai pu peser les objections et les réponses, méditer le pour et le contre, j'ai vu que mon symbole n'avait jamais été seulement



effleuré par aucun argument victorieux ; j'ai reconnu que l'esprit humain était si faible par lui-même qu'il s'était traîné d'erreur en erreur, toutes les fois qu'il n'avait pas accepté pour règle de sa raison la règle même de la foi ; et j'en suis venu à ce point que je ne daigne pas même accorder une valeur scientifique quelconque à toute proposition contredite par mon symbole. Je croyais avant de savoir ; mais, depuis que je sais, il me serait impossible de ne pas croire.

*Credo*, je crois. Et la certitude de ma foi possède un caractère qui ne se trouve dans aucune de mes autres convictions. Ce que je sais par ma raison, par le témoignage de mes sens ou de mes semblables ; ce que je sais le plus indubitablement, je ne le sais néanmoins que d'une certitude humaine. Mais ce que je sais par la foi, repose sur la parole de Dieu et sur la véracité divine elle-même, et le sentiment intime qui m'incline vers cette croyance est encore un effet et un mouvement de la grâce divine

*Credo*, je crois : c'est dans cette parole qu'est toute ma force, toute ma joie, toute mon espérance. Si je préfère mon sort à celui de plusieurs autres de mes frères, c'est qu'ils ne croient pas et que je crois. Ils cherchent, et moi j'ai trouvé ; ils désirent, et moi je possède. Et comme j'ai cru toujours, croire est pour moi une seconde nature ; la foi a pris le gouvernail de ma raison, elle est devenue le principal renfort de mon âme ; je crois comme je respire, sans effort, et je dirais même sans mérite, si ce n'en était un d'avoir acquis cette facilité et presque cette nécessité de croire, pour moi.

*Je crois* ; et si, en formant la supposition d'une alternative impossible, vous me demandiez le sacrifice

de ma foi ou celui de ma science, à l'instant, et sans hésiter, j'abandonnerais la science pour conserver la foi; et, à vrai dire, j'aurais peu à regretter, car si je devais rendre compte de ce que les lettres humaines et la philosophie ont ajouté pour moi à la somme de vérités que l'Église m'avait enseignées dans le Symbole des Apôtres, je serais embarrassé pour répondre; et, surtout par rapport à l'ordre moral, aux peines et aux vicissitudes de la vie présente, aux questions, aux mystères de la vie à venir, je n'ai pas moins expérimenté la stérilité de la science que l'efficacité de la foi.

Je crois donc, *Credo*; et le symbole de ma foi est mon premier bien et mon plus précieux trésor. Périssent tout le reste, pourvu que ma foi me demeure! Je suis assez riche, si je crois : *Credo*.

Ainsi parle le chrétien, M. F.; ainsi parle l'enfant de l'Église catholique. Il a ce qui manque aux hérétiques, du moins à ceux de ces derniers temps; il a ce qui manque aux incrédules et aux raisonneurs de notre siècle; il a un symbole, une règle de croyance. Aussi l'enfant de l'Église est fort, parce qu'il a ce point d'appui; et les hommes du siècle sont faibles, parce qu'ils ne l'ont pas.

---

## IV

### La fierté de la foi

Pour la Translation des reliques de saint Latuin.  
Sées, 22 juin 1858. — III, 122-125.

Mes Frères, c'est le grand malheur des chrétiens de ce temps de ne plus estimer assez la foi qui est en eux, de ne plus se souvenir assez de quel abîme d'erreurs elle nous a tirés, de quels biens et de quelles espérances elle nous a enrichis. Oui, en ce siècle, on fait trop bon marché de son baptême, et l'on abaisse trop aisément les dons de la grâce devant les dons de la nature. Ne l'oubliez cependant jamais, ô chrétiens : un seul atome de grâce vaut infiniment plus que tous les plus riches attributs de la nature, si la nature est isolée de la grâce ; un seul atome de foi vaut infiniment mieux que toutes les conquêtes de la science, si la science est séparée de la foi. Saint Paul l'a dit dans son grand et incomparable langage : *Quod stultum est Dei, sapientius est hominibus ; et quod infirmum est Dei, fortius est hominibus*<sup>1</sup>. D'ailleurs, dans les dons de la grâce, le chrétien possède aussi ceux de la nature : la grâce n'est pas une seconde substance qui élimine la nature et qui

1. I Corint., 1, 25.

se substitue à elle ; c'est une addition, c'est un surcroît divin qui l'élève, qui l'ennoblit, qui la couronne et la perfectionne. Loin d'être l'anéantissement de la raison, la foi en est l'exercice le plus sublime, puisque c'est la raison de l'homme adhérant à la raison de Dieu. Loin d'être la dépression de la nature, la grâce, au contraire, en est plus que l'apogée, puisque c'est la nature élevée au-dessus d'elle-même. Aussi les âmes sanctifiées par la grâce sont-elles appelées dans les saintes Écritures « les montagnes de Dieu ». C'est qu'en effet, vous dira Tertullien, « rien n'est plus haut, rien n'est plus grand que le chrétien » : *Nemo major, nisi christianus*<sup>1</sup>. « Vous êtes d'une grande race », répondait le vieux Tobie à l'archange Raphaël, qui venait de lui révéler le nom sous lequel il devait se faire connaître à lui : *Ex magno genere es tu*<sup>2</sup>. Chrétiens, mes Frères, nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous sommes de la plus grande race du monde, nous sommes de race divine, car nous sommes de la race du Christ qui est le Fils de Dieu.

Donc, mes Frères, une sainte fierté sied bien au chrétien. Au nom de Dieu, pas de prostration devant ce qui vous est inférieur. Abaissez-vous par humilité, abaissez-vous par charité ; faites-vous petits par condescendance, pour gagner et pour ramener vos frères : oui. Mais n'abaissez jamais avec vous votre foi, n'abaissez jamais votre caractère de chrétien. S'il s'agit de questions purement humaines, de sciences purement humaines, de qualités purement humaines, que la palme de la supériorité soit adjugée aux profanes, lorsqu'elle appartient aux profanes : cela est justice, et le chrétien,

1. *De præscript.*, III. — 2. *Tob.*, v, 19.

en pareil cas, ne doit pas seulement être juste, il doit être généreux. Mais s'il s'agit de questions qui touchent par un côté ou par un autre à la doctrine de Jésus-Christ et à la tradition de son Église, de grâce, ne laissez jamais transporter la cause de Dieu devant le tribunal des mondains. « C'est à l'homme spirituel, dit saint Paul, qu'il appartient de juger toutes choses ; et, quant à lui, il a le droit de n'être jugé par personne » : *Spiritualis autem judicat omnia, et ipse a nemine judicatur*<sup>1</sup>... « Ne savez-vous pas que les saints, c'est-à-dire tous les vrais chrétiens, doivent juger ce monde<sup>2</sup>? » Chrétien, mon Frère, vous acceptez le banc des accusés : vous vous trompez de place : ce n'est pas la sellette du prévenu, c'est le tribunal du juge qui vous convient. Le régulateur est entre vos mains : n'allez pas vous laisser toiser et mesurer à la mesure de l'homme, vous qui tenez le mètre divin. Non, vous dirai-je avec le grand apôtre, n'allez pas vous laisser redresser et réformer selon les doctrines variables de ce siècle<sup>3</sup>, vous qui devez redresser et réformer ce siècle selon la règle invariable qui vous été donnée, la parole de Dieu et l'enseignement de son Église. N'allez pas vous laisser juger dans ce demi-jour incertain que le même apôtre appelle le jour de l'homme<sup>4</sup>, et qui est tout au plus la lumière pâle et vacillante de l'astre des nuits, vous qui pouvez et qui devez juger de toutes choses dans la pleine lumière du soleil de la révélation divine. Aux hommes de son temps qui hasardaient des appréciations sur sa personne, Jésus-Christ répondait : « Ce que mon Père m'a donné est plus grand que vous tous

1. I Corinth., II, 15. — 2. I Corinth., VI, 2. — 3. Rom., XII, 2.  
— 4. I Corinth., IV, 3.

et que toutes choses » : *Pater meus, quod dedit mihi, majus omnibus est*<sup>1</sup>. Quand le chrétien est cité devant l'opinion du monde, qu'il se souvienne d'une parole analogue, qui nous a été dite par saint Jean : « Celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde » : *Major est qui in vobis est, quam qui in mundo*<sup>2</sup>. Le monde ? Mais, depuis que les principes qu'il professe l'ont davantage séparé de Dieu, il ne sait plus se tenir debout, il ne sait plus durer ; ses institutions croulent chaque matin ; il chancelle comme un homme ivre ; sa sagesse n'a jamais été plus courte, son habileté plus impuissante. Franchement, le moment serait mal choisi au chrétien pour humilier sa foi, sa doctrine devant les doctrines du monde. Ce qui est fort, ce qui est vivant n'a pas d'appui ni de conseil à recevoir de ce qui meurt, de ce qui succombe. La voix de saint Cyprien, faisant écho sur les rivages d'Afrique à la voix du prêtre de Carthage, s'élève pour nous dire que « celui-là n'a rien à demander au siècle qui est plus grand que le siècle » : *Nihil appetere de sæculo potest qui sæculo major est*<sup>3</sup>.

1. Joann., x, 29. — 2. I Joann., iv, 4. — 3. Lib. II, ep. 2.

## Notre union avec Dieu par l'Eucharistie

Instr. sur les sacrements. — Cath. de Chartres, 1841.

(Œuvr. sac., I, 409-412.

Il y a plus de dix-huit cents ans, un soir, c'était la veille de sa mort, Jésus, ayant aimé les siens, les aima jusqu'à la fin. Les ayant rassemblés dans une salle de festin, et ayant célébré avec eux la Pâque figurative, il leur dit qu'il avait longtemps soupiré après ce moment où les réalités allaient succéder aux figures : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum*<sup>1</sup>. Et il prit du pain entre ses mains, il le bénit et dit à ses disciples : Prenez et mangez, ceci est mon corps. Puis, semblablement, il prit le calice, le bénit, et dit à ses disciples : Prenez et buvez, ceci est mon sang. Toutes les fois que vous ferez ces choses (et vous les ferez tous les jours jusqu'à la fin des siècles), faites-les en mémoire de moi. En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang, il n'aura pas la vie éternelle.

M. F., voilà le grand prodige de la miséricorde

1. Luc., xxii, 15.

divine, voilà l'étonnant privilège et la douce obligation du chrétien. Admirable sacrement du catholicisme, qui consomme la plus étroite de toutes les unions entre Dieu et sa créature, et qui constitue par conséquent la plus intime religion. Car ce mot de religion signifie le lien qui rattache le ciel à la terre, l'homme à Dieu. Or voyez comment, par la communion, le ciel s'abaisse jusqu'à la terre, et la terre s'élève jusqu'au ciel. Le Verbe éternel, uni essentiellement au Père et à l'Esprit-Saint, s'unit en Jésus-Christ à la nature humaine, et s'y unit d'un façon si parfaite que, selon la pensée de saint Augustin commenté par saint Thomas, l'humanité sainte est plus unie au Verbe que le Verbe n'est uni au Père et au Saint-Esprit, parce que le Verbe n'est dans le Père et dans l'Esprit-Saint que par l'unité d'essence, tandis que l'humanité est dans le Verbe par l'unité d'hypostase <sup>1</sup>.

Il est vrai que le Verbe ne s'est uni de cette sorte qu'à l'humanité sainte du Sauveur, et non pas à la nature humaine dans tous ses individus ; mais voyez comme cette union se poursuit jusqu'à nous tous, voyez comme l'incarnation va, par ses conséquences, atteindre jusqu'au fond de nos entrailles, et jusqu'aux entrailles de la

1. Cf. S. Augustin, *de Trinitate*, l. I, c. x, et S. Thomas, *Summa Theologica*, p. III, q. II, art. IX. Le sens du passage de saint Augustin est assez obscur, le texte même n'en est pas uniformément fixé par tous les critiques. Mgr Pie y voit la même pensée que saint Thomas, et celui-ci l'éclaire d'une distinction lumineuse. Il faut, dit-il, se placer au point de vue de la personne, non des natures. Les deux natures qui sont dans le Christ, restant nécessairement distinctes, ne sont pas, ne peuvent pas être au suprême degré de l'union ; mais le Christ-homme, le Christ-Dieu ne font qu'un, au sens le plus rigoureux du mot, un dans l'unique personne du Verbe.



création. Dans le sein de Marie, le Verbe s'incarne, s'unit hypostatiquement à un corps et à une âme. Puis ce Verbe incarné, ce Verbe fait chair, s'unit spirituellement par la grâce, corporellement et physiquement par la communion, à toutes les créatures humaines : en sorte que l'humanité tout entière, déifiée dans son chef qui est l'humanité du Christ par l'union hypostatique, est déifiée dans le reste des membres par l'union sacramentelle de l'Eucharistie. *O altitudo, o profundum!* O altitude ! ô profondeur ! Seigneur, ah ! quand votre Père, cessant de retenir vos généreux élans, vous permit enfin de prendre l'essor vers la terre pour la réconcilier avec les cieux, oh ! que vous avez marché à grands pas ! Du ciel dans le sein virginal, du sein virginal dans l'étable, de l'étable sur la croix, de la croix dans le tabernacle, du tabernacle dans notre cœur ; et là nous prenant, nous saisissant par le fond de notre être, vous remontez triomphant dans les cieux, comme l'aigle qui emporte sa proie.

Ah ! que je ne sais quels esprits troublés de notre siècle renouvellent le vieux système païen du panthéisme ! Quant à moi, je ne connais qu'un panthéisme ; celui-là est bien réel, c'est cette déification, cette participation de la substance et de la nature divine, *divinæ consortes naturæ*<sup>1</sup>, qui résulte, pour la création tout entière, du dogme catholique de la communion du mystère eucharistique. C'est à la façon de saint Paul que j'entends ce panthéisme-là *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei*<sup>2</sup>. Tout le reste de la création est à l'homme ; l'homme se l'incorpore ou par la manducation, ou par la vue, ou par

1. II Petr., I, 4. — 2. I Cor., III, 22, 23.

les autres sens : *Omnia vestra sunt*. L'homme, en qui tout le reste est comme rassemblé, est incorporé à Jésus-Christ par la communion : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi*. Et le Christ tient à Dieu par l'union hypostatique avec le Verbe, qui est éternellement dans le sein du Père : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei*. Voilà comme cet océan infini qui rejaillit du sein du Père, et qui inonde l'âme et la chair du Sauveur, arrive par le Christ jusqu'à nous, et descend par nous jusqu'aux entrailles de la création. La création tout entière communie à l'homme, l'homme communie au Christ, le Christ communie à Dieu : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei*.

Dieu, dans l'Incarnation, a emprunté à notre nature la chair et le sang : *Participavit carni et sanguini*. Mais Dieu n'emprunte que pour rendre avec usure ; et cette chair, et ce sang, il nous les rend par la communion, et il nous les rend surnaturalisés, divinisés. Il nous a emprunté la chair et le sang pour se faire homme, lui qui était Dieu ; et en nous les rendant, il nous fait des dieux, nous qui étions hommes. C'est saint Augustin qui parle ainsi. Encore une fois, *o altitudo, o profundum !* Oh ! oui, que je comprends bien la parole du Psalmiste : le Seigneur a résumé dans un seul prodige tous ses autres prodiges, il s'est donné en nourriture à ceux qui l'aiment : *Memoriam fecit mirabilium suorum... escam dedit timentibus se*<sup>1</sup>.

1. Ps. cx, 5.

## VI

# Le devoir de la prière

Lettre pastorale du 1<sup>er</sup> oct. 1854.

II, 159-164.

*Cette lettre fut écrite pour commander les prières publiques prescrites par le Souverain Pontife, avec indulgence en forme de jubilé, à l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, qui devait avoir lieu deux mois plus tard, le 8 décembre 1854. C'était aussi l'époque de la guerre de Crimée. La pensée du jubilé et celle de la guerre tiennent une grande place dans les pages que nous citons.*

Il existe pour les chrétiens une ressource toujours vivante ; ils ont dans leur arsenal une arme toujours sûre de la victoire, lorsqu'elle est maniée par une piété ardente et une foi sincère : c'est la prière. Et si vous nous demandez de quelle puissance la prière peut être investie contre les diverses calamités de ce temps, nous vous répondrons en empruntant les paroles mêmes de saint Jean Chrysostome rapportées dans les lettres apostoliques qui vont vous être lues, et nous vous dirons : Le monde entier est en feu : mais c'est une des vertus de la prière d'éteindre le feu, *orationis vis vim ignis extinxit* ; les nations sont livrées à toutes les horreurs des luttes sanglantes : mais la prière a souvent mis fin aux guerres, *bella composuit* ; des armées formidables sont en présence, et le signal de la bataille est donné : mais on a vu la prière suspendre les combats, *pugnæ sedavit* ; l'intempérie des saisons a porté la perturbation dans toute la nature : mais la prière purifie l'air et chasse les tempêtes, *tempestates sustulit* ; des

maladies pestilentielles semblent s'être acclimatées sur notre sol, tant leur retour est prompt et leur apparition fréquente : mais la prière bannit les pestes, *morbos ejecit* ; les substances alimentaires de première nécessité sont atteintes mortellement, et l'absence de quelques-unes d'elles menace la prospérité de contrées entières : mais la prière a plus d'une fois conjuré tous ces genres de dommages, *damna repulit* ; les sociétés sont ébranlées jusque dans leurs fondements, et le monde moral subit des secousses plus désastreuses encore que les tremblements de terre qui renversent les édifices : mais la prière réussit à raffermir les cités chancelantes, *urbes concussas firmavit* ; des monstres à figure humaine poursuivent leurs complots forcenés avec la fureur des bêtes féroces, ou plutôt avec une rage infernale : mais la prière sait fermer la gueule des lions et mettre les démons en déroute, *furorem leonum refrenavit, dæmones fugavit* ; enfin Dieu lui-même s'est prononcé contre nous, et il mêle ses rigueurs aux coups qui nous sont portés par la malice de ses créatures : mais la prière est puissante pour désarmer la colère du ciel aussi bien que pour déjouer les coupables desseins des hommes, et il n'est point de maux qu'elle n'ait fait cesser, *inflatas cœlitus plagas, insidias hominum, omnia denique mala sustulit oratio* <sup>1</sup>.

Et si la prière, même individuelle et isolée, est d'un si grand poids dans la balance des choses humaines ; si un seul homme de foi suffit pour transporter les montagnes ; si l'âme la plus ignorée peut, du fond d'un oratoire obscur, avec le levier de l'oraison, remuer les

1. S. Jean. Chrys., homil. V, de incomprehensibili Dei natura contra Anomæos.

intérêts les plus considérables et agir sur les destinées des royaumes et des empires, quelle ne doit pas être la force de la prière collective de tout un peuple, de la prière concertée du monde entier ?

C'est ici, N. T. C. F., le principal moyen de gouvernement que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné à son vicaire en terre. Les puissances de ce monde ont leurs armées, leurs flottes, leur artillerie, leurs instruments de mort et de destruction chaque jour plus perfectionnés ; le monarque universel de la chrétienté, si la providence a voulu qu'il fût indépendant dans l'ordre temporel, n'est considéré pourtant par les hommes d'État que comme un souverain du second ordre, et presque tout cet attirail formidable de la royauté lui est étranger. Il est vrai, la religion des princes et des peuples l'avait placé longtemps à la tête des conseils de l'Europe, en ce qui touchait aux intérêts divers de la grande communauté chrétienne ; et personne ne niera que l'intervention des pontifes romains ait élevé alors la politique terrestre à une hauteur surhumaine, où elle n'a pas coutume d'atteindre, et qu'elle ait ennobli la plupart des expéditions militaires en leur donnant un motif religieux, ouvertement avoué, qui distingue essentiellement ces guerres saintes des autres entreprises, d'ailleurs les plus louables et les plus nécessaires. On le conçoit, la papauté ne pouvait descendre aux choses d'ici-bas sans les transporter dans la région qu'elle habite ; c'est pourquoi, tant qu'elle prit une part active et principale dans les combinaisons et les négociations d'où résulte l'équilibre du monde, elle ouvrit à la politique des horizons inconnus, et créa pour elle, soit dans la paix, soit dans la guerre, de nouveaux cieux et une terre nouvelle. Mais ce n'était là qu'un

accident glorieux dans les destinées de la Rome moderne. Le monde des corps se lassa d'obéir à la reine des âmes ; il repoussa, comme une tutelle humiliante, la protection qu'il lui avait demandée en des jours de détresse. A qui tient le sceptre des esprits, c'est chose trop facile de se désister du soin de la matière. Jésus-Christ n'avait pas défendu aux pontifes de la loi nouvelle de se montrer secourables aux sociétés humaines, quand celles-ci imploreraient leur puissant appui ; mais comme sa main divine ne leur a remis néanmoins que les clefs du royaume des cieux, ils se retranchent volontiers dans ce domaine. Est-ce à dire que celui qui a la sollicitude de toutes les Églises ne prendra aucun souci des vicissitudes de ce globe ? Est-ce à dire qu'il ne compatira pas aux maux de tout genre qui peuvent affliger la famille humaine ? Ce serait un crime de le penser. Aussi longtemps que les âmes seront unies à des corps, aussi longtemps que la Fille du ciel aura les pieds posés sur la terre, aussi longtemps que les choses d'ici-bas formeront comme l'enveloppe des intérêts de l'éternité, le prince spirituel à qui Jésus-Christ a donné l'investiture sur les bords du lac de Tibériade, promènera sur l'univers entier un regard de père et de maître, c'est-à-dire un regard d'amour et d'autorité, un regard de tendresse et d'inquiétude. Admirez ces grandes et majestueuses paroles, qui seraient ridicules d'orgueil partout ailleurs que sur les lèvres du successeur de Pierre, et qui ne sont que le début naturel d'une lettre apostolique : *Apostolica nostræ caritatis sollicitudine et affectu universum catholicum contemplantis orbem....* Et quand ce regard jeté sur le monde aperçoit partout des souffrances et des périls, partout des complications et des impossibilités ; quand non plus

les ordres, mais seulement les conseils de l'autorité souveraine qui doit régir toutes les consciences, seraient pour des nations entières un sujet d'irritation et de blasphème; quand des peuples livrés à l'hérésie n'obéissent à l'action divine, dont ils sont les instruments aveugles, qu'à la condition de rester persuadés qu'ils travaillent seulement pour des résultats humains; quand les puissances même orthodoxes n'ont pas encore rappris toute la perfection de l'ancienne docilité filiale envers le chef de l'Église; quand les ennemis abhorrés de la chrétienté, contre lesquels la papauté a toujours dirigé les efforts de l'Europe et soutenu douze cents ans de résistances couronnées par le succès, sont tout à coup jetés eux-mêmes par la providence comme un rempart inattendu contre de nouveaux envahisseurs; quand le danger d'attiser la persécution contre plusieurs millions d'enfants chéris, et déjà trop infortunés, commande des ménagements que sanctionne une tradition de dix siècles de longanimité et de prévenances envers le schisme; enfin, quand toute voie est fermée pour un rôle actif quelconque, quand toute initiative est interdite, est-ce que, spectatrice impassible des calamités qui pèsent sur ses enfants, la papauté n'aura plus aucun moyen d'action sur la marche générale du monde? Que ceux-là le croient, que ceux-là le disent, qui ne savent pas ce que c'est que la prière de deux ou trois cent millions d'âmes obéissant au pontife romain.

Pour vous, N. T. C. F., vous le savez: il est un homme qui tient parmi nous la place même du fils de Dieu, et qui, d'un signe de son autorité, fait fléchir tous les genoux en terre, fait lever tous les yeux et tous les bras vers le ciel, pour obtenir les grâces que sa sollicitude paternelle croit nécessaires aux sociétés. Lors-

que, dans sa haute sagesse, il le juge bon et convenable, c'est son droit et c'est l'ancien usage de ses prédécesseurs d'ordonner des prières extraordinaires dans toute la chrétienté ; et alors, de toutes les parties de l'univers, du sein de toutes les familles, du pied de tous les autels, du fond de tous les monastères, des supplications ardentes sont envoyées vers le trône de Dieu. Et comme les fidèles répandus sur toute la surface du globe ne sont rien autre chose que le corps mystique de Jésus-Christ, qui continue en eux sa vie mortelle, ce n'est point une usurpation de langage d'affirmer que cette prière catholique, ces soupirs et ces larmes de l'Épouse du Seigneur, ce cri énergique de tout le peuple chrétien, ont un droit rigoureux à être exaucés, à cause de la considération qui est due à un tel suppliant : *Qui in diebus carnis suæ, preces supplicationesque cum clamore valido et lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia*<sup>1</sup>. Et c'est ainsi que le pontife romain, lors même qu'il ne manie plus aucun des ressorts matériels qui impriment le mouvement aux affaires d'ici-bas, exerce encore, exercera toujours la plus énergique de toutes les pressions sur les événements de la terre. Car c'est la prière des chrétiens qui gouverne le monde, et la prière obéit aux inspirations du vicaire de Jésus-Christ.

Homélie pour le 16<sup>e</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale.  
25 nov. 1875. — V, 483-485.

Prier, c'est le grand et le principal devoir du chrétien en tout temps, mais surtout dans les temps obs-

1. Hebr., v, 7.



curs et difficiles. Un homme éminent de ce siècle a dit excellemment qu'il y a des conjonctures dans lesquelles le plus difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître<sup>1</sup>. Or, la sainte Écriture a une réponse pour ces situations perplexes, et cette réponse se trouve dans les paroles du saint roi Josaphat : *Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad Dominum*<sup>2</sup> : « Puisque nous ignorons ce que nous devons faire, il ne nous reste qu'à élever nos yeux vers le Seigneur notre Dieu », vers celui de qui nous attendons la lumière, l'inspiration, le secours. Oui, la prière, c'est le devoir certain, là où l'incertitude plane sur tout autre devoir.

Le dévouement, par la grâce de Dieu, j'en ai la confiance, il ne manquera ni dans votre cœur, ni dans le mien. Mais les choses ont été conduites à ce point, que le dévouement cherche et ne trouve pas le mode efficace sous lequel il pourrait se produire. Le flambeau de la foi ne servant plus de guide aux nations, la direction doctrinale de l'Église ayant été repoussée par les chefs des peuples, la sagesse naturelle de l'homme s'étant substituée à la sagesse révélée de Dieu, il est arrivé ce que le Seigneur avait prédit par le même prophète : « Le soleil s'est couché dans le plein midi, et la terre s'est couverte de ténèbres parmi l'éclat de la lumière » *Et erit in die illa, dicit Dominus Deus : occidet sol in meridie, et tenebrescere faciam terram in die luminis*<sup>3</sup>. Qu'on dise si ce n'est pas là exactement l'état de l'Europe et du monde entier, depuis que les questions sociales ne se traitent plus à la lumière du

1. Bonald, t. VI, Pensées diverses, p. 4. — 2. II Paralip., xx, 12. — 3. Amos, viii, 8, 9.

christianisme : dans le plein midi de la civilisation, éclipse complète de la vérité ; et sous les flots lumineux de la raison et de la science, ténèbres absolues dans les esprits. Dieu nous en avait avertis longtemps d'avance : « Croient-ils, ces superbes contempteurs de mon nom, que je suis devenu leur complaisant et leur complice, et que j'oublierai toutes leurs œuvres jusqu'à la fin » *Juravit Dominus : si oblitus fuero usque in finem omnia opera eorum ?* Je l'ai juré, et vous en serez témoins : *Et erit in die illa, dicit Dominus Deus : occidet sol in meridie, et tenebrescere faciam terram in die luminis.* Oui, pour des multitudes d'intelligences de ce temps, le soleil est couché à midi ; des questions, claires et lumineuses pour les enfants de Dieu, sont devenues obscures ; des problèmes, cent fois résolus par la lumière chrétienne, sont devenus insolubles. Et le monde à tâtons ne sait plus ce qu'il a à faire. Quand on en est là, il n'y a plus qu'une ressource, mais il en reste une, et une très puissante, toujours et toujours efficace : c'est de prier : *Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui ut oculos nostros dirigamus ad Dominum.*

Et ne me dites pas que, l'Église ayant des promesses d'immortalité, il semble inutile de prier pour elle. Il est des grâces très importantes, très nécessaires, que Dieu n'accorde à son Église elle-même qu'eu égard aux prières de ses enfants. Ce que peuvent faire descendre de lumière, de force, de saintes inspirations, de généreuses résolutions, dans le cœur du vicaire de Jésus-Christ et de toute la hiérarchie supérieure, les prières, les invocations, les soupirs des prêtres fervents, des humbles lévites, des vierges consacrées, des pieux fidèles, nul ne le peut dire autant que cela doit être su

et compris. Si nous avons une Église saintement régie et merveilleusement conservée au milieu de tant d'éléments d'anarchie et de dissolution ; si nous avons un pape héroïquement ferme, à une époque de transactions et de compromis universels, un épiscopat et tous les ordres ecclésiastiques solidement unis au vicaire de Jésus-Christ ; enfin, si les ennemis de la sainte Église, malgré des succès partiels, ont déjà senti plus d'une fois l'humiliation tomber sur leurs têtes, et sont pleins d'incertitude pour l'avenir de leurs œuvres, n'en doutez pas, cela est dû aux prières de la grande famille chrétienne. Sans abandonner son épouse, sans oublier l'assistance qu'il lui a promise, Jésus-Christ aurait pu la livrer à des épreuves infiniment plus pénibles, plus délicates que celles qu'elle a endurées et qu'elle endure encore.

Ne dites donc point que la prière a lieu de se décourager, attendu que Dieu tarde trop à l'exaucer, car il est manifeste que déjà elle a été beaucoup exaucée ; et nous devons avoir confiance qu'à mesure que les dangers seront plus prochains, plus imminents, l'assistance divine sera plus sensible et plus complète. Prions et espérons.

---

## VII

# La prière du chrétien, le « Pater »

Panég. de S. Emilien. — Nantes, le 8 nov. 1859.  
III, 497-500.

Jamais le divin fondateur du christianisme n'a mieux révélé à la terre ce que doit être un chrétien que quand il a enseigné à ses disciples la façon dont ils devaient prier. En effet, mes frères, la prière étant comme la respiration religieuse de l'âme, c'est dans la formule élémentaire qu'en a donnée J.-C. qu'il faut chercher tout le programme et tout l'esprit du christianisme. Écoutons donc la leçon textuelle du Maître. J'en ai récité le commencement tout à l'heure selon le texte plus concis de saint Luc<sup>1</sup>. Je le dirai maintenant d'après saint Matthieu, tel que les enfants le balbutient et que tous les chrétiens le répètent depuis bientôt deux mille ans. Vous prierez donc ainsi, dit J.-C. : *Sic ergo vos orabilis* : « Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel<sup>2</sup> ». L'intelligence de mon sujet n'exige pas que j'ajoute le reste.

1. Allusion au texte du discours : *Pater, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum*. Luc., XI, 2. — 2. Matth., VI, 9.

Vous comprenez déjà, M. T. C. F., à quelle hauteur de pensées, de sentiments, de désirs, se trouve placé tout aussitôt le chrétien qui s'exprime ainsi. Qu'il soit grand ou petit, lettré ou ignorant, prêtre ou laïque, qu'il prie en public ou en particulier, cela n'importe pas ; l'Évangile suppose même qu'il est seul dans sa chambre, la porte fermée<sup>1</sup>. Or, à peine a-t-il ouvert la bouche, que, s'identifiant avec toute la grande famille humaine, et s'élançant vers le Père commun de tous qui est dans les cieux, ce faible mortel, dans le transport et presque le délire de son désintéressement, s'oublie d'abord et se néglige lui-même, qui a besoin de tout, pour ne songer qu'à celui qui est l'être nécessaire et qui n'a besoin de rien ni de personne. Avant toute autre chose, sa triple préoccupation, c'est la glorification du nom de Dieu sur la terre, c'est l'établissement du règne de Dieu sur la terre, c'est l'accomplissement de la volonté de Dieu sur la terre. Et ces trois aspirations, qui peuvent être ramenées à une seule, ne sont pas sans ordre et sans gradation. Il existe ici-bas des supériorités qui n'ont que l'excellence du nom et la préséance du rang. Il en est d'autres qui joignent à la dignité le pouvoir, mais qui n'en ont pas l'exercice, qui règnent et ne gouvernent pas. Enfin il en est qui trônent, qui règnent et qui gouvernent ; et là seulement sont les véritables rois, les véritables monarques. Telle est éminemment la royauté suprême de notre Dieu dans les cieux. Là, son nom est honoré par tous ; son pouvoir s'étend sur tous ; sa volonté est obéie de tous. De ce côté, nous ne pouvons rien dire,

1. Matth., vi, 9.

sinon : *Amen*, « Cela est » ; mais non pas : *Amen*, « Que cela soit » ; car rien ne se peut ajouter, ô mon Dieu, à votre royauté essentielle de là-haut. Au contraire, si j'abaisse mes yeux sur la terre, et s'il s'agit de votre royauté dans les développements extérieurs que le temps lui apporte, vous me permettez alors, ô mon Dieu, vous me commandez même de faire des vœux pour votre gloire. Car ici-bas il y a des noms qui veulent prévaloir contre votre nom, des sceptres qui songent à s'élever au-dessus de votre sceptre, des volontés qui entreprennent de l'emporter sur votre volonté, et, pour tout dire, ici-bas votre règne est traversé, il est combattu, il est entravé. Vos disciples, ô Seigneur Jésus, ce sont ceux qui, parmi toutes les vicissitudes de ce monde, prennent invariablement parti pour la cause divine ; que dis-je ? ce sont ceux qui s'acharnent à vouloir une perfection qui ne sera jamais réalisée dans le temps, puisqu'ils n'aspirent à rien moins qu'à voir Dieu glorifié, servi, obéi sur la terre comme il l'est au ciel : idéal qu'il ne leur sera point donné d'atteindre entièrement, mais qu'il leur est ordonné de poursuivre, et que la consommation finale démontrera n'avoir pas été un vain rêve. *Sicut in cælo et in terra.*

Le chrétien, M. T. C. F., ce n'est donc pas, comme semble le croire et comme l'affirme tous les jours et sur tous les tons un certain monde contemporain, ce n'est donc pas un être qui s'isole en lui-même, qui se séquestre dans un oratoire indistinctement fermé à tous les bruits du siècle, et qui, satisfait pourvu qu'il sauve son âme, ne prend aucun souci du mouvement des affaires d'ici-bas. Le chrétien, c'est le contrepied de cela. Le chrétien, c'est un homme public et social

par excellence ; son surnom l'indique : il est catholique, ce qui signifie universel. Jésus-Christ, en traçant l'oraison dominicale, a mis ordre à ce qu'aucun des siens ne pût accomplir le premier acte de la religion, qui est la prière, sans se mettre en rapport, selon son degré d'intelligence et selon l'étendue de l'horizon ouvert devant lui, avec tout ce qui peut avancer ou retarder, favoriser ou empêcher le règne de Dieu sur la terre. Et comme assurément les œuvres de l'homme doivent être coordonnées avec sa prière, il n'est pas un chrétien digne de ce nom qui ne s'emploie activement, dans la mesure de ses forces, à procurer ce règne temporel de Dieu, et à renverser ce qui lui fait obstacle.

## VIII

# La pénitence

Mandement sur l'observance quadragésimale.

Carême 1867. — VI, 43-45.

Sans que d'autres nous le révèlent, qui sait mieux que chacun de nous, N. T. C. F., le besoin que nous avons de faire pénitence, de nous livrer aux œuvres de la pénitence? Qui de nous n'a pas prévarié? Qui de nous n'a rien à expier? Dans une vie même irréprochable, hélas! quels mystères encore entre Dieu et nous! Qui n'a sujet de dire avec le psalmiste : « Je connais mon iniquité, et mon péché se dresse toujours contre moi » *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper*<sup>1</sup>? Irrépréhensibles peut-être aux yeux des hommes, nous savons que nous ne le sommes pas aux yeux de Dieu, et que nous avons fait le mal devant lui : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci*<sup>2</sup>. Conçus au milieu des iniquités, et issus en quelque sorte du péché<sup>3</sup>, nous ressentons jusqu'à la fin la sourde fermentation de cet impur levain déposé au plus intime de notre être. Le grand apôtre n'exagère

1. Ps. L, 5. — 2. *Ibid.*, 6. — 3. *Ibid.*, 7.



rien quand il appelle notre chair une chair de péché<sup>1</sup> ; quand il parle d'une loi de nos membres, qui répugne, qui résiste, qui conspire contre la loi de l'esprit<sup>2</sup> ; quand il affirme si énergiquement qu'il ne fait pas le bien qu'il veut, et qu'il fait le mal qu'il ne veut pas<sup>3</sup>. Confessons-le : le cœur de l'homme déchu est comme un champ dont les ronces et les épines sont le produit naturel et spontané ; là est le réceptacle de tous les monstres : *illic reptilia quorum non est numerus*<sup>4</sup>. Je parle du juste lui-même : il a ses heures mauvaises, où les instincts pervers redressent la tête, où les plus déplorables inspirations germent en son cœur, où des blasphèmes commencés, et je ne sais quelles joies ou quelles haines sataniques, viennent traverser son esprit et parfois effleurer sa volonté. Quand, après une longue tranquillité obtenue par de durs combats, il se flatte de vivre désormais sous l'heureuse influence d'un ciel serein et favorable, tout à coup le voilà assailli de tempêtes plus violentes que jamais. Il commençait à se complaire dans la route parcourue sans heurter contre la pierre du chemin ; et voici que l'ange de Satan, par un soufflet ignominieux<sup>5</sup>, vient de le coucher dans la poussière. La sentence exprimée par le disciple bien-aimé ne recevra point de démenti « Si quelqu'un dit qu'il est sans péché, celui-là se séduit et il ment à lui-même<sup>6</sup> ». Le péché ? mais il s'est comme identifié avec nous, mais il circule avec le sang dans nos veines, mais il s'est insinué jusque dans la moelle de nos os. Le péché ? mais la négligence et l'oubli de Dieu, mais la rivalité envieuse envers le prochain, mais la préférence

1. Rom., VI, 6 ; VIII, 3. — 2. *Ibid.*, VII, 23. — 3. *Ibid.*, 19. — 4. Ps. CIII, 25. — 5. II Corinth., XII, 7. — 6. I Joann., I, 8.

égoïste de soi aux autres et à Dieu même, c'est là le péché ; et c'est là aussi, je ne saurais le dissimuler, l'élément dans lequel se retrouve trop souvent mon âme, quand elle se rend compte de son état à elle-même : *quoniam mihi malum adjacet*<sup>1</sup>.

Ah ! philosophes humains, vous me connaissez mal, vous n'avez pas sondé le fond de ma nature, quand, dans vos rêves et vos théories, vous raisonnez d'après l'hypothèse de mon innocence et de mon impeccabilité. Le genre humain est profondément malade, il est essentiellement pécheur ; et quand même quelques individus, d'une trempe naturellement ou surnaturellement privilégiée, seraient comme placés en dehors de la corruption commune, il n'en faudrait pas moins que les institutions qui concernent l'humanité fussent basées sur le principe de sa dégradation. Non, ne cherchez pas à surfaire le bien qui est en moi. Quelque exemplaire que je paraisse, quelque saint et parfait que vous me puissiez supposer, ah ! mieux que vous je sais ce que je suis : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco* ; je sais qu'il me faut la grande miséricorde de Dieu, je sais qu'il me faut la multitude de ses miséricordes pour effacer l'iniquité adhérente à mes entrailles : *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam ; et secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam*<sup>2</sup>. Église de Jésus, prenez la cendre et mettez-la sur le front de ce pécheur. Prenez l'hyssope et aspergez de vos puissantes aspersions cette âme flétrie ; il ne faut rien moins que le travail de vos pratiques purifiantes pour lui rendre sa blancheur première : *Asperges me hyssopo, et mundabor ; lavabis me, et super nivem dealbabor*<sup>3</sup>.

1. Rom., VII, 21. — 2. Ps. L, 1, 2. — 3. *Ibid.*, 9.

## IX

# L'aumône

3<sup>e</sup> Instr. past. sur l'aumône.  
Carême 1862. — IV, 379-387.

### 1

#### *L'aumône est une prière*

« Déposez votre aumône dans le sein du pauvre, et elle priera pour vous », dit le livre de l'Ecclésiastique <sup>1</sup>. Admirable prosopopée, qui personnifie l'aumône, qui lui donne la vie et le sentiment, qui nous la représente s'échappant de la poitrine des pauvres et s'avancant vers le trône de Dieu, comme une reine toujours sûre d'être agréée. Notre saint évêque et docteur a imité cette figure de langage, quand il a dit des grandes œuvres de la charité chrétienne, qu'elles sont « de solennelles ambassades de la richesse humaine députées vers la majesté divine, d'éloquents plaidoyers et de puissants suffrages auprès du Très-Haut <sup>2</sup> ». Mon frère, vous avez le malheur d'être étranger jusqu'ici à l'habitude et à l'esprit de la prière ; vous oubliez le matin d'adresser vos hommages à celui qui vous accorde le bienfait

1. Eccli., xxix, 15. — 2. S. Hilar., Tract. in Ps. LI, 20.

de la lumière ; vous laissez tout le jour s'écouler sans envoyer un tribut d'honneur et d'amour à l'auteur de tous les biens. Je vous plains profondément. Toute la création s'étonne de votre coupable indifférence, s'indigne de votre monstrueuse insensibilité ; vous êtes le scandale de la nature ; et, si ce désordre ne cesse, vous me forcez à désespérer de votre salut. Mais pourtant, si je puis apercevoir parmi vos œuvres de la journée une œuvre de charité ; si je vois vos mains, qui ont désappris à se lever vers le ciel, s'abaisser du moins et s'ouvrir vers le pauvre, alors je reprendrai confiance, puisque je sais de l'Esprit-Saint que l'aumône prie en faveur de celui qui la fait : *et hæc pro te exorabit*. Oui, j'ai ce doux espoir que les quelques pièces de monnaie échappées de votre coffre-fort iront frapper à la porte des miséricordes infinies du Seigneur, et qu'elles en feront descendre bientôt dans votre âme cet esprit de grâce et de prières<sup>1</sup>, sans lequel vous ne pouvez rien. Et vous qui priez, mais qui vous plaignez de n'être point exaucé, de ne pas obtenir ce que vous demandez, voulez-vous que je vous enseigne la condition d'une prière efficace ? Eh bien ! donnez un renfort à votre prière ; joignez-y l'aumône ; toutes deux, de compagnie, arriveront plus sûrement au terme de la route. Souvenez-vous de la maxime de l'ange Raphaël : « La prière est bonne, accompagnée de l'aumône » : *Bona est oratio cum... eleemosyna*<sup>2</sup>. Croyez-moi : cette prière froide et glacée a besoin d'être ranimée, d'être réchauffée par le feu de la charité ; à cette prière rampante et sans essor, il faut ajuster les ailes de l'aumône ; alors l'ange de Dieu vous dira comme au centurion Corneille : « Vos prières et vos

1. Zach., XII, 10. — 2. Tob., XII, 8.

aumônes sont montées jusqu'en la présence de Dieu<sup>1</sup> ». « Écoute-moi, dit le Seigneur, partage ton pain avec celui qui est affamé, introduis dans ta maison les indigents et les malheureux sans asile ; quand tu verras un homme nu, donne-lui un vêtement : alors tu invoqueras le Seigneur, et il l'entendra ; tu crieras, et il répondra : Me voici » : *Tunc invocabis, et Dominus exaudiet ; clamabis, et dicet : Ecce adsum*<sup>2</sup>. C'est ainsi, N. T. C. F., que l'aumône est unie par d'étroits rapports à la prière.

## II

*L'aumône est un sacrifice*

Mais la prière à sa plus haute puissance, c'est le sacrifice. Il n'y a pas de religion sans le sacrifice.

Le grand apôtre, dans le dernier chapitre de son admirable épître aux Hébreux, après avoir parlé divinement du sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, déclare aux chrétiens qu'ils ont, de leur côté, deux sacrifices à offrir en union avec celui de l'auguste victime : le sacrifice des lèvres et le sacrifice des mains : en d'autres termes, le sacrifice de la prière et le sacrifice de l'aumône, les actes de piété et les œuvres de charité. « Nous avons un autel où Jésus-Christ s'immole<sup>3</sup> ; donc, poursuit-il, offrons incessamment par lui une hostie de louange à Dieu, c'est-à-dire le fruit de nos lèvres qui glorifient son nom. Et veuillez ne pas oublier la bienfaisance et l'aumône : car c'est par de telles victimes que l'on se rend Dieu

1. Act., x, 4. — 2. Isa., VIII, 7, 9. — 3. Hebr., XIII, 10.

favorable<sup>1</sup>. » S'appuyant sur ce texte et sur plusieurs autres passages du livre sacré, les organes les plus autorisés de la tradition se sont plu à faire ressortir les analogies entre l'aumône et le sacrifice. L'aumône est une oblation. le riche prélève sur ses biens une part d'élite qu'il offre à Dieu dans la personne des pauvres. L'aumône est une immolation : car, de toutes les choses d'ici-bas, il n'en est aucune à laquelle le cœur s'attache comme à la fortune, qui est la source et le moyen de toutes les autres jouissances ; tel qui n'est pas avare de prières, est un peu plus avare de son or ; celui-là se sacrifie, qui donne ; celui qui donne avec le plus de bonheur immole encore, croyez-le bien, tel désir, telle fantaisie, qu'il lui eût été agréable de satisfaire. L'aumône est donc une oblation et elle est une immolation : elle renferme aussi la communion. Remarquez, dit saint Jean Chrysostome : à la table eucharistique, c'est Dieu qui nourrit l'homme ; par l'aumône, c'est l'homme qui nourrit Dieu. « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire<sup>2</sup>. » Car, si c'est le propre du sacrifice de s'adresser à Dieu et ne s'adresser qu'à Dieu seul, la charité évangélique possède ce caractère, puisque Dieu tient pour fait à lui-même tout ce qui est fait aux pauvres en son nom : *Quandiu fecistis uni ex his minimis, mihi fecistis*<sup>3</sup>. Enfin, c'est une des conditions du sacrifice d'être offert par les mains d'un ministre compétent ; or, d'après les saints docteurs, toute main qui donne aux pauvres de Jésus-Christ devient une main consacrée, une main sacerdotale. Saint Paul, parlant de quelques simples fidèles qui s'étaient livrés aux œuvres de miséricorde,

1. Hebr., XIII, 15, 16. — 2. Matth., XXV, 35. — 3. *Ibid.*, 40.

les appelle « ses collègues, ses coadjuteurs<sup>1</sup> », il dit « qu'ils se sont conféré à eux-mêmes une sorte d'ordination pour le service des saints » : *qui in ministerium sanctorum ordinaverunt seipsos*<sup>2</sup>. Il y a dans le temple deux tables, dit le même saint Jean Chrysostome, et, après lui, notre saint Paulin de Nole : la table de l'oblation eucharistique, et c'est l'autel où le prêtre a seul le droit de monter ; la table des oblations pour les pauvres, et, à ce second autel, tout chrétien peut offrir le sacrifice : là tout homme est sacrificateur, selon la parole de l'Esprit-Saint : *Qui facit misericordiam, offert sacrificium*<sup>3</sup>. O vous donc qui avez assisté aux adorables mystères, après avoir été témoins de la charité d'un Dieu qui s'immole, comprenez qu'un grand devoir vous est imposé, et que vous n'aurez pas sérieusement participé au sacrifice, si vous ne vous rendez conformes à la divine hostie, en sacrifiant quelque chose de votre substance au profit de vos frères. Encore une fois, « n'oubliez pas de faire part de vos biens aux autres : car c'est par de telles victimes qu'on se rend Dieu propice<sup>4</sup> ».

### III

#### *L'aumône est une rédemption*

L'aumône, en effet, est une rédemption. La rédemption, dans sa signification religieuse, c'est le rachat de nos âmes par le sang de Jésus-Christ. Or, dit saint Augustin, ce rachat peut aussi, dans une certaine mesure, s'opérer par l'argent. Vous vous récriez et vous dites :

1. Rom., xvi, 3. — 2. 1 Corinth., xvi, 15. — 3. Eccli., xxxv, 4. — 4. Hebr., xiii, 16.

Qui donc sera assez osé, assez impie, pour comparer l'or et l'argent au sang de Jésus-Christ? L'apôtre saint Pierre n'a-t-il pas proclamé que « nous n'avons point été rachetés par des matières corruptibles, par l'or ou l'argent, mais par la valeur infinie du sang de l'agneau immaculé, Jésus-Christ <sup>1</sup> »? Oui, et cependant elle est vraie aussi la parole de Daniel au roi de Babylone : « Suivez, ô roi, le conseil que je vous donne : rachetez vos péchés par les aumônes, et vos iniquités par des œuvres de miséricorde envers les pauvres : peut-être que le Seigneur vous pardonnera vos offenses <sup>2</sup> ». Elles sont vraies les paroles de l'ange à Tobie : « L'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui efface les péchés, et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle <sup>3</sup> ». Elles sont vraies, les paroles de Tobie lui-même à son fils : « L'aumône délivre de tout péché, elle préserve de la mort et elle ne laissera point tomber l'âme dans les ténèbres <sup>4</sup> ». La rédemption par le sang de Jésus-Christ est donc, en quelque sorte, acquise aux âmes rachetées déjà par l'aumône. Celle-ci, vivifiée par les vues surnaturelles, devient un principe de grâces puissantes et abondantes. L'Écriture lui attribue une propriété souveraine qui n'appartient rigoureusement qu'au sacrement : celle de laver l'âme de la tache du péché : *Eleemosyna purgat peccata*. Qui ne connaît l'étonnante parole de Jésus-Christ aux pécheurs de son temps : « Donnez l'aumône en proportion de ce que vous possédez, leur dit-il, et voici que toutes choses vous sont pures <sup>5</sup> »? Non pas, assurément, que l'aumône confère la justification à celui qui s'obstine dans

1. I Petr., I, 18. — 2. Dan., IV, 24. — 3. Tob., XII, 9. — 4. *Ibid.*, IV, 11. — 5. Luc., XI, 41.



le péché. Ce serait supposer à l'aumône une vertu qui ne réside pas dans le sacrement même. Il faut lire, sur ce point, un remarquable chapitre du livre de la Cité de Dieu, dans lequel le grand évêque d'Ilippone, prédicateur incessant des mérites de l'aumône, ramène cette doctrine à la vraie limite de la précision théologique, et renverse la persuasion de ceux qui pensent n'avoir rien à redouter des péchés qu'ils persistent à commettre tout en faisant l'aumône <sup>1</sup> : « Qu'on se garde de croire que ces crimes horribles, qui excluent du royaume des cieux quiconque s'y abandonne, puissent être commis tous les jours, et rachetés autant de fois par des aumônes. Non, il faut apaiser Dieu par les aumônes pour les péchés passés, et ne pas prétendre qu'on puisse, en quelque manière, lui lier les mains et acheter le droit de commettre toujours impunément le péché <sup>2</sup>. » Et ailleurs : « Si vous donnez aux pauvres dans le but de pouvoir continuer de pécher impunément, vous ne nourrissez pas votre Dieu, mais vous voulez corrompre votre Juge. Faites vos aumônes dans le but d'obtenir que vos prières soient exaucées, et que le Seigneur vous aide à changer votre vie en mieux <sup>3</sup>. » Ce qui est donc vrai, N. T. C. F., c'est que l'aumône, inspirée par un mouvement pieux, attire une abondance de bénédictions qui préparent et qui opèrent la conversion.

## IV

*L'aumône est un jubilé*

Enfin, l'aumône est une indulgence et une sorte de

1. De civit. Dei, Lib. XXI, c. 27. — 2. S. August. Enchirid., LXX, 19. — 3. S. August. Serm. XXXIX, 6.

jubilé; elle procure la rémission générale de la dette contractée envers Dieu. La miséricorde exercée envers les pauvres nous est montrée se tenant debout à la porte du séjour des expiations, et s'opposant à la justice divine, qui voudrait faire passer l'âme par les flammes temporelles du purgatoire : *Eleemosyna non patietur animam ire in tenebras*<sup>1</sup>. Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint les suites du péché<sup>2</sup>; elle fait trouver la miséricorde et la vie éternelle<sup>3</sup>. « Au dernier jour, l'aumône sera le sujet d'une grande confiance devant Dieu pour tous ceux qui l'auront faite » : *Fiducia magna erit coram summo Deo eleemosyna omnibus facientibus eam*<sup>4</sup>. L'expérience justifie cette assertion. « Nulle part, écrit saint Jérôme à Népotien, je ne me souviens d'avoir lu que celui-là ait fait une mauvaise mort, qui s'était porté volontiers à la pratique des œuvres de charité; cet homme a pour lui d'innombrables intercessions, et il est impossible que des suffrages si multipliés ne soient pas exaucés. » Or, ce n'est pas seulement la mauvaise mort qui est évitée à l'homme miséricordieux; ce sont des grâces sensibles, exceptionnelles, qui lui sont accordées à l'heure du terrible passage. Et tandis que d'autres chrétiens, d'ailleurs exemplaires et réguliers pendant leur vie, mais plus resserrés et moins généreux, sont agités par des appréhensions toujours croissantes à l'approche du jugement, on voit au contraire les âmes les plus timorées, celles qui se faisaient peur de toutes leurs œuvres à cause de l'implacable justice du Seigneur<sup>5</sup>, celles qui avaient peine à porter le poids de Dieu et qui le redoutaient comme

1. Tob., IV, 11. — 2. Eccli., III, 33. — 3. Tob., XII, 9. — 4. *Ibid.*, IV, 12. — 5. Job, IX, 28.

des flots suspendus au-dessus d'elles<sup>1</sup>, concevoir tout à coup des sentiments de confiance et revêtir une sérénité que rien n'aurait fait présager. Ainsi se réalise la parole du psalmiste : « Bienheureux celui qui a souci du pauvre et de l'indigent, Dieu le protégera au jour mauvais<sup>2</sup> ! » — « Dieu, est-il écrit ailleurs, a l'œil ouvert sur celui qui exerce la miséricorde ; il s'en souviendra à l'heure du danger, et le miséricordieux trouvera un appui au temps de sa chute<sup>3</sup>. Mon fils, poursuit le Sage, ne privez pas le pauvre de son aumône, et ne détournez pas votre visage de celui qui vous sollicite. N'attristez pas le cœur du malheureux, et ne différez point de donner à celui qui souffre. Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres, prêtez-leur l'oreille de bonne grâce, faites-leur part de vos largesses, et répondez-leur avec douceur des paroles bienveillantes. Devenez pour les orphelins comme un père miséricordieux, et tenez lieu de mari à leur mère. Et vous serez, vous, comme un fils à l'égard du Très-Haut, et il aura compassion de vous plus qu'une mère » *Et eris tu velut filius Altissimi, et miserebitur tui magis quam mater*<sup>4</sup>. Or, c'est surtout au lit de mort que cette promesse s'accomplit, et que le visage de Dieu devient maternel envers ceux que l'imitation de sa miséricorde a rendus plus spécialement ses fils.

Donnez donc, N. T. C. F., donnez selon l'étendue de vos ressources ; donnez beaucoup, et il vous sera donné beaucoup ; faites largement remise à vos frères, et il vous sera fait de larges remises à vous-mêmes. La mesure dont vous vous serez servis envers les autres,

1. Job, xxxi, 23. — 2. Ps. xl, 2. — 3. Eccli., iii, 34. — 4. *Ibid.*, iv, 1-11.

sera celle dont Dieu se servira envers vous ; si vous avez usé d'une mesure pleine, pressée, entassée et débordante, c'est la mesure qui vous sera rendue<sup>1</sup>. Nous voulons vous le redire : « En face du juge suprême, l'aumône sera pour tous ceux qui l'auront faite le principe d'une confiance parfaite, d'une confiance souveraine » : *Fiducia magna erit coram summo Deo eleemosyna omnibus facientibus eam*<sup>2</sup>. Pourrions-nous être excités à la charité par aucun intérêt plus grave, par aucune considération plus entraînante ?

1. Luc., vi, 37, 38. — 2. Tob., iv, 12.

---

## La loi du dimanche

Instr. pastorale. — Carême 1860.  
III, 567-587.

Par le côté religieux et surnaturel, la loi du Dimanche a une portée immense ; disons mieux, l'observation du Dimanche renferme une application de la loi chrétienne tout entière admirable simplicité, qui résume, dans une seule loi douce et facile, la pratique de tous les devoirs de la vie chrétienne. En effet, toute la religion a pour but de procurer l'honneur de Dieu et le salut des hommes. Or le Dimanche, quand il est bien observé, obtient ce double résultat d'une façon assurée.

## I

### *Le dimanche, jour de Dieu*

Dieu, qui est l'auteur du temps et de la vie, ne pouvait pas ne s'en pas adjuger au moins une portion. « Le jour et la nuit vous appartiennent, s'écrie le prophète ; c'est vous qui avez fait l'aurore et le soleil » qui mesure les jours : *Tuus est dies, et tua est nox ; tu*

*fabricatus es auroram et solem*<sup>1</sup>. Dans son infinie condescendance, Dieu a pu se départir du droit rigoureux qu'il aurait eu sur chacun de ces jours ; sa providence miséricordieuse a pu en abandonner une large et très large part aux soins nécessaires de notre vie matérielle ; mais il aurait été contre nature qu'un ouvrier infiniment sage, et qui doit nécessairement tout rapporter à lui-même, ne se fût pas réservé sur son ouvrage une certaine redevance, qui fût de notre part comme une reconnaissance authentique de son domaine sur le temps. C'est ce que le Seigneur a fait par la loi du Dimanche.

Pendant six jours consécutifs, l'homme a pu et il a dû vaquer aux choses de la terre, aux préoccupations inséparables de sa condition ici-bas. Mais voici que la septième aurore ramène le jour consacré au Seigneur. Ce jour-là, le Seigneur attend de sa créature favorite un tribut d'hommage, qu'elle doit lui payer publiquement, en son nom et au nom de toute la nature. Pendant six jours, l'homme a exercé son empire sur les êtres de l'ordre inférieur. Par cet empire sur la création, l'homme doit, non pas s'assimiler à elle, descendre à son niveau, ce qui serait se dégrader, mais l'ennoblir elle-même en la faisant monter jusqu'à lui. De même qu'un souverain confère en quelque sorte des titres de noblesse à celui de ses sujets qu'il appelle à remplir un emploi auprès de sa personne, de même l'homme, en prenant parmi les créatures celles qu'il destine à son service, les retire de l'état de bassesse ou au moins d'indifférence où elles étaient, pour leur donner une dignité qui leur était étrangère, et les faire participer

1. Ps. LXXIII, 16.

à sa propre vie; elles reçoivent de l'empreinte de ses mains, du sceau de son génie, enfin de l'usage légitime qu'il en fait, une grandeur qu'elles ne possédaient pas par elles-mêmes. Mais là ne doit pas se borner l'action de l'homme. Lui aussi, il doit grandir, il doit aspirer à une dignité plus haute que sa nature. Par son corps, il est en rapport avec la matière, et c'est la cause de son travail; mais par son âme, il doit monter jusqu'à Dieu, et c'est la raison de son repos religieux. Sans le travail des six jours, le maître du monde laisserait son domaine en friche et son royaume à l'aventure; sans le repos sacré, il ne serait lui-même que le premier entre les êtres terrestres qu'il gouverne : or sa destinée le porte plus haut que cela. Après s'être approprié par son travail tous les êtres placés au-dessous de lui, il doit, par le saint usage de son repos, s'assimiler lui-même tout entier à Dieu. C'est ce à quoi Dieu le convie dans ce jour sacré où, s'étant lui-même séparé du monde qu'il venait de créer, il est rentré dans le mystère de sa vie intime, dans la contemplation de lui-même et de ses éternels attributs. En ce jour-là, tout homme est prêtre et sacrificateur. Venez, ô vous, le député et l'interprète de la création, venez courber devant Dieu cette tête qui pendant six jours a présidé aux choses d'ici-bas; ces mains, qui se sont chargées des produits de la terre, venez les lever vers le ciel. Aussi longtemps que vous la tenez captive en vous, et que vous refusez de l'élever jusqu'à Dieu, la créature inférieure gémit de son esclavage, elle souffre, elle se plaint<sup>1</sup>. En passant par votre esprit et par votre cœur, tous les êtres veulent monter avec vous jusqu'à leur

1. Rom., VIII, 22.

auteur qui est aussi le vôtre. Venez; le temple est ouvert, l'autel est dressé, le sang de Jésus-Christ coule de nouveau, et il crie plus haut que ne faisaient les anges : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux » : *Gloria in altissimis Deo*<sup>1</sup>. Venez vous associer à la prière et à l'immolation du divin rédempteur, venez répandre devant le tabernacle du Dieu vivant vos adorations, vos actions de grâces, vos larmes d'expiation, vos invocations suppliantes; venez faire acte de vasselage aux pieds de la souveraineté divine pour vous et pour tout ce qui relève de vous. Venez entendre la parole sainte, qui entretiendra, qui ravivera la lumière de la foi dans vos cœurs, qui fera éclore et fleurir les vertus dans vos âmes. Venez apprendre à aimer et à servir Dieu, à aimer et à servir vos frères, à faire un noble emploi de toutes les choses créées, à dompter vos passions, à vaincre vos faiblesses. Venez guérir vos plaies, cicatriser vos blessures; venez accroître et réparer vos forces; venez profiter des remèdes, venez prendre les aliments que l'Église votre mère tient entre ses mains.

Ah! N. T. C. F., le chrétien qui obéit à cet appel périodique de la religion, n'est-il pas vrai qu'il saura toujours répondre à la noblesse de sa mission et de sa destinée? N'est-il pas vrai qu'il ne s'écartera jamais beaucoup de la ligne marquée par le devoir? L'observation du Dimanche, en l'arrachant chaque semaine aux préoccupations de la vie sensuelle et animale, le rendra aux pensées sérieuses de la foi et de la piété; l'ivraie n'étouffera jamais le bon grain dans cette âme. Le mystérieux levain que le saint Dimanche déposera dans sa vie, en fécondera toute la masse; le flambeau

1. Luc., II, 14.



allumé ce jour-là au feu de l'autel illuminera toutes ses pensées et toutes ses actions. Peut-être le travail pénible auquel il est assujetti, les soins, les tourments de la vie lui avaient-ils fait négliger plusieurs de ses devoirs envers Dieu durant les six autres jours ; peut-être son âme allait en quelque sorte se laisser opprimer par le corps, dépraver par les sens. Mais voici que le Dimanche a corrigé, réparé en lui les oublis, les infractions de la semaine ; tout ce qui dormait dans son âme s'est réveillé ; sa foi, son espérance, son amour se raniment ; il prend de généreuses résolutions. Un jour il lui sera dit d'entrer dans le repos éternel des cieux, et cela, parce qu'il aura sur la terre observé et sanctifié le repos du Seigneur.

Au contraire, supposez un homme pour qui le Dimanche n'est qu'un jour ordinaire, un homme qui ne distingue pas le jour du Seigneur des autres jours. Regardez-y de près, N. T. C. F., et voyez si la vie entière de ce violateur obstiné du saint Dimanche ne porte pas le sceau de l'athéisme pratique. Croit-il à Dieu dans le secret de son cœur ? Je n'en sais rien, mais ce que je sais, ce que je vois, c'est qu'il agit, c'est qu'il parle, c'est qu'il vit comme s'il n'y croyait pas. Les sacrements qui donnent, qui rendent, qui entretiennent, qui augmentent la vie, la santé, la force de l'âme, il n'en est plus question pour lui : le tribunal sacré, la table eucharistique sont depuis longtemps désertés de celui qui méconnaît la loi du Dimanche. La prière privée et domestique, il n'en reste plus de vestiges : il est d'expérience que celui qui ne fréquente plus le temple a désappris de s'agenouiller le matin et le soir sous le toit domestique. La chaire sacrée ne fait arriver à lui aucun de ses enseignements, aucune de

ses leçons. Les jours, les semaines, les mois, les années s'écoulaient, sans que cet infortuné entende parler de Dieu, de Jésus-Christ, de la vie à venir, de son âme, de la grâce, de la gloire. Que fait-il sur la terre? Il s'agite au gré de ses passions plus ou moins tyranniques, ou se plonge dans une oisiveté plus ou moins exempte de vices. Il se concentre en lui-même, tourmenté par ses rêves ambitieux, ou tranquille dans ses jouissances égoïstes. Il boit, il mange, il dort; il rit, quand il est heureux; il se lamente et, quelquefois, il blasphème, quand il souffre. Quelle vie, grand Dieu! quelle inutilité, quelle stérilité! On est si inutile sur la terre, quand on n'y fait rien pour Dieu! Et quelle éternité attend, au sortir de ce monde, cette pauvre âme, qui n'a pas songé une minute chaque semaine à Dieu et à son salut? Ce n'était pas un être pervers, me dites-vous; ce n'était pas un méchant homme: je le crois avec vous. Mais, le malheureux, qu'a-t-il fait pour honorer Dieu et pour obtenir le ciel? Rien. Que lui a-t-il manqué pour se sauver? Une seule chose: l'observation du Dimanche, qui lui aurait appris à se souvenir de son baptême, et à remplir des obligations que la grâce d'en haut lui aurait rendues douces et faciles. Faute de cela, le voici fatalement compris parmi ceux dont le Seigneur nous dit « qu'il a juré dans sa colère qu'ils n'entreraient pas dans son repos » : *Quibus juravi in ira mea, si introibunt in requiem meam*<sup>1</sup>...

1. Ps. xciv, 11.

## II

*Le dimanche, jour de l'homme*

Le jour du Dimanche, qui est le jour de Dieu, est aussi le jour de l'homme; il est surtout le jour du pauvre, de l'ouvrier. Car enfin, l'homme ne peut pas travailler toujours; ses forces n'y suffiraient pas, il a besoin de relâche. La divine bonté y a pourvu. Le septième jour donc, la religion nous convie, de la part du Créateur, à prendre un repos qui n'est pas moins nécessaire à nos membres fatigués qu'utile au rafraîchissement de notre âme. « Venez à moi, nous dit-elle, vous qui souffrez et qui êtes épuisés par le travail, et je vais réparer vos forces abattues <sup>1</sup> ». Et cette tendre mère prend ses enfants entre ses bras; et, pendant tout un jour, tantôt elle les berce affectueusement à l'ombre de ses autels et au chant de ses cantiques, tantôt elle les récrée par de douces et innocentes réjouissances; et le lendemain, elle les rend à leur travail accoutumé, plus actifs et plus laborieux après un saint repos. Mais, au contraire, entendez-vous cette marâtre cruelle qu'on nomme la cupidité, l'avarice, l'entendez-vous crier sans cesse de travailler, de travailler encore, de travailler toujours? Tandis que le précepte divin procure à ses observateurs une trêve bienfaisante, l'amour barbare du gain, cette passion horrible, fille de celui qui a été homicide dès le commencement<sup>2</sup>, immole cruellement ses victimes sous le faix d'un travail forcé. Nous ne voulons pas dire, assurément, qu'une seule infraction passagère de la loi du Dimanche porte nécessairement avec elle sa

1. Math., xi, 28. — 2. Joann., viii, 45.

sanction pénale dans l'ordre physique. Nous ne nions pas que certaines natures robustes puissent soutenir quelque temps une fatigue prolongée au-delà du terme marqué par la religion. Mais nous affirmons, sans crainte de démenti, que l'habitude de la violation du Dimanche est ruineuse même pour la santé du corps. Dieu, qui a fait la loi du Dimanche, est le même qui nous a donné nos membres ; il a établi une proportion entre notre organisme physique et son précepte ; quiconque va contre cette loi force sa nature, et le travail prohibé du dimanche entraîne, au moins graduellement, un épuisement auquel les plus fortes constitutions ne tardent pas à succomber. Les animaux domestiques eux-mêmes, ceux qui sont destinés à accompagner et à soulager l'homme dans son labeur, ne sont pas exempts de cette nécessité<sup>1</sup>. L'expérience en a été faite à la fin du siècle dernier. Nous appellerons volontiers en témoignage un livre qui a incontestablement contribué beaucoup au réveil religieux de la France, et qu'il est devenu trop à la mode de dénigrer aujourd'hui : comme si le génie, qui ne saurait jamais couvrir les fautes et les erreurs, n'avait pas droit néanmoins à l'indulgence pour ses faiblesses, et à la reconnaissance pour les services rendus à la vérité. « On sait maintenant par expérience, a dit l'auteur du *Génie du Christianisme*, que le cinquième jour est trop près et le dixième jour trop loin pour le repos. La Terreur, qui pouvait tout en France, n'a jamais pu forcer le paysan à remplir la décade, parce qu'il y a impuissance dans les forces humaines, et même, comme on l'a remarqué, dans les forces des animaux. Le bœuf ne peut labourer

1. Exod., xx, 10.

neuf jours de suite ; au bout du sixième, ses mugissements semblent demander les heures marquées par le Créateur pour le repos général de la nature<sup>1</sup>. » Dans un remarquable rapport fait au parlement anglais, un docteur justement estimé dans le monde de la science s'exprime ainsi : « L'homme, étant doué d'une nature supérieure, oppose à l'excès de la fatigue l'énergie de son âme, et le dommage que produit une surexcitation continue sur son système animal ne se manifeste pas aussi vite que chez la brute ; mais il succombe enfin d'une manière plus soudaine, il diminue la longueur de sa vie, et prive sa vieillesse de cette vigueur qu'il devait conserver avec le plus grand soin. L'observation du Dimanche doit donc être acceptée, non seulement parmi les devoirs religieux, mais parmi les devoirs naturels, si la conservation de la vie est un devoir, si l'on est coupable de suicide en la détruisant prématurément. Je ne parle ici que comme médecin, et sans m'occuper d'aucune manière de la question théologique. Mais si l'on envisage de plus l'effet du véritable christianisme, on ne tardera pas à se convaincre qu'il y a là une source nouvelle de vigueur pour l'esprit, et, par l'intermédiaire de l'esprit, un moyen d'augmentation de forces pour le corps. Le saint repos du Dimanche met dans l'homme un nouveau principe de vie. Il est nécessaire à tous... Il est vrai que l'ecclésiastique et le médecin doivent travailler le Dimanche pour le bien de la communauté ; mais j'ai regardé comme essentiel à mon bien-être de restreindre mon travail du Dimanche au plus strict possible. Quant aux ecclésiastiques, je leur ai conseillé de se reposer un autre jour de la

1. Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, IV<sup>e</sup> partie, l. I, c. iv.

semaine. J'en ai connu plusieurs qui sont morts à cause de leurs travaux pendant ce jour, parce qu'ils n'avaient pas pris ensuite un repos équivalent... J'ai connu des écrivains, des publicistes, des hommes parlementaires qui se sont détruits pour avoir négligé cette économie de la vie. En résumé, l'homme a besoin que son corps ait du repos un jour sur sept, et que son esprit se livre au changement d'idées qu'amène le jour institué par une ineffable sagesse<sup>1</sup>. » C'est ainsi, N. T. C. F., que la science humaine, l'observation médicale, l'expérience pratique, ont souvent rendu hommage à la loi du Dimanche, envisagée dans ses rapports avec la vie physique et le bien-être corporel de l'homme.

Mais l'homme, et ici encore il s'agit principalement de l'homme de travail et de peine, n'a pas besoin de repos seulement pour son corps; il faut surtout que son âme respire; je ne dis plus quant à la vie religieuse, mais simplement quant à la vie intellectuelle et raisonnable. Cet infortuné, que son travail asservit en quelque sorte à la matière, il faut pour lui des jours où il retrouve ses facultés de l'esprit. Or, si vous le tenez sans cesse courbé vers les sillons, ou enfermé dans un atelier, dans une fabrique, bientôt il ne différera plus guère de l'instrument inerte qui est entre ses mains; ce sera une autre machine fonctionnant à peu près de la même façon que celle à laquelle il est enchaîné. Voyez ces pauvres petits enfants, jetés dans nos usines dès l'âge le plus tendre, jeunes plantes, à

1. Rapport du docteur Farre, *Archives du Christianisme*, 1833, p. 108.

qui l'avarice des parents et la brutalité des maîtres a demandé des fruits dans la saison des fleurs, et dont la sève naissante est déjà épuisée; êtres étiolés, chez qui l'âme ne compte plus, et dont le corps est engagé dans une condition de sujétion qui en fait une mécanique dont on a calculé les produits. Pauvres petites créatures! Ah! que du moins la loi du Dimanche, si sagement remise en vigueur à leur intention par le législateur civil, vienne une fois chaque semaine rafraîchir leur corps débile et ranimer leur intelligence éteinte!

Notre siècle parle beaucoup de liberté. Si ce langage était sincère, ne verrions-nous pas plus de reconnaissance et de docilité envers la loi divine qui soustrait le travailleur périodiquement, un jour sur sept, aux exigences de sa condition pénible, et qui lui apporte au moins momentanément le bienfait de l'affranchissement? Les autres jours, il est condamné à ces œuvres que le langage de tous les peuples a appelées les *œuvres serviles*, c'est-à-dire, les œuvres de dépendance et presque d'esclavage, les œuvres que récusent les hommes de condition libérale. Mais le Dimanche est un jour d'émancipation et de délivrance. Ce jour-là, le mercenaire, l'homme de service retrouve toute la dignité de sa nature, toute la noblesse de son baptême; et le moindre souvenir des doctrines de son catéchisme lui fait comprendre qu'il est de trop grande race pour que les inégalités sociales d'ici-bas puissent jamais le dégrader et l'avilir. Oui, cette liberté moderne dont nous sommes si fiers, s'est longuement façonnée et préparée au pied des autels. Quand, au même jour, le maître et le serviteur venaient régulièrement dans le même temple, se prosternaient devant le même Dieu,

entendaient la même prédication, étaient cités au même tribunal, s'asseyaient à la même table, le maître sortait moins despote, et le serviteur moins esclave. Il est vrai, le christianisme n'a point détruit brusquement l'esclavage sur la terre ; il a même commandé à l'esclave de ne pas se faire de sa religion un prétexte d'insubordination et de révolte<sup>1</sup>. Mais les maximes qu'il enseignait, l'esprit qu'il popularisait tendaient manifestement à cette grande émancipation<sup>2</sup>. Elle s'est opérée d'une façon définitive, en son temps, à son heure, par la seule force des principes. Cette chaîne du servage, dont chaque Dimanche avait affaibli et brisé quelque anneau, le jour vint où elle se trouva enfin dissoute par l'Évangile, où elle s'évanouit totalement sous le souffle de l'Église. Mais qu'on y prenne garde, a dit avec raison un publiciste chrétien de notre temps. Si les fêtes religieuses ont fait la liberté du peuple, la profanation de ces fêtes, et du Dimanche principalement, amènera une servitude nouvelle. La vieille glèbe est vaincue ; mais il est une glèbe qui peut revenir, qui est revenue déjà ; ce n'est plus par la conquête de l'épée ou par la possession du fief : c'est par la domination de l'argent. Dans les siècles de matérialisme, c'est la cupidité qui fait l'esclavage du peuple. Point de repos sous cette féodalité barbare. Si le peuple se repose un jour, on ne lui donnera pas de pain pour les jours suivants. Les ouvriers alors ne sont plus des hommes : la loi les proclame des citoyens libres ; la tyrannie impie et matérialiste en fait des ilotes. « Or, voyez comme toutes les lois morales se tiennent sous la main de Dieu.

1. Ephes., vi, 5 ; Coloss., iii, 22 ; Tit. ii, 9. — 2. Ephes., vi, 6 ; Philem., 16-20, etc.



On a fait croire au peuple qu'il serait plus libre en s'affranchissant des lois religieuses; et, à mesure qu'il s'en affranchit, il redevient esclave; je ne dis pas seulement esclave de lui-même et de ses passions, mais esclave des volontés d'un maître, qui lui verse sur la tête l'infamie et la misère pour toute liberté'. » Ah! quiconque attente sans nécessité à la sainteté du Dimanche, quiconque impose à son semblable la violation forcée de ce repos nécessaire, que celui-là soit rangé, non point parmi les amis de la liberté, mais parmi les plus cruels ennemis du peuple, quand même celui-ci aurait la faiblesse de lui applaudir! Non, ne l'appellez pas libéral, celui qui arrache à ses frères moins favorisés que lui dans l'ordre temporel leur seul jour de liberté.

On a dit souvent : il faut au peuple des spectacles. Je le crois; cela est dans la nature de l'homme, surtout de celui qui souffre; il a besoin de scènes qui le reposent, qui le récréent. Mais quels spectacles, ô amis du peuple, pouvez-vous lui procurer? Les vôtres, on vous l'a répondu avant moi, ils éveilleraient en lui des passions, des convoitises, qui feraient son supplice, et qui le rendraient plus malheureux le reste de la semaine. Et d'ailleurs, cet infortuné n'a pas de pain, et vos spectacles se vendent. Tandis que la loi chrétienne du Dimanche procure à tous indistinctement les plus beaux, les plus délicieux spectacles. Ce jour-là, le mendiant entre dans le plus magnifique édifice de la contrée, et il n'y est pas déplacé; que dis-je? le pauvre se sent chez lui, dans sa maison : elle a été bâtie pour lui, et souvent par lui. Il entend les plus doux accords, les chants les plus solennels, et lui qui possède à peine

1. Laurentie, *Lettres sur l'éducation du peuple*, 2<sup>e</sup> édit., l. XIV.

une obole, il peut se donner les plus vives jouissances.

Il faut au peuple des spectacles ; je l'avoue ; mais entendez-vous par là celui de la nature ? Eh bien ! sans le Dimanche, on l'a encore observé avec justesse, la nature n'est pas un spectacle pour le peuple. Durant les longues heures de la semaine, il lutte péniblement contre cette terre ingrate, dont il n'arrache rien qu'à la sueur de son front ; il la regarde comme une ennemie, et il a raison : *maledicta erit terra in opere tuo*<sup>1</sup>. Mais il est un jour où cette malédiction tombe ; il est un jour où ce pauvre travailleur revoit la lumière du soleil, un jour où il osera lever les yeux, et se permettre la tranquille contemplation du firmament, de la verdure, des plantes, enfin de toutes les beautés de l'univers : c'est le Dimanche. Otez le Dimanche, et la nature ne sera pour lui qu'un livre fermé, qu'un organe sans voix, et trop souvent qu'un sujet de plainte et de blasphème. Mais c'en est assez sur ce point.

Ajouterons-nous que, sans le Dimanche, ni la vie de famille, ni la vie de cité n'existeraient pour le plus grand nombre des hommes ? Voyez ce père de famille. A peine a-t-il quitté sa couche, et secoué un sommeil qui n'a réparé qu'une partie de ses fatigues de la veille, qu'il est rappelé déjà vers le chantier : *Excubit homo ad opus suum*<sup>2</sup>. Il n'a pu embrasser ses enfants encore endormis ; les repas, qui sont pour d'autres l'heure de la réunion domestique, il est condamné à les prendre loin de sa maison, à côté d'étrangers ; enfin, le soir, il retourne péniblement vers sa demeure, et la lassitude dont il est harassé lui fait regagner sa couche au plus

1. Gen., III, 17. — 2. Ps. CIII, 23.

vite. Ni il ne jouit de la douce société des siens, ni les siens ne goûtent la joie de sa présence. Et ce n'est pas là seulement le sort du travailleur de la campagne ; c'est celui de l'ouvrier des villes, du commis de magasin, de l'employé des divers services publics. Ainsi s'écoulent, avec une désolante uniformité, les six jours de la semaine. Heureusement, le Dimanche revient, et il rend l'époux à l'épouse, le père aux enfants. Ce jour-là, on le voit, on l'entretient, on l'apprécie, on l'honore, on l'aime. Après le tribut d'amour payé à Dieu dans son saint temple, tous les membres de la famille se trouvent enfin réunis auprès du foyer paternel. Le repas, pris en commun, peut s'appeler vraiment un *festin*, c'est-à-dire un repas de *fête*. La confiance, l'intimité, la gaieté, le bonheur reparaissent dans la maison. Ce jour-là, l'artisan redevient l'égal des rois, non point par la possession d'une félicité factice, mais par le sentiment des joies les plus vraies et les plus douces qu'on puisse goûter ici-bas.

Ce n'est pas tout. La paroisse entière, en ce même jour, semble ne faire qu'une famille. Durant la semaine, chacun était absorbé par son intérêt personnel, chacun avait assez de songer à soi et aux siens. Aujourd'hui, tous se rencontrent dans la maison du père commun, tous se sentent frères. La doctrine chrétienne leur rappelle que, devant Dieu, grands et petits, riches et pauvres, sont unis par le lien d'une même religion comme d'une même nature ; que, comme tous respirent le même air, mangent le même pain, prennent un même sommeil, iront dormir dans le même champ du repos, tous aussi sont chrétiens par le même baptême, fortifiés par la même grâce, nourris par les mêmes sacrements, exposés aux mêmes fautes, pardonnés par la

même miséricorde, appelés au même ciel. Ce sentiment de la véritable égalité efface toutes les distinctions secondaires, rapproche toutes les conditions. Connaissez-vous rien de beau, rien de touchant, N. T. C. F., comme la vue d'une population chrétienne au sortir de l'église le Dimanche? Une portion notable de notre diocèse offre encore chaque semaine ce spectacle, inconnu, hélas ! dans trop d'autres contrées. La foule s'écoule lentement du temple, recueillie, satisfaite, épanouie. On se cherche, on s'accueille avec le sourire sur les lèvres, avec des paroles d'intérêt réciproque, avec un air de bienveillance générale. L'acte religieux qu'on vient d'accomplir a donné à tous ces visages je ne sais quoi de plus poli, de plus délicat qu'à l'ordinaire ; on n'est pas loin des formes de la bonne éducation, quand on a le fond. Le pauvre côtoie le riche, les petits s'approchent des grands ; les ouvriers, les serviteurs adressent la parole aux maîtres : une exquise convenance tempère la familiarité, et bannit la crainte sans préjudicier au respect. Aucun ne s'isole dans sa préoccupation égoïste ; on se fait part de ses joies et de ses tristesses mutuelles ; la villageoise aborde la châtelaine, et ces deux mères se parlent de leurs enfants comme si elles étaient sœurs ; les vieillards interrompent leurs graves causeries pour applaudir aux jeux de la jeunesse, qui bondit sous les yeux des parents ; les cœurs sont exempts d'envie, de rivalité ; le sentiment dominant qui résulte des exercices religieux auxquels on vient de participer, c'est l'aspiration vers des biens qui sont à tous, c'est l'attente d'un bonheur dont la possession n'est ni bornée, ni exclusive.

Ah ! que les trente mille municipales de France ressemblent à ces paroisses bienheureuses, chez lesquelles

le Dimanche chrétien a gardé son caractère antique, et nous pourrions dire bientôt que la société n'a plus de dangers à redouter, que le pouvoir n'a plus de révolutions à craindre, que la patrie n'a plus aucun élément de prospérité à regretter. Et c'est bien ici le lieu d'appliquer le mot célèbre d'un moderne et de s'écrier « Chose admirable ! la religion, qui ne semble destinée qu'à procurer le bonheur de l'autre vie, contribue encore puissamment au bonheur de celle-ci ».

---

## XI

### La maternité chrétienne

Exhortation aux mères chrétiennes. — Poitiers, 19 mars 1861<sup>1</sup>.

IV, 189-195.

*Miserebitur tui magis quam mater.*

Il aura compassion de vous plus qu'une mère.

(EccL., IV, 11.)

MESDAMES,

La pensée de cette association, une fois sortie du cœur d'une mère, ne pouvait manquer de trouver un écho dans l'Église. Je ne m'étonne pas que cette inspiration ait été accueillie avec une faveur si universelle, et que l'œuvre se soit propagée avec une rapidité si merveilleuse. L'union des cœurs maternels dans une communion de prières, de larmes, de vertus et de bonnes œuvres, sous les auspices de la bienheureuse mère de Jésus et de son chaste époux, pour obtenir de Dieu la préservation, la persévérance, l'amendement de leurs enfants : quoi de plus touchant, quoi de plus fort, quoi de plus sanctifiant ?

I

Quoi de plus touchant, Mesdames ! Ah ! une mère,

1. L'exhortation est donnée ici *in extenso*. Elle fut improvisée ; Mgr Pie fait observer qu'il l'a reproduite « d'après les notes d'un des membres de l'association ».

une seule mère, je ne connais rien qui m'émeuve, qui m'attendrisse davantage. Le chef-d'œuvre de Dieu, c'est la créature raisonnable ; et, dans l'ordre de cette création, il n'y a rien de plus beau, rien de meilleur que la mère. Cette femme peut, par d'autres côtés, être une femme vulgaire : en tant qu'elle est mère, elle a presque toujours une grandeur, une abnégation, une distinction d'esprit et de cœur qui captivent mon admiration et qui excitent mon transport. Toutes les fois que j'ai marché dans la foule, escorté du plus humble peuple, entouré de pauvres femmes portant leurs enfants sur leurs bras, j'ai toujours recueilli sur mon chemin quelques-unes de ces paroles qui jaillissent naturellement de l'âme des mères, et qui sont dignes d'être conservées, d'être retenues, d'être citées comme des paroles sublimes de dévouement et de tendresse. Les saints docteurs se sont plu à commenter le langage de cette femme de l'Évangile, qui s'approchait de Jésus en disant : « Seigneur, ayez pitié de moi, car ma fille est misérablement tourmentée par le démon » : *Miserere mei, Domine, filia mea male a dæmonio vexatur*<sup>1</sup>. Elle ne dit pas : Ayez pitié de ma fille ; elle dit : Ayez pitié de moi ; car elle est vraiment identifiée avec sa fille, elle souffre dans sa fille, elle est tourmentée en elle et plus qu'elle ; ce sera vraiment avoir pitié de la mère que de soulager la fille : *Miserere mei, filia mea male a dæmonio vexatur*. Eh bien ! le langage des mères est tout rempli de ces expressions, de ces tournures qui révèlent la noblesse, la vivacité, l'énergie de leurs sentiments.

Or, quoi de plus touchant, Mesdames, que ce même

1. Matth., xv, 22.

sentiment maternel, disons mieux, cet héroïsme maternel mis en commun ; cette sensibilité, cette sollicitude de chaque mère pour ses propres enfants, se mêlant, se confondant, moyennant le lien de cette confrérie spirituelle, dans une sensibilité et une sollicitude communes ? Oui, tous ces cœurs de mère associés dans une même pensée, dans un même amour, dans une même préoccupation, dans une même prière : rien n'est plus touchant, mais aussi rien n'est plus fort.

## II

Il est écrit que l'amour est fort comme la mort : *fortis ut mors dilectio*<sup>1</sup>. Mais, si cela est vrai de l'amour en général, c'est bien plus vrai de l'amour maternel. Ce n'est pas assez de dire qu'il est fort comme la mort : il est plus fort que la mort, il l'est beaucoup plus qu'elle, puisqu'il fait braver cent fois la mort. Quelle mère n'a pas exposé sa vie pour enfanter, pour nourrir, pour conserver son enfant ?

Mais savez-vous surtout pourquoi votre amour maternel est une force ? C'est qu'il est fort comme Dieu lui-même, c'est-à-dire, il a une telle puissance sur le cœur de Dieu, qu'il dispose de Dieu. Dans cette association, Mesdames, vous ne vous connaissez peut-être pas toutes. Vous vous aimez toutes, vous vous intéressez toutes l'une à l'autre ; la séparation des rangs, tout en subsistant à d'autres égards, s'efface devant votre titre commun de mères ; vous vous sentez rapprochées et comme égalisées par cette condition commune, par ces communes souffrances, ces communes joies, ces communes

1. Cantic., VIII, 6.



alarmes de la maternité. Mais vous ne vous connaissez pas toutes ; vous êtes trop nombreuses. Or, avez-vous pensé à une mère plus grande, plus auguste que toutes les autres, qui siège en quelque sorte au milieu de vous, qui préside à vos réunions, et qui y souffle l'esprit de vie ? C'est, me dites-vous, la Vierge Marie, la mère incomparable, la mère de Dieu. Oui, sans nul doute, et c'est là une des forces de votre association. Marie est à la tête de votre assemblée ; elle en est la première et la vraie présidente. C'est elle qui est éminemment la mère chrétienne, étant la mère du Christ : il n'y a des mères chrétiennes que parce qu'il y a une mère du Christ. Marie est votre modèle, votre patronne, votre protectrice. Et cependant ce n'est pas d'elle que je veux parler, quand je parle d'une mère qui est ici au milieu de vous et au-dessus de vous. Y a-t-il donc, me demandez-vous, une âme maternelle qui domine celle-là ? Où trouver une mère au-dessus de Marie ?

Ah ! Mesdames, Dieu lui-même est cette mère. Sans doute il est père par excellence, et il est la source d'où découle toute paternité. Personne n'est père comme lui. Mais croyez-vous que, revêtu de la majesté paternelle, il n'ait pas en même temps pour nous la tendresse qu'il inspire à nos mères ? Il n'y a rien de vrai, de bon et d'aimant ici-bas, qui ne soit d'abord éminemment en lui. S'il a créé nos mères, il est donc mère aussi. Il l'est plus que vous toutes, il l'est plus que la mère même du Christ. *Audite me, domus Jacob, qui portamini ab utero meo, qui gestamini a mea vulva*<sup>1</sup> : « Écoutez-moi, maison de Jacob, que je porte dans mon sein, que je renferme dans mes entrailles. » Dieu a été pour Israël

1. Isa., XLVI, 3.

« ce qu'est une nourrice qui allaite ses enfants » *tanquam si nutrix fovcat filios suos* <sup>1</sup>. L'amour du Seigneur n'a pas connu plus de bornes que l'amour d'une mère. Que dis-je? là où cesserait l'amour maternel, l'amour de Dieu ne s'arrêterait pas. *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui* <sup>2</sup> « Est-ce qu'une femme peut oublier son enfant, l'enfant de ses entrailles? » S'il en est une, c'est un monstre. Mais la vérité est qu'il y a des monstres ici-bas. Eh bien! pour ce qui est de moi, dit le Seigneur, « si même une femme oublie ses fils, je n'oublierai jamais les miens ». Écoutez, Mesdames, et sachez combien Dieu est plus mère que vous. Vous avez porté vos enfants neuf mois dans vos entrailles; vous les avez portés un an, deux ans à votre sein; puis, durant trois ou quatre ans, vous les avez portés encore quelquefois dans vos bras pour aider leur faiblesse. Mais le Seigneur est une mère qui ne se lasse pas si vite de porter son enfant. « Écoutez-moi, vous que je porte dans mon sein et dans mes entrailles. Je vous porterai encore jusqu'à la vieillesse, jusqu'à l'âge le plus avancé: je vous ai créés, je vous soutiendrai, je vous porterai et je vous sauverai » : *Usque ad senectum ego ipse, et usque ad canos ego portabo; ego feci, ego feram, ego portabo et salvabo* <sup>3</sup>. O homme, tu seras compté parmi les vieillards, tes cheveux auront blanchi; nul ne t'appellera plus son enfant sur la terre; tu seras le père de plusieurs générations; et cependant tu n'auras pas encore quitté le sein de ma divine maternité, tu seras encore mon enfant, mon petit enfant, pendu à mes

1. I Thessal., II, 7. — 2. Isa., XLIX, 15. — 3. *Ibid.*, XLVI, 3, 4.

mamelles et caressé sur mes genoux. C'est moi qui t'ai fait, j'ai été pour toi et père et mère : *ego feci* ; et je te porterai toujours, oui toujours, et je te sauverai de tous les dangers : *ego feci, ego feram, ego portabo et salvabo*.

J'ai donc bien dit : quoi de plus fort que cette association de mères ? O mères de la terre, celui auprès de qui vous plaidez la cause de vos fils, il est mère lui-même ! Il a plus d'amour et de compassion que vous-mêmes pour vos propres enfants : *et miserebitur magis quam mater*. Avec quelle facilité donc, avec quel empressement il accueille vos prières ! Ah ! Mesdames, si l'une d'entre vous avait assez de pouvoir pour exaucer le désir de toutes les autres mères, avec quelle ardeur, avec quel bonheur elle le ferait à l'instant ! Dieu est parmi vous comme une d'entre vous : sa maternité dépasse et domine la vôtre autant que le ciel surpasse la terre. Priez, et votre prière le soulagera en quelque sorte lui-même dans son sentiment maternel, puisque votre prière l'autorisera à exercer sa bonté et sa miséricorde sur vos fils, qui sont encore plus les siens.

### III

Enfin, rien n'est plus sanctifiant que cette œuvre. Vous vous rappelez cette grande parole de Jésus : « Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'ils soient sanctifiés dans la vérité » : *Pro eis ego sanctifico me ipsum, ut sint et ipsi sanctificati in veritate*<sup>1</sup>. C'est ce que toute mère chrétienne doit dire. La sanctification est un devoir personnel ; mais si vous veniez à l'oublier

1. Joann., xvii, 19.

comme devoir personnel, ne l'oubliez pas comme devoir maternel, comme dette contractée envers vos enfants. Dieu seul sait l'influence de la sainteté d'une mère sur l'âme de ses fils. Presque tous les grands saints ont eu des mères éminentes en piété. La première grâce qui soit faite à un homme, c'est d'avoir une mère selon le cœur de Dieu. On a coutume de dire tel père, tel fils. On dirait encore mieux : telle mère, tel fils. Vous avez un enfant béni ; c'est votre gloire et votre joie ; tous l'aiment et l'admirent ; il est bon, il est pieux, la vertu lui est facile. Remontez le cours de vos souvenirs en suivant celui de vos années. N'est-il pas vrai que quand vous avez conçu cet enfant, quand vous l'avez porté, quand vous l'avez nourri, vous étiez pure, fervente, unie à Dieu, pleine de foi, pleine de grâce ? que dès lors vous l'avez offert, vous l'avez donné au Seigneur ? Et le Seigneur l'a accepté de vos mains. Mais cet autre qui vous fait pleurer, et dont l'avenir vous inquiète encore plus que le présent ne vous désole, ah ! n'aurait-il pas lui-même à former des plaintes contre vous ? Quand vous l'avez reçu de Dieu, en quel état moral, en quelle disposition d'esprit et de cœur étiez-vous ? Ne pourrait-il pas vous reprocher cette légèreté mondaine, cette indifférence religieuse, dont il porte la peine et dont il subit les conséquences ? Sans doute, il y a des exceptions à ces lois générales ; mais ce sont vraiment des exceptions. Vous devez donc vous sanctifier pour vos enfants, autrement vous ne méritez plus le nom de mères chrétiennes.

Sachez-le, Mesdames, votre maternité n'aura point achevé sa tâche, tant que vous n'aurez pas produit Jésus-Christ dans le cœur de vos fils. L'Église, cette mère divine, l'Église par qui Dieu exerce principale-

ment sa propre maternité, l'Église a enfanté vos fils à la vie éternelle. Mais le baptême n'est qu'un germe, mais le baptisé n'est qu'un nouveau-né. Après la semence, il faut la culture ; après la naissance, l'accroissement. C'est là votre œuvre, et vous ne la ferez qu'en étant saintes. Ah ! quelle mission est la vôtre, et que de choses dépendent de vous ! Si la société est tellement malade qu'on se demande si elle n'est pas mourante, c'est qu'il y a peu de chrétiens. Or, s'il y a peu de chrétiens, c'est qu'il y a peu de mères suffisamment chrétiennes. Donc en vous sanctifiant, en venant ici chaque mois vous retremper aux sources de la doctrine et des sacrements, vous travaillez pour votre part au salut du monde. Quel encouragement à profiter de tant de lumières, de tant de grâces attachées aux exercices, d'ailleurs si faciles, de cette pieuse confrérie ! Quel motif d'assiduité à ces réunions, qui ne se terminent jamais sans que notre divin Sauveur ne sorte de son tabernacle pour verser sur vous des bénédictions, qui se répandent de vos âmes dans celles de vos enfants. Ainsi soit-il.

---

## Contre le sensualisme du siècle

Instruction pastorale  
sur l'esprit de renoncement et de sacrifice.  
Carême 1853. — I, 600-619.

## I

### *Aux croyants*

La plus grande plaie qui, dans ces derniers temps, ait affligé l'Église de J.-C., c'est l'introduction dans la société chrétienne de mœurs profanes et d'habitudes efféminées et voluptueuses. L'austérité, nous ne disons pas des premiers âges du christianisme, mais de temps qui ne sont pas encore loin de nous, s'efface de plus en plus au milieu même des familles qui ont conservé quelques autres traditions ; et si nous continuons à suivre la pente qui nous entraîne, l'époque n'est pas éloignée où il n'en restera plus trace que dans les livres. Le nom de J.-C. pourra se trouver encore parmi nous ; sa vie ni sa morale ne s'y rencontreront plus. Le crucifix d'or ou d'ivoire pourra conserver une place d'honneur dans l'oratoire, ou demeurer suspendu aux murailles ; la croix vivante ne sera plus imprimée sur la chair et dans les cœurs. Il est vrai, quand nous étudions les mœurs de nos ancêtres, nous trouvons qu'ils

rangeaient, et avec raison, parmi les devoirs de ceux à qui la providence a dévolu de grandes fortunes et de grandes positions, l'obligation de donner l'essor au travail, à l'industrie, aux arts, au commerce, par de majestueuses constructions, de splendides édifices, de riches ameublements, et tout ce qui constitue ici-bas la magnificence. Mais nous reconnaissons aussi que tout cet attirail de grandeur, qui leur était imposé par leur condition, se conciliait le plus souvent avec des habitudes personnelles de simplicité, je dirai même de pauvreté, qui permettaient de retrouver, au fond de ces superbes demeures, de véritables disciples de l'Évangile. Aujourd'hui, ce n'est plus le goût des grandes choses qui domine dans notre nation jadis si magnifique. Nous avons emprunté à un peuple séparé depuis trois cents ans de la croyance, et aussi de la morale de l'Église, cet amour d'un luxe commode, cette recherche de l'aisance et du bien-être, disons le mot puisque nous l'avons pris avec la chose, ce *confortable* qui énerve les caractères, qui dévore, comme une plante parasite, les forces vitales de l'âme, qui rapetisse les intelligences, et concentre l'homme tout entier dans les soins minutieux d'un ameublement de boudoir, dans les détails d'une parure, dans l'ordonnance de divertissements pleins de mollesse, que sais-je ? dans ces superfluités de bon ton, dans ces mille riens qui sont devenus une nécessité du temps présent. Et tandis que, chez nos pères, la splendeur et le faste n'étaient guère que pour les yeux du visiteur et de l'étranger, ou pour la satisfaction de l'hôte et de l'ami, aujourd'hui c'est vers l'idole du *moi*, c'est vers la destination intime et personnelle que convergent tous les perfectionnements du luxe et de l'élégance.

Que suit-il de là ? C'est que l'esprit de l'Évangile, qui est un esprit de détachement et de sacrifice, s'évanouit entièrement ; c'est que la grandeur d'âme, la générosité du cœur, l'ardeur du dévouement, le courage de l'immolation, autrefois si ordinaires dans la nation la plus chevaleresque de l'univers, ne se rencontrent presque plus parmi nous ; c'est que les actions n'ont plus pour mobile et pour règle le bien général, l'amour de la patrie, l'honneur même plus restreint du nom et de la famille, la sainteté du serment, mais le bien-être particulier, mais les jouissances privées, mais cette quiétude du sensualisme qui n'a d'énergie que pour s'opposer au bien qui trouble son repos, et qui s'accommoderait bientôt du régime du mal, si le mal pouvait lui garantir la possession paisible de sa mesquine béatitude. Ce qui suit de là, c'est que les plus grandes fortunes, de jour en jour amoindries et morcelées par l'effet de nos institutions, suffisent à peine à tous ces besoins factices créés par la frivolité ; d'où il résulte que la part de Dieu et des pauvres devient à peu près nulle, que la charité ni la religion ne sont presque plus comptées pour rien dans l'emploi des revenus, et que la remarque de saint Jean Chrysostome se vérifie trop souvent, à savoir « que les riches fastueux sont moins utiles aux églises que les pauvres magnanimes <sup>1</sup> ». Enfin, ce qui suit de là, c'est que les âmes plus timorées, les consciences qui ne sont pas encore affranchies tout à fait du joug de Jésus-Christ, mais qu'envahit comme malgré elles l'esprit du monde, emploient toutes les ressources de leur intelligence à se rassurer elles-mêmes, dans la pratique de ce christia-

1. Sermo II, in *Salutate Priscam*, 4.



nisme diamétralement opposé à celui que Jésus-Christ a institué, et croient avoir fait assez, quand elles ont tempéré les excès réels d'une vie toute mondaine par quelques observances moins gênantes de la religion et par les apparences superficielles d'une piété facile, sorte d'étiquette spirituelle, qui ne préjudicie en rien aux droits de la chair et qui en garantit même l'exercice.

Car, ne nous dites pas, N. T. C. F., que nous paraissions vous ranger parmi les hommes sans foi et sans principes, dont nous nous occuperons tout à l'heure. Non ; nous savons que vous avez établi des distinctions entre monde et monde. Il est des habitudes vulgaires du mal, des fautes grossières qui répugnent à vos goûts, à votre éducation, à votre position sociale, quoique trop souvent, hélas ! on ait vu glisser rapidement sur la pente des plus honteux et des plus criminels excès, et prendre rang parmi les corrupteurs et les corrompus de bas étage, des hommes qui s'étaient persuadé que l'élégance des manières et la supériorité du rang pouvaient suppléer aux mœurs chrétiennes. Vous vous êtes donc fait un code de convention, dont les prescriptions sont celles qui s'adaptent à vos façons de penser et d'agir, et dont les défenses ne sont motivées que par vos répugnances d'éducation et vos antipathies de société. Mais, N. T. C. F., ce ne sont là que des nuances de ce monde condamné par Jésus-Christ ; et les plus condamnables à ses yeux sont peut-être celles qui se présentent comme plus gracieuses aux vôtres. Pensez-vous, en effet, que, dans la balance divine, la sensualité calculée avec toutes les ressources d'un esprit ingénieux à dissimuler le mal sous les dehors des convenances, pèse moins que les fautes commises

par les seuls instincts d'une nature violente et brutale ? Parce que vous ne jetez pas au visage de l'idole la vapeur épaisse d'une fumée grossière, parce que votre encens plus fin et plus épuré accuse un culte plus exquis et plus recherché que celui de la foule, pensez-vous que ces apprêts et ces raffinements doivent vous faire absoudre de votre idolâtrie ? Je crains qu'au contraire vous ne soyez plus criminels, comme aussi plus responsables, au jugement de celui « qui sonde les reins et les cœurs <sup>1</sup> ». Car c'est peut-être à l'art avec lequel vous parez votre sensualisme du voile des bienséances, que des âmes naturellement portées à observer les saintes rigueurs de la discipline évangélique doivent de s'être laissé amollir et d'avoir perdu cette gravité de vie, cette austère retenue de mœurs qu'eût protégées l'horreur qu'inspire le péché dans sa laideur naturelle. Détrompez-vous donc, N. T. C. F. : il n'y a pas pour Jésus-Christ deux mondes, dont l'un plus exercé et mieux appris trouve sa justification dans l'inhabileté et la dégradation de l'autre ; il n'y a pour Jésus-Christ qu'un monde, dont la condamnation est écrite avec son sang, comme il n'y a qu'un christianisme, dont la loi est dans sa doctrine et dans ses exemples.

Enfin, nous voulons vous dire un dernier mot, à vous, nos N. T. C. F., qui vous étayez d'autorités usurpées, pour défendre un coupable amalgame de sensualité et d'égoïsme avec la morale évangélique. Oui, sans doute, le salut est possible dans le monde, mais à la condition de n'y pas vivre selon les doctrines du monde. C'a été une exagération infernale de quelques

1. Ps. VII. 10.

sectaires de présenter aux mondains la loi de Jésus-Christ comme incompatible avec les obligations de leur état ; et l'on peut dire que la rigueur janséniste, en plaçant la vie chrétienne si au-dessus des forces de l'homme, travaillait puissamment au profit du libertinage, qui s'accommodait de ne trouver devant lui qu'une religion impossible, et qui aimait à qualifier de relâchée toute morale accessible et praticable. Mais si l'influence pernicieuse de ce rigorisme, dont il restait encore des traces parmi nous jusqu'à ces derniers temps, a dû être combattue sans rémission, ne semble-t-il pas qu'aujourd'hui l'esprit humain, et surtout l'esprit français, qui se porte toujours vers les extrêmes, incline vers un laxisme de morale, vers un laisser-aller de tous les principes qui menace la société chrétienne d'un renversement complet ? « Que dirons-nous donc, et où nous tournerons-nous désormais, si l'on change en venin tous nos discours ? Prêchons qu'on ne peut se sauver dans le monde, nous désespérons nos auditeurs ; disons, comme il est vrai, qu'on peut s'y sauver, ils prennent occasion de s'y embarquer trop avant. O mondains, ne vous trompez pas, et entendez ce que nous prêchons. Nous disons qu'on peut se sauver dans le monde, mais pourvu qu'on y vive dans un esprit de détachement ; qu'on peut se sauver parmi les richesses, mais pourvu qu'on les répande dans le sein des pauvres ; enfin qu'on peut se sauver dans les dignités et les honneurs, mais pourvu qu'on en use avec modération ». Ainsi parlait Bossuet dans son panégyrique du plus grand des moralistes chrétiens de ces derniers âges, saint François de Sales. Les écrits de cet aimable restaurateur de la piété parmi les personnes du siècle, sont entre toutes les mains ; puisse sa forte

et rigide doctrine de renoncement et de sacrifice n'être jamais séparée de son incomparable esprit de mansuétude et de miséricorde ! Car, s'il a ramené la dévotion au milieu du monde, « ne croyez pas que ce soit en la déguisant pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains ; non, il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances ». Instruisez-vous à cette école, N. T. C. F., vous qui avez résolu de vivre chrétiennement dans le siècle, et vous rentrerez dans cette route royale de la sainte croix, dont vous vous êtes plus ou moins écartés, et qui demeurera toujours la seule route du ciel tracée par Jésus-Christ.

## II

### *Aux incroyants*

Jusqu'ici, N. T. C. F., nous nous sommes adressé à ceux qui ont la prétention d'être chrétiens dans leur sensualisme. Mais, hélas ! combien d'autres non seulement qui ne se défendent pas, mais qui se font honneur d'être « les ennemis de la croix de J.-C. », qui se proclament hautement les adorateurs de la matière, et qui, n'ayant de goût que pour les choses de la terre, mettent ostensiblement leur gloire dans leur confusion !.....

Jésus-Christ a dit : « Aimer et servir Dieu de tout son esprit, de tout son cœur, de toutes les puissances de son être, voilà le plus grand et le premier commandement<sup>1</sup>. » Et les hommes de notre siècle ont dit :

1. Matth., xxii, 38.

Posséder, jouir, employer toutes les ressources de son esprit et de son cœur, toutes les facultés de ses sens à augmenter, à multiplier ses possessions et ses jouissances, voilà la première et la plus grande chose, voilà le but unique et la fin dernière : *hoc est maximum et primum*. Aussi, voyez comme dans cette société les intérêts matériels tiennent toute la place. Voyez comme cette génération, qui renferme tout dans les limites de la vie présente, et qui n'a d'autre Dieu que le ventre, place exclusivement sa gloire et ses affections dans les développements de l'industrie, du commerce, de la culture, en un mot, dans tous ces avantages terrestres qui, séparés des biens de la grâce, ne sont aux yeux de Dieu qu'un sujet de honte et de confusion.

Vous m'arrêtez et vous me dites que vous considérez la religion comme un des besoins de la société, et que vous êtes désormais résolu à lui faire sa part. Ah! N. T. C. F., que nous voudrions pouvoir nous reposer tranquilles sur cette assurance! Mais cette place que vous êtes disposés à concéder à la religion, est-ce la place qui lui appartient? Je veux dire, êtes-vous déterminés à faire de la religion la première et la plus grande chose : *maximum et primum*? Vous proposez-vous de chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice, lui laissant le soin de vous ajouter le reste par surcroît? ou bien plutôt, votre intérêt et votre plaisir demeurant votre affaire principale et votre seule fin dernière, la religion ne serait-elle à vos yeux qu'une chose accessoire et un pur moyen, de telle sorte que, par un renversement aussi monstrueux que sacrilège, le Dieu vivant et véritable devînt l'humble pourvoyeur de votre dieu de chair : *quorum Deus venter est*? Ne vous scandalisez pas, N. T. C. F., de cette énergie de

langage : elle est empruntée aux livres saints. « Car il s'est glissé parmi nous certains hommes impies, qui ont transporté au profit de leur luxure la grâce de Notre-Seigneur<sup>1</sup>; amateurs de la volupté plus que de Dieu, ils ont la religion sur les lèvres, mais ils n'en ont point la vertu dans leur cœur<sup>2</sup>; et, lors même qu'ils invoquent les idées chrétiennes, ils ne travaillent point pour le Seigneur et le Christ, mais pour leur ventre » : *Hujuscemodi Christo Domino non serviunt, sed suo ventri*<sup>3</sup>. De grâce, N. T. C. F., vous qui nous entendez, épargnez à la vérité chrétienne ce nouvel outrage; ne réduisez pas une religion toute de charité et de spiritualisme à n'être que l'auxiliaire de l'égoïsme et de la volupté; n'imitiez pas ces hommes qui ne veulent de Jésus-Christ et de sa doctrine qu'autant qu'il en faut pour sauvegarder leurs jouissances contre les passions des autres; qui, tenant toujours la croix bannie de leur cœur, la replantent seulement aux limites de leur champ, dans l'espérance qu'elle sera une borne plus respectée du vulgaire; enfin qui ne demandent à la puissance morale de l'Évangile qu'un renfort pour la sentinelle qui garde leur maison, et qu'une serrure de sûreté pour leur coffre-fort. Ah! qu'il y a loin, de ces âmes noyées dans la chair et dans la boue, aux nobles cœurs qui vivent selon les lois de l'esprit...

Eh! quoi donc, N. T. C. F., n'aurons-nous rien appris, rien retenu des terribles enseignements que l'expérience nous a donnés? Autrefois, le saint prêtre Néhémie, l'un de ceux qui, après la longue et douloureuse épreuve des soixante-dix années, avaient le plus travaillé à reconstituer la nation sainte, aperçut avec

1. Jud., 4. — 2. II Timoth., III, 4, 5. — 3. Rom., XVI, 18.

effroi des Juifs qui, le jour du sabbat, foulaient le pressoir, portaient des gerbes, faisaient toutes sortes de charrois, des commerçants étrangers qui apportaient en ce même jour à Jérusalem et vendaient aux fils de Juda des provisions de toute nature; et, s'adressant aux magistrats et aux premiers de la cité, il leur dit : « Quelle est cette chose mauvaise que vous faites? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi nos pères, et ils ont amené sur nous et sur cette ville tous les malheurs dont nous avons tant de peine à nous relever? Avez-vous entrepris de provoquer de nouveau la colère du Seigneur<sup>1</sup>? » Et nous aussi, N. T. C. F., ce cri s'échappe malgré nous de notre poitrine oppressée. En voyant recommencer cette fureur d'argent et de plaisir, ces agiotages, ces spéculations, ces entreprises scandaleuses de l'ambition et de la cupidité, cette rage de faire fortune au plus vite afin de jouir plus longtemps; en voyant les plus saintes lois de la religion de nouveau foulées aux pieds, les jours du Seigneur violés par les hommes d'affaires et de commerce, ses temples abandonnés, son sacrifice négligé, sa parole dédaignée par les chefs du peuple, par les gardiens de la loi et les dépositaires de l'autorité; témoin de ces excès renaissants, qui sont des crimes d'abord, mais aussi des fautes, nous ne pouvons contenir notre douleur ni notre zèle, et nous disons à tous les hommes influents du pays : « Quelle est cette œuvre mauvaise que vous faites? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères, que vous avez agi vous-mêmes, trop longtemps, et vous savez ce qui nous en est advenu? Est-ce un parti pris de rallumer à la fois et la foudre divine et la

1. Nehem., XIII, 15, 19.

foudre populaire, qui éclateront au même jour? » — Qu'avons-nous à craindre? répondez-vous. Les affaires reprennent de toutes parts, les capitaux abondent, l'or et l'argent circulent comme l'eau dans les rues et sur les places publiques, les transactions se multiplient; on achète, on bâtit, on dépense. — A la bonne heure. Mais est-ce que la parole de N.-S. J.-C. ne s'est pas accomplie une ou deux fois déjà sous vos propres yeux? « Aux jours de Noé, dit le Sauveur, ils mangeaient et ils buvaient, ils célébraient des noces et des fêtes, et le déluge vint, et il engloutit tout. Semblablement aux jours de Lot, ils mangeaient et ils buvaient, ils achetaient et ils vendaient, ils plantaient et ils bâtissaient, et le soufre embrasé tomba du ciel, et il consuma tout<sup>1</sup>. » Quoi donc? est-ce que, pendant vingt ans et plus, les intérêts matériels ne se sont pas élevés et maintenus à un degré de prospérité inouïe? Vous le savez, les hommes qui tenaient en leurs mains les rênes de la nation « ne voulaient entendre à rien autre chose, jusqu'à ce que le cataclysme ait fondu sur eux et les ait tous emportés<sup>2</sup> ». Ah! c'est que les intérêts sont une vaine poussière, un sable mouvant, dont aucune main, si habile qu'elle soit, ne composera jamais le ciment d'une société stable et solide. Grand Dieu! la société se meurt de matérialisme, et vous la croyez sauvée parce qu'un nouvel élan a été donné à la matière! La cupidité est la cause de tous les maux, et vous imaginez qu'en la surexcitant, elle deviendra le remède? Mais a-t-on jamais vu le médecin recueillir la suppuration de la plaie pour en composer le topique qui doit la guérir? Non, sans doute. Mal-

1. Luc., xvii, 27, 28. — 2. Matth., xxiv, 39.



heur donc aux peuples qu'on ne traite que par cette monstrueuse médication.

### III

#### *Illusions sur l'avenir*

On dit pour se rassurer sur l'avenir : Il est vrai, nous appartenons à une génération qui ne se corrigera pas ; mais la génération suivante s'élève dans de meilleurs principes. Détrompez-vous, N. T. C. F. ; les enfants ne seront meilleurs qu'autant que leurs pères y travailleront en se réformant eux-mêmes. Certes, cette liberté d'enseignement qui a été rendue en partie à l'Église est un grand bien. Mais encore, faut-il le dire, les meilleurs éducateurs ne peuvent-ils faire tout à eux seuls ; et ils n'obtiendront jamais qu'un demi-succès, tant qu'ils auront contre eux la famille et la société, les mœurs domestiques et les mœurs publiques. Tous les jours, les maîtres les plus exercés, les plus justement renommés, ceux aux mains intelligentes desquels avaient été confiés les héritiers des plus grands noms, se désolent du peu de fruit de leurs travaux. Et pourquoi l'Église, dont les écoles ont donné si longtemps au monde des caractères énergiques et fortement trempés, est-elle comme paralysée dans son action sur ces jeunes cœurs ? Saint Jean Chrysostome va nous l'apprendre ; il vivait dans des temps auxquels les nôtres ressemblent trop. « Écoutez ce père qui converse avec son fils et qui l'exhorte à l'étude des lettres : Vois celui-ci, lui dit-il, il était né dans une condition médiocre, il a acquis de l'éloquence, obtenu de hautes magistratures, amassé de grandes richesses, épousé une femme opulente, bâti une superbe demeure, et il est

un des hommes les plus considérables de ce temps. Vois cet autre, il a étudié avec succès la langue latine, il occupe une fort bonne position dans le gouvernement, et c'est lui qui administre tout à l'intérieur. Et, successivement, il offre ainsi pour modèles tous ceux qui sont parvenus à des avantages terrestres. Mais des biens célestes, mais des hommes de foi, de piété, de conscience, de dévouement, il n'en est jamais fait mention, et si quelqu'un veut aborder ce sujet, il est promptement écarté comme un conseiller dangereux. Or, continue le saint docteur, si l'éducation du jeune homme est une œuvre si ardue que, même sans nul obstacle, même avec le concours de tous, elle ne parvient qu'à grand'peine à le préserver de l'entraînement des convoitises, comment y réussir, quand ses plus proches et ses plus familiers sont d'accord pour le pousser dans le courant ou le placer sur le bord de l'abîme ?.... Assurément, le jeune homme ne se suffit pas à lui-même, pour s'élever aux sublimes et difficiles hauteurs de la vertu et de la perfection chrétienne. Mais celui-ci eût-il apporté en naissant les dons les plus rares, cette semence de courage et d'énergie n'y germera pas, parce qu'elle sera étouffée par cette pluie assidue d'exemples et de discours meurtriers. Et de même qu'un corps nourri d'aliments légers et malsains ne prend jamais un développement parfait, de même cette âme, nourrie et imbue d'aussi pernicieuses leçons, ne s'élèvera jamais à rien de grand et d'héroïque, et infailliblement elle tombera dans un état de langueur et de mollesse qui la conduira à sa perte ici-bas, et trop souvent au malheur éternel<sup>1</sup>. » C'est ainsi, N. T. C. F.,

1. Chrysost., adversus oppugn. vitæ monast. Lib. III, 5.

qu'au temps de saint Jean Chrysostome, la plupart des jeunes gens s'étiolaient dans l'oisiveté, quand ils ne se corrompaient pas dans le plaisir. Alors, comme aujourd'hui, l'éducation même religieuse produisait peu d'hommes, parce que la principale sève de la doctrine chrétienne, c'est-à-dire l'esprit de renoncement et de sacrifice, était journellement tarie et supprimée dans les jeunes âmes par le contact d'un monde tout livré à la matière.

On ajoute : « Mais les femmes du moins sont admirables de piété et de dévouement. Le salut nous viendra par elles ». Oui, N. T. C. F., nous aimons à le proclamer ainsi ; nous disons même que le salut n'est plus à venir, mais qu'il nous est venu par elles. Car, dans nos plus tristes appréhensions, dans notre plus sombre découragement, il nous serait impossible désormais de désespérer de l'avenir, ni de craindre le ralentissement général du mouvement religieux qui s'est déclaré au sein de la nation. Toutefois, ne se trouverait-il pas, dans la génération nouvelle, un trop grand nombre de jeunes femmes qui n'ont point hérité de la forte vertu, de la pieuse abnégation, de la gravité de mœurs et de langage qui ont brillé dans leurs devancières ? Ayant appris de nous qu'elles doivent se mêler au monde pour le gagner à Dieu, n'en prennent-elles pas occasion de s'y embarquer trop avant, comme a dit Bossuet ?... Ah ! N. T. C. F., là aussi il y a tendance marquée à corrompre, à défigurer de plus en plus le christianisme. Là aussi, vous trouverez que les âmes se sont amollies, que les caractères se sont affaiblis. Quoi d'étonnant ? Tandis que plusieurs ont totalement abandonné J.-C., pour goûter sans réserve les folles joies du siècle, plusieurs autres ont entrepris d'associer ce qu'il y a de plus

inconciliable. Convives à la fois de la table des anges et de celle des démons, le matin elles paraissent dans le temple, vêtues du voile austère dont saint Paul veut qu'elles se couvrent pour prier, et le soir elles se produisent au théâtre et parmi les sociétés mondaines, parées avec une indécence dont il n'y eut d'exemple qu'aux plus mauvais jours de l'antiquité païenne, ou de la dissolution générale qui précéda les grandes catastrophes du dernier siècle expirant. Laissez-nous le dire, et, cette fois, avec un accent particulier de tristesse : « Il existe beaucoup d'ennemies de la croix de J.-C., qui marchent dans le chemin de la damnation, dont la principale divinité est le plaisir, et qui, n'ayant de goût que pour les frivolités de la terre, mettent leur gloire dans ce qui fait leur opprobre ». Nous n'élèverons plus la voix pour exhaler nos plaintes à ce sujet : puissions-nous ne l'avoir pas fait en vain aujourd'hui !

---

## XIII

# La leçon de Benoît-Joseph Labre

Panegyrique du B. Benoît-Joseph Labre.

Arras, 18 juillet 1860.

III, 663-680.

*Le panegyrique du B. Benoît-Joseph Labre est une des œuvres maîtresses de Mgr Pie, tant pour la nature des pensées que pour la vigueur de l'éloquence. Dans la première partie, il esquisse à grands traits la vie du Bienheureux, pour faire voir en lui « l'un des types parfaits de la vie pénitente ». Dans la seconde, il montre « combien cette leçon survient à propos, et pour un monde qui a le malheur de n'être plus chrétien, et pour un monde qui se persuade trop facilement l'être toujours ». Nous citons cette seconde partie presque tout entière. C'est un beau développement contre le naturalisme pratique, à joindre aux Instructions Synodales sur le naturalisme de doctrine.*

### I

*« Leçon pour un monde  
qui a le malheur de n'être plus chrétien »*

A ne considérer que toute une grande portion de l'humanité contemporaine, on pourrait dire, mes Frères, que le détronement de la chose chrétienne est un fait accompli ; que la face du monde est changée, renouvelée ; que le christianisme a disparu sans retour, qu'il est vaincu, enterré, remplacé. Le christianisme, c'est l'édifice de la grâce s'élevant sur les ruines de la nature. Or, le monde moderne, c'est la nature reprenant fastueusement ce qu'elle appelle ses droits, étalant

hautement ses titres, dilatant sans réserve ses moyens d'action et de jouissance. Concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, orgueil de la vie : voilà la triple puissance que le christianisme entend briser. Or, le monde moderne a cassé ce triple anathème ; et, des trois choses renversées par le Christ, il a fait la triple colonne du temple de l'humanité émancipée, le trépied de la chaire où elle trône et d'où elle rend ses oracles. Prêtez l'oreille à ses enseignements, et vous reconnaîtrez qu'elle a ses dogmes, sa morale, son culte, ses sacrements, ses béatitudes, son ciel, son enfer, qui forment l'exacte contre-partie de tout le système chrétien. Il est vrai, dans ce temple nouveau, tout n'est pas encore harmonie. Au sein de ce vaste naturalisme, il reste des dissensions, des guerres intestines. En face du sensualisme repu, qui jouit et qui veut conserver, se dresse le sensualisme affamé, qui conspire et qui veut partager. Au-dessus du sensualisme abaissé, qui s'arrête et se complait dans la jouissance animale, s'élève le sensualisme raisonné, qui veut devenir une doctrine et prétend à la dignité de l'idée. Conservatorisme donc et communisme ou socialisme ; spiritualisme et matérialisme : libéralisme et despotisme ; déisme même et athéisme — tout cela, comme on le voit, forme un concert assez discordant, et présente la religion moderne sous des noms et des aspects assez divers. Mais enfin toutes ces nuances savent se rapprocher et se fondre ; toutes ces lignes aboutissent dans un cadre commun, toutes ces diversités se relient dans un même symbole, se rencontrent dans un même programme, à savoir, la supplantation de l'élément révélé par l'élément humain, la substitution des droits de l'homme aux droits du Christ et de son Église, le triomphe du

naturalisme sur le christianisme. Aussi trouve-t-on de toutes parts le même patois sur toutes les lèvres, la même fièvre dans toutes les âmes. Civilisation, progrès, conquêtes de l'humanité : industrie, spéculation, agiotage ; émancipation de l'esprit et de la chair, sécularisation de la loi et du pouvoir : que sais-je ? complétez un peu cette énumération, et vous aurez tout le bagage de mots, d'idées et d'aspirations qui font un homme de ce temps, véritable antipode de tout ce qui constitue la doctrine, la morale et la discipline chrétienne.

Or, mes Frères, à cette génération qui ne connaît, ne sert et n'adore que la nature, voici que la providence vient opposer un phénomène inattendu. C'est un homme qui foule aux pieds tous les dons, tous les droits, tous les avantages même les plus légitimes de la nature, et qui embrasse, volontairement et par vertu, le genre de vie le plus opposé à la nature ; c'est un homme qui, prenant les préceptes et les conseils de l'Évangile pour la règle unique de son esprit et de ses actions, abandonne sa famille, son patrimoine, traite son corps en ennemi, épouse la pauvreté, l'abjection, le mépris, et ne vit ici-bas que pour Dieu ; c'est un homme qui immole complètement le sens humain et la prudence de la chair pour n'obéir qu'à la sagesse surnaturelle ; un homme qui prise si haut la virginale intégrité de la foi, la pureté de l'orthodoxie, qu'il ne peut supporter la rencontre d'un hérétique, et qu'il n'hésite point à tripler la fatigue d'un voyage pour éviter de mettre le pied sur une terre protestante. Et cet homme, que notre siècle serait si enclin à ne pas regarder, à dédaigner, à insulter, voici que, bon gré mal gré, notre siècle est obligé de lui prêter son attention. Car enfin, Dieu s'est encore réservé des moyens de se faire entendre ; sa voix a des

accents qui dominant toujours tous les bruits de la terre. Cet homme méprisé du monde, le ciel lui donne pour auréole les miracles ; l'Église lui donne pour piédestal les autels : deux marques de distinction qui réveilleront toujours les esprits même les plus distraits. Cet homme donc est un signe levé contre le siècle qui l'a vu naître et mourir, et contre le siècle qui le voit renaître et resplendir d'une gloire posthume. Il est un étendard déployé contre les doctrines et les tendances de l'une et l'autre époque. C'est un principe de la science que les contraires sont guéris par les contraires. Tout était contesté dans le code moral de Jésus-Christ : voici ce code observé dans sa dernière rigueur. L'Évangile était déclaré absurde, impossible : le voici pratiqué au pied de la lettre. Le remède est proportionné au mal, la résistance à l'attaque. Seigneur tout-puissant, cette fois encore vous aurez choisi ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort<sup>1</sup>. Le naturalisme, comme un fleuve qui a brisé toutes ses digues, allait engloutir la terre. Un humble serviteur de Dieu s'est levé pour repousser le torrent dévastateur. Benoît Labre a planté sur le sol son bâton de pèlerin ; et le flot s'est arrêté, et le naturalisme a fait un pas en arrière...

L'orateur relève ensuite les reproches que le siècle ne manquera pas d'adresser à la personne du Bienheureux : un homme de la dernière condition ! — Il était « issu des rangs de cette petite bourgeoisie, de cette condition moyenne, qui allait opérer la plus grande révolution qu'ait jamais vue le monde ». — Un homme vulgaire et sans éducation ! — C'était un héros dans le sens le plus élevé de ce mot, puisqu'il est un saint, et de sa personne s'exhalait « un parfum de distinction » qui produisait sur tous une impression profonde. — Un malheureux ! — Il n'y a de malheureux que ceux qui vont en enfer. — Un vagabond ! un mendiant !

C'était « un vagabond », ajoutez-vous ? Mais qu'êtes-

1. Corinth., 1, 27.



vous vous-même, mon cher Frère? Je vois que la génération présente est dans un mouvement incessant. Votre vie vous semble fade et monotone, si elle est sédentaire. C'est une locomotion perpétuelle, une transmigration continue. Vous êtes campé plutôt qu'établi. Je vous aperçois partout, excepté chez vous : c'est au cercle, c'est au théâtre, c'est sur les voies publiques, c'est sur toutes les lignes de fer. Seulement, ce qui vous met sur pied, c'est la curiosité, c'est l'intrigue, c'est l'intérêt, c'est le plaisir, c'est l'ennui. Pèlerin de la fortune, de l'ambition, de la volupté, de la fantaisie, soyez plus indulgent au pèlerin de Jésus-Christ, au *touriste* de la pénitence, de la pauvreté, de la prière, de la contemplation, du sacrifice. Souffrez que votre cosmopolitisme moderne, qui n'est point agréable à Dieu<sup>1</sup>, reçoive son correctif et son expiation dans la vie errante de notre voyageur évangélique. Et trouvez bon aussi qu'en un temps où l'esprit vivificateur vient de ranimer dans l'Église de France le zèle trop longtemps affaibli des pèlerinages sacrés, je proclame opportune et providentielle, à ce point de vue encore, la béatification de notre pèlerin français.

Enfin, on s'obstine à le qualifier de mendiant. Certes, nous ne travestirons jamais en vice et en déshonneur la mendicité chrétienne, la mendicité évangélique. Malheur aux lois humaines qui voudraient être plus sages que l'Église, et qui eussent atteint de leurs rigueurs plusieurs des plus illustres héros de la religion! Mais, cela dit, j'ai hâte de répéter que Benoît-Joseph ne mendiait pas. Tous ses biographes s'inscrivent en faux contre l'opinion contraire, et ils ont raison. Conformé-

1. Jerem., xiv, 8, 10.

ment à la demande de l'oraison dominicale, il attendait et il recevait tout des mains de la providence. La providence, il est vrai, se servait ordinairement de la charité chrétienne; mais cette charité était spontanée, et Benoît-Joseph ne la sollicitait pas. Que dis-je? ce pauvre avait gardé l'âme fière, autant qu'il l'avait humble. « Qu'en ferai-je? » répondait-il un jour à un homme qui lui offrait de l'argent. Les secours dont il n'avait pas besoin, il les refusait; ou, s'il les acceptait, c'était pour les distribuer aussitôt à d'autres. Ne savez-vous pas qu'on l'a quelquefois taxé d'orgueil, tant il se discernait des autres pauvres par tout son maintien et par sa générosité envers eux? Dans cet humble bagage qu'il portait avec lui, il y avait plus que son propre nécessaire; il en tirait des médailles, des livres, qu'il donnait avec bonne grâce. Dans ces occasions, on lui trouvait presque les airs et les façons d'un grand seigneur. Ce mendiant, puisque vous l'appellez ainsi, on le vit, un jour de Jeudi saint, présider la cène et traiter douze pauvres. Sous ses haillons, il se sentait le cœur si haut qu'il ne croyait pas déroger à la dignité des pontifes et des princes en s'attribuant un ministère qui a coutume de n'être dévolu qu'à eux. Et la providence, attentive à ce spectacle nouveau, daigna s'en exprimer à sa manière en multipliant dans les mains de Benoît-Joseph le pain et les légumes qu'il servait à ses frères.

« Mendiant », dites-vous? et moi je vous demande lequel est plus acceptable, d'être mendiant de Dieu ou mendiant des hommes? Or, quoi qu'en dise notre orgueil, et nonobstant les deux cent mille écriteaux qui interdisent la mendicité dans notre pays, n'est-il pas vrai qu'aucune société n'a jamais été plus encom-

brée de solliciteurs, de quémandeurs, qui s'adressent, non point à Dieu, mais aux hommes, et qui demandent trop souvent, non pas pour les autres, mais pour eux-mêmes? « Mendiant », vous lui donnez cette qualification avec mépris. Et moi, j'ose vous dire que, s'il revenait en ce monde, c'est lui qui rougirait pour nous, et qui trouverait que nous ne sommes pas fiers.

Il est vrai, si Benoît Labre ne demandait rien pour lui-même, il en résultait pour lui un dénûment poussé à l'excès. Ce pauvre, nourri des balayures des rues et couvert de guenilles; ce pauvre, qui a livré son corps tout vivant en pâture aux insectes..., vous éprouvez un frisson rien qu'à y penser. Mais enfin, hommes de ce temps, devez-vous faire à ce point les dédaigneux et les dégoûtés? Ne vous fâchez pas contre la parole que je vais dire : Bossuet l'a portée avant moi dans la chaire sacrée, le jour où il prononçait l'éloge du martyr des libertés de l'Église, de l'illustre chancelier d'Angleterre, saint Thomas de Cantorbéry. Donc, vermine pour vermine, celle du corps est-elle plus honteuse que celle de l'esprit? Le vôtre est assiégé de mille préjugés qui le rongent. Pour le désinfecter de ces hôtes hideux, pour détruire un à un tous les faux jugements qui se sont insinués dans les plis de votre raison, laissez-moi le dire tout bas,... ou plutôt, je ne le dirai point, et je brise avec cette figure de langage qui offense décidément votre délicatesse. De grâce, néanmoins, pas tant d'attention à ce qui est du dehors, et un plus d'attention à ce qui est du dedans. Ne connaissez-vous pas la belle parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « L'âme est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement<sup>1</sup> »? J'en conviens, Benoît se nourrit de vils

1. Matth., vi, 25.

rebuts et il se couvre d'habits en lambeaux. Mais son intelligence vit de grandes révélations divines : son âme est vêtue de la robe nuptiale de la grâce, du manteau de la charité sacrée. Et vous, tandis que vous vous asseyez aux tables les plus exquises, tandis que vous posez fièrement sous votre habit de fin drap, peut-être sous votre manteau de sénateur ou sous votre pourpre royale, quel aliment donnez-vous à votre intelligence, quel vêtement à votre âme ? Eh ! quoi, ce sont de viles feuilles, maculées d'encre, de mensonge et d'ordure, qui vous dispensent votre pâture journalière ; pâture cent fois au-dessous de ces mets grossiers qui, après tout, contenaient encore quelque suc nutritif ! L'habillement de votre esprit, c'est un rapiècement de tous les sophismes, de tous les paradoxes, de tous les mensonges qui traînent la rue depuis bientôt un siècle ! « Idées modernes », comme vous les appelez, qui sont depuis longtemps usées et surannées : de votre aveu, elles ont au moins soixante-dix ans de date, trop pour être des nouveautés, trop peu pour être des vérités. « Principes immortels », ajoutez-vous : à coup sûr, s'ils ont en eux l'immortalité, ils n'ont pas la vertu de la communiquer, puisqu'aucun des régimes qui les a professés, même avec restriction, n'a pu vivre encore vingt ans. Mon Frère, c'est sous ces vieilleries et ces pauvretés que vous vous drapez, comme si elles n'étaient pas arrivées à vous à travers la boue, le sang et les ruines ! Ah ! dans quel piteux équipage d'idées et de sentiments je vous vois ! Venez, ô mon Benoît-Joseph, laissez-moi reposer mes yeux sur vous. Votre vêtement même extérieur me paraît être de lin et de pourpre, vos aliments même corporels me semblent de la manne et de l'ambrosie, en comparaison de l'igno-

ble défroque et des vils rebuts dont vos contempteurs affublent et nourrissent leur esprit.

Mais c'en est assez, et il faut conclure sur ce point. Benoît Labre, ai-je dit, est une grande leçon donnée à un monde qui n'est plus chrétien. Oui, car la nature, aux yeux du monde actuel, est quelque chose de saint et de sacré. Notre siècle s'indigne à l'idée que nous soyons dans un état de dégradation et de péché où la vie de la nature doit être réfrénée, doit être circonscrite, doit être immolée, pour faire place à la vie de la grâce; il va jusqu'à considérer comme un outrage au créateur, comme un attentat et une insulte à sa sagesse, la répression des sens, la mortification de la chair, la circoncision de l'esprit et du cœur, le retranchement du bien-être et des douceurs de la vie; la première condition qu'il entend faire à la religion, c'est qu'elle restera compatible avec le plein usage de ce qu'il nomme les droits de la nature. Or, notre siècle aura beau faire et beau dire, la parole de Jésus-Christ restera dans toute sa force : « Si votre main ou votre pied vous est un sujet de scandale et une occasion de péché, coupez-les et jetez-les loin de vous; car il vaut mieux pour vous d'entrer dans la vie manchot ou boiteux, que d'avoir deux mains ou deux pieds et d'être précipité dans le feu éternel. Et si votre œil droit vous tend des pièges, arrachez-le et jetez-le loin de vous car il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse, que si tout votre corps était jeté dans l'enfer<sup>1</sup>. » Ainsi a fait notre Bienheureux. Il ne s'est pas littéralement mutilé : il savait que telle n'est pas la signification de la sentence évangélique. Mais tout ce qui, dans la vie

1. Matth., v, 28, 29; xviii, 8, 9.

naturelle, aurait pu le souiller, le pervertir, l'amoin-drir, il l'a résolument abandonné et sacrifié. Il a su acheter la vie future aux dépens de la vie présente. C'est ainsi, par exemple, qu'aux dangers de la séduction que ses charmes naturels pouvaient faire naître, il n'hésita point à opposer ces dehors qui vous révoltent ; notre chaste Joseph ne voulait pas que la volupté pût être tentée de s'approcher de lui et de le saisir même par son manteau. Et, en pourvoyant ainsi à son propre salut, il a sciemment réagi contre une société sybarite, il a expié et réparé le sensualisme qui débordait dès lors dans le monde et jusque dans l'Église. Car, malgré son humilité, Benoît Labre a eu la conscience de son rôle ; il a compris qu'il était une victime, un contre-poids, et qu'il serait une leçon. C'est ce sentiment qui faisait sa force, comme il constitue sa vraie grandeur. A ce point de vue, cet habitant de Rome avait raison, qui disait, le jour du trépas de notre Bienheureux : « Un grand homme est mort ».

Donc, mon très cher Frère, ne repoussez pas si absolument les exemples de notre Saint. Il ne s'agit point pour vous d'embrasser cette vie exceptionnelle. Le salut vous est possible sans cela à la condition cependant de mettre dans votre existence la dose nécessaire et indispensable de ce dont Benoît-Joseph a possédé la mesure pleine et débordante ; à la condition de faire trêve avec les plaisirs, la bonne chère, les jouissances sensuelles, les spéculations, la recherche de la fortune et des honneurs qui absorbent jusqu'à ce moment toute votre vie, pour y introduire dans une certaine proportion la pénitence, la mortification, le sacrifice, la prière, enfin toutes les vertus et les pratiques commandées du christianisme. De la sorte, malgré un certain engorge-

ment de votre être spirituel, opprimé par les sens et par la matière, j'ai confiance pourtant qu'une goutte du sang de Jésus-Christ, par quelques vaisseaux capillaires de votre âme, pourra monter jusqu'à elle et la sauver. Vous n'atteindrez point aux vertus héroïques et aux mérites transcendants de notre Bienheureux. Lui, dans son corps amaigri, exténué, il avait une âme dégagée, vigoureuse, dont toutes les facultés fonctionnaient avec une liberté et une puissance merveilleuses. Aussi est-il sur les autels, et vous n'y serez point. Mais il n'y aura pas été placé inutilement pour vous, si sa vie vous donne à réfléchir et si elle fait enfin revirer la vôtre de bord. L'exemple de Benoît-Joseph est donc grandement opportun pour un monde qui avait cessé d'être chrétien. J'ai dit aussi, et je finis par là, qu'il vient à propos pour un monde qui ne l'est plus assez.

## II

*« Leçon pour un monde  
qui n'est plus assez chrétien »*

Beaucoup d'hommes de ce temps, mes Frères, non seulement ne connaissent et ne pratiquent plus qu'un christianisme très imparfait, mais s'érigent en oracles et en docteurs pour canoniser ce christianisme appauvri.

A les en croire, l'Église chrétienne n'est plus et ne peut plus être qu'un grand institut mitigé, où la première intégrité de la règle ne saurait jamais renaître ; où les esprits les plus sages et les plus pratiques seront désormais les plus condescendants, ceux qui sauront

faire la part du temps, et sacrifier quelque chose de l'antique dépôt dans le but de sauver le reste. Dans ce christianisme attempéré, les anciennes et larges thèses de la foi se laissent modestement mesurer les ailes au compas de la philosophie ; l'antique folie de la croix se dissout, s'évapore, et, pour ainsi parler, se volatilise dans je ne sais quel creuset. Le droit public des âges chrétiens s'efface avec respect devant les grands principes, les principes réputés immortels de l'ère moderne ; et, quand il ne désavoue pas son origine et son passé, il confesse du moins la légitimité de sa défaite et proclame la supériorité de son vainqueur. La morale évangélique elle-même se prête à des complaisances, à des accommodements : elle se laisse tirer, allonger en divers sens, à la façon de ces trames élastiques si usitées dans l'industrie actuelle. Enfin la discipline est sommée de retirer peu à peu ses prescriptions gênantes pour la nature ; et volontiers on laisse entrevoir un progrès de la loi d'amour et de liberté dans l'abaissement de la loi d'expiation et de pénitence. Que sais-je, mes Frères ? il y a ainsi toute une synthèse de théologie rajeunie, tout un évangile de nouvelle fabrique. Jugez si ces théories sont accueillies, si l'amollissement intellectuel et moral des âmes s'accommode de cette atténuation des doctrines et des pratiques, si la tendance naturaliste et semi-pélagienne de notre temps déguste et savoure avec plaisir ce christianisme édulcoré.

Ah ! s'écrie Bossuet, il faut une autorité qui arrête nos éternelles contradictions, qui termine nos incertitudes, condamne nos erreurs et nos ignorances : autrement, la présomption, l'ignorance, l'esprit de contradiction *ne laissera rien d'entier parmi les hommes*. Jésus-Christ s'est mis au-dessus des pensées de la foule



plus que jamais homme vivant n'avait fait, non seulement par sa doctrine, mais encore par sa vie. Ceux qui se font esclaves des opinions humaines, n'en peuvent pas être les juges. A vous donc, ô divin Jésus, qui vous êtes élevé si haut par-dessus les jugements humains, à vous il appartient de les réformer avec une autorité suprême ; à vous de confirmer ce qu'il y reste de droit, de fixer ce qu'il y a de douteux, et de rejeter pour jamais ce qu'ils ont de corrompu et de déréglé.

Mes Frères, ce que Jésus-Christ a fait par lui-même, ce qu'il a fait par sa doctrine et par sa vie, il continue de le faire dans son Église par la doctrine et par la vie de ses saints. Un saint, à lui tout seul, fait reculer toute la génération contemporaine, il a raison contre tous, et il reste maître du terrain. Le psalmiste a dit : *Quoniam defecit sanctus.. diminutæ sunt veritates a filiis hominum*. « Parce qu'un saint a manqué, les vérités ont été amoindries, diminuées parmi les enfants des hommes <sup>1</sup> ». Et je dirai volontiers : *Quoniam adfuit sanctus, refloruerunt veritates* : Parce qu'un saint a paru, a surgi, les vérités ont refléuri, elles ont repris leur force et leur vigueur. Oui, un saint replace une vérité dans tout son jour, il la remet en crédit, il la venge, il la ressuscite, il la popularise. Théophantes de je ne sais quelle nouvelle ère chrétienne, faites de la théologie de transaction et d'accommodement ; montrez-nous votre Église réformée ou transformée ; tracez-nous le programme d'un nouveau régime religieux ; acclamez comme une forme perfectionnée du progrès chrétien les axiomes et les principes que Rome repousse ; donnez des armes à ses adversaires et aux

1. Ps. XI, 2.

vôtres en caressant des utopies tout à fait analogues à celles dont ils poursuivent l'application; mettez-vous en quête d'un second Charlemagne, dont la gloire sera d'avoir assujetti l'Église aux exigences de l'idée moderne, comme ce fut la gloire du premier d'avoir organisé la société laïque en conformité avec l'idée chrétienne, alors toute-puissante; jetez vos sarcasmes ingénieux aux défenseurs d'une orthodoxie arriérée; enfin, lancez-vous dans mille témérités de mots, d'idées et de systèmes. La providence, qui vous voit faire et qui vous entend dire, nous envoie au même instant un chrétien de la plus dure trempe et du plus rude calibre; un chrétien de la vieille espèce, qui immole toute la sagesse humaine devant la folie de la croix, qui bâtit le règne de la grâce sur les débris de la nature, qui soumet son intelligence sans réserve à l'autorité de la foi et de l'Église, qui dit solennellement anathème à l'esprit du monde, à ses pompes et à ses œuvres. Et tandis que cet homme fait ainsi revivre dans sa personne toute la première austérité de la croyance, toute la première vigueur de la pratique chrétienne, le ciel vient mettre sur sa tête la sanction du miracle, l'Église vient y mettre la sanction de son culte. Tous vos raisonnements, toutes vos susceptibilités, tous vos ménagements et vos compromis viendront échouer là. Quand l'Église, d'accord avec Dieu, nous donne une telle leçon, il faut savoir en profiter. N'allons pas nous plaindre que le procédé céleste ne soit pas assez insinuant. Il ne nous appartient pas de juger le mode divin. Tant pis pour les programmes de conciliation, pour les théories d'économie religieuse et sociale dont le cadre ne comporterait pas une existence comme celle de notre Bienheureux. C'est par des coups de

cette portée que Dieu sauve intégralement dans le monde son esprit, sa vérité, sa loi; c'est ainsi qu'il fait acte conservatoire, qu'il empêche et arrête la prescription. Force reste à l'Évangile et à la Croix de Jésus-Christ.

---

## XIV

# Qu'il ne faut désespérer du salut de personne

Prône pour le 19<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte.

Chartres, 25 oct. 1840.

(Œuvr. sac., I, 277-278.)

Les principes du christianisme, nous dit-on, sont parfois bien désolants pour le cœur, puisqu'ils nous forcent à croire à la damnation éternelle d'êtres que nous avons chéris, et en qui nous avons trouvé d'ailleurs tant de bonnes qualités. M. F., laissez-moi vous dire, au contraire, que les principes du christianisme vous font un devoir de bien espérer du salut de chacun de vos parents et de vos amis, en quelque état que la mort les ait surpris. Car voici trois principes fondamentaux de la doctrine catholique : 1<sup>o</sup> c'est que Dieu est infini en miséricorde, toujours prêt à pardonner, attendant, épiant le retour des pécheurs ; 2<sup>o</sup> c'est que de la part de l'homme il suffit d'un mouvement de cœur, d'un élan d'amour, d'une illumination de la grâce pour que son salut soit opéré ; 3<sup>o</sup> c'est qu'il y a certaines qualités, certaines vertus naturelles que Dieu a promis de récompenser toujours par des grâces de conversion finale.

Ce sont ces trois principes, rapprochés les uns des autres, qui nous font un devoir, non seulement de ne pas prononcer la damnation, mais d'espérer le salut de tous. C'est ainsi, M. F., que l'Église espère le salut de tous, qu'elle prie pour tous. Elle a des jugements solennels pour définir la sainteté de quelques-uns de ses enfants; mais elle n'a point de jugements pour définir la réprobation de personne. Si parfois elle refuse ses prières publiques à certains pécheurs, qui ont persévéré dans leur vie scandaleuse, et qui ont refusé jusqu'à la fin les offres de pardon, en cela elle ne prétend que donner une leçon aux vivants; mais pour le mort, elle ne sait rien. Cette mère qui fumait encore a pu jeter quelques dernières lueurs vers le ciel. Qui sait s'il n'y a pas eu telle touche de la grâce, tel mouvement du cœur, qui l'a sauvé, du moins de la peine éternelle!

Je suis appelé auprès d'un mourant, j'arrive, il est trop tard; à peine si j'ai pu prononcer l'absolution sur sa tête expirante, il a fermé les yeux. Je vois une mère chrétienne qui fond en larmes, et qui se désespère. Faut-il! me dit-elle; il avait tant de qualités d'ailleurs! Il était si charitable, qu'il n'avait rien à lui; son bonheur était de donner. Il était plein de respect et de tendresse pour ses parents. Il avait des faiblesses, mais il était bon. Sa perte en est mille fois plus cruelle pour moi.

Écoutez, pauvre mère, et consolez-vous. Votre fils était plein de charité; et Jésus-Christ, la Vie éternelle, a dit que la charité couvrait la multitude des péchés, et que tout est pur pour celui qui fait l'aumône. Votre fils était plein de respect et de tendresse pour vous; et Dieu s'est engagé de récompenser le respect rendu aux parents par une longue vie. S'il l'a refusée à votre

filz sur la terre, c'est qu'il veut la lui donner dans les cieuz. Votre filz a eu des faiblesses, a commis des fautes ; eh ! ne savez-vous pas qu'il est écrit que les publicains et les pécheresses publiques nous précéderont dans le royaume des cieuz ? Pauvre mère, je vous dirai ce que le saint évêque de Genève disait de notre bon roi Henri, frappé tout à coup de mort par un poignard assassin : Il faut croire, disait-il, que Dieu a mis le repentir dans son âme, et qu'il a fait miséricorde à celui qui a fait miséricorde à tant d'autres. Priez, pauvre mère, priez sans cesse, et espérez, et bientôt vous aurez la douce confiance que votre filz est au nombre des bienheureux.

---

HUITIÈME PARTIE

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE





# HUITIÈME PARTIE

## LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

---

### I

« C'est contre Dieu seul  
que nous avons péché »

Lettre pastorale  
pour la prise de possession du siège de Poitiers.  
25 novembre 1849. — I, 97-104.

Nous ne sommes pas assez étranger à l'observation des choses pour nous arrêter à quelques surfaces qui peuvent encore éblouir ; nous ne saurions méconnaître que la société humaine est en proie à un mal plus intime, plus profond, plus dévorant qu'il n'est possible de le dire. La logique des passions, longtemps suspendue, retardée dans sa marche, a produit enfin les conclusions inévitables des principes qu'avaient posés les siècles précédents. Nous vivons dans la fatale période des conséquences, des conséquences extrêmes. Chaque jour, les dernières espérances s'évanouissent ; les terribles problèmes, un instant écartés, reviennent se poser en face ; toute solution humaine est désormais

impossible. Il ne reste qu'une alternative : Se soumettre à Dieu, ou périr.

Oui, N. T. C. F., se soumettre à Dieu. Car, permettez-nous de vous révéler la grande plaie de la société, et de nous entretenir un instant avec vous sur la nature particulière des temps auxquels Dieu nous a réservés. Ce qui caractérise essentiellement l'époque moderne, c'est que, par une division et une opposition plus tranchées qu'à d'autres époques, le monde a été séparé en deux partis — le parti de Dieu, et le parti de l'homme, ou si vous voulez, du génie orgueilleux qui l'inspire. Jamais la lutte n'avait été plus avouée, plus directe, entre l'homme et Dieu ; jamais aucune génération n'avait rompu plus absolument tout pacte avec le ciel ; jamais aucune société n'avait adressé plus résolument à Dieu cette audacieuse parole : « Va-t'en<sup>1</sup> » ; jamais l'homme n'avait fait plus insolemment le dieu sur la terre. Déjà il se croyait vainqueur. Il avait banni la divinité du domaine de toutes les choses d'ici-bas ; il y régnait en maître ; et, loin qu'il lui fût arrivé aucun mal<sup>2</sup>, tout lui prospérait. Le vieux rêve de l'orgueil humain allait donc devenir une réalité : L'homme allait être à lui-même son dieu<sup>3</sup>.

On put croire que le Fils de perdition, annoncé par saint Paul, avait apparu sur la terre ; ou, du moins, tous les éléments qu'il doit rassembler n'attendaient plus que d'être réunis en une seule personnification pour constituer cet Antéchrist signalé par les Écritures. Voué à l'opposition la plus constante, adversaire de toute croyance, de toute affirmation quelconque, l'homme avait également renversé tout ce qui porte le

1. Job, xxi, 14. — 2. Eccli., v, 4. — 3. Gen., iii, 5.

caractère vrai ou faux de la divinité; il avait anéanti tout ce qui est un objet de culte; le respect avait disparu de la terre. Et, si l'idée d'un Dieu restait encore, c'est que l'homme, s'étant substitué à son auteur, avait fait de l'univers un temple dont il se présentait lui-même comme le dieu<sup>1</sup>. La guerre était ainsi engagée; c'était un duel entre la créature et son créateur.

La lutte était inégale, et nous savions de quels côtés resteraient et la victoire et la défaite. Plus l'homme semblait triompher, plus nous augurions pour lui une ruine prochaine, et, pour parler comme les livres saints, une de ces catastrophes dont les éclats laissent un long retentissement dans les oreilles de tous ceux qui les entendent<sup>2</sup>. Nous avons appris de l'histoire que Dieu dissimule longtemps, qu'il semble parfois céder à ses ennemis, mais que ces défaites apparentes et momentanées ne sont que d'habiles et savantes retraites de la providence, après lesquelles elle reprend position et porte ses coups décisifs. Plus d'une fois il nous sembla que les esprits célestes, fatigués des longs succès de la rébellion triomphante, empruntaient le langage des prophètes, et qu'ils disaient : « Levez-vous, ô Dieu, et qu'il ne soit pas donné à l'homme de prévaloir<sup>3</sup>. Levez-vous, et qu'une trop longue impunité ne vienne pas encourager, enhardir la créature révoltée<sup>4</sup>. Déployez la force de votre bras, afin que le scandale cesse aux yeux des nations étonnées, et qu'elles sachent que vous êtes Dieu, et que vos adversaires ne sont que des hommes<sup>5</sup>. »

Ils parlaient encore. Et tandis que l'orgueil humain

1. II Thess., II, 3. — 2. Jerem., XIX, 3. — 3. II Paral., XIV, 11. — 4. Ps. IX, 20. — 5. *Ibid.*, 21.

montait toujours<sup>1</sup>, tout à coup le peuple-dieu chancela sur son autel. Ce ne fut pas un éclat de la foudre, ce fut un souffle d'un instant qui fit justice du colosse<sup>2</sup>. Commerce, plaisir, pouvoir, argent, prospérité, industrie, tout s'écroula à la fois. Vous souvient-il de Tyr, autrefois couronnée, dont les marchands étaient des princes, et dont les négociants étaient les illustres de la terre<sup>3</sup>? Mais, parce qu'ils ont oublié mon nom, dit le Seigneur, ils ont senti la force de mon bras; et ils ne se sont mis à la place des princes, que pour tomber comme eux<sup>4</sup>. Cependant tout n'est pas fini, et voici d'autres oracles: « Préparez-vous contre Babylone, vous tous qui savez tendre l'arc; frappez et n'épargnez pas les coups: car elle a péché contre le Seigneur. Criez contre elle; ses fondements sont minés, ses remparts détruits. Vous pouvez tout oser, car c'est la vengeance de Dieu qui s'exerce. Je t'ai enlacée dans les filets, et te voilà prise. Babylone; tu n'y comptais pas: Malheur à toi, parce que tu as provoqué le Seigneur<sup>5</sup>. »

Telles, et plus terribles encore, sont les menaces dont nous sentirions bientôt les effets, si nous ne nous hâtions de revenir à Dieu.

Car, N. T. C. F., c'est là, et non ailleurs, qu'il faut aller chercher la cause de tous nos maux. C'est là le triste début de toutes nos fautes, et par conséquent le point de départ de tous nos malheurs. Nous avons, depuis longtemps, renversé un premier trône, celui de Dieu; nié une première souveraineté, la souveraineté divine. Tous nous avons été coupables. Les grands ont conspiré avec les petits, et les petits avec les grands.

1. Ps. LXXIII, 23. — 2. II Thess., II, 8. — 3. Is., XXIII, 8. — 4. Ps. LXXVI, 7. — 5. Jereim., L, 14 et seq.

Le pouvoir et le savoir ont également donné les mains à la rébellion. L'étendard de l'indépendance a été levé avant tout contre Dieu. Et, en vérité, tous nos autres torts pâlissent à côté de ce premier attentat : « C'est contre Dieu seul que nous avons péché<sup>1</sup>. »

Or, à défaut de la vérité révélée, la sagesse païenne suffirait pour nous apprendre qu'un peuple ne conserve d'empire sur la terre qu'autant qu'il professe la dépendance envers Dieu ; que Dieu est le principe et le terme nécessaire de toutes choses ; et que la divinité méprisée, ou seulement négligée, finit par déchaîner mille fléaux sur les nations impies ou indifférentes. C'est pourquoi, nonobstant tout ce grand travail de reconstitution sociale entrepris par tant d'architectes à la fois, nous subirons malgré nous les conséquences des fautes de nos pères, tant que nous n'aurons pas rebâti, au sein de la société, le temple renversé. Rien ne sera fait, tant que Dieu ne sera pas remplacé au-dessus de toutes les choses humaines, tant que son droit ne sera pas solennellement reconnu, et respecté d'une façon sérieuse et pratique. On parle d'un grand parti de l'ordre et de la conciliation. Un seul parti pourra sauver le monde, le parti de Dieu. Il n'y a de salut que là : abjurer nos rêves d'indépendance à l'égard de l'Être souverain, et nous soumettre à lui ; relever parmi les hommes le drapeau du prince de la milice céleste, avec sa devise : « Qui est comme Dieu ? » *Quis ut Deus ?* — La conciliation ? Eh ! oui, sans doute ; mais nous avons plus et mieux à faire que de rapprocher les hommes entre eux ; le grand rapprochement à opérer, c'est de réconcilier la terre avec le ciel. Qu'on ne s'y méprenne

1. Ps., L, 6.

pas : la question qui s'agite, et qui agite le monde, n'est pas de l'homme à l'homme ; elle est de l'homme à Dieu.

Et gardons-nous de différer le jour de cette grande conversion sociale<sup>1</sup> ; car qui sait, dans les circonstances où nous sommes placés, ce que le lendemain peut enfanter<sup>2</sup> ? N'espérons point, par de secrètes capitulations, ressaisir ce que le ciel lui-même nous refuse. Le règne des expédients est fini ; il faut que le règne des principes commence. Sinon, comment voulez-vous que la société puisse tenir ? Attaquée à la fois et d'en haut et d'en bas ; un Dieu irrité au-dessus de sa tête ; les passions populaires allumées sous ses pieds ; le ciel lançant ses foudres, la terre vomissant ses flammes : comment, entre ces deux feux croisés, ne pas succomber et périr ? Pour résister à l'une des puissances adverses, il faut conclure la paix avec l'autre ; faire à Dieu notre soumission, afin de le mettre dans notre cause et de combattre avec succès nos ennemis. Notre société voudra-t-elle attendre, comme Antiochus, le moment extrême de sa dissolution, de sa décomposition fétide, pour reconnaître alors, mais trop tard, qu'il est juste d'être soumis à Dieu, et qu'il ne sied pas à un mortel de rivaliser avec le Très-Haut<sup>3</sup> ?

C'est ainsi, N. T. C. F., que nous avons jugé les temps et les moments<sup>4</sup> dans lesquels il a plu à Dieu de nous placer au nombre des pontifes chargés de gouverner son Église<sup>5</sup>. Si donc vous nous demandez qui nous sommes, à quel parti nous appartenons, nous vous répondrons sans hésiter : Nous sommes, nous serons

1. Eccli., v, 8. — 2. Prov., xxvii, 1. — 3. II Machab., ix, 11, 12. — 4. I Thess., v, 1. — 5. Act., xx, 28.

parmi vous l'homme de Dieu<sup>1</sup>; nous appartenons, nous appartiendrons toujours au parti de Dieu; nous emploierons tous nos efforts, nous consacrerons toute notre vie au service de la cause divine. Et si nous devons apporter avec nous un mot d'ordre, ce serait celui-ci : *Instaurare omnia in Christo* : « Restaurer toutes choses en Jésus-Christ<sup>2</sup>. »

Jésus-Christ ! Ah ! nous éprouvons une émotion profonde en prononçant pour la première fois parmi vous ce nom sacré, ce nom sauveur que nous vous répétons si souvent. « Car personne ne peut poser un autre fondement, si ce n'est celui qui a été posé par la main de Dieu, et qui est le Christ Jésus<sup>3</sup>. Et il n'est point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, dans lequel ni les individus ni les peuples puissent être sauvés<sup>4</sup> », si ce n'est le nom de Jésus. Sachez-le donc bien, N. T. C. F.; le Dieu dont nous serons parmi vous le ministre<sup>5</sup>, l'ambassadeur<sup>6</sup>, n'est point ce Dieu vague et complaisant dont le matérialisme invoque aujourd'hui l'autorité tutélaire, pour défendre ses jouissances et ses idoles contre les nouveaux envahisseurs, bien résolu à ne lui payer ensuite aucun tribut, et surtout à ne lui faire, pour sa part, aucun sacrifice. Notre Dieu est celui qui a donné sa loi aux hommes, qui est descendu sur la terre et qui a parlé en la personne de Jésus-Christ, son fils et son envoyé. En dehors de Jésus-Christ, nous ne connaissons point de Messie, de Révélateur, de Sauveur. Et Dieu, et Jésus-Christ ne se trouvent pour nous que dans l'Église : quiconque n'écoute pas l'Église, est à nos yeux pire que l'infidèle.

1. I Timoth., VI, 11. — 2. Ephes., I, 10. — 3. I Cor., III, 11. — 4. Act., IV, 12. — 5. I Cor., IV, 1. — 6. II Cor., V, 20.

Donc, N. T. C. F., replacer toutes choses sous le légitime empire de Dieu, de Jésus-Christ et de l'Église ; combattre partout cette substitution sacrilège de l'homme à Dieu, qui est le crime capital des temps modernes ; résoudre une seconde fois par les préceptes ou les conseils de l'Évangile, et par les institutions de l'Église, tous les problèmes que l'Évangile et l'Église avaient déjà résolus : éducation, famille, propriété, pouvoir ; rétablir l'équilibre chrétien entre les diverses conditions de la société ; pacifier la terre et peupler le ciel : telle est la mission que nous devons poursuivre parmi vous selon l'étendue de nos forces.

---



## II

# Impiété privée, impiété sociale

Instruction pastorale sur les malheurs actuels de la France.  
Carême 1871. — VII, 97-102.

Il n'est donné à aucune balance humaine, mais à la seule balance de Dieu, d'établir la proportion exacte entre la moralité du présent et celle du passé. Mais, en ce qui est de la gravité respective de tel ou tel péché, nous possédons des principes certains. Le mal moral, comme le mal physique, se discerne et se gradue d'après le genre et l'espèce. Notre docteur saint Hilaire, au début de son commentaire des psaumes, commence par établir une distinction fondamentale. Expliquant ces premières paroles : *Bienheureux l'homme qui ne s'en est point allé dans le conseil des impies, et qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs*<sup>1</sup> : « Il y a, dit-il, une différence considérable entre l'impiété et le péché. Par la grâce de Dieu, tout pécheur n'est pas impie, parce que tout péché n'est pas impiété ; au contraire, l'impie ne peut pas n'être point pécheur, attendu que l'impiété implique par elle-même le plus grand péché. » Le saint évêque éclaircit la chose par un exemple. « Un

1. Ps. I, 1.

fils est vicieux, il est déréglé, il est prodigue, mais il aime et respecte son père : au milieu de cela, il n'est pas exempt de fautes, mais il n'offense pas la vertu de piété filiale. Les impies, au contraire, sont ceux qui, tout en demeurant peut-être réguliers quant à plusieurs points principaux de conduite, excèdent cependant sur les simples pécheurs par l'outrage direct envers le Père céleste ».

« Il en est beaucoup, poursuit l'illustre commentateur, qui, séparés de l'impiété par la confession du vrai Dieu, ne sont cependant pas à l'abri du péché ; qui demeurent dans le giron de l'Église, mais n'observent pas la discipline de l'Église, cédant à l'appât de l'argent, de la bonne chère, de la volupté, de l'orgueil, du mensonge, du larcin, que sais-je ? La pente de notre nature corrompue nous pousse à ces vices ; mais, si nous ne pouvons pas n'être point placés sur ce chemin, c'est notre devoir de n'y pas demeurer, de n'y pas stationner. Bienheureux donc l'homme qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, où le porte un instinct dépravé, mais d'où le retire le sentiment de la foi religieuse et le secours de Dieu<sup>1</sup> ! »

Or, s'il s'agit de ce dernier ordre de fautes, et que notre génération veuille s'adjuger la supériorité sur d'autres temps, encore que je sois loin de souscrire à cette prétention, et qu'il soit trop évident que l'irréligion a multiplié et aggravé au sein de la société un grand nombre de vices mal déguisés sous un certain vernis de décence, cette concession néanmoins ne suffirait pas à écarter l'excédent qui demeure à notre charge.

En effet, vous l'avez entendu d'une bouche irrécusa-

1. Tract. in Psalm., 1, 1-3.

ble, N. T. C. F. : « Lors même qu'ils se maintiennent dans les grandes lignes de la continence et de la sobriété, le crime des impies enchérit sur tout autre crime, parce qu'il est un outrage personnel au Père que nous avons dans les cieux » : *Impiï vero, licet in præcipuis sint continentiaë frugalitatisque virtutibus, omne tamen quodcumque aliud extra impietatem erit crimen, in contumelia parentis excedunt.* Ces impies, « ce sont ceux qui ne s'occupent pas de connaître Dieu ; qui croient que ce monde n'a pas eu besoin d'auteur, et qu'il est le résultat de combinaisons fortuites ; qui, afin d'écartier toute responsabilité morale, et de n'avoir aucun compte à rendre au Créateur, prétendent être nés des forces de la nature, pour rentrer dans le néant en vertu des mêmes lois. Ce sont encore ceux qui, étant tombés dans l'hérésie, ne sont contenus ni par les doctrines ni par les lois de l'ancien et du nouveau testament ; mesurant Dieu, non d'après les déclarations authentiques de sa propre parole, mais d'après les données arbitraires de leur propre volonté, comme s'il y avait moins d'impiété pour la créature à faire un Dieu à sa fantaisie qu'à le nier ; enfin n'ayant jamais de formule franche et arrêtée de leur foi, mais évitant toujours de conclure et se retranchant dans des controverses et des subterfuges sans fin<sup>1</sup>. »

N'est-il pas trop manifeste, N. T. C. F., que le nombre de ces impies s'est étendu parmi nous, et qu'il a prodigieusement grandi dans les temps modernes ? Et, ce qui est infiniment plus injurieux pour Dieu et plus pernicieux pour la terre, n'est-il pas trop établi que, sous plusieurs de ses aspects, le crime d'impiété

1. Tract. in Psalm., 1, 3.

n'est plus seulement le crime des particuliers, mais qu'il est devenu le crime de la société ?

Il a été apporté en fait plus ou moins de restrictions à l'application du principe ; mais le principe posé à la base de tout le moderne édifice social, ç'a été l'athéisme de la loi et des institutions. Qu'on le déguise sous les noms d'abstention, de neutralité, d'incompétence, ou même d'égale protection ; qu'on aille jusqu'à le contredire par quelques dispositions législatives de détail ou par des actes accidentels et secondaires : le principe d'émancipation de la société humaine par rapport à l'ordre religieux reste au fond des choses, il est l'essence de ce qu'on appelle les temps nouveaux. Et quand l'antiquité païenne, par la bouche des sages de la Grèce et de Rome, avait dit qu'on bâtirait plus aisément une ville en l'air qu'une société en dehors du culte des dieux, le catholicisme, qui est la seule religion du Dieu véritable, s'est vu obstinément rejeté des fondements de la chose publique par un peuple de baptisés.

Or, parce que l'Être souverain ne peut rien opérer qu'en vue de lui-même et de sa gloire ; en particulier, parce qu'étant Dieu, il veut être exalté non seulement dans le secret des âmes, mais dans la vie publique des nations ; parce qu'il entend être glorifié, non seulement au ciel, mais sur la terre et dans les institutions terrestres : *Vacate et videte quoniam ego sum Deus : exaltabor in gentibus, et exaltabor in terra*<sup>1</sup> ; enfin parce qu'il demande davantage aux peuples auxquels il a donné plus de marques de sa confiance et de son amour, et que la nation française est par excellence la

1. Ps. XLV, 11.

nation du Christ : pour toutes ces causes, l'impunité ne sera jamais acquise longtemps à la France lorsqu'elle marchera, comme nation, dans les voies de l'infidélité et de l'apostasie, et qu'elle immolera les droits sacrés de Dieu aux prétendus droits de l'homme. Aucun des régimes qu'il lui plaira de se donner ne pourra durer. Le moindre souffle les renversera les uns après les autres ; leur expulsion sera l'affaire d'un instant. Ainsi sont tombés tous les pouvoirs que nous avons vus se succéder dans les mêmes conditions : un simple choc les a jetés à terre, parce qu'ils n'avaient pas en eux la puissance de tenir debout : *Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem : expulsi sunt, nec potuerunt stare*<sup>1</sup>.

Et voilà aussi pourquoi le relèvement est plus difficile et plus incomplet qu'à d'autres époques : c'est que, quoi qu'il en soit du plus ou du moins de vertus morales chez les particuliers, nous avons en moins à offrir à Dieu ce tribut de religion publique, cet acte de foi nationale, qui serait la reconnaissance de son empire et la proclamation de ses droits suprêmes. Quand l'homme rêve l'indépendance vis-à-vis de Dieu, quand il veut se poser au-dessus ou seulement en dehors de lui, l'Être nécessaire se doit à lui-même de mettre sa créature à la raison, de la ramener à un sentiment plus vrai et plus modeste de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut. « Levez-vous, ô Dieu, et que l'homme ne s'affermisse pas dans cette attitude orgueilleuse » : *Exurge, Domine ; non confortetur homo*. « Que les nations soient citées à votre barre, et qu'elles sachent que leur taille ne dépasse point la taille de l'homme » : *Judicen-*

1. Ps. xxxv, 13.

*tur gentes in conspectu tuo, ut sciant gentes quoniam homines sunt*<sup>1</sup>.

Du reste, N. T. C. F., cette soustraction coupable des nations au domaine souverain de Dieu n'est pas seulement une impiété qui outrage le ciel et qui appelle le châtement sur les peuples ; elle est en outre un principe très actif de perversion pour les individus et pour les multitudes. S'il est vrai, à certains égards, que les mœurs doivent précéder et dicter les lois, il n'est pas moins incontestable que les lois agissent très puissamment sur les mœurs, et que le comble du mal pour une société, c'est que ce qui devait servir de règle devienne complice du dérèglement. Nous nous réservons de développer plus amplement cette pensée, et de la justifier par les faits. Il faut méconnaître entièrement les conditions réelles de l'humanité, et s'aveugler à plaisir sur la situation morale et doctrinale de notre pays, pour ne pas voir à quel point le vice ou seulement la lacune des institutions influe sur toutes les classes de la société, et pèse sur les esprits même en apparence les plus fermes et les plus indépendants.

1. Ps. IX, 20, 21.

---

### III

## Le droit de Dieu sur les nations

Lettre pastorale  
annonçant la suspension du concile œcuménique.  
31 oct. 1870. — VII, 3-6.

Sans doute, Jésus-Christ n'a point dicté aux nations chrétiennes la forme de leur constitution politique. Il a donné une constitution divine à son Église; et si cette constitution peut devenir le type d'une constitution humaine très légitime, elle n'en est point le type obligatoire. La meilleure constitution politique d'un peuple est celle qui répond le mieux à son caractère, à ses qualités, à ses besoins, à sa destinée et à sa mission dans le monde. En cette matière, le temps, les volontés et surtout les passions des hommes peuvent quelquefois amener et nécessiter des changements. Il y a là un élément humain sujet aux vicissitudes de la terre. Sous l'ancienne loi, Dieu lui-même eut égard aux entraînements peu raisonnables et peu raisonnés de son peuple : avec son assentiment, un régime meilleur et plus noble fit place à un régime moins libéral et moins parfait.

Mais quelque forme que prennent les gouvernements

humains, une condition essentielle s'impose indistinctement à eux : c'est leur subordination à la loi divine. Le domaine de Dieu sur les peuples n'est pas moins absolu que son domaine sur les particuliers ; ses droits s'étendent sur les êtres collectifs comme sur les existences individuelles. Toute nation est une personne morale : elle ne peut par conséquent se dispenser de donner à ses actes la valeur morale qui consiste dans leur conformité à la loi de Dieu.

Or, N. T. C. F., n'est-il pas vrai que le grand effort de l'esprit humain, principalement depuis un siècle, a tendu à établir non seulement en fait, mais en principe et en droit, l'indépendance de la société humaine au regard de toute loi révélée et de toute religion positive ? Sans parler des systèmes plus avancés, des théories plus radicales, n'est-ce pas une axiome généralement admis que le gouvernement public peut et doit demeurer rationaliste, que l'acte de foi et de religion est en dehors de sa sphère, qu'il n'a d'autre obligation en cette manière que celle de l'abstention et de la neutralité ? Et, à l'heure présente, parmi ceux de nos concitoyens qui ne ferment pas les yeux à la lumière des enseignements terribles donnés à notre nation, que voyons-nous et qu'entendons-nous ? A la vérité, il n'est pas rare de rencontrer des hommes qui confessent, qui déplorent, qui condamnent et enfin qui veulent réparer les fautes et les omissions personnelles de leur vie quant à l'accomplissement du devoir religieux. Il en est un assez grand nombre encore qui voient dans ces dures épreuves un châtement et un remède aux idées d'orgueil, aux habitudes de cupidité, de luxe, aux excès de sensualisme et de matérialisme qui avaient envahi presque toutes les conditions sociales. Mais à qui



vient-il en pensée de se demander si cet effondrement complet d'une grande nation n'aurait pas sa cause dans un grand péché national ; si l'abandon momentané où Dieu nous laisse ne serait pas sa réponse aux systèmes politiques qui lui donnent congé ; enfin, si l'Église n'aurait pas eu quelque raison quand, par la voix de son chef suprême et par l'enseignement pastoral d'un bon nombre de ses évêques, elle s'efforçait, en ces dernières années, de rappeler aux nations chrétiennes des principes dont l'oubli devait amener leur ruine ?

Hélas ! N. T. C. F., notre voix s'est perdue comme un vain bruit dans les airs, et il n'a pas été donné à l'Église de prévenir efficacement ces jours de ruine. Les guides et les oracles des peuples se sont obstinés à dire à Dieu cette parole aussi imprudente qu'impie : « Retire-toi loin de nous, nous ne voulons pas de la science de tes voies » : *Qui dixerunt Deo : Recede a nobis ; scientiam viarum tuarum nolumus* <sup>1</sup>. Et voici que Dieu, fatigué de leurs dédains, les a pris au mot. Je ne dirai pas qu'il s'est retiré : car alors ce ne serait pas seulement l'obscurcissement, la maladie, le désastre. « Son absence, a dit l'un de nos conciles provinciaux, c'est la nuit, c'est la mort, c'est l'enfer » : *Illius enim absentia tenebræ, mors et infernus* <sup>2</sup>. Non, Dieu ne s'est pas retiré, il se tient seulement éloigné de nous. C'en est assez pour que tout chancelle, pour que tout s'en aille en dissolution. Ah ! N. T. C. F., c'est que Dieu est le principe de toute cohésion, ainsi que l'Église nous le rappelle chaque jour dans la prière publique : *Rerum Deus tenax vigor* <sup>3</sup>. En lui, en son Fils

1. Job, xxi, 14. — 2. Concile d'Agen 1859. Tit. 1, c. II, § II, 7. — 3. Bréviaire romain, hymne de None.

qu'il a envoyé sur la terre, est la consistance universelle des choses : *Omnia in ipso constant*<sup>1</sup>. Hors de lui, tout devient impuissance, confusion, anarchie. A la loi d'attraction qui unissait, succède la loi contraire qui divise, qui désagrège. Avec tous les éléments de la force et de la vie, il n'y a plus qu'hésitation et langueur, qu'incertitude et tâtonnement. La plus magnifique armée devient semblable à des troupeaux épars et sans chefs<sup>2</sup>. En un clin d'œil, ce qui était debout gît à terre, et ce qui possédait la qualité des corps solides s'écoule et se disperse comme l'eau. « Voilà pourquoi », disions-nous avec saint Paul, « il faut nous attacher plus fortement que jamais aux doctrines célestes que nous avons entendues, de peur que nous ne devenions comme le liquide qui se répand et qui se perd » : *Propterea abundantius oportet observare nos ea quæ audivimus, ne forte pereffluamus*<sup>3</sup>.

C'est là, N. T. C. F., ce que les sages, ce que les chrétiens surtout devaient faire, et ce qu'ils n'ont pas fait. Même parmi ceux qui se disent et qui veulent être les enfants dociles de Dieu, la plupart de ceux qui participent au maniement des affaires ou qui exercent une action sur la pensée publique, ont considéré que l'Église sortait de sa sphère, qu'elle n'avait pas suffisamment le sens pratique et la mesure des hommes et des choses de ce temps, qu'elle méconnaissait les besoins et les aspirations des esprits, les nécessités des institutions nouvelles des peuples : que sais-je ? Là où l'Église, fidèle à sa mission, revendiquait simplement le strict droit de Dieu sur les nations, quelles qu'elles soient, et le rigoureux devoirs des nations envers Dieu,

1. Coloss., 1, 17. — 2. Matth., ix, 26. — 3. Hebr., ii, 1.

on l'a accusée de vouloir établir « la domination cléricale », ramener « la théocratie » ; ou, à tout le moins, on a mis en doute sa compétence, ses lumières, la perspicacité et l'opportunité de son intervention doctrinale : intervention malavisée qui gênait la pensée, qui entravait l'action, qui compromettait le succès de ses amis et de ses défenseurs. Si bien que finalement, au lieu d'être reçus avec humilité et reconnaissance, ses enseignements n'ont trouvé que hauteur et contradiction chez ceux auxquels ils étaient principalement destinés et principalement nécessaires.

---

## IV

### Point de vérités diminuées

Panégyrique de S. Émilien.

Nantes, le 8 nov 1859.

III, 519-526.

Quand je demande aux sages de ce temps quelle est la plus grande plaie de la société actuelle, j'entends répondre de toutes parts que c'est le dépérissement des caractères, l'amollissement des âmes. Il y a sur ce thème des phrases toutes faites, et qui sont à l'usage de tous. Mais cette réponse provoque elle-même une question ultérieure. Car enfin la race française est énergique de son propre fonds, elle est courageuse de sa nature, et elle n'a pas tellement perdu son tempérament natif qu'elle puisse être accusée trop légèrement de mollesse et de lâcheté. Pas plus aujourd'hui qu'autrefois, la bravoure ne lui fait défaut sur les champs de bataille. D'où vient donc ce symptôme si grave de l'affaiblissement des caractères ? Ah ! ne serait-il pas vrai qu'il est la conséquence naturelle et inévitable de l'affaiblissement des doctrines, de l'affaiblissement des croyances, et, pour dire le mot propre, de l'affaiblissement de la foi ? Le courage, après tout, n'a sa raison

d'être qu'autant qu'il est au service d'une conviction. La volonté est une puissance aveugle lorsqu'elle n'est pas éclairée par l'intelligence. On ne marche pas d'un pied ferme, quand on marche dans les ténèbres, ou seulement dans le demi-jour. Or, si la génération actuelle a toute l'incertitude et l'indécision de l'homme qui s'avance à tâtons, ne serait-ce pas, ô Seigneur, que votre parole n'est plus le flambeau qui guide nos pas, ni la lumière qui éclaire nos sentiers<sup>1</sup>? Nos pères, en toute chose, cherchaient leur direction dans l'enseignement de l'Évangile et de l'Église : nos pères marchaient dans le plein jour. Ils savaient ce qu'ils voulaient, ce qu'ils repoussaient, ce qu'ils aimaient, ce qu'ils haïssaient, et, à cause de cela, ils étaient énergiques dans l'action. Nous, nous marchons dans la nuit; nous n'avons plus rien de défini, rien d'arrêté dans l'esprit, et nous ne nous rendons plus compte du but où nous tendons. Par suite, nous sommes faibles, hésitants. Comment se pourrait-il que la chaleur de la résolution fût dans la volonté, et la vigueur de l'exécution dans le bras, quand il n'y a dans l'entendement, au lieu de la claire lumière du *oui*, que le nuage ou le brouillard du *peut-être*? Croyez-moi, le sang français n'est pas glacé dans nos veines. Pour vouloir, il ne nous manque que de voir. Nous retrouverions tout le courage du cœur, le jour où notre intelligence ne serait plus atteinte d'une irrémédiable lâcheté.

Irrémédiable, non, je rétracte ce mot. Le remède, au contraire, est auprès de nous, il est en nous; il ne s'agit que de savoir l'employer. — Notre siècle est industriel en mille manières, il est fécond en inventions

1. Ps. CXXVIII, 105.

de tout genre. Il a découvert d'ingénieux procédés pour communiquer à un bois d'une essence tendre et pénétrable les propriétés des essences les plus dures et les plus compactes, et il est parvenu à donner à une pierre friable et poreuse la fermeté du silex. Ah ! que ne peut-il nous fournir le secret d'injecter l'énergie morale dans les âmes, et de *silicatiser*, comme il dit, ces caractères qui se pulvérisent au premier souffle du vent et au premier contact de l'air ! Mais ce qu'on demanderait vainement aux procédés humains, la religion nous le procure. Dans notre esprit faible et inconsistant, elle fait descendre l'Esprit même de Dieu<sup>1</sup>. Cette compénétration de l'âme humaine par la vertu d'en haut lui donne comme une autre nature et une essence nouvelle. Pour conférer et maintenir aux chrétiens la dureté du chêne ou celle du granit, il ne faut dans leur être moral que l'infiltration complète et permanente de l'eau baptismale dans laquelle ils ont été régénérés. Oui, l'âme qui se complait et se délecte dans cet élément surnaturel ; l'âme qui se baigne et se replonge, pour ainsi dire, à tout instant dans la fontaine de son baptême ; l'âme qui tient tous ses conduits ouverts à l'irrigation de cette onde imprégnée de sels divins, cette âme est d'acier, et elle est douée d'une trempe à toute épreuve.

Aussi, M. F., que d'autres se répandent en vaines doléances et en lamentations stériles ; moi je prendrai les accents du prophète pour dire : La terre est désolée d'une grande désolation parce qu'il n'y a bientôt plus de baptisé qui se souvienne, comme il le doit, de son baptême ; qui ait la conscience des grandeurs et des

1. Act., 1. 8.

énergies de son baptême. « Je n'avais jamais rencontré un si fier chrétien », s'écriait le soudan après avoir entendu saint Louis. Grand Dieu ! cette race des fiers chrétiens, ne sommes-nous pas à la veille de ne plus la rencontrer nulle part sur la terre ? Or, M. F., il ne faut à aucun prix que cette race s'éteigne parmi nous : l'humanité aurait trop à y perdre. Si elle disparaissait partout ailleurs, c'est la France, et je dirai, ce sont nos religieuses provinces de l'ouest qui devraient être son dernier asile. Rendez donc, M. F., rendez à votre âme toute la vie, toute l'expansion, tout l'épanouissement de son baptême ; redevenez ce que furent vos pères. de vrais chrétiens, de fiers chrétiens ; et alors, avec les ressources inépuisables de votre tempérament national, vous n'aurez pas même un effort à faire pour être, comme eux, des héros et au besoin des martyrs. Mais, pour cela, puisez aux sources pures, aux sources jaillissantes de la foi chrétienne. Ne vous arrêtez pas à ces doctrines de milieu que je ne sais quel tiers parti, né d'un caprice d'hier, invente chaque jour en matière religieuse. Est-ce que ce christianisme appauvri, débilisé, le seul qui trouve grâce devant certains sages du Portique moderne. referra jamais les caractères vigoureux, les tempéraments fortement organisés des anciens âges ? Non, avec les doctrines amoindries, avec les vérités diminuées, on n'obtiendra que des demi-chrétiens ; et, avec les demi-chrétiens, ni la société religieuse, ni la société civile n'auront jamais raison de l'ennemi redoutable que je vous ai signalé.

J'entends encore quelques objections qui me sont faites : *Il faut être de son pays et de son temps. Il ne faut pas se heurter à des impossibilités.*

*Il faut être de son pays : Oui, et mille fois oui, sur-*

tout quand ce pays, c'est la France. Or, vous serez davantage de votre pays, M. F., à mesure que vous serez plus chrétiens. Est-ce que la France n'est pas liée au christianisme par toutes ses fibres ? N'avez-vous pas lu, en tête de la première charte française, ces mots tant de fois répétés par l'héroïne d'Orléans : « Vive le Christ qui est roi des Francs » ? N'avez-vous pas lu le testament de saint Remi, le père de notre monarchie et de toutes ses races régnantes ? N'avez-vous pas lu les testaments de Charlemagne et de saint Louis, et ne vous souvenez-vous pas comment ils s'expriment concernant la sainte Église romaine et le vicaire de Jésus-Christ ? Le programme national de la France est là ; on est Français quand, à travers les vicissitudes des âges, on demeure fidèle à cet esprit. Les pharisiens, tristes citoyens, n'osèrent-ils pas un jour dénier à Jésus-Christ le sentiment patriotique ? « Mais c'étaient eux, reprend saint Ambroise, qui abdiquaient l'amour de la patrie, en se faisant les envieux de Jésus » : *Sed et ipsi se caritate patriæ. qui Christo invident, abdicarunt*<sup>1</sup>. Je renvoie hardiment cette même réplique à tous les détracteurs de notre civisme. Les apostats de la France, ce sont les ennemis de Jésus-Christ. Quoi qu'on fasse, il n'y aura jamais de national en France que ce qui est chrétien.

*Il faut être de son pays* : Oui, encore une fois ; mais le pays de France est le pays de la vérité, le pays de la sincérité. Or, si l'Église, qui est profondément libérale, pose des réserves à certains principes modernes, c'est que ces principes, qui ne sont pas conformes à l'ordre divin, sont en même temps des leurres jetés aux multi-

1. Exposit. in Luc., l. IV, n. 47.



tudes, des mots sonores dont on est condamné à supprimer la réalité par des expédients de toute sorte, par mille mesures de compression et de répression. Mais, en définitive, la feinte, qui ne sied ni à la majesté de l'Église, ni à sa conscience, ni au respect qu'elle professe pour les hommes et pour les peuples, ne sied pas non plus au caractère français. Ce n'est pas la Bretagne qui me donnera le démenti, si j'affirme que rien ne sera jamais décidément national en France que ce qui est franc.

*Il faut être de son pays et de son temps* : et qu'ai-je dit autre chose depuis le commencement de ce discours ? Et ne sont-ce pas nos contradicteurs qui nous contestent à tout instant le droit de cité, qui nous interdisent le feu et l'eau, et veulent nous frapper d'ostracisme ? A les entendre, le ciel est à nous, et la terre est à eux ; le temps leur appartient, et nous ne devons songer qu'à l'éternité. Le chrétien, le prêtre, l'évêque qui sortent du temple, qui posent le pied dans les affaires de leur pays et de leur époque, violent l'entrée d'un terrain interdit. Voilà ce qu'on nous répète à satiété. Et nous, nous répondons que, l'Église ayant été placée par Dieu sur la terre, et non dans une autre planète, nous ne saurions donner notre entière démission des choses de la terre ; nous répondons que, les destinées temporelles de la religion étant liées à celles de ce monde, rien ne nous fera jamais accepter l'arrêt de bannissement et la sentence d'émigration qu'on nous notifie ; nous répondons enfin que, tant qu'on ne nous aura pas évincés de notre *Pater*, nous garderons le droit et le devoir d'apprécier les choses de notre pays et de notre temps dans leurs rapports de convenance ou d'opposition avec la glorification du nom de Dieu

sur la terre, avec l'avancement de son règne, avec le triomphe de sa loi. Et nous ajoutons qu'en se plaçant à ce point de vue, le chrétien portera toujours un jugement plus ferme et plus assuré que l'homme du siècle. Car, enfin, Dieu rapporte tout à son Église, et il dirige tous les événements en vue de ses élus<sup>1</sup>. Loin donc d'être atteint d'incapacité, l'homme perfectionné par la grâce et instruit par la longue expérience de l'Église/ possède un tact plus exercé, un sens plus sûr pour le discernement du bien et du mal<sup>2</sup>. Nul ne juge mieux les choses selon leur vraie valeur que celui qui les pèse dans la balance de la foi et au poids du sanctuaire. Faute de ce régulateur, nous voyons tous les jours que les hommes les plus habiles et les plus renommés ne sont, hélas ! ni à la hauteur des destinées de leur pays, ni au niveau des besoins et des difficultés de leur temps.

Enfin, ajoute-t-on, il est des faits accomplis dont il faut savoir prendre son parti ; l'esprit moderne ne permet plus d'espérer jamais le triomphe social des principes chrétiens : *Il ne faut pas se heurter à des impossibilités*. — Des impossibilités ? Mais c'est dit bien vite. L'Église, qui a pour elle cette grande ressource qui se nomme le temps, n'accepte pas ce mot tout d'un coup. Le divin Sauveur, J.-C., a prononcé cet oracle : « Ce qui est impossible auprès des hommes n'est pas impossible auprès de Dieu<sup>3</sup> » ; et l'épouse de J.-C., durant sa carrière de dix-huit siècles, a expérimenté souvent l'accomplissement de cette parole. L'énumération serait longue de ces revirements subits de l'opinion, de ces retours inattendus des choses, de ces interventions

1. Rom., VIII, 28 ; II Timoth., II, 10. — 2. Hebr., V, 14. — 3. Matth., XIX, 26.

manifestes de la providence, qui ont fait revivre tout à coup, au sein de la société chrétienne, les institutions et les principes dont le rétablissement avait été déclaré impossible. En particulier, quand l'Église s'interroge elle-même aujourd'hui et qu'elle se compare avec les choses de ce temps, elle croit sentir en elle-même une vitalité, une fécondité, une force d'expansion et une richesse d'avenir qu'elle n'aperçoit nulle part ailleurs.

Des impossibilités ? Ah ! ce qui pourrait les créer ici-bas au profit du mal, c'est cette facilité des bons à y croire et à se les exagérer, c'est cette disposition à douter d'eux-mêmes et de la valeur de leurs principes, c'est cette promptitude à rendre les armes à l'ennemi de Dieu et de l'Église ; que dis-je ? c'est cet empressement à proclamer son triomphe lorsqu'il est loin encore d'être définitif. Je veux le dire bien haut, M. F. : aujourd'hui plus que jamais, la principale force des méchants, c'est la faiblesse des bons, et le nerf du règne de Satan parmi nous, c'est l'énervation du christianisme dans les chrétiens. Que ne m'est-il donné d'introduire au milieu de cette assistance la personne adorable du Sauveur Jésus, et de lui demander comme au prophète : Quelles sont ces blessures dont vous êtes couvert, ces coups dont vous êtes meurtri : *Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum ?* Sa réponse ne serait pas douteuse. Ah ! dirait-il, ce n'est pas précisément par la main de mes ennemis, c'est dans la maison de mes amis que j'ai été ainsi maltraité : *His plagatus sum in domo eorum qui me diligebant*<sup>1</sup> ; de mes amis qui n'ont rien su oser pour ma défense, et qui se sont faits à tout propos les complices de mes adversaires.

1. Zach., XIII, 6

*Il ne faut pas se heurter à des impossibilités, dites-vous ? Et moi je vous réponds que la lutte du chrétien avec l'impossible est une lutte commandée, une lutte nécessaire. Car que dites-vous donc chaque jour : « Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel » : Sicut in cælo et in terra ? Sur la terre comme au ciel, mais c'est l'impossible ! Oui, c'est l'impossible ; et cet impossible, il faut travailler ici-bas, chacun selon nos forces, à en obtenir toute la réalisation qui est en notre pouvoir. Une seule génération ne fait pas tout, et l'éternité sera le complément du temps. Nos pères, les anciens Gaulois, avaient une telle foi dans la vie à venir, qu'il leur arrivait de renvoyer la conclusion de leurs affaires à l'autre monde, et de prêter de l'argent recouvrable après la mort<sup>1</sup>. Ce qu'ils faisaient en païens, sachons le faire en chrétiens. Encore un coup, ce que nous commencerons, d'autres le continueront, et le dénouement final l'achèvera. C'est ainsi qu'Émilien et ses vassaux se sont heurtés à l'impossible, qu'ils ont péri dans une lutte avec l'impossible ; mais après eux, d'autres champions ont pris la même cause en main ; et voici que l'ennemi toujours renaissant, contre lequel la chrétienté a bataillé durant près de douze siècles, touche enfin à son agonie. Le mal s'est produit depuis lors, il se produira jusqu'à la fin sous mille formes diverses. Le vaincre entièrement ici-bas, le détruire de fond en comble, et planter sur ses ruines l'étendard désormais inviolable du nom, du règne et de la loi de Dieu, c'est un triomphe définitif qui ne sera*

1. Pompon. Mela, *De situ orbis*, l. III, n. 2.

donné à aucun de nous, mais que chacun de nous n'en doit pas moins ambitionner avec espérance contre l'espérance même : *Contra spem in spem*<sup>1</sup>.

1. Rom., IV, 18.

---

« Ils voulaient l'ordre, et ils renversaient  
tous les principes de l'ordre. »<sup>1</sup>

Sermon sur le droit de propriété.  
Cath. de Chartres, 1<sup>er</sup> dim. de Carême 1849  
(Œuvr. sac., II, 684-690.

Qu'on me prouve, a dit un des législateurs de notre moderne Constituante, qu'on me prouve que l'enseignement public a jamais professé le communisme? Et moi, je réponds : Est-ce enseigner le communisme, que d'ouvrir le chemin qui conduit directement au communisme? Or, l'athéisme qui renverse tous les principes, le scepticisme qui les réduit tous en problème, le rationalisme qui les soumet tous à la décision arbitraire des individus, n'est-ce pas là une avenue directe, une grande route vers le communisme? Et si vous enseignez vous-mêmes, comme une de vos observations psychologiques plus décisives, que la nature humaine est poussée vers la propriété par une loi attractive qu'on peut appeler la gravitation de l'humanité; cette observation, qui prouve bien que celui qui

1. Cette phrase est extraite d'un second sermon sur la propriété prêché trois semaines plus tard. (Œuvr. sac., II, 707.

possède est en droit de conserver, ne prouvera-t-elle pas aussi que celui qui ne possède pas doit tendre par tous les moyens vers la propriété ?

Qu'on vous prouve, dites-vous, que vous avez jamais enseigné le communisme, vous qui au contraire faites des livres pour le réfuter. Et moi, je réponds : Considérez cet homme. Tant que rien ne l'a troublé dans ses jouissances matérielles, il a toujours cru n'avoir aucune religion, aucune croyance ; mais voilà qu'une révélation inattendue vient de lui être faite à lui-même. Depuis une certaine date historique qui pèse à son souvenir, il a constaté que son incrédulité a des bornes, et qu'elle s'arrête à tout le moins devant le septième précepte du décalogue. Sceptique sur tout le reste, nul n'est plus dogmatique que lui sur la propriété. Mais il est trop tard. On lui disait : Dieu, il répondait : Préjugé ; Jésus-Christ, il répondait : Préjugé ; Éternité, ciel, enfer, il répondait Préjugé. On lui alléguait, concernant toutes ces grandes vérités, les témoignages les plus imposants, le langage de la nature et de la conscience, le consentement de tous les peuples, les faits incontestables de l'histoire, l'autorité de la Bible, de l'Évangile ; il répondait toujours : Préjugé. Enfin voilà que les multitudes, accoutumées à voir partout le préjugé, ont abordé la question vitale de la propriété, et l'ont tranchée naturellement avec le mot qu'on leur avait si souvent répété : Préjugé. Mais ici, précisément, le maître a fait volte-face. Les rôles ont changé. Celui qui n'avait cessé de nier contre ceux qui affirmaient, le voilà qui affirme contre ceux qui nient. C'est lui qui invoque la nature, la conscience, le fait universel et constant ; mais on se souvient de ses leçons et on répond : Préjugé. Que fera-t-il donc ? Ou bien il se

résignera à voir périr la propriété, à la suite de tant d'autres vérités qu'il a lui-même immolées ; ou bien il frappera sa poitrine, il confessera que ses blasphèmes se retournent contre lui et que désormais c'est à l'école de la religion qu'il faut s'instruire.

Et, en effet, je veux le redire, adressez-vous au théologien catholique. Il va commencer par vous parler de Dieu, puis de la vraie religion, et de la société au sein de laquelle cette religion s'est invariablement consacrée. Au nom de Dieu, et appuyé sur la doctrine révélée, il va vous enseigner les devoirs des hommes, fondés sur la volonté divine ; et ainsi, du *Traité de Dieu*, de la vraie Religion et de l'Église, il passera logiquement au traité des lois, de la justice et des contrats ; et là, viendra, en sa place, se développer la thèse du droit de propriété, droit dont il appuiera les fondements inébranlables sur tous les grands principes précédemment admis. Et ainsi tout se lie, s'enchaîne ; l'anneau tient à un anneau qui le précède, et le premier anneau, c'est Dieu lui-même. Et ainsi, de Dieu et de son souverain domaine, jusqu'à moi et à mon champ, ma maison, il n'y a pas une seule lacune de principes, pas la moindre solution de continuité dans le raisonnement.

Mais au contraire si, incrédule et déiste en matière religieuse, vous débutez brusquement par la démonstration de votre thèse favorite ; si votre unique Dieu, c'est votre revenu, et si votre cours complet de théologie, c'est le traité de la propriété : laissez-moi vous le dire, votre Dieu ne sera bien respectable que pour vous, et les arguments suspects de votre théologie intéressée ne convaincront jamais que les propriétaires.

Qu'on vous prouve, dites-vous, que vous avez jamais



enseigné le communisme, vous, au contraire, qui vous êtes armé pour le combattre. Et moi, je réponds : Non certes, vous n'avez jamais dit à la multitude : Venez et dépouillez-nous ; le communisme en action, au besoin, vous vous mettez en campagne contre lui. Mais ce serait un triste devoir, savez-vous, que d'être souvent réduit à réprimer avec le sabre ce que l'on aurait provoqué soi-même avec la plume. Nos pères étaient plus prévoyants que nous : ils se croisaient contre les erreurs, et par là ils s'épargnaient la croisade contre tous les excès qui naissent des erreurs. Nous, au contraire, nous nous croisons d'abord pour répandre toutes les fausses doctrines, sauf à nous croiser ensuite pour réprimer les résultats matériels de ces doctrines. Nous aimons le principe mauvais, nous l'idolâtrons ; mais si ce que nous avons placé dans la tête du peuple vient à descendre jusqu'à ses bras, alors, oubliant pour un moment tous nos enseignements, nous descendons dans la rue pour en fusiller les conséquences ; puis, quand nous avons rétabli l'ordre, nous reprenons le tissu ordinaire de nos mensonges, avec la conscience que nous parviendrons toujours à en paralyser les résultats. Et ainsi, le libertinage d'esprit, sans jamais cesser de poursuivre ses attentats contre la vérité, s'applique à faire avorter les fruits embarrassants et dangereux de ce dérèglement, et il se partage entre la satisfaction de produire la cause et le soin de détruire l'effet. Mais ces stratagèmes durent peu ; ces calculs infâmes sont trompés. Un jour le monstre grandit dans l'ombre, et il dévore son auteur.

Qu'on vous prouve, dites-vous, que vous avez jamais enseigné le communisme. Et moi, je vous réponds par une parole du prophète Osée : *Arastis impietatem, ini-*

*quitatem messuistis*<sup>1</sup>. Combien de sillons n'a-t-on pas creusés sur cette noble terre de France, qui ne produisait pas de monstres ! combien de sillons n'a-t-on pas creusés pour y jeter la semence de l'impiété ! Le cercle des études ne s'est agrandi que pour agrandir le domaine où devait s'exercer ce travail impie : *Arastis impietatem* ; vous avez enseigné l'histoire, vous avez enseigné la philosophie, vous avez enseigné les sciences, vous avez multiplié les livres, jeté à tous les vents les feuilles quotidiennes, et partout, au bas de chaque page, vous avez glissé un mensonge impie, un blasphème contre Dieu, contre son Christ ou contre son Église ; en un mot, vous avez labouré l'intelligence humaine dans tous les sens pendant un demi-siècle, et partout et toujours vous avez semé le faux, cultivé l'impiété : *Arastis impietatem, iniquitatem messuistis* ; aujourd'hui, voici la moisson venue, et cette moisson c'est le mépris de tous vos droits, c'est l'iniquité s'appelant de tous les noms, socialisme, communisme : voilà les gerbes de votre récolte, il fallait s'y attendre : *Arastis impietatem, iniquitatem messuistis* ; et tous ces fruits amers, il est cruel mais il est nécessaire de vous le dire, tous ces fruits amers que vous êtes condamnés à manger, ce sont les fruits de votre mensonge : *Et comeditis frugem mendacii vestri*.

Le mal est-il donc irréparable ? et s'il ne l'est pas, qu'avons-nous à faire désormais ? Non, M. F., le mal n'est pas irréparable, et ce que nous avons à faire, je vais vous le dire. Le mal n'est pas irréparable, car le mal provient de ce que les principes qui sont la base des sociétés, ont été arrachés. Or ces principes ne sont

1. Osée, v. 13.

pas perdus. La religion, l'Église catholique, les a soigneusement conservés; il ne tient qu'à nous de les retrouver. Puisque ce sont les fondements de la société qui ont été arrachés, ce sont ces fondements qu'il faut replacer. Il ne s'agit pas de déguiser les fissures, de cacher les crevasses sous un enduit superficiel, de replacer des pierres isolées. Non, il faut descendre dans les fondations, rétablir les gros murs, relever les arcs-boutants de la société et de la propriété; c'est-à-dire, il faut revenir à tous les principes qui sont la base de la société et de la propriété. Tout autre travail serait illusoire.

En promenant sur nos boulevards mes tristes méditations, j'ai vu souvent un spectacle qui vous a frappés comme moi. Au pied d'un gros mur, débris d'un autre âge, seule portion qui reste des vieilles fortifications de la cité, vous trouvez à peu près infailliblement à une certaine époque de l'année, par exemple après les désastres d'un hiver pluvieux, deux sortes de travailleurs occupés concurremment à des ouvrages bien différents : les uns, armés de la pioche, qui creusent, qui minent, qui affaiblissent de plus en plus le sol sur lequel est assis ce mur suspendu en l'air et tout prêt à glisser; les autres, munis de la truelle, et qui, montés sur des échafauds d'une hauteur considérable, réparent çà et là des brèches béantes. Travail continu de destruction au pied de l'édifice, tentative de consolidation au faite, voilà exactement la définition de notre situation sociale. Si cette comparaison est vulgaire, pardonnez-le-moi. Quand il s'agit d'éclairer une société qui va périr, j'avoue que, dans l'ardeur de rendre ma pensée

plus saisissable, je me résigne à l'envelopper d'une écorce même triviale.

Et d'ailleurs, ici, je serais trivial avec le prophète Ezéchiel, lequel, dans son langage énergique, a stigmatisé ces tristes ouvriers qui blanchissaient les murs de Jérusalem d'un badigeon perfide, quand il eût fallu élever des chaînes de pierres et des contreforts : *Linientes eos absque temperamento*<sup>1</sup>. Non, M. F., il ne faut pas persister dans un travail aussi ingrat et aussi malheureux. N'allons pas recourir à mille palliatifs insignifiants. Encore une fois, puisque c'est le fondement de la société qui manque, c'est le fondement qu'il faut rétablir. Or, pour le salut des nations comme pour le salut des particuliers, il n'y a pas d'autre fondement si ce n'est celui qui a été posé par la main de Dieu, et qui est Jésus-Christ et son Évangile.

1. Ezech., XIII, 11.

## VI

# Les flèches de Chartres et les rails du chemin de fer, ou la religion nécessaire à la civilisation

A la cérémonie de la bénédiction  
du chemin de fer de Chartres, 5 juillet 1849.

I, 91-94.

D'un seul regard, Messieurs, nous apercevons ici les deux produits les plus surprenants des deux phases les plus extrêmes de l'esprit humain<sup>1</sup>. Or, c'est entre ces deux merveilles, qui appartiennent à deux ordres d'idées si différents, que je me place en ce moment, et que je voudrais vous placer vous-mêmes, pour les rapprocher l'une de l'autre, s'il est possible : rapprochement qui ferait le salut de notre société. Tenons-nous donc quelques instants par la pensée entre ces lignes qui glissent et s'allongent pour enlacer la terre, et ces aiguilles qui se dressent et s'élancent pour saisir le ciel; et recueillons de ce contraste et de ce rapport de salutaires enseignements.

L'homme est posé ici-bas entre le temps et l'éternité,

1. La cathédrale de Chartres et ses clochers s'élèvent au-dessus du débarcadère du chemin de fer. (Note de M<sup>r</sup> Pie.)

les pieds sur la terre et les yeux vers le ciel, soupirant après les joies permanentes de la patrie, et désirant aussi toute la mesure de félicité compatible avec la condition présente. La terre est le domaine actuel de l'homme ; l'homme a raison de travailler la terre, de l'exploiter ; c'est son droit, et c'est même son devoir : cela est écrit en tête de la Genèse<sup>1</sup>. Mais le ciel aussi est le domaine de l'homme, son domaine promis, et il lui est commandé de vivre déjà par la foi dans ce monde meilleur et de s'en assurer la propriété<sup>2</sup>.

Or, on a vu l'humanité se porter passionnément, et presque exclusivement, à des époques diverses, vers l'un ou l'autre de ces héritages.

Le résultat le plus étonnant, et, j'ose le dire, le miracle de la noble passion des hommes pour le ciel, c'est cette cathédrale, témoignage vivant de la foi qui anima toute une grande époque de notre histoire nationale ; brillant sommaire des doctrines et des espérances chrétiennes, sculptées sur la pierre, ou écrites en perles et en diamants sur la transparence du verre ; vestibule magnifique et proportionné aux magnificences de la demeure éternelle ; transfiguration de la matière obéissant à l'esprit ; assomption de la nature entre les bras de la grâce ; aspiration de la créature exilée et souffrante vers la patrie de l'immuable félicité ; œuvre gigantesque, et pourtant œuvre populaire, dans l'exécution de laquelle l'ardeur qui entraînait les masses sembla créer un moteur invisible, dont les effets rivalisaient avec ceux des agents naturels découverts dans ce dernier âge : car, observent les chroniqueurs, l'élan des hommes s'était communiqué aux choses, les chars se

1. Gen., II, 15. — 2. Hebr., XIII, 14.

mouvaient d'eux-mêmes, et « vous eussiez dit, selon la parole du prophète, que l'Esprit de vie était dans les roues <sup>1</sup> ». Avouons-le, Messieurs, ce sera un sujet d'éternelle gloire pour l'humanité que ce chef-d'œuvre, enfanté par elle aux jours où l'enthousiasme religieux l'élevait vers le monde des réalités futures.

Mais, dans d'autres siècles, l'esprit de l'homme a changé de direction, et il s'est incliné tout entier vers le domaine positif de son habitation présente, pour l'embellir, le perfectionner, le parcourir dans tous les sens, et s'y procurer tous les avantages d'une vie tranquillement voluptueuse ou agréablement agitée. Et le triomphe incontestable, le miracle de cette ardente passion des hommes pour la terre, c'est ce véhicule rapide, qui, sous la pression d'une vapeur courroucée, part de l'Orient et touche déjà à l'Occident, pareil à l'éclair qui brille en même temps aux deux extrémités de l'horizon<sup>2</sup>; dernier secret de la science et de l'art appliqués à l'industrie; révolution immense dans la vie et dans l'histoire des hommes; trait d'union entre tous les peuples; conquête au delà de laquelle ne s'ouvre plus que la région féerique des chimères. Proclamons-le, Messieurs, ce sera, à tout jamais, un beau titre de gloire pour l'esprit humain que ce succès, obtenu par lui depuis qu'il s'est assujéti à l'étude des combinaisons de la matière au profit de cette vie mortelle.

Mais une grande question reste à résoudre, et c'est la question qui agite le monde. La matière ne peut-elle donc se perfectionner qu'en se séparant de l'esprit ?

1. « Dixisses prophetiam impleri : Spiritus vitæ erat in rotis. » Rob. de M. ap. Guib. de Nog., p. 764. — *Historiens de F.*, t. XIV, p. 318, 319. (Note de Mgr Pie). — 2. Matth., xxiv, 27.

Entre CECI et CELA<sup>1</sup>, entre ce présent et ce passé, un abîme est-il donc creusé? ou bien la distance est-elle remplie par un chaos qui ne permette pas d'aller d'ici là, ni de venir de là ici? Ah! Messieurs, s'il en était de la sorte, si l'humanité n'agrandissait son domaine qu'aux dépens de Dieu, si une vérité de plus dans l'ordre physique avait pour conséquence nécessaire une vérité de moins dans l'ordre surnaturel, il faudrait bientôt s'attendre à des commotions et à des ruines sans exemple. Mais non, Messieurs, mille fois non. La religion, pour sa part, sait que le Dieu qu'elle annonce est le Dieu des sciences, et que c'est lui qui inspire et qui prépare les pensées et les découvertes des hommes<sup>2</sup>; elle est toujours prête à bénir les conquêtes de l'humanité, quand celle-ci ne veut point s'en servir contre Dieu. La société, de son côté, je veux dire la société d'aujourd'hui, sinon celle d'hier, éclairée par tant de malheurs et d'appréhensions, ne veut plus continuer la guerre ruineuse des intérêts contre les principes; elle a compris que, pour conserver les biens de cette vie, il n'est pas indifférent de croire en l'autre; et l'instinct même de la jouissance a reporté l'homme vers le sentiment de la foi. Car, à quoi servirait-il d'embellir un monde que les passions rendaient inhabitable? A quoi bon cette grande rapidité de transport, si c'était pour précipiter la ruine des peuples, en communiquant aux doctrines de désordre et de subversion cette facile rotation autour du globe et ce prompt circuit que l'Écriture attribue au prince de l'enfer<sup>3</sup>? Je le répète, la

1. On reconnaît ici l'allusion au trop célèbre chapitre de M. Victor Hugo, intitulé : *Comment CECI tuera CELA*. (Note de Mgr Pie.)

— 2. Luc., XVI, 26. — 3. I Reg., II, 3. — 4. Job, I, 7.



société d'aujourd'hui a compris toutes ces choses ; et il n'y aura plus, je l'espère, d'abîme entre elle et Dieu. Encore une fois, CECI ne tuera point CELA. Mais bien plutôt, CECI n'a de chances de durer qu'à l'ombre de CELA.

---

## VII

Que, pour le salut de la société,  
il faut revenir à Dieu  
sincèrement, pratiquement, entièrement<sup>1</sup>.

Lettre pastorale sur « le retour à Dieu considéré comme devoir particulier de tous les hommes qui ont intérêt à la conservation de l'ordre ».

Carême 1850. — I, 153-161.

On a entendu des hommes de notre siècle tenir ce langage désespéré. Nous avons soigné Babylone, et Babylone n'est pas guérie<sup>1</sup>. Abandonnons-la à elle-même, renonçons à sa guérison ; et peut-être l'excès du mal sous lequel elle succombera bientôt, nous mettra-t-il à l'abri de toutes les craintes que sa corruption première nous inspirait.

Ah ! N. T. C. F., malheur à celui qui laisserait entrer dans son cœur cette politique abominable, qui est celle de Satan ! Malheur à celui qui croirait se préparer une domination plus facile et plus assurée en pervertissant les générations ! On a vu des tyrans faire ce calcul infâme ; mais, après un instant d'engourdissement,

1. M<sup>re</sup> Pic est revenu bien des fois sur ce même sujet. Voir en particulier les fortes pages de l'instruction pastorale pour le jubilé de 1851, I, 321-331. — 2. Jerem., LI, 9.

bientôt la fureur populaire se rallumait et dévorait le corrupteur. Non, n'attendez rien de l'impiété, rien que votre ruine et qu'un désastre universel. Vous donc qui vous réjouissez de posséder une supériorité sociale quelconque, voulez-vous la conserver? Ramenez à Dieu le peuple dont vous êtes les guides et les modèles. — Nous l'avons essayé, dites-vous; la société avait entrepris cette cure; nous n'avons pu réussir. — Et moi je vous réponds Vous n'avez employé aucun des moyens efficaces; il est temps de substituer les remèdes aux palliatifs; et, pour votre part, il faut revenir à Dieu SINCÈREMENT, PRATIQUEMENT, ENTIÈREMENT.

## I

*Sincèrement*

Le nom français signifie la franchise. On a dit souvent de la France qu'elle a les défauts de la jeunesse; je ne m'associe pas à ce reproche; mais assurément elle en a les qualités, et en particulier la droiture. Tant que nous avons été religieux, nous l'avons été de tout notre cœur; nous allions à Dieu de tout notre esprit, de toute notre âme, de toutes nos forces. Toutes nos institutions, nos lois, nos doctrines, nos habitudes nous y conduisaient. Le jour où, nous étant laissé enivrer du breuvage enchanteur que nous versait la main des sophistes, nous avons levé l'étendard contre Dieu, nous l'avons fait à découvert, à la face du monde entier, et avec cette confiance incroyable que l'on retrouve dans les saillies inconsidérées comme dans les nobles actions de la jeunesse. Sortirons-nous de

cette voie de franchise, et entrerons-nous dans une voie de fourberie et de duplicité ? On a beaucoup parlé de temps, anciens déjà, dans lesquels on aurait hypocritement fait servir la religion aux intérêts de la société. Il faut s'entendre. Témoigner beaucoup de religion, quand réellement on en a beaucoup ; vouloir communiquer à d'autres une conviction sincère qui repose au fond du cœur ; se faire apôtre de sa foi, propagateur de sa croyance : est-ce là de l'hypocrisie ? Je le demande aux vocabulaires ; ils me répondent : Non. Qu'il y ait parfois excès, indiscretion, maladresse, à la bonne heure ; mais professer hautement une doctrine à laquelle on a le bonheur de croire, mais chercher même à recueillir les bienfaits légitimes de cette doctrine, ne sera jamais une hypocrisie, une déloyauté. Au contraire, enseigner seulement un peu de religion quand on n'en a pas du tout ; vouloir s'assurer les bénéfices qui résultent de la doctrine chrétienne, quand on repousse pour soi cette doctrine ; inspirer à d'autres par intérêt et par calcul des sentiments qu'on ne partage pas : ne serait-ce pas là de l'hypocrisie, de la duplicité ? Et s'il en est ainsi, la société moderne, quand elle pose la main sur sa conscience, peut-elle s'absoudre entièrement ? Je sais et l'Écriture m'apprend qu'il se trouve là un juste jugement de Dieu, et que sa providence punit les peuples qui rejettent l'empire de la religion, en les soumettant au règne de la fausseté et de l'hypocrisie<sup>1</sup>. Mais il n'en est pas moins vrai que l'hypocrisie est le pire de tous les vices, le plus étranger à notre caractère national, et qu'il est impossible, dans aucune conjoncture, de l'admettre comme une

1. Job, xxiv, 30.

nécessité même passagère. Si donc, pour affermir le monde ébranlé jusque dans ses fondements, il faut rendre au peuple une foi, une doctrine ; si, d'autre part, et nous l'avons démontré, le peuple ne peut recouvrer, conserver sa foi, sa doctrine, que par le concours de ses chefs, il faut en conclure que cette foi, cette doctrine doivent être le partage de tous. Il faut, par conséquent, N. T. C. F., qui que vous soyez, il faut dès aujourd'hui, si vous ne croyez pas encore, examiner, étudier, prier afin de croire ; croire, afin d'avoir le droit d'enseigner ensuite ; se faire adepte, pour devenir apôtre, apôtre sincère : en dehors de là, ce serait l'imposture ; et qui de vous n'est pas révolté à la seule pensée d'être imposteur ?

## II

### *Pratiquement*

Mais ce n'est pas assez de croire : il faut agir. Aussi avons-nous dit que c'est votre devoir de vous rapprocher de Dieu PRATIQUEMENT. L'évangéliste nous apprend que le Sauveur des hommes commença par agir, et qu'il enseigna ensuite<sup>1</sup>. Imposer à d'autres un fardeau que l'on ne voudrait pas toucher du doigt, c'est ce que Jésus-Christ appelait le pharisaïsme par excellence<sup>2</sup>. Sans doute il ajoutait : « Les Scribes et les Pharisiens se sont assis dans la chaire de Moïse : faites donc ce qu'ils disent, et n'imites pas ce qu'ils font<sup>3</sup> ». Mais ce sage conseil ne devait pas être entendu de la foule ; et un peuple qui trouve autour de lui,

1. Act., I, 1. — 2. Matth., xxiii, 4. — 3. Matth., xxiii, 1.

au-dessus de lui, des exemples contradictoires aux obligations qu'on lui prêche, ne se laissera jamais convaincre efficacement. O vous donc, N. T. C. F., qui travaillez avec tant d'ardeur à rendre aux intérêts la sécurité par le rétablissement des principes, vous qui parlez, qui dissertez, qui écrivez, entendez ce que raconte un ancien philosophe : « J'avais essayé de toutes les doctrines, dit saint Justin, quand un jour, promenant mes rêveries au bord de la mer, je vis, en me retournant, un vieillard tout près de moi. Son extérieur assez remarquable montrait beaucoup de douceur et de gravité. Nous entrâmes en conversation, et il me dit : Je vois que vous aimez les discours et non pas les œuvres, que vous cherchez la science et non pas la pratique... Nous, nous parlons peu, mais nous agissons<sup>1</sup>. » Frappé de ce langage, Justin devint chrétien. O vous qui êtes animés du noble désir de voir reflourir les principes de la religion et de la morale dans les cœurs desséchés par le doute et la corruption, permettez-nous de vous le dire : VOUS AVEZ ASSEZ PARLÉ, ASSEZ ÉCRIT; IL EST TEMPS DE PRATIQUER ET D'AGIR<sup>2</sup>. A tant d'efforts spéculatifs, joignez désormais la démonstration qui résultera de vos œuvres. Et pour en venir à quelque application tout à fait pratique, nous vous dirons :

Vous voulez moraliser les classes inférieures, et vous vous épuisez à en chercher les moyens; mais existerait-il jamais rien de plus moralisateur que l'institution du Dimanche, tel que l'Église catholique le prescrit? Trouvez le secret de conduire tous les habitants d'une contrée, d'une ville, d'une province chaque Dimanche à la

1. Dialog. avec Tryphon, 3. — 2. *Ibid.*

messe ; de les entraîner au pied de la chaire chrétienne, d'où on leur expliquera la doctrine et la morale de Jésus-Christ ; que cela dure six mois, et, sans aucun doute, voilà une ville, une contrée régénérée tout entière. Or, cette merveille, il ne tient qu'à vous, hommes du monde qui êtes à la tête de l'industrie, du commerce, de la propriété, des affaires, des charges publiques, il ne tient qu'à vous de l'opérer ; vous ferez ce miracle quand vous voudrez. Je sais que votre exemple pour le mal a été plus contagieux qu'il ne sera puissant pour le bien. Cependant, que tous les hommes qui ont intérêt à la conservation de l'ordre observent religieusement et fassent observer de tous ceux qui leur obéissent le jour consacré à Dieu ; qu'ils assistent avec foi et piété au sacrifice des autels ; qu'ils entendent avec docilité et respect la parole évangélique : le jour ne tardera pas à paraître où les multitudes marcheront sur leurs traces, et bientôt des flots de chrétiens revenus à Dieu inonderont l'enceinte trop étroite de nos temples. — Vous voulez moraliser le peuple et vous êtes à bout d'expédients. Mais voici un moyen infailliable, dont le succès est assuré. Connaissez-vous rien de plus moralisateur que la confession ? Est-il rien de comparable pour réhabiliter l'âme dégradée qui n'osait plus se regarder elle-même ? Est-il rien de plus curatif pour le passé, de plus préventif pour l'avenir ? Connaissez-vous rien de plus moralisateur que la communion ? Y a-t-il rien qui relève plus haut la dignité humaine, qui fasse mieux sentir aux petits que, malgré leur infériorité, Dieu les a trop honorés pour qu'ils puissent se croire flétris par l'inégalité nécessaire qui règne ici-bas ? Trouvez le secret de conduire toute une population aux tribunaux de la pénitence, et de là à la

table eucharistique ; que cela arrive seulement une fois, et, sans contredit, voilà tout un peuple renouvelé. Or, cette merveille, il ne tient qu'à vous, N. T. C. F., de nous en donner le spectacle ; vous obtiendrez ce résultat quand vous voudrez. Que tous les hommes influents de la contrée viennent humblement avouer leurs fautes, et puiser dans les sacrements catholiques le pardon, la lumière, la force dont, pour leur part, ils ont assurément besoin ; et bientôt leur exemple sera suivi, et c'est à peine si les prêtres suffiront à remplir le ministère des âmes et à distribuer le pain eucharistique. — Sachez-le donc bien, hommes d'ordre et de conservation : si le désordre finit par triompher en France, s'il vient un jour de complète ruine pour tous les intérêts à la fois, vous serez responsables, au tribunal de l'histoire, d'avoir opté pour tous ces malheurs plutôt que de revenir à la pratique d'une religion qu'avaient pratiquée vos pères depuis plus de quatorze siècles. LE SALUT ÉTAIT POSSIBLE, VOUS N'AUREZ PAS VOULU L'ACHETER A CE PRIX : « Que ces paroles soient écrites pour la génération à venir<sup>1</sup> ».

### III

#### *Entièrement.*

Enfin, ce n'est pas à moitié, c'est **ENTIÈREMENT** et sans réserve qu'il faut revenir à Dieu. Il est des choses qui ne sont pas susceptibles d'être divisées, partagées. Telle est la religion. Comme Dieu, dont elle est l'expression

1. Ps. CI, 19.



sur la terre, elle ne peut être scindée, diminuée ; c'est la tunique sans couture, elle est tout d'une pièce. Vouloir un peu de religion, c'est vouloir l'impossible ; en cette matière, c'est tout ou rien. L'Évangile ne renferme pas un seul chapitre, un seul verset qui soit une superfétation, et qu'on puisse retrancher à son gré. Vous appelez la religion à votre aide, vous avez besoin d'elle ; prenez-la telle qu'elle est sortie des mains de Dieu. N'allez pas croire que Dieu vous permette de retoucher son ouvrage, de l'amoindrir, de l'augmenter, de le modifier selon vos idées. Or, c'est là un des travers de notre siècle ; on veut la religion, mais on se réserve de faire un choix entre les divers dogmes, entre les diverses pratiques ; on se constitue juge de ce qui est utile et de ce qui ne l'est pas dans l'œuvre de Jésus-Christ. Qu'arrive-t-il de là ? C'est que, comme on ne reçoit la loi de Dieu qu'avec des restrictions et des réserves, on ne recueille pas tous les fruits qu'on en pourrait attendre. On m'a demandé quelquefois comment ce qui reste encore de religion parmi nous produisait si peu de résultats sociaux et politiques. Nous trouverons la réponse à cette question dans une parole du divin Sauveur que l'Évangile n'a pas reproduite, mais que la tradition nous a conservée.

Jésus-Christ rencontrait autour de lui trois sortes de caractères : des ennemis ouvertement acharnés contre sa personne, des disciples qui lui étaient entièrement dévoués, et enfin des esprits timides, précautionnés, qui croyaient bien qu'il était le Fils de Dieu, mais qui ne l'avouaient pas tout haut, qui craignaient de se compromettre. A ces derniers, Jésus disait : « Si vous venez à moi obliquement, moi aussi j'irai obliquement à vous » : *Si oblique in me inceditis, et ego item in vos*

*obliquus incedam*<sup>1</sup>. Or, cette parole de Notre-Seigneur définit parfaitement l'époque dans laquelle nous vivons, et un de nos hommes d'État l'a caractérisée en termes analogues. Notre situation relativement à Dieu, notre marche pour tendre vers lui, est essentiellement oblique. En droit et d'après les principes publics, nous n'y allons pas du tout ; en fait, et d'après l'inspiration privée, la saine raison, la nécessité, les habitudes précédentes, nous y allons un peu. Voyez un homme de notre siècle, et jugez si, toute sa vie, il n'est pas tiré en deux sens contraires, et si, par conséquent, sa manière d'aller à Jésus-Christ n'est pas perpétuellement oblique. Il est né peut-être d'un père incroyant et d'une mère chrétienne, mais presque à coup sûr d'un père qui ne pratiquait pas et d'une mère qui pratiquait ; pendant le cours de son éducation, on lui a enseigné la religion de Jésus-Christ jusqu'au jour de sa première communion. et, après ce jour, il n'en a plus guère été sérieusement question ; au sortir du collège, il a su que l'on prêchait exclusivement le christianisme dans les églises, et qu'on lui opposait la philosophie dans les hautes régions de la science ; dans le monde, il a rencontré quelques hommes estimables et estimés qui observaient la religion, mais le plus grand nombre des hommes influents qui n'en tenaient nul compte ; il a vu que la puissance publique, professant une absolue neutralité, une parfaite indifférence à cet égard, se montrait au dehors tantôt chrétienne et catholique, tantôt déiste ou athée. Si, après ce spectacle de contradictions perpétuelles, il lui reste encore quelque sentiment religieux, n'avons-nous pas raison de dire que c'est une religion peu

1. Constit. Apost., II, 36.

ferme, peu assurée, qui n'avance qu'en hésitant, jamais de front, dont la marche est incertaine, ambiguë, embarrassée?

Et si c'est là l'histoire de l'individu, c'est surtout l'histoire de cet ensemble des individus qui s'appelle société; jamais attitude n'a été plus fautive, plus mal définie; nous allons à Dieu obliquement. Or, en revanche, Dieu ne vient qu'obliquement à nous, c'est-à-dire que, comme nous accomplissons seulement une faible partie des devoirs, nous ne recueillons qu'une faible partie des bienfaits de la religion. Le secours de Dieu nous est dispensé assez pour ne pas mourir, mais pas assez pour vivre; nous languissons, nous nous traînons. Il faut à l'homme, à la société, la religion comme l'air, à pleins poumons. Dans cette atmosphère trop rare d'esprit et de sentiment religieux où nous nous sommes placés, *nous vivons*, toujours près de mourir; *nous nous mouvons*, toujours près de nous arrêter; *nous existons*<sup>1</sup>, toujours près de n'être plus. — Le prophète Ézéchiél nous apprend qu'outre les diverses ouvertures pratiquées autour du second temple, la lumière y pénétrait par un certain nombre de fenêtres obliques<sup>2</sup>. Disons-le : la société moderne a muré, condamné presque toutes les ouvertures du temple; elle n'a conservé que les fenêtres obliques; d'où il résulte que la lumière du ciel ne tombe pas sur nous d'aplomb, mais qu'elle nous arrive brisée, amoindrie; il faut que la grâce divine biaise, qu'elle dévie pour s'insinuer dans nos institutions par je ne sais quel jour de souffrance laissé à regret. Ah! N. T. C. F., resterons-nous toujours dans cette situation équivoque?

1. Act., xvii, 28. — 2. Ezech., xl, 16.

« Jusques à quand, s'écriait Élie, ressemblerez-vous à l'homme qui boîte des deux côtés ? Si le Seigneur est Dieu, ne suivez que lui ; si Baal est Dieu, ne suivez que Baal <sup>1</sup>. » Oui, si vous avez foi à la philosophie moderne, au rationalisme humain, si vous croyez à ses lumières, à son *ministère spirituel*, il est temps d'en venir aux effets : replacez sur son trône la déesse Raison, vouez-lui un culte exclusif, appuyez vos institutions contre son autel ; ne partagez plus vos adorations et vos espérances entre l'antéchrist et Jésus-Christ. Mais si, au contraire, Jésus-Christ est Dieu à vos yeux, si vous jugez que le secours de la vérité chrétienne est indispensable aux hommes et aux choses, ne disputez pas avec le Très-Haut, et soumettez-vous à sa loi telle qu'il vous la présente. Ne boitons plus des deux côtés : rien à Baal, tout à Jésus-Christ.

1. III Reg., XVIII, 21.

---

## VIII

# Ce qui rend le monde ingouvernable

A la bénédiction du cercle catholique de Parthenay.  
26 sept. 1875. — IX, 226-227.

La plus grande impossibilité du moment, ce qui rend le monde ingouvernable, nous l'avons dit déjà plus d'une fois, c'est que, la souveraineté de Dieu étant méconnue, chacun veut désormais être souverain dans la sphère qu'il occupe. Le mal de la France, ce n'est pas précisément la méchanceté, la perversité des caractères : non ; il y a dans cette noble race un fond inamissible de bonté, de douceur, de modération. Mais on veut être le premier, et, pour le devenir, on se fait violent, perturbateur ; à un jour dit, on se ferait cruel. Combien ne connaissons-nous pas d'hommes remplis de toutes sortes de bonnes qualités, mais toujours agresseurs ! Que faudrait-il pour les satisfaire ? Il ne leur manque qu'une chose, c'est d'être princes, et princes souverains, ou, mieux encore, c'est d'être ministres tout-puissants d'un prince qui n'en ait que le nom, ou enfin, ce qui est convoité par-dessus tout, d'être les chefs suprêmes d'une démocratie constituée à l'état de dictature. Faites cela, créez quelques milliers, ce n'est

pas assez, quelques millions de chefs souverains ou de ministres dirigeants, commandant aux autres et n'obéissant à personne, donnant le branle à tout et pouvant s'attribuer le mérite de tout : la plupart de ces hommes se montreront d'assez bons princes : l'histoire parlera de leur clémence et leur reconnaîtra plus d'une vertu. Mais une société où les hommes ne sont satisfaits et ne demeurent tranquilles qu'à la condition de trôner ou de gouverner, est une société impossible ; un pays où se produit une pareille prétention, est un pays perdu. *Benedic, Domine, locum istum, ut sit in eo humilitas.* Bénissez ce lieu, Seigneur, et ici je franchis les limites de cette enceinte, bénissez toute cette ville, toute cette province, tout ce grand pays de France, afin que l'humilité y fleurisse, l'humilité de tous, des grands et des petits, des dirigeants et des dirigés. L'humilité des uns comme des autres pourra seule ramener l'accord entre tous.

---

## IX

# Que l'étude de la théologie est nécessaire aux hommes publics

A la clôture du congrès catholique de Poitiers,  
21 août 1875. — IX, 216-218.

Mais, parmi les diverses branches de l'enseignement supérieur, le premier rang appartient de droit à la science qui domine et dirige toutes les autres, la théologie. C'est de ce côté que, de vieille date déjà, nous avons tourné ici nos vues et nos efforts, nous proposant sans doute, avant tout, d'offrir par là au jeune clergé une ressource depuis longtemps désirée, mais voulant aussi très spécialement être utile aux jeunes hommes du monde qui aspirent à une formation intellectuelle vraiment sérieuse...

Si l'enseignement d'une bonne faculté de théologie recrutait seulement chaque année dix ou douze étudiants laïques des divers points de la France, s'ils venaient y suivre un bon cours de philosophie selon saint Thomas, un cours de droit naturel, un cours de droit social chrétien et de droit ecclésiastique, avec cela le pays changerait de face. Dans dix ans, cent élèves auraient reçu cet enseignement, et la moitié d'entre eux

dussent-ils n'en pas profiter, car il faut prévoir les défaillances, les autres iraient porter dans les fonctions de l'État, dans les carrières libérales, au grand avantage du pays, cette science que le prêtre est seul aujourd'hui à connaître, et dont, en dehors de lui, nul n'a plus l'idée. Une vingtaine, une trentaine d'hommes supérieurs, fortement nourris de la science du droit appuyée des principes dont l'Église est demeurée seule dépositaire, auraient une influence énorme soit dans une assemblée nationale, soit dans la gestion des diverses charges publiques...

A plusieurs reprises, des écrivains et des orateurs, d'ailleurs intentionnellement très dévoués à la religion, se sont assez malencontreusement targués d'être étrangers à la théologie, et ils ont posé en règle que cette science ne pourrait être qu'un embarras pour le laïque engagé dans les affaires de ce temps. Nos adversaires ont parlé avec plus de sens quand ils ont émis l'opinion directement contraire, et qu'ils ont déclaré que la théologie était au fond de toutes les questions modernes. L'absence de notions précises sur ces matières délicates a occasionné chez nos hommes publics, même les plus honnêtes et les plus éloquents, de grandes erreurs qui ont été la source de grands maux ; il est arrivé à beaucoup d'entre eux de sacrifier souvent les principes, faute de les connaître.

A l'aide du flambeau sacré, leurs successeurs éviteraient de pareilles fautes ; et si le milieu social dans lequel ils vivront ne leur permettait pas toujours de mettre les doctrines en pratique, au moins ils ne se heurteraient jamais à l'encontre. C'est précisément lorsqu'on marche à travers beaucoup d'obstacles qu'on a plus besoin de lumière pour se guider ; le coup d'œil



du conducteur doit être d'autant plus sûr et plus éclairé qu'il dirige le char sur une voie plus embarrassée. L'objectif de l'homme d'État chrétien doit donc être de respecter l'intégrité des principes, là même où ils ont momentanément cessé d'être applicables, et, à travers les compromis ou les moyens termes rendus parfois nécessaires, de ne livrer jamais le plus petit atome de la vérité catholique. Le devoir est là, et le salut n'est que là.

---

## Justice et Charité

Instruction pastorale sur l'Aumône.  
Carême 1854. — II, 94-96.

C'est à la puissance publique, dit-on, de venir au secours de l'indigence. Loin de nous, N. T. C. F., que nous mettions dans nos discours autre chose que des éloges pour les mesures généreuses prises par la sagesse des magistrats préposés au gouvernement de notre pays! La fin de tous les gouvernements de la terre, a dit Bossuet, c'est de rendre la vie commode et les peuples heureux. A plus forte raison, sont-ils tenus de contribuer à la subsistance des citoyens moins aisés par les moyens légitimes qui sont à leur disposition. Mais ce serait nous tromper grossièrement nous-mêmes, de croire que nous avons accompli le précepte évangélique de l'aumône, quand une ordonnance administrative a prélevé sur les fonds de l'État, ou sur les ressources particulières d'une province ou d'une ville, une somme quelconque à répartir entre les pauvres, pour leur rendre plus accessibles les aliments de première nécessité. Outre l'insuffisance bien démontrée de semblables secours, il est un point de la plus haute gravité qu'il

importe de ne jamais perdre de vue; c'est que la substitution absolue de l'aumône publique à l'aumône individuelle serait la destruction complète du christianisme, et l'atteinte la plus considérable au principe de la propriété. Le christianisme n'existe pas sans la charité; et la distinction fondamentale entre la charité et la justice, c'est que la dette de justice est celle qui peut être exigée ou par le recours aux lois, ou par le recours à la force, selon les circonstances, tandis que la dette de la charité ne peut être commandée par aucun tribunal que par celui de Dieu et de la conscience. Or, si l'assistance à donner aux pauvres devient une des charges du fisc, dès lors l'assistance ne procède plus de la charité, mais de la justice, puisque la contribution fiscale est une dette rigoureuse des citoyens. Et l'histoire nous apprend, à cet égard, qu'un des plus grands malheurs qui puissent fondre sur une nation, c'est que la charité y perde son véritable caractère, et qu'une cruelle nécessité, résultant de l'affaiblissement de la foi religieuse et de la rareté de l'aumône volontaire, la dénature et la transforme en un impôt forcé. Car, dès lors, tout le plan providentiel de Dieu est renversé. L'aumône n'étant plus libre, ne procédant plus d'un mouvement du cœur, perd à peu près entièrement son mérite devant Dieu, et ne devient plus pour le riche le canal de la grâce divine et l'instrument le plus assuré du salut. Mais l'aumône ainsi faite cesse aussi d'être méritoire aux yeux de la plupart de ceux qui la reçoivent. Bientôt ils murmureront les mots de *droit à l'assistance*, de *droit au travail*. Le lien d'amour qui rattachait le pauvre au riche étant rompu, tout sentiment de reconnaissance disparaît. La pauvreté devient une sorte de fonction publique, moins rétribuée que les autres, mais

qui attend fièrement l'échéance de son traitement... Ah! N. T. C. F., que de considérations n'aurions-nous pas à vous présenter à ce sujet! La prudence nous retient; mais réfléchissez-y, et vous verrez qu'en dehors du christianisme et de la charité qu'il prêche et qu'il inspire, bon gré mal gré, vous courez de mille manières à cet abîme du socialisme que vous redoutez tant. Laissez-nous donc vous prêcher l'aumône, et ne nous taxez point d'imprudence quand nous traitons ce sujet à notre manière, c'est-à-dire conformément aux doctrines de l'Évangile. Car, comment vous exhorterions-nous à donner, si nous ne reconnaissons en même temps votre droit à posséder? Quand nous vous excitons à la charité, nous vous demandons une offrande volontaire, et, par là même, nous sanctionnons vos titres sacrés de propriété. Il est vrai que l'indigent a un droit général sur les biens que la libéralité divine vous a départis; mais, en regard de ce droit indéfini, Dieu vous a donné à vous-mêmes un droit réel et absolu, un droit dans l'exercice duquel vous ne devez compte qu'à lui-même et vous ne relevez que de sa souveraine et éternelle justice. Voilà les principes inséparables de notre doctrine sur l'aumône. De grâce, que le sentiment de la conservation et le seul instinct de la propriété vous inspirent donc si bien désormais dans l'exercice spontané de la charité évangélique, que vous puissiez prévenir pour toujours l'horrible calamité de la taxe légale, vers laquelle la dureté d'un grand nombre de cœurs semble nous faire marcher à grands pas, et qui serait à la fois le renversement de la société chrétienne et l'anéantissement de vos plus chers intérêts.

---

## L'Évangile, remède aux inégalités sociales

Allocution pour l'inauguration  
du cercle catholique ouvrier de Châtellerault, 17 oct. 1875.

IX, 250-251.

Messieurs, on ne saurait trop le redire : il est ici-bas un grand mystère qu'il sera toujours impossible d'expliquer d'une façon satisfaisante en dehors des doctrines et des exemples du Fils de Dieu fait homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce mystère inexplicable, c'est l'inégalité des hommes sur la terre : inégalité nécessaire, inévitable, qui renaît le lendemain du jour où un rêve généreux avait cru l'abolir, et qui est une loi évidente de ce monde périssable. Oui, quoi que l'on fasse, il y a toujours eu et il y aura toujours en ce monde des grands et des petits, des riches et des pauvres, des maîtres et des serviteurs. Égaux devant la loi, les hommes ne le deviendront pas pour cela devant le sort ; le fait sera toujours en désaccord avec la théorie, et l'on n'amènera pas la fortune à tenir sa balance égale comme la justice. Mais ce fait, comment l'expliquer de manière à justifier le suprême dispensateur de tous les dons ? Comment l'expliquer surtout de manière à satis-

faire ceux qui ont reçu la moindre part dans la distribution des biens d'ici-bas ?

Je l'affirme hardiment, Messieurs : quoi que l'on fasse, impossible, éternellement impossible de concilier les deux termes extrêmes de la société des hommes, si Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, ne s'interpose entre eux pour les rapprocher. « La religion qui est venue et qui a dit : Il n'y a qu'un Dieu ; il a souffert lui-même, souffert pour vous ; la religion qui a montré Dieu sur une croix ; c'est elle qui a subjugué les hommes en répondant à leur raison par l'unité de Dieu, en touchant leur cœur par la déification de la douleur. » C'est un homme d'État, un écrivain célèbre de ce temps, qui l'a dit ainsi avant moi dans le meilleur chapitre de son livre : *De la propriété*<sup>1</sup>. Pour l'honneur de sa mémoire, et dans l'intérêt de son éternel avenir, j'ai confiance qu'il ne se départira jamais de ce langage chrétien. Ce vœu est trop sincère et il procède d'un sentiment trop sérieux pour qu'il me soit reproché.

Oui, l'étable du nouveau-né de Bethléem, la boutique de l'adolescent de Nazareth, le lit d'incomparable douleur du patient du Calvaire : voilà la réponse décisive à l'homme de travail et de peine qui demande compte de sa situation si différente de celle des heureux du siècle. Rien n'a été dit tant que ce dernier mot n'a pas été prononcé. La croix est le seul pacte d'alliance entre les grands et les petits ; l'Évangile est l'unique traité de paix entre le patron et l'ouvrier, entre l'homme qui semble n'être venu au monde que pour posséder et jouir, et celui qui paraît n'avoir pour partage que de travailler et souffrir.

1. *De la Propriété*, par M. Thiers, l. IV, ch. VII.

## XII

### La paix

Instruction pastorale. — Carême 1864.  
V, 317-321.

Saint Augustin a donné de la paix une définition célèbre. « La paix de toute chose, a-t-il dit, c'est la tranquillité de l'ordre » : *Pax omnium rerum, tranquillitas ordinis*. Et il poursuit : « L'ordre, c'est cette disposition qui, selon la parité et la disparité des choses, assigne à chacune sa place. La paix du foyer domestique, c'est donc la distribution régulière du commandement et de l'obéissance dans la maison ; la paix de la cité terrestre, c'est entre les citoyens le concert sagement ordonné de l'autorité et de la soumission ; la paix de la cité céleste, c'est l'ordre parfait et l'union suprême des élus dans la jouissance de Dieu et dans la jouissance mutuelle de tous en Dieu ; enfin la paix entre l'homme mortel et Dieu, entre la cité d'ici-bas et la cité d'en haut, c'est l'obéissance réglée et ordonnée dans la foi sous la loi éternelle » : *Ordinata in fide sub æterna lege obedientia* <sup>1</sup>.

Par suite de ce principe, la vraie paix, soit pour le

1. De civit. Dei, l. XIX, c. XIII.

corps, soit pour l'âme, soit pour l'individu, soit pour la famille, soit pour la nation, c'est la paix dans le service de Dieu, la paix dans la profession de la foi, la paix dans l'observation de la loi divine.

La paix sérieuse et solide, la paix digne de ce nom, l'Écriture ne la nomme presque jamais sans la joindre soit à la vérité<sup>1</sup>, soit à la justice<sup>2</sup>, soit à la charité<sup>3</sup>, soit à la grâce<sup>4</sup>. La paix, en effet, ne va pas de soi, elle ne marche pas toute seule, elle ne se produit qu'avec son cortège naturel et nécessaire. La véritable paix est le fruit de la vérité : il faut aimer celle-ci pour parvenir à celle-là : *Veritatem tantum et pacem diligite*<sup>5</sup>.

La possession de la paix demande donc à être assurée, non pas seulement du côté des hommes, mais du côté de Dieu. Il nous l'a dit par ses prophètes : « Je suis le Seigneur, et il n'y en a pas d'autre : c'est moi qui forme la lumière et qui fais la paix ». *Ego Dominus... faciens pacem*<sup>6</sup>. Vainement vous aurez épuisé toutes les ressources d'un esprit fécond en négociations habiles ; il ne suffit pas de négocier avec les puissances de la terre ; il faut que le traité de paix soit conclu avec Dieu : *Pacem habeamus ad Deum*<sup>7</sup>. Et si Dieu octroie la paix, nulle puissance ne la troublera<sup>8</sup>.

Or Dieu a posé un médiateur entre lui et l'humanité. Le traité de paix avec le ciel comporte nécessairement l'entremise de Jésus Notre-Seigneur, par lequel nous avons accès vers le trône du Père : *Pacem habeamus ad Deum per Dominum nostrum Jesum Christum, per quem et habemus accessum*<sup>9</sup>. Jésus est appelé le prince

1. IV Reg., xx, 17 ; Is., xxxix, 8. — 2. Is. xxxii, 17 ; Eccli., v, 12 : — 3. Ephes., vi, 23 ; II Timoth., ii, 22. — 4. Rom., i, 17. — 5. Zach., viii, 19. — 6. Is., xlv, 7. — 7. Rom., v, 1. — 8. Job, xxxiv, 29. — 9. Rom., v, 2.



de la paix<sup>1</sup>. La paix du monde entier avait été annoncée comme le signe de sa venue<sup>2</sup>, et elle en fut le premier bienfait. Partout où Jésus naîtra, la paix naîtra avec lui. « Car c'est lui qui est notre paix, lui qui est le rapprochement des choses, et qui, renversant le mur des séparations et des inimitiés, réunit en sa personne les termes opposés, et fait la paix et la réconciliation<sup>3</sup>. » Aussi la parole familière, la salutation usitée de Jésus à ses apôtres, c'était le salut de paix : *Pax vobis*<sup>4</sup>. Ce fut aussi sa parole d'adieu, son dernier présent à la terre. « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix : la paix que donne le monde n'est pas la paix que je vous donne<sup>5</sup>. » Vous l'entendez, N. T. C. F. : il y a une paix qui est proprement la paix de Jésus, une paix que Jésus appelle « sa paix » ; il veut que nous ayons « la paix en lui » : *ut in me pacem habeatis*<sup>6</sup>.

Et cette paix, qui est la paix du Christ, cette paix qui dépasse tout sentiment et qui conserve les cœurs et les intelligences en Jésus-Christ<sup>7</sup>, cette paix dont le grand apôtre souhaite le tressaillement dans toutes les âmes, cette paix dans laquelle nous sommes tous appelés à ne faire qu'un seul corps<sup>8</sup>, si on la considère dans son rapport avec les sociétés, ce n'est pas autre chose que la paix de l'Église, le tranquille accomplissement de la loi chrétienne, le développement pacifique des œuvres de la foi et de la charité, la reconnaissance publique de la vérité et des préceptes de l'Évangile, la conformité des législations et des institutions humaines à la doctrine et à la morale du Christ.

Ces règnes pacifiques et réguliers ont été rares sur la

1. Isa., ix, 6. — 2. Mich., v, 5. — 3. Ephes., ii, 14, 15. — 4. Luc., xxiv, 36, etc. — 5. Joann., xiv, 27. — 6. Joann., xvi, 33. — 7. Philip., iv, 7. — 8. Coloss., iii, 15.

terre. On le conçoit. La terre est le théâtre temporaire de l'épreuve ; sous l'empire nécessaire de la liberté d'option, et sous l'inspiration funeste des passions, le bien y sera toujours mêlé de beaucoup de mal. L'ordre parfait n'est pas de ce monde, et l'Église qui combat ne saurait goûter la paix de l'Église qui triomphe. Toutefois l'histoire a constaté, à de longs intervalles, d'heureuses veines de tranquillité et de prospérité dues à l'observation de la loi divine. L'ère chrétienne, comme l'ère mosaïque, a vu luire çà et là des temps durant lesquels le respect universel de la religion devenait le principe d'une félicité exceptionnelle que ne troublaient aucunes guerres, le Seigneur récompensant son peuple par le bienfait de la paix<sup>1</sup>. Depuis l'établissement du christianisme, il n'est pas une seule des grandes nations occidentales qui n'ait enregistré dans ses annales quelqu'un de ces règnes bénis. « La cité habitée en toute paix, les lois très exactement observées, le suprême pontificat rehaussé par une piété éminente, les esprits animés d'une sainte haine contre toutes les choses mauvaises, les rois même et les princes pleins de respect envers le lieu saint, et se faisant un honneur de l'orner de leurs libéralités<sup>2</sup> », on rencontre, dans la série des âges chrétiens, quelques époques privilégiées qui ont réalisé cela par l'accord des grands pontifes et des grands monarques, par le zèle fervent de la tribu ecclésiastique et par la fidélité des peuples à la doctrine et à la loi de l'Église. Au moyen de cette paix extérieure, le bien spirituel s'opérait dans de larges proportions ; le règne de Dieu y trouvait son avancement ; et, de leur côté, les choses humaines avaient beaucoup à y gagner.

1. II Paralip., XIV, 2-7. — 2. II Mach., III, 1-2.

En sorte que, si la paix du dehors profitait à la maison de Dieu <sup>1</sup>, la prospérité de celle-ci servait également les intérêts de nos frères et de nos proches <sup>2</sup>.

C'est donc travailler à l'avantage de tous, N. T. C. F., que de s'employer, tant par la prière que par les œuvres, à tout ce qui peut assurer la paix de l'Église. Vous demanderez donc à Dieu, à celui qui est le maître de tous les événements et de toutes les volontés, à celui qui dirige souverainement et les hommes et les choses, vous lui demanderez que cette heureuse paix se fasse de nos jours en Israël, et qu'elle y fleurisse longtemps : la paix dans la vérité, la paix par la justice, la paix accompagnée de la charité, la paix fécondée par la grâce ; la paix au regard de Dieu, la paix de Jésus-Christ et par Jésus-Christ ; cette paix parfaite de la cité sainte qui résulte de l'accomplissement excellent des lois, de la haute piété du sacerdoce, de la disposition favorable des esprits, de la protection équitable des princes ; en un mot cette paix de la cité humaine et transitoire qui imite et qui prépare la paix de la cité céleste et éternelle : *Et nunc orate Deum omnium... fieri pacem in diebus nostris in Israel, per dies sempiternos* <sup>3</sup>.

1. Ps. CXXI, 9. — 2. *Ibid.*, 8. — 3. Eccli., L, 24, 25.

---



**NEUVIÈME PARTIE**

**LES HOMMES ET LES CHOSES  
DE SON TEMPS**



# NEUVIÈME PARTIE

## LES HOMMES ET LES CHOSES DE SON TEMPS

---

### I

#### La loi de 1850, sur la liberté de l'enseignement.

Entr. avec le clergé pendant la retraite de 1851.  
I, 363-365.

Je veux d'abord vous dire, Messieurs, comment il nous a paru que cette loi devait être appréciée.

Assurément aucun catholique ne pouvait hésiter à réclamer et à appeler de tous ses vœux la suppression du monopole universitaire. Quant à la liberté absolue de l'enseignement, des considérations de tout genre ne permettaient à l'Église ni de l'espérer, ni de la demander. Des hommes très dévoués aux intérêts religieux, et pratiquement mêlés aux affaires, ont jugé qu'au delà d'une certaine limite et en deçà de certaines concessions, il serait impossible d'arriver à aucune des facilités et des libertés tant désirées. Il y aurait eu selon

nous imprudence et injustice à méconnaître les services et encore plus les intentions de ces hommes de bien. Ne pouvant obtenir tout ce à quoi nous avons droit, il était naturel que nous ne voulussions pas renoncer à ce qui nous était offert.

Mais ici, Messieurs, s'est produit un conflit qui tend à se continuer et à s'étendre. Tandis que plusieurs soldats ardents et vigoureux de la cause religieuse, appuyés de quelques évêques, et spécialement du vétéran de nos luttes sacrées, l'intrépide évêque de Chartres, faisaient ressortir énergiquement les côtés faibles, les inconvénients et les dangers nombreux de la loi proposée, et concluaient peut-être trop rigoureusement à son amendement ou à son rejet ; il est arrivé que, d'autre part, quelques-uns des champions de la loi ont paru s'aveugler sur les vices réels qu'elle contenait, et que, s'offensant des réserves les plus légitimes et les plus nécessaires, ils ont difficilement toléré que l'Église se dégageât de toute responsabilité directe par rapport à cette transaction harsardeuse et, à certains égards, inadmissible. On les entendit s'exhaler en plaintes amères, et déclarer qu'il faudrait avoir plus que la vertu d'un ange pour s'occuper des affaires de l'Église.

J'avoue, Messieurs, qu'il faut beaucoup de vertu pour être digne de traiter des intérêts si sacrés ; mais aussi, c'est une si grande grâce et un si grand honneur qu'il n'est pas superflu d'y apporter beaucoup de modestie et de modération. Quand on négocie pour une puissance si haute, il y aurait excès à exiger d'elle un blanc-seing. Toujours encourageante et reconnaissante envers ceux qui se portent pour ses avocats et ses mandataires, l'Église ne se livre pas cependant à leur discrétion. Le service qu'on lui rend de la défen-



dre sur quelques points ne crée pas le droit de l'abandonner sur d'autres. Tout en laissant à ses défenseurs une grande liberté d'action et de parole, et sans vouloir gêner leur manœuvre à l'heure de la mêlée, elle s'applique cependant à ne pas se laisser engager envers des principes qui ne sont pas les siens, et elle sait que l'avantage équivoque et précaire du quart d'heure ne doit en aucun cas être acheté par un sacrifice de sa doctrine ou de sa discipline, qui serait un démenti à son passé et une arme fatale contre elle dans l'avenir.

Dans le cas présent, l'Église a été fidèle à ses habitudes de conduite. Le projet de loi, ainsi que l'a parfaitement fait remarquer le seul de nos collègues qui appartînt au corps législatif, avait été conçu, non par la religion, mais par la politique. Si cette transaction proposée offrait à l'Église une amélioration réelle sur le *statu quo*, les avantages demeureraient pourtant bien en deçà de ceux qu'elle avait droit d'attendre ou d'une législation vraiment catholique, ou d'une législation vraiment libérale. D'autre part, elle imposait à l'Église, non seulement la mission répugnante et périlleuse de participer par ses évêques à la direction d'une institution posée en dehors de toute foi positive, mais encore elle la mettait en demeure de subir l'ingérence des fonctionnaires du corps enseignant dans l'intérieur des séminaires et des communautés religieuses. Nous avons cru, pour notre part, que si le clergé ne devait pas repousser une telle loi, soit à cause du commencement de justice qu'elle lui accordait, soit à cause du dévouement auquel elle le conviait, elle ne pouvait cependant pas être votée et consentie par lui; et nous avouons qu'aujourd'hui encore, dans l'intérêt des principes et dans l'intérêt de l'avenir, nous bénissons le Seigneur

de ce qu'aucun de nos frères n'a été compté parmi les législateurs.

Du reste, Messieurs et chers Coopérateurs, le chef de l'Église, par l'organe de son nonce apostolique, a ratifié pleinement l'appréciation sur laquelle nous avons constamment réglé notre conduite et nos paroles; il a fait remarquer que « quelques prescriptions de la loi s'éloignent des prescriptions de l'Église, telles que la surveillance des petits séminaires; que d'autres semblent peu convenables à la dignité épiscopale, telles que la participation des évêques à un conseil dans lequel doivent intervenir en même temps deux ministres protestants et un rabbin »; et il a posé en règle que « l'Église ne pouvait donner son approbation à ce qui s'oppose à ses principes et à ses droits<sup>1</sup> ». Dans ces conditions, Messieurs, n'est-il pas facile de concevoir que des hommes d'Église n'aient pu s'accommoder du rôle direct de législateurs?

La loi ayant été votée, n'en ferons-nous pas usage et n'en tirerons-nous pas parti? Certes, elle nous apporte assez d'obligations pénibles pour que nous puissions loyalement en recueillir les bénéfices. C'est pourquoi, sous les réserves formulées dans les instructions du représentant du Saint-Siège, nous aurons à cœur de profiter de la liberté partielle que nous avons conquise.

En ce qui est de l'enseignement secondaire, après avoir soutenu dix ans de luttes pour obtenir la faculté d'y intervenir, le clergé se manquerait à lui-même s'il ne se hâtait de fonder un certain nombre d'établissements catholiques. Pour ce qui nous concerne, nous

1. Lettre du nonce aux évêques de France, 15 mai 1850. *Ami de la Religion*, t. CXLVIII, p. 33 et suiv.

avons nos pensées arrêtées, que les effets vous feront connaître dans un temps peu éloigné. Nous sommes l'évêque non seulement des prêtres, mais aussi des laïques et spécialement des familles chrétiennes; nous offrirons donc à celles-ci, au prix de sacrifices considérables, les ressources qu'elles ont le droit d'attendre de nous. Toutefois, loin de donner dans un écueil que nous regardons comme sérieux, nous maintiendrons plus fidèlement que par le passé à nos petits séminaires leur composition à peu près exclusivement ecclésiastique. L'avenir donnera raison à cette mesure, en dehors de laquelle nous aurions tout à craindre pour le recrutement du clergé nécessaire à un diocèse aussi vaste que le nôtre.

---

## II

### Les instituteurs de 1848

Entr. avec le clergé pendant la retraite de 1851  
I, 365-368

La loi récemment votée reconnaît aux ecclésiastiques, après l'accomplissement de quelques formalités, la faculté d'ouvrir une école primaire; de plus, elle facilite la multiplication des écoles, soit libres, soit communales, tenues par les membres des congrégations enseignantes. S'ensuit-il que beaucoup de curés et de vicaires doivent se dévouer immédiatement à ce ministère; ou qu'au moins ils doivent travailler à attirer sans délai des Frères et des Sœurs pour régir dans leurs paroisses les écoles de garçons et de filles?

Commençons par déclarer que nous ne devons, à aucun prix, nous associer aux anathèmes fulminés en ce moment de toutes parts contre les instituteurs laïques. A plus forte raison, ne devons-nous pas prendre envers eux le caractère d'ennemis et de persécuteurs.

Un nombre assez considérable de ces précepteurs de l'enfance ont été entraînés dans le mouvement révolutionnaire de février mil huit cent quarante-huit. Cela est vrai. Mais, ce qu'il faut ajouter, c'est que les mêmes

hommes qui ne veulent accorder aujourd'hui aucun quartier aux maîtres d'école, et qui parlent d'en anéantir sans pitié ni merci la race tout entière, sont précisément ceux qui ont égaré pendant dix-huit ans ces modestes pédagogues. Que n'a-t-on pas fait pour établir l'hostilité entre l'école et le presbytère, entre l'instituteur et le curé ? Quel sentiment n'a-t-on pas donné à ces hommes de leur importance, en leur répétant sans cesse qu'ils étaient les mandataires de la société moderne auprès des enfants du peuple ; que l'école normale était désormais le séminaire dans la plus haute expression de ce mot ; que les instituteurs du peuple exerçaient un sacerdoce au nom de l'État : sacerdoce si réel, qu'on expropriait de temps à autre le prêtre d'une partie de sa maison et de son jardin pour en gratifier son rival ? Quel dédain n'a-t-on pas cherché et trop souvent réussi à leur inculquer pour les fonctions de chantage, et pour le siège que leurs devanciers se faisaient un honneur d'occuper au lutrin ? En un mot, que d'influences diverses se sont employées à séculariser leur profession, et à supprimer en eux les sentiments de foi et de religion, pour y substituer le mobile dangereux de l'ambition et de l'orgueil ? Vous avez vu de près, Messieurs, vous avez suivi de l'œil, jour par jour, ce travail de séduction et de perversion. Aussi, quand les conservateurs effrayés d'aujourd'hui rejettent tout le mal sur telles ou telles dépêches récentes, vous répondez que ces missives n'ont eu tant d'effet que parce qu'elles s'adressaient à des intelligences déjà dévoyées, à des têtes déjà exaltées. Sans amnistier mil huit cent quarante-huit, vous accusez mil huit cent trente-trois ; et vous dites avec infiniment de raison que les circulaires Carnot ont simplement mis le feu aux matières

combustibles amassées par la loi Guizot. Puissent les hommes d'État du dernier règne reconnaître le mal immense qu'ils ont fait à la société! A ce prix, nous leur accorderons l'intérêt et l'estime que nous ne refusons jamais aux vaincus et aux repentants. Quand la main de Dieu frappe de grands coupables, c'est pour les éclairer autant que pour les châtier. S'ils s'humilient sous cette main puissante, ils redeviennent dignes de la considération de leurs concitoyens et des miséricordes de Dieu. Si au contraire leurs âmes s'endurcissent sous les coups qui devraient les amollir, s'ils persistent dans l'aveuglement de leur orgueil sous le feu des éclairs destinés à dessiller leurs yeux, s'ils continuent à se poser en héros et en sauveurs d'une société qu'ils ont conduite à l'abîme, ce ne serait pas charité et générosité, ce serait faiblesse et inintelligence de travailler à leur refaire, d'une manière ou d'une autre, le piédestal d'où la justice du Tout-Puissant les a renversés. Les prophètes nous ont appris quels sont les sentiments et quels seront les jugements du Seigneur envers ces frappés endurcis. Quant aux petits, aux faibles, qui ont cédé à des instigations parties d'en haut, nous ne leur devons, Messieurs, qu'indulgence et compassion. Il faut que, sur tous les points de ce grand diocèse, les instituteurs sachent que leurs amis et leurs protecteurs d'aujourd'hui sont ces mêmes prêtres contre lesquels on les a mis en défiance dans le passé. Par là, nous les préparerons peut-être à se garder dans l'avenir contre de nouvelles influences que quelques années de tranquillité matérielle ne manqueraient pas de faire renaître.

---

### III

## La République de 1848 et le coup d'État du 2 décembre 1851

Entr. avec le clergé, au 1<sup>er</sup> syn. dioc.<sup>1</sup>  
6-8 octobre 1852. — I, 553-561.

Disons d'abord, Messieurs, qu'il serait de fort mauvais goût de jeter l'insulte à la période républicaine qui expire. Ce serait plus qu'une indécatesse, ce serait une ingratitude et une injustice. Plaise au ciel que, durant les années qui se préparent, notre action continue à se développer aussi librement et aussi efficacement qu'elle s'est exercée depuis quatre ans ! A travers ce chaos d'idées, cette confusion de systèmes et de projets, enfin ce désarroi d'autorité et cette désorganisation de beaucoup de choses, nous avons vu prévaloir des sentiments d'équité et de bienveillance, des dispositions au rapprochement et à la conciliation, qui ont puissamment aidé au bien que nous avons opéré. La proclamation des principes de liberté aura du moins eu ce bon résultat de rompre quelques-unes

1. Cette partie des entretiens du synode a été prononcée dans une réunion spéciale des archiprêtres et des doyens. (Note de M<sup>sr</sup> Pie.)

des chaînes qui entravaient l'Église ; et il faudra nous réjouir si le pouvoir, en se réorganisant, ne reprend pas peu à peu contre nous les mauvaises traditions du passé. Je ne doute pas que vous n'avez souffert comme moi, Messieurs, quand vous avez entendu des hommes, naguère encore démocrates prononcés, couvrir de sarcasmes les généreux députés de la nation, à qui leur loyauté a fait affronter la prison ou l'exil pour demeurer fidèles à une cause qui, chez la plupart, n'était pas celle de leurs convictions et de leurs affections, mais dont ils s'étaient engagés à faire une loyale et sérieuse expérience. Si l'on veut bien se souvenir que plusieurs d'entr'eux ont été les promoteurs et les instruments des actes politiques et religieux qui ont fait le plus d'honneur au chef du pouvoir exécutif, et qui lui ont concilié les sympathies dont il recueille aujourd'hui le profit, tels que la fermeture des ateliers nationaux, le rétablissement de l'inamovibilité de la magistrature, l'expédition de Rome, la loi sur la liberté d'enseignement, on aura garde de s'écarter des sentiments d'estime et de reconnaissance dus à ces citoyens courageux et distingués. Parmi les souvenirs célèbres de notre histoire nationale, il en est un que nous n'accepterons jamais comme règle de nos pensées et de nos actes : l'Église ne dira point avec Brennus : *Væ victis : Malheur aux vaincus !*

Après cela, Messieurs, nous ne nous donnerons pas non plus le tort de nous poser hostilement en face du régime nouveau que la providence nous envoie. Il est écrit au livre de l'Écclésiastique : « Le pouvoir souverain sur un pays est dans la main de Dieu, et il y suscitera en son temps un gouverneur utile » : *In manu*



*Dei potestas terræ : et utilem rectorem suscitabit in tempus super illam*<sup>1</sup>. Vous avez tous constaté de vos yeux qu'aucune influence humaine n'aurait pu dominer le mouvement qui a abouti à la transformation dont nous sommes spectateurs. Il y a donc là un fait voulu ou permis d'en haut, et devant lequel notre conscience doit s'incliner. Le pays de France est et sera toujours monarchique. Cela est si vrai que, malgré la facilité avec laquelle les foules ratifient successivement tous les faits accomplis, la forme républicaine n'a jamais osé affronter le suffrage de la nation. Une autre preuve de ce que j'avance, c'est qu'au lendemain de la proclamation de la république, la nation s'est donné pour constituants et pour législateurs une assemblée d'hommes dont l'immense majorité était ouvertement monarchiste. Dans cet état de choses, et en présence des craintes très légitimes qu'inspirait l'échéance de l'année mil huit cent cinquante-deux, il était comme infaillible que la république ne tiendrait pas, et que les multitudes accepteraient avec transport le pouvoir qui aurait le courage de s'offrir et de s'affirmer. Des rivalités et des divisions, qu'il appartiendra à l'histoire de qualifier, n'ayant pas permis à la représentation nationale de proclamer l'ancienne royauté, et nos législateurs, qui avaient presque tous pratiqué la fiction du régime pseudo-constitutionnel, s'étant trop facilement persuadé que le pays pourrait s'accommoder quelques années encore de la fiction républicaine, le coup d'État du deux décembre a été couronné d'un facile et incontestable succès. Ce n'est pas le temps ni le lieu de placer ce grand fait dans la

1. Eccli., x, 4.

balance morale du droit et des principes. Mais en nous en rapportant au jugement de Dieu et à l'appréciation de la postérité, nous pouvons dès à présent admirer les étonnantes vicissitudes de la fortune, et reconnaître à travers l'imprévu des événements humains l'accomplissement des oracles sacrés. Quand fut-il mieux établi que « le Très-Haut a le souverain domaine sur les royaume de la terre, qu'il les donne à qui il lui plaît, et qu'il y prépose quand il veut le moindre des hommes » *Quoniam dominatur Excelsus in regno hominum : et cuicumque voluerit, dabit illud ; et humilimum hominum constituet super eum*<sup>1</sup> ? Et quand fut-il plus démontré que les péripéties révolutionnaires jettent les peuples dans des situations si étranges, que ce qui avait été réprouvé comme un rêve insensé et coupable peut devenir un expédient et une ressource de salut ? « En ce temps-là, dit Isaïe, le peuple étant en tumulte, et les citoyens étant soulevés les uns contre les autres, les jeunes contre les anciens, les gens de rien contre les notables, on verra la nation, réduite à une extrême misère et ne sachant à qui se donner, prendre pour prince le premier qui s'offrira avec un habit un peu propre, et l'investir d'un plein pouvoir dans l'espérance qu'il relèvera le pays de sa ruine » : *Apprehendet vir fratrem suum... : Vestimentum tibi est ; princeps esto noster ; ruina autem hæc sub manu tua*<sup>2</sup>. Métamorphoses singulières par lesquelles Dieu déjoue et châtie à la fois tous les calculs ambitieux, toutes les rivalités coupables et les oppositions intéressées. « Et maintenant, ô rois, comprenez ; instruisez-vous, ô hommes qui gérez les affaires des na-

1. Dan., iv, 14. — 2. Isa., liii, 5, 6.

tions » : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram*<sup>1</sup>!

Pour nous, Messieurs et chers Coopérateurs, quel sera notre rôle durant la période nouvelle qui va s'ouvrir? La loi divine nous le trace très distinctement : « Que toute âme, dit saint Paul, soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui n'émane de Dieu ; et celles qui sont, ont été ordonnées par lui. C'est pourquoi, quiconque résiste à la puissance, résiste à l'ordre établi de Dieu<sup>2</sup> ». Et si ce principe est vrai même par rapport à un pouvoir usurpé, à plus forte raison s'applique-t-il à un ordre de choses qui porte plus d'un caractère d'opportunité providentielle. Le prince à qui Dieu fait en ce moment l'honneur de lui confier les intérêts de la plus illustre nation des temps chrétiens, pourra opérer beaucoup de bien, en usant sagement de l'autorité presque illimitée qui est remise entre ses mains ; il pourrait faire un mal incalculable, s'il tournait cette autorité contre la religion et contre le bien. Ce serait donc de notre part une faute immense de décourager des intentions qui seraient bonnes et droites ; et si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, le pays devait ne pas recueillir de ce règne les avantages qu'en augure la disposition presque universelle des esprits, il ne faudrait à aucun prix que ce malheur pût être rejeté sur l'opposition ou la défiance des hommes du sanctuaire. Du reste, Messieurs, c'est la pratique invariable de l'Église d'accorder aux pouvoirs politiques non seulement une soumission sincère, mais un concours franc et bienveillant. Ni vous ni moi ne nous départirons de cette règle. Et cepen-

1. Ps. II, 10. — 2. Rom., XIII, 1, 2.

dant nous veillerons à ce que cette obéissance et ce concours ne puissent être taxés d'adulation et de servilité, encore moins de complicité à quoi que ce soit de contraire à la vérité ou à la justice. Signalons quelques écueils qu'il importera d'éviter.

Le tempérament de notre nation la porte aux extrêmes. Nous en avons la preuve en ce moment. Après avoir vociféré la liberté, les mêmes hommes vocifèrent à cette heure l'autorité; et volontiers on remettrait aujourd'hui le sort du pays à l'autorité sans contre-poids, comme on le livrait naguère à la liberté sans frein. Nous n'avons pas donné dans le premier excès, Messieurs et chers Coopérateurs; ne donnons pas davantage dans le second. Si la religion possédait tout son empire sur les âmes, elle pourrait se flatter de tenir lieu jusqu'à un certain point de tout autre modérateur. Il n'en est pas ainsi. Gardons-nous donc d'étendre à toute forme de représentation, à toute espèce d'institutions, l'anathème étourdiment jeté par un grand nombre aux institutions représentatives dont ils ont fait longtemps leur idole; et n'oublions pas que le césarisme, ou, comme on l'écrit en ce moment, que *l'ère des Césars* serait infailliblement dans l'avenir ce qu'elle a été dans le passé, le régime de toutes les oppressions et de toutes les corruptions.

Un autre symptôme fâcheux se manifeste. Le sentiment monarchique, longtemps comprimé dans les cœurs, est un sentiment trop honorable en lui-même, et dont l'expansion est trop naturelle aux Français, pour que nous ayons la pensée de la blâmer. Mais si l'on a pu, sous des gouvernements qui avaient reçu la consécration des siècles avec celle de la religion, accu-

ser quelquefois avec fondement nos devanciers de manquer à la dignité et à l'indépendance du caractère sacerdotal, gardons-nous de fournir le moindre prétexte à des adversaires qui sont trop disposés à nous signaler comme des courtisans intéressés. De plus, ne l'oublions point. diverses catégories d'hommes très honorables, qui ont rendu précédemment ou qui peuvent rendre dans l'avenir à la religion et à la société des services du premier ordre, seront tenus à l'écart du nouveau régime par la force des choses et par la nécessité des situations. Nous nous devons à ces hommes autant et plus qu'à d'autres peut-être ; sans partager toutes leurs impressions, il nous sied de les ménager ; par-dessus tout, nous devons leur enlever tout droit de nous mésestimer à cause ou de l'esprit de servilisme, ou seulement de la précipitation aveugle qu'ils apercevraient dans nos cœurs et dans nos actes. Vous l'avez entendu de la bouche du roi-prophète : on n'est « un homme » qu'à la condition de « comprendre ce qu'on fait et de quel côté on se tourne » : *ut intelligas universa quæ facis et quocumque te verteris*. Salomon a dit à son tour que « le roi doit prévoir pour l'avenir », et cette sentence s'applique assurément au prêtre. « Plutôt un enfant sage, qu'un roi vieux et sot qui ne sait pas étendre son regard au lendemain » : *Melior est puer sapiens rege sene et stulto qui nescit providere in posterum*<sup>1</sup>. Que la sagesse des hommes du siècle ne puisse donc jamais reprocher à la nôtre d'avoir été courte et imprévoyante.

En prêtant l'oreille aux discours du moment, j'ai entendu trancher des questions qu'aucun mortel ne

1. Eccle., iv, 13.

saurait résoudre. Quelques-uns par exemple n'hésitent point à affirmer tout de suite une durée et une perpétuité dont le secret n'appartient qu'à Dieu : *Secretum meum mihi, secretum meum mihi*<sup>1</sup>. En ces matières, le conseil du sage est très opportun : « Ne vous hâtez point de prononcer et de conclure devant Dieu » : *Ne temere quid loquaris, neque cor tuum sit velox ad proferendum sermonem coram Deo*. « Car il est là-haut, et vous êtes ici-bas » : *Deus enim in cælo est, et tu super terram*. Il donnera aisément tort à vos raisonnements et à vos décisions. « Soyez donc sobre dans vos conjectures » : *idcirco sint pauci sermones tui*<sup>2</sup>. Et s'il ne faut pas se faire trop vite interprète et affirmateur de tel ou tel ordre de providence, il faut encore moins nier la providence elle-même et se dire tout bas qu'on est assez puissant pour s'en passer : *Neque dicas coram angelo : non est providentia* ; car les mains qui se seraient crues assez fortes pour maîtriser les événements et dominer Dieu lui-même, verraient bientôt crouler totalement leur ouvrage sous le souffle de sa colère : *ne forte iratus Deus contra sermones tuos dissipet cuncta opera manuum tuarum*<sup>3</sup>.

D'autres, sans entrer si loin dans l'avenir, se contentent de tirer l'horoscope du règne qui s'annonce, et plus d'une fois ils nous ont embarrassé par des interrogations peu discrètes. Disons ce qu'il semble possible d'espérer, ce que du moins il est permis d'attendre et de désirer.

Il n'est personne qui n'avoue, personne qui ne sente que le souffle de l'esprit public est présentement meilleur et plus sain qu'il n'a été à d'autres époques. Un souverain résolu à gouverner honnêtement n'aura peut-

1. Isa., xxiv, 16. — 2. Eccle., v, 1. — 3. *Ibid.*, 5.

être jamais trouvé l'immense majorité du pays mieux disposée à le seconder. Cette génération, naguère affamée et altérée d'indépendance, n'éprouve en ce moment que les dégoûts de la saturation et de l'ivresse. Assurément, et cela est désirable, cette prostration malade cessera. Mais l'expérience des excès et des abus de la liberté aura pourtant porté ses fruits. En même temps, le sentiment religieux, qui s'est affermi chez les vrais chrétiens, compte un grand nombre de prosélytes parmi les hommes de toute condition que les révolutions ont effrayés et désabusés. Un pouvoir vraiment conservateur, un pouvoir sage et ferme, obtiendra promptement l'estime de tous les gens de bien, et pourra rendre à la France chrétienne une partie de son ancienne influence au-dehors, en même temps qu'il lui procurera la prospérité à l'intérieur. S'il venait à se tourner contre les intérêts religieux, ce nouveau gouvernement serait plus coupable et plus inexcusable que ses devanciers. Le régime déchu en 1848 avait à lutter contre des difficultés insurmontables ; il portait les conséquences de son origine, et ne pouvait réagir que faiblement contre l'esprit d'irréligion dont il était issu. Vous en êtes témoins, Messieurs et chers Coopérateurs : le sentiment populaire qui acclame le second Empire est bien différent ; le mouvement actuel a tous les caractères d'une contre-révolution ; un tressaillement immense a répondu à cette parole répétée dans le monde entier : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent » ; le nom adorable de Jésus-Christ, prononcé par le chef de l'État, a été entendu partout avec respect. Que le programme qui vient d'être énoncé soit fidèlement exécuté, et nul n'y applaudira plus que nous.

Le sera-t-il et pourra-t-il l'être? Encore une fois, c'est le secret de Dieu et de l'avenir. Le ferment révolutionnaire déposé au cœur de notre société permettra-t-il à un établissement quelconque de vivre et de durer? Jusqu'à quel point pourra-t-on et voudra-t-on neutraliser cet élément mauvais? Le prince qui va monter les degrés du trône n'a pu donner jusqu'ici toute sa mesure. Toutefois, avant et pendant sa captivité, il a consigné ses idées dans des écrits qu'on a publiés, et que nous nous sommes fait un devoir de lire avec la plus grande attention. Nous ne nous croyons pas le droit d'exprimer, même dans cette réunion de famille, l'impression qui nous est restée de cette lecture. Mais ce que nous pouvons dire, c'est que l'exercice du pouvoir, le maniement des hommes et des affaires, la marche des événements, le sentiment même du propre intérêt, ont souvent mûri et transformé les âmes, dissipé les préjugés, redressé les faux principes, substitué le sens pratique à l'esprit d'utopie. Et, ce qu'il faut ajouter surtout, c'est que quand Dieu, dans ses conseils mystérieux et impénétrables, prend par la main un homme quel qu'il soit pour l'élever à la gloire d'être, ne fût-ce que momentanément, le chef d'une nation telle que la France, il lui offre toujours des grâces au moyen desquelles il pourra, si sa volonté y correspond, accomplir utilement sa mission. Dès à présent, et quoi qu'il arrive, nous avons à enregistrer des actes favorables à la liberté de l'Église et à la sécurité matérielle de la France.

Je conclus donc, Messieurs, que votre devoir et le mien sera d'apporter à ce nouvel ordre de choses le tribut de la soumission et celui de la bienveillance, tout en gardant vis-à-vis d'un prochain digne de nos



égards, et aussi vis-à-vis d'un avenir encore inconnu, une attitude que commandent d'ailleurs le respect de tous les droits et l'honneur de notre état, essentiellement opposé à l'adulation et à la servilité.

---

## IV

# Le second Empire en 1869

Entr. avec le clergé, au 18<sup>e</sup> syn. dioc.  
8-14 juillet 1869. — VI, 439-442.

J'ai dit en commençant, Messieurs et chers Coopérateurs, que si nous sommes à la veille de grandes choses dans l'Église, vraisemblablement aussi nous touchons à de grandes crises dans la société. Plusieurs d'entre vous ont entendu notre entretien synodal de l'an dernier. Depuis lors, la crise avance, elle est devenue inévitable. Comment en serait-il autrement ? Rien ne peut durer de ce qui est assis sur le mensonge ; et c'est être fondé sur le mensonge, que de n'être pas assis sur la vérité des principes chrétiens. Le régime actuel, moyennant d'incontestables éléments de force, a pu nous donner un assez long bail d'ordre apparent. Dix-huit ans de prospérité matérielle, dix-huit ans sans le désordre de la rue : notre histoire depuis quatre-vingts ans ne nous permet pas de faire absolument fi d'un état de choses qui a produit ce résultat ; et l'Église, fidèle à ses propres traditions, s'est efforcée d'user du bienfait de cette paix quelconque pour l'avancement du règne de Dieu et pour le service des âmes. Mais ce

régime n'a pu se donner à lui-même le principe de la stabilité et de la durée, parce que Dieu n'y avait pas la place qui lui appartient, disons mieux, parce que Dieu a été détrôné du rang qu'il y retenait encore. L'ébranlement est commencé, et il ne s'arrêtera pas. Nous verrons des jours mauvais, de ces jours dans lesquels le plus difficile n'est pas d'accomplir le devoir, mais de le connaître.

Si ce langage était entendu au-delà de cette enceinte, je le sais, Messieurs, nous serions accusés de nous faire prophètes de malheur. Il est toute une classe de nos concitoyens qui ne veut pas concevoir d'alarmes, et qui ne souffre pas qu'on se désie de l'avenir. Parmi les symptômes les plus flagrants de désorganisation sociale, ils ne voient que sujet de tranquillité et que gage de prospérité toujours croissante. A les entendre, le pays est désormais garanti contre toutes les éruptions volcaniques des révolutions.

Vous souvenez-vous, Messieurs, de l'effroyable catastrophe occasionnée l'an dernier à Bordeaux par l'explosion d'un dépôt d'huile de pétrole? L'incendie avait dévoré toute une suite de maisons; des projectiles meurtriers portaient le ravage dans tous les alentours; une rue entière était jonchée de morts et de blessés; d'immenses bâtiments n'étaient plus qu'un amas de charbons et de décombres. Seulement, à la lueur de la flamme, apparaissait au-dessus de ces ruines fumantes un écriteau qu'une sorte de fatalité ironique avait seul préservé, et sur lequel demeurait très intact et très lisible le dernier mot écrit en lettres colossales : DÉPÔT D'HUILE DE PÉTROLE INEXPLOSIBLE!!! Image très fidèle de la sécurité qu'on cherche à nous inspirer à cette heure.

Je le répète donc, Messieurs et chers Coopérateurs, les éventualités que nous avons en regard nous commandent de faire une provision de sainteté. « La piété, dit saint Paul, est utile à tout » : *Pietas ad omnia utilis est*<sup>1</sup>; elle est utile surtout dans les jours ténébreux, dans les circonstances où la prudence humaine ne sait à quel parti s'arrêter.

1. I Tim., iv, 8.

---

## Ce dont a le plus besoin l'Assemblée qui va se réunir (1871)

Instruction pastorale  
sur les malheurs actuels de la France.  
Carême 1871. — VII, 109-112.

Sommes-nous donc condamnés à parcourir invariablement le même cercle de fautes et de mécomptes, et l'éloquence des faits n'ouvrira-t-elle jamais nos yeux à la lumière ? Reprendrons-nous toujours la même toile de Pénélope ? Depuis quatre-vingts ans qu'il est sorti des voies du christianisme, et qu'il a fait valoir les droits de l'homme en concurrence et en opposition avec les droits de Dieu, où en est aujourd'hui notre pays quant aux choses qui l'ont le plus passionné, quant aux conquêtes dont il s'est le plus glorifié ? Aucune déception, aucune douleur, aucune honte ne nous a été épargnée. Saurons-nous en profiter ? On l'a observé avec justesse : « Il faut avoir des principes sûrs en politique pour tirer quelque profit de l'expérience des événements, par la même raison qu'il faut connaître sa route pour se remettre dans le chemin <sup>1</sup>. »

1. Bonald, *Pensées*, t. I, p. 35.

J'entends dire, il est vrai, que la France, ayant donné son mandat à une assemblée d'hommes dignes de sa confiance, est rentrée en possession d'elle-même, et que, redevenue juge et maîtresse de ses propres destinées, elle va, moyennant la constitution d'un grand parti libéral, moyennant le faisceau de tous les éléments honnêtes, de toutes les forces vives du pays, pourvoir enfin elle-même à son propre salut.

J'aime à partager cette confiance, si toutefois la pierre angulaire et fondamentale n'est pas encore une fois répudiée ou seulement écartée par ces architectes, je ne dirai pas nouveaux, mais la plupart déjà connus et jugés à l'œuvre.

La réunion des mandataires du pays, cela n'est pas douteux, était devenue la ressource suprême et nécessaire. Plaise à Dieu de l'assister et de la protéger contre toute défaillance ! Car, nous ne saurions l'oublier, si la convocation, les discussions et les délibérations d'une Chambre étaient un préservatif ou un remède toujours efficace, notre pays n'aurait pas traversé tant de vicissitudes et ne serait pas réduit à de si désolantes extrémités. L'armée française, depuis un siècle, a subi seulement trois ou quatre échecs ; hélas ! la représentation nationale n'a compté que des défaites, et, quelles que soient les apparences et les impressions du moment, l'esprit militaire est beaucoup moins compromis parmi nous que l'esprit parlementaire et politique.

Prions donc pour que la force qui s'appuie sur la vérité des principes, et qui naît de la conviction religieuse, prenne la place de ces fictions et de ces habiletés dont l'insuccès n'est que trop démontré. « Chaque chose, dit Bossuet avec sa grave simplicité, commence à goûter le repos quand elle est dans sa bonne et natu-

relle constitution. » « Si le législateur, dit à son tour Jean-Jacques avec plus d'apprêt et d'emphase, établit un principe différent de celui qui naît de la nature des choses, l'État ne cessera d'être agité jusqu'à ce qu'il soit détruit ou changé, et que l'invincible nature ait repris son empire<sup>1</sup>. » Réserver l'action pour l'avenir, serait une faute ; réserver la vérité, en serait une plus grande encore. Car, si l'on croit devoir surseoir aux principes, écarter les doctrines, les actes seront une fois de plus ce qu'ils ont été et ce que nous les avons vus depuis que nous avons âge d'homme : de mauvais expédients du quart d'heure, des évolutions dans la révolution, phases nouvelles du désordre religieux et moral que quelque courte durée d'ordre matériel fait envisager, à leurs commencements, comme une ère de restauration sociale. Cela peut satisfaire les hommes qui ont encore devant eux quelques années d'existence, durant lesquelles ils veulent être ou redevenir quelque chose ; cela ne satisfait ni les droits de Dieu ni les intérêts des peuples.

Dans tous les cas, il n'y a rien à espérer de ces paroles vagues et creuses, de ces banalités sonores, dont on a charmé et endormi, dans leur berceau ou sur leur lit de mort, tous les régimes disparus. Il est toute une collection de mots qui ne disent plus rien, à force d'avoir été à l'usage de tous les partis divers qui leur ont fait dire ce qu'il leur a plu. Un penseur des premières années de ce siècle en demandait déjà l'expulsion du vocabulaire des hommes sérieux. « Ce sont, disait-il, des expressions à double entente, où les passions trouvent d'abord un sens clair et précis, sur

1. Cité par Bonald, *Pensées*, t. I, p. 20.

lequel la raison s'efforce en vain de les faire revenir par de tardives explications ; les passions s'en tiennent au texte, et rejettent le commentaire<sup>1</sup>. » Hélas ! même parmi les gens de bien, beaucoup de nos contemporains ont été touchés, sinon flétris, par le vent mauvais de leur siècle : esprits trop dépourvus de doctrine, ou trop impatients du succès, pour opposer une résistance soutenue aux opinions dominantes. Or, quiconque est atteint de cette faiblesse, n'appartiendra jamais à la race des hommes par qui le salut peut être opéré en Israël : *Ipsi autem non erant de semine virorum illorum per quos salus facta est in Israel*<sup>2</sup>.

Nous sera-t-il permis de le dire : la franchise est la première qualité qui doit briller en cette occasion chez ceux qui auront l'honneur de représenter le peuple franc. Les députés du pays savent quels sentiments, quels besoins ont déterminé le vote des populations. Moins ils se montreront hésitants, plus ils auront chance d'obtenir l'allègement de nos sacrifices. Le vainqueur cédera de ses exigences, selon qu'il nous trouvera plus fermes et plus déterminés. Qu'on nous épargne les longs discours. Ce n'est pas l'heure de parler, c'est l'heure de faire, parce que tout a été détruit dans l'ordre matériel et moral : *Tempus faciendi, Domine ; dissipaverunt legem tuam*<sup>3</sup>. Qu'on ne se livre point à de futiles appréhensions, qu'on ne perde pas le temps en explications cent fois comprises et convenues d'avance. Qui dit pouvoir chrétien, dit pouvoir tempéré par la religion et par les lois, par les institutions et par les mœurs. Mais, sous quelque forme que le pouvoir se

1. Bonald, *Mélanges*, t. I, p. 69. — 2. I Machab., I, 62. — 3. Ps. cxviii, 126.



relève, qu'il soit plus ou moins populaire ou monarchique, la condition à laquelle il sera donné à la France de retrouver son ascendant dans le monde, n'est pas autre que celle qui fut intimée autrefois par Daniel : « Ton règne te sera rendu après que tu auras reconnu que la puissance ne vient pas de l'homme, mais du ciel » : *Regnum tuum tibi manebit, postquam cognoveris potestatem esse cœlestem*, « et moyennant que tu saches que le Très-Haut domine par dessus la royauté des hommes » : *Et donec scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum*<sup>1</sup>. Prions, N. T. C. F., afin que cet acte de foi jaillisse de nos cœurs sur nos lèvres, et qu'il passe des paroles dans les faits.

1. Dan., IV, 22, 23.

---

## VI

# La France en 1873

Discours à la clôture du pèlerinage national à N.-D. de Chartres.  
28 mai 1873. — VII, 542-544.

O noble pays de France, ô toi qui t'avançais d'un pas si fier et si résolu à la tête de tous les peuples du monde, si je compare le présent avec le passé, quel état et quel état ! Du jour où tu as mis la main sur l'arche sainte des droits de Dieu, en lui opposant ta déclaration idolâtrique des droits de l'homme, ta propre constitution a été brisée, ta constitution de quatorze siècles ; et voici que, depuis quatre-vingts ans, tu ne sais plus affirmer ton autorité constituante que pour étaler aux yeux de l'univers ton impuissance à rien constituer. En particulier, depuis bientôt trois ans, les nations étrangères regardent avec stupéfaction ce grand peuple qui ne parvient pas à se donner à lui-même un nom, ce peuple posé en l'air et dans le vide, pareillement incapable de la forme républicaine, qui lui promet la terreur et la mort, et de la forme monarchique, qui lui demande l'obéissance et le respect. Génération sans principes arrêtés, sans doctrine définie, qui n'a de volonté et d'ardeur que pour la négation, et qui finalement s'accom-

mode encore mieux de subir le mal que de porter le remède. Voilà la seule vérité, la seule lumière qui jaillisse de tant d'explications et de récriminations réciproques. Non, non, ne renvoyez pas si absolument, si exclusivement les torts à celui-ci ou à celui-là, comme si vous aviez la conscience d'être vous-même sans péché<sup>1</sup>. Le tort est à tous, parce qu'il est dans une situation dont la responsabilité remonte à tous. Et tant que les questions fondamentales ne seront pas tranchées, l'indulgence ou la compassion ne sont que justice envers ceux à qui s'imposent des tâches également, quoique diversement, impossibles pour les uns comme pour les autres. Ce qui est manifeste, c'est que la politique sans Dieu et sans Jésus-Christ est à court d'expédients, c'est qu'elle est à bout de voies. L'humiliation nous est infligée en la forme prédite par le psalmiste : ayant quitté la voie droite, nous avons perdu notre route, nous n'avons plus de chemin tracé devant nous ; nous tournons dans un cercle et nous nous agitons dans une impasse : *In circuitu ambulans, ... et errare fecit eos in invio et non in via*<sup>2</sup>.

Que faire alors, et que reste-t-il de praticable ? Vous me le demandez, mon frère ; et, pour toute réponse, j'ai devant les yeux cette maxime d'un penseur qui a beaucoup observé notre siècle : « Dans les crises politiques, a-t-il dit, le plus difficile pour un honnête homme, n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître<sup>3</sup> ». Or, étant donné l'état présent des choses, et la disposition dominante de ce qu'on est convenu d'appeler le pays politique, la lumière me manque, je l'a-

1. Joann., VIII, 7. — 2. Ps. XI, 9 ; CVI, 40. — 3. Bonald, t. VI, *Pensées diverses*, p. 5.

voue, pour vous apporter un conseil pratique et pour vous suggérer un moyen efficace de solution. Mais là n'est pas mon dernier mot; heureusement, à défaut de la réponse humaine, j'ai une réponse divine. Étant réduits à cette extrémité de ne pas savoir ce que nous avons à faire : *sed cum ignoremus quid agere debeamus*, il nous reste pourtant une ressource : ressource unique, mais ressource suprême et toujours puissante : c'est de tourner nos yeux vers Dieu : *cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te... Deus noster*<sup>1</sup>.

1. II Paralip., xx, 12.

---

## VII

# La France et les institutions anglaises

A la clôture du congrès catholique de Poitiers,  
21 août 1875. — t. IX, 214-215.

On nous parlait tout à l'heure de cette étonnante université d'Oxford, qui, non point quant à ses doctrines, mais quant à sa puissante machine organique, est restée à peu près telle que le moyen âge l'avait faite. Un pareil établissement scientifique suppose et requiert un établissement politique autre que le nôtre...

Un vieux cardinal disait un jour : « Le diable d'Angleterre a été plus fin que le diable de France : il a conservé, au profit de la réforme, la charpente sociale du christianisme ; celui de France l'a détruite. »

Rien de plus vrai. Il faut être singulièrement esclave du préjugé pour s'aventurer à dire, ce que pourtant on nous répète sans cesse, que nos modernes institutions sont calquées sur celles d'Angleterre. A un homme très éminent qui me tenait ce langage, je me suis permis de poser quelques questions :

Puisque notre programme est le programme anglais, disais-je, l'article premier de notre constitution sera celui-ci : « L'Église catholique jouit en France de la

situation faite au delà de la Manche à l'Église établie » : disposition d'autant plus rationnelle que la religion catholique représente la majorité de notre pays bien autrement que l'Église officielle ne représente celle de l'Angleterre. — Y pensez-vous ? me fut-il répondu. Mais ce que vous proposez n'est ni plus ni moins que la religion d'État, le banc de la pairie ecclésiastique, la grande propriété religieuse de main-morte, etc. C'est l'impossible en France.

— Au moins, ai-je repris, nous inscrirons dans notre code : « La loi de succession, la liberté de tester, l'autorité du chef de famille, se régleront d'après la législation et la coutume anglaises. » — Plus impossible encore, s'écria-t-on. Ce serait le droit d'aînesse. c'est-à-dire, ce qui est le plus antipathique à nos maximes et à nos mœurs.

— Enfin, puisqu'il s'agit de reproduire l'état de choses anglais, nous trouverons le moyen d'assurer, comme en Angleterre, l'institution royale, et à la personne royale, ce respect inviolable qui, au moindre signe de danger pour la vie du souverain ou du prince héritier, se produit par une de ces manifestations nationales dont nous avons eu le récent spectacle. — Chimère que cela désormais dans notre pays : cent ans de révolutions ont tué chez nous non seulement le sentiment de l'amour et du respect envers la personne ou la dynastie régnante, mais encore celui de l'estime et de la préférence pour telle ou telle forme du pouvoir. Nous en sommes là, et il faut en prendre son parti.

A la bonne heure ; mais alors disons que, si notre régime public a un rapport avec le régime britannique, c'est un rapport de contraste et d'opposition. La vérité est que nos institutions sont anti-anglaises. N'ayant ni

la tête, qui est la royauté héréditaire et traditionnelle, ni les épaules, qui sont les sommités aristocratiques et religieuses, il ne nous reste guère que le ventre avec ses appétits, et la queue avec ses agitations violentes. C'est pourquoi, tandis que, chez nos voisins, les mouvements populaires ont un contrepoids sérieux dans les parties hautes et résistantes du corps social, il arrive que chez nous la moindre secousse renverse tout l'échafaudage politique, et que les soubresauts désordonnés de la queue emportent à tout instant ce corps dépourvu de tête et d'épaules. Voilà notre histoire depuis bientôt un siècle, et voilà l'état vrai des choses dans ce grand pays de France !

---

## VIII

# La République issue de l'Assemblée nationale

Entr. avec le clergé, au 21<sup>e</sup> syn. dioc.,  
juillet 1876. — IX, 365-368.

On crut être habile en se jetant dans un dédale de combinaisons qui étaient le contrepied de l'habileté. Ces monarchistes, imbus des idées de leur temps, ne l'étaient guère que de nom ou de sentiment : ils ne l'étaient pas de principe et d'action. Aussi l'un de leurs premiers actes fut d'accepter le mot de République : étrange point de départ d'une chambre que tous disaient avoir été nommée en haine du régime républicain. Je sais bien qu'en adoptant le mot, on protesta qu'on n'entendait pas adopter la chose ; mais le mot conduisait malgré tout à la chose. Quelques mois plus tard, en effet, le chef de ce régime provisoire, comme prix de la rébellion vaincue et de Paris reconquis sur la commune, désira être qualifié Président de la République : qualification qu'on lui avait contestée et refusée jusque-là. On s'y prêta de mauvaise grâce, mais enfin on s'y prêta, tout en protestant de nouveau que ni le mot ni la personne n'impliquaient la chose : le langage du rapporteur était un chef-d'œuvre de cet esprit parlementaire qui comporte des



insanités et des illogismes inadmissibles partout ailleurs. En réalité, le mot et la personne conduisaient si inévitablement à la chose, que, la personne même ayant été changée par opposition à la chose, cette chose, c'est-à-dire la république, a été proclamée sous le gouvernement de son successeur.

C'est qu'en effet, Messieurs, la forme politique d'un pays ne peut pas demeurer éternellement à l'état de négation. Ou c'est la monarchie, ou c'est la république. Le plaisir que quelques-uns éprouvent à se tenir sur la corde tendue entre l'une et l'autre ne peut pas durer toujours, et c'est merveille qu'il ait pu se prolonger pendant cinq ans. Que de tours de force n'y a-t-on pas employés ! Disons-le : le pseudo-constitutionnalisme ayant troublé la tête des principaux chefs, chacun d'eux était moins préoccupé d'affirmer la constitution du pays, que de viser et de stipuler sa propre part d'importance dans le fonctionnement de la constitution à intervenir. Monarchie sans roi, république sans républicains aux affaires : c'est sur ce terrain que se sont faits les accords d'où est née la situation présente, c'est-à-dire l'avènement légal de la république.

Ce régime donc existe régulièrement aujourd'hui, et nous devons régler notre conduite en conséquence. Aucun des régimes antérieurs, pas même l'empire de Napoléon III, n'ont songé à accuser l'Église de leur chute ; au contraire, à chacun d'eux l'Église avait apporté un concours moral qui aurait pu les faire vivre, s'il avait été accepté. Ce que nous avons été au lendemain de 1830 et au lendemain de 1848, nous le serons encore. Sans abdiquer nos convictions personnelles sur ce qui serait le mieux adapté aux besoins, à l'esprit, aux mœurs, au tempérament de la France, et

surtout le plus propre au recouvrement de son influence et de son prestige à l'étranger, nous reconnaissons que, les faits étant ce qu'ils sont, et le parlement de 1871 s'étant clos dans les conditions existantes, l'état de république s'impose présentement à nous et nous impose des devoirs envers lui. Nous les accomplirons loyalement.

Mais si le régime actuel a sa raison d'être, aura-t-il le moyen de durer, et qu'est-il possible d'en attendre ? Rien ne dure sans l'aide de Dieu et sans l'appui de la religion. Or, quelle sera l'attitude de ce pouvoir envers la religion ?

Il n'est que trop vrai : à moins d'une conversion qui tiendrait du miracle, et à part des exceptions si rares qu'elles sont considérées comme des inconséquences, la tendance générale des hommes de ce parti les met en opposition avec le catholicisme, avec l'Église, avec sa doctrine, avec ses institutions, avec ses œuvres d'apostolat et d'enseignement. Déjà nous entendons de toute part éclater les menaces. Aucune des lois de détail portées par l'assemblée précédente ne trouve grâce devant les nouveaux législateurs : des projets de destruction universelle et radicale sont journellement mis en avant.

On devait s'y attendre, et vous vous souvenez, Messieurs, des pressentiments que nous exprimions déjà l'an dernier. Espérer que la loi subsistera sous le pouvoir des adversaires de la loi, c'est espérer l'impossible. Nous n'avons cessé de le crier à nos représentants : il fallait constituer avant d'organiser. N'ayant pas constitué, comptez sur la désorganisation. Vous n'avez pas su, ou vous n'avez pas pu, élever sur un sol raffermi un établissement politique stable et solide. Au con-

traire, vous avez laissé s'amasser sous vos pieds et sous les nôtres tous les matériaux d'un volcan terrible qui fera éruption au premier jour. Attendons-nous à un désastre. A la dernière heure, voici qu'aux bords du cratère d'où la lave va sortir demain, vous nous dressez une tente dans laquelle vous nous invitez à installer notre enseignement supérieur, nos facultés et universités catholiques. Nous nous y installerons sans retard ; car nous ne savons pas reculer, nous. La loi à peine promulguée, nous en userons aussitôt, quoi qu'il doive arriver. Nous ferons appel à tous les cœurs et à toutes les bourses catholiques, et nous serons entendus. Mais quelle durée auront ces œuvres auxquelles déjà on parle de retirer les conditions les plus indispensables de l'existence ? Et quand on sera en train de détruire, où s'arrêteront les destructions ? Derrière la loi de l'enseignement supérieur, la loi de l'enseignement secondaire n'est-elle pas un point de mire déjà visé par l'ennemi ?

Répons donc, pour nous résumer, que, sans être jamais ingrats envers la majorité essentiellement honnête du parlement de 1871, et tout en lui sachant gré de plus d'un service rendu à la bonne cause, nous devons avouer qu'elle n'a point accompli la partie essentielle de sa tâche, et qu'un jugement sévère l'attend dans l'histoire. Il lui sera dit ce que Notre-Seigneur disait aux maîtres en Israël : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere*<sup>1</sup> : en faisant certaines choses, il n'en fallait pas omettre d'autres ; ou plutôt, il fallait accomplir de préférence celles de qui dépendaient le succès et la durée de toutes les autres.

1. Matth., XXIII, 23.

## IX

### Le 16 Mai

Entr. avec le clergé au 22<sup>e</sup> syn. dioc , juillet 1877  
IX, 501-502.

Avons-nous à nous applaudir, chez nous, d'une situation meilleure? N'en sera-t-il point du 16 mai 1877 comme il en a été du 24 mai 1873? Je vous disais alors : « On a reculé d'un pas devant l'abîme; mais on n'a pas changé de voie, et l'on arrivera au même terme. »

Nous ne nous piquons point d'être homme politique. Mais nous en savons assez pour pouvoir dire qu'un coup d'État (et le 16 mai en est un) ne se fait point *contre* quelqu'un ou quelque chose, mais *pour* quelque chose incarné dans quelqu'un. Autrement, le coup d'État n'est qu'un coup d'épée dans l'eau, et la situation qui suit est pire que celle qui a précédé. On est à l'œuvre, et vous pouvez juger déjà ce que pourrait apporter le résultat, quel qu'il soit. Non; ce n'est point par de pareils moyens ni avec de telles armes qu'on regagne une partie perdue...

Toutefois, évitons de fournir à ce qu'on appelle « le pays conservateur » prétexte de se plaindre et de dire

que nos défiances ont fait les affaires du désordre et préparé l'insuccès. Notre rôle, durant la période électorale qui s'annonce, est l'union avec les gens de bien, et notre vote personnel appartient aux candidats que notre conscience désignera. Mais gardons-nous de toute action militante. Les hommes d'État qui ont engagé et qui vont poursuivre cette campagne ne nous en sauraient aucun gré. Tandis que nos adversaires disent : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi », les conservateurs politiques de l'heure actuelle estiment que le cléricalisme, c'est l'embarras, c'est le danger, c'est l'obstacle. On se ferait peur de notre concours avoué. On s'en fera peur à tel point qu'on se gardera de nous demander des prières, et qu'on nous conjurera de nous effacer absolument.

Parmi les récits anecdotiques qui ont cours dans vos presbytères, on raconte qu'un de vos confrères, qui allait administrer un malade, se voyant en face de deux assaillants, déposa le bon Dieu au pied d'un arbre en lui faisant cette requête : « Tout ce que je vous demande, mon Dieu, c'est d'être neutre ». Hélas ! ceux qui aujourd'hui tiennent le même langage n'ont point la force musculaire de l'homme herculéen que vous avez connu. Que Dieu les assiste, les éclaire et les bénisse, et qu'il les préserve de nous donner une fois de plus le spectacle des impuissances du libéralisme !

---

## Dom Guéranger

Oraison funèbre de Dom Guéranger.

Solesmes, 4 mars 1875.

IX, 47-52.

Dom Guéranger fut moine dans toute l'étendue du mot : moine par la pauvreté et le détachement de toutes choses ; moine par la pureté de vie la plus délicate, et par une chasteté angélique qui égalait en lui la vivacité de l'affection ; moine par l'obéissance parfaite à Dieu, à l'Église et à la règle ; moine par un amour enthousiaste et passionné de l'office divin, de ce que saint Benoît, nous le redirons bientôt, met au premier rang des devoirs monastiques ; moine par l'habitude constante du travail sous toutes ses formes, sans excepter le travail des mains dont il avait l'estime et dont il savait donner l'exemple ; moine par la mortification du corps, par les austérités du cilice et de la flagellation sanglante, en même temps que par la fuite de toute vaine gloire et par l'humilité d'un esprit soumis et discipliné ; pour tout dire enfin, moine par un sentiment de foi et par une plénitude de vie surnaturelle, devenue pour lui une seconde nature, qui le tenait constamment sous le regard et la conduite de Dieu.

Étant tout cela en lui-même, il n'est pas étonnant qu'une femme illustre, qui le consultait et l'écoutait déjà comme un maître, à l'heure où elle semblait en diriger et conseiller d'autres comme des disciples, ait dit de lui « qu'il était né bénédictin et abbé de Solesmes<sup>1</sup> ». Il faut, d'après saint Benoît, « que l'abbé soit docte en la loi divine, sachant où puiser les choses nouvelles et anciennes » : *oportet ergo eum esse doctum in lege divina, ut sciat unde proferat nova et vetera*<sup>2</sup>. Oui, la doctrine est nécessaire à l'abbé pour donner la vie au monastère, en renouvelant sans cesse les esprits, et détruisant par là la monotonie qui pourrait endormir les âmes et ralentir leur élan dans la marche vers le souverain bien. Une maison religieuse n'est point un asile de somnolence; nulle part les esprits et les cœurs n'ont davantage besoin d'être tenus en éveil : l'institution monastique périt, si l'enseignement s'arrête. Jésus-Christ est venu apporter du feu sur la terre, et que veut-il sinon que ce feu s'allume<sup>3</sup>? Mais quelle âme sera embrasée de ce feu, si ce n'est celle du moine qui doit être l'âme chrétienne dans sa plus haute expression? Il faut donc que l'abbé entretienne, il faut qu'il active ce feu autour de lui, il faut qu'il épanche la lumière, sans laquelle il n'y a pas de chaleur. Mais, pour cela, il faut qu'il ait lui-même le front dans la lumière, qu'il connaisse les Écritures, les enseignements de l'Église et du siège apostolique, la théologie dogmatique et morale, ascétique et mystique, les annales ecclésiastiques et la vie des saints : de sorte que, puisant dans ce trésor qui lui est familier, il

1. Lettres inédites de Mme Swetchine, lettre du 18 juin 1839. —

2. Reg. S. Bened., c. LXIV, *De ordinando abbate*. — 3. Luc., XII, 49.

sache également en faire sortir ce qui est nouveau et ce qui est ancien.

Nulle de ces choses n'échappait au très révérend Père abbé de Solesmes. Ce front haut et développé, arsenal immense d'érudition, contenait un des plus vastes dépôts de la science ecclésiastique et profane : à tout instant et selon que l'occasion le demandait, il en tirait des armes lumineuses, avec ordre, en leur rang, à leur place, sans confusion, sans effort : *ut sciat unde proferat nova et vetera*. Pas un incident nouveau, pas un événement contemporain, dont il ne comprît et montrât la portée au point de vue divin. Qui donc savait promener comme lui son regard sur le globe entier pour y découvrir ce qui se rapportait à l'Église, à ses épreuves, à ses joies, à ses conquêtes ? La vulgarité même du journal devenait en ses mains le thème d'un enseignement. Mes Pères, vous étiez assis à une table royale, où les mets les plus délicats, les plus variés, vous étaient servis quotidiennement : ces conférences sur la vie et les vertus chrétiennes, cette incomparable explication de votre règle, que des notes intelligentes vont ont conservées, vous n'avez pas le droit de les garder pour vous seuls. Que dis-je, ce ne sont pas seulement les écrits, c'est la vie de votre vénérable père que vous devez à la chrétienté. A l'œuvre donc, et sans retard. Là, vous nous direz à quel point en lui le docteur était père, tout ce que son cœur lui dictait de tendresse et de bonté ; avec quelle patience, quelle attention il écoutait, observait ; avec quelle autorité, en quelques paroles, il avait le don de baser une vie entière ; ayant pour règle de suivre dans les âmes les moindres mouvements de la grâce, mais de ne point les prévenir ; se tenant toujours dans le vrai, avec un



admirable équilibre, et y ramenant les esprits les plus extrêmes, sans leur rien ôter de ce qui leur était propre et devait leur demeurer ; attentif, selon la recommandation de saint Benoît, à ne pas enlever la rouille si fortement que le vase fût exposé à éclater<sup>1</sup> ; en un mot, se dépensant tout entier au service intérieur et à la culture spirituelle de ses fils, comme s'il n'y avait rien autre chose au monde, et ne faisant rayonner par delà le monastère que ce qui débordait du dedans.

Aussi, N. T. C. F., laisse-t-il après lui une œuvre qui durera, et cette œuvre, il l'a mise en pleine possession de tous les héritages dissipés : *et servavi te ut possideres hæreditates dissipatas*. Me demandez-vous, pieux fidèles, si l'on y garde toute l'observance rigoureuse de la règle première ? Je pourrais vous répondre que la discipline générale au temps de saint Benoît diffèrait à peine de la discipline monastique, et qu'en face des adoucissements apportés par l'Église aux observances communes des chrétiens, les moines de la congrégation de France, tels que les a constitués canoniquement l'autorité du saint-siège, vous laissent plus loin derrière eux que leurs devanciers n'y laissaient vos pères. Fions-nous à la sagesse de l'Église ; et quand, à cause de l'affaiblissement général des corps qui a suivi l'affaiblissement de la foi, sa condescendance maternelle s'exerce si largement envers nous, ne nous plaignons pas qu'elle veuille bien ouvrir à un plus grand nombre de faibles les portes de la vie parfaite. Si, d'ailleurs, vous aspirez à de plus grandes rigueurs, la providence de Dieu continue de vous les offrir dans des asiles saints et bénis. Pour moi, je ne saurais perdre

1. Reg. S. Bened., c. lxxiv.

de vue les grandes maximes de Benoît, et je ne m'étonne point que l'Église elle-même s'en soit inspirée : *miscens temporibus tempora* : « tenant compte de la différence des temps », et, « par l'exercice de la discrétion, qui est la mère des vertus, tempérant tellement toutes choses, que les forts désirent faire plus, et que les faibles ne se retirent pas en arrière » : *Sic omnia temperet ut sit quod et fortes cupiant, et infirmi non refugiant.*

Cela dit, j'obéis à la seule vérité quand je proclame, en face de cette tombe, que celui qui y repose a été ici-bas l'un des plus grands affirmateurs de la vie monastique, et que son œuvre le place à la suite des quatre ou cinq principaux restaurateurs de l'ordre bénédictin suscités dans le cours des siècles. Cette conviction que j'ai puisée dans ses entretiens, dans ses correspondances et dans ses écrits, vous l'avez affirmée en moi, mes révérends Pères, toutes les fois que j'ai vécu parmi vous. Pardonnez-moi, ô saint abbé, si mon zèle et mon amitié vous ont harcelé souvent jusqu'à l'importunité, pour obtenir de vous cette vie et cette histoire de saint Benoît, dont vous m'avez tant de fois exposé la synthèse et développé d'admirables parties. Je ne me rendais pas compte que votre œuvre s'écrivait d'une façon meilleure, puisqu'elle se gravait, en lettres vivantes, dans l'esprit et le cœur de vos fils. Un jour pourtant que je tremblais de vous voir mourir laissant le travail inachevé, je m'aperçus que l'impression s'en faisait en caractères d'or, je veux dire dans ces âmes virginales, fruit de votre seconde paternité et douce joie de votre vieillesse. Pendant huit ans, vous avez partagé entre cette double famille vos soins et vos labeurs, dirigeant à la fois des deux côtés ces jets de

lumière et de génie qui devenaient plus ardents et plus vifs à mesure que vous approchiez du foyer éternel. Élevés à l'école de la générosité, vos enfants, ô Père, remercient le Seigneur de tout ce qu'il leur a donné par vous ; et ils ne se plaignent pas qu'il vous ait donné à vous-même le repos, après tant de fatigues : ils ont la confiance que vos œuvres, dont le mérite vous a précédé là-haut, continueront de vous suivre ici-bas.

---

## XI

### Pie IX

Homélie aux pèlerins de Poitiers,  
dans la basilique de Saint-Pierre-ès-liens à Rome  
1<sup>er</sup> juin 1877 — IX, 490-493.

O pontife saint, je ne sais pas si le Seigneur, au jour de votre consécration épiscopale, vous montra, comme autrefois à Paul, tout ce qu'il vous faudrait souffrir pour son nom. J'ignore si, devant ces chaînes du prince des apôtres, vous eûtes la vision des entraves dont vous deviez être chargé à votre tour. Ce que je sais, c'est que les liens et les chaînes, les tribulations de toute sorte ne vous ont point empêché de poursuivre votre course et le ministère de la parole que vous aviez reçu du Seigneur Jésus<sup>1</sup>.

Que dis-je ? les saintes audaces de votre parole et de votre ministère doctrinal datent de là. Assurément, l'art de traiter et de négocier, qui est proprement le fond de la science politique, n'a point été étranger à la Rome des pontifes : nulle cour n'excella comme elle dans la pratique des tempéraments et l'appréciation des opportunités. Mais la diplomatie ne mérite ce nom

1. Act., xx, 23, 24.

qu'autant qu'elle permet de compter sur la parole donnée. Dès là qu'elle devient l'art de la tromperie et du parjure, elle n'est plus à l'usage des serviteurs et des ministres de Dieu. Comment traiter de puissance à puissance, quand ce qu'on a devant soi est la puissance du mensonge? Entendez le grand roi de Juda, cet homme si versé dans la science du gouvernement. Nous n'aurons point à sortir du psaume dont nous faisons le commentaire.

*Quoniam non cognovi litteraturam* — d'antiques versions, suivies par saint Augustin et saint Jérôme, disent : *Quoniam non novi negotiationes* — « Parce que je ne connais pas et ne veux pas connaître les voies tortueuses de la fraude, les machinations occultes et détournées de l'intrigue, je me réfugierai sur les hauteurs du sanctuaire divin, et ne me souviendrai que de la seule justice du Seigneur » : *Quoniam non novi negotiationes, introibo in potentias Domini; Domine, memorabor justitiæ tuæ solius*<sup>1</sup>. Ce qu'un interprète<sup>2</sup> explique de la sorte : Je laisse à d'autres la finesse et les détours de la politique humaine. Qu'Achitophel et ses semblables trouvent dans la profondeur de leurs conseils de quoi faire réussir les plus noires entreprises ; que, par les ressorts de leur habileté malhonnête, ils remuent le cœur et l'esprit des peuples et favorisent les projets d'un fils rebelle et ambitieux. Je ne lutterai point d'adresse et de ruse avec de telles puissances ; mais, m'appuyant uniquement sur celle d'en haut, je prendrai conseil de la seule justice du Seigneur : *Quoniam non novi negotiationes, introibo in potentias Domini : Domine, memorabor justitiæ tuæ solius*. C'est

1. Ps. LXX, 15, 16. — 2. Dom Calmet.

ce qu'a fait Pie IX. Nous l'en avons glorifié tout aussitôt dans des termes qu'il n'est pas superflu de reproduire<sup>1</sup>.

Si le pontife-roi eût écouté cette prudence de la chair, qui est ennemie de Dieu, peut-être se fût-il résigné dès l'origine à des accommodements et des compromis qui, comme compensation du préjudice porté aux principes et aux droits, auraient pu lui maintenir quelque temps une partie de ses avantages humains. Ah ! de semblables calculs n'entreront jamais dans l'âme du vicaire de Jésus-Christ. Gardien suprême de toutes les vérités de l'ordre social comme de l'ordre religieux, il montera, pour la dernière fois, s'il le faut, sur le trône de sa double souveraineté, sur ce trône si fortement ébranlé et déjà à demi renversé ; et là, sans souci du craquement qu'il entend, des brisements qui s'opèrent, des passions qui mugissent de toutes parts, il dira à l'erreur : Tu es l'erreur ; à l'iniquité : Tu es l'iniquité ; à la trahison : Tu es la trahison ; à la complicité : Tu es la complicité ; au mal : Tu es le mal.

L'antiquité nous a gardé le souvenir de ce philosophe stoïcien, lequel, en proie aux plus cruelles souffrances, rassemblait ses derniers restes de force pour dire : « Tu ne gagneras rien, ô douleur ! Quelque incommode et violente que tu puisses être, je n'avouerai jamais que tu sois un mal. » Triste bravade philosophique que je laisse à d'autres le soin de célébrer. L'Homme-Dieu lui-même, l'homme des douleurs, n'a pas pris cette attitude envers le mal physique. Ce que je contemple, moi, ce que j'admire, c'est ce vieillard

1. M<sup>r</sup> Pie reproduit ici un passage du mandement du 2 avril 1861. Voir t. IV, p. 201.

couronné, c'est le prêtre de la loi nouvelle, qui avoue n'être pas impassible et qui dit volontiers que sa chair n'est pas d'airain, que sa force n'est point la force de la pierre<sup>1</sup> ; mais qui, placé en face de doctrines mensongères et de sommations menaçantes, conserve toute sa majestueuse sérénité, et, dans la plénitude de son calme et de sa force, semble proférer ces autres paroles, bien autrement dignes d'admiration : « Tu fais de vains efforts, ô mal, je ne dirai jamais que tu es le bien ».

Merci, ô mon Dieu ! La grâce de l'épiscopat reçue en ce lieu, il y a un demi-siècle, n'a pas été une grâce stérile. Le consécrateur avait proféré ces mots sur la tête du nouvel élu : *Non dicat bonum malum, nec malum bonum* : « Qu'il ne dise pas que le bien est le mal, ni que le mal est le bien. » Jean Mastai, devenu plus tard Pie IX, a été fidèle à ce programme.

O mal, tu peux broyer cet affirmateur intrépide du vrai et du bien. Mais à l'heure où tu le broies, il te dénonce et te condamne. Ton triomphe passera, ta condamnation restera. La victoire matérielle est à toi : elle durera ce que durent le désordre et le mensonge. La victoire morale est à lui : elle durera ce que durent la vérité et la justice : *et veritas Domini manet in æternum*<sup>2</sup>.

1. Job, VI, 12. — 2. Ps. CXVI, 2.

---





**DIXIÈME PARTIE**

**QUELQUES DISCOURS  
ET HOMÉLIES**

*Nous avons donné jusqu'ici la pensée de Mgr Pie sur les grands sujets chrétiens ; mais ses discours, sauf trois (Cf. t. I, p. 193, 259, et t. II, p. 152), n'y ont paru que par fragments détachés. Nous allons en reproduire quelques-uns dans leur entier, et, pour qu'on puisse juger exactement de son éloquence, nos choix seront aussi variés que possible : 1° l'éloge de Jeanne d'Arc, œuvre de jeunesse, mais l'une des plus achevées de toutes celles qui sont tombées de sa plume ; — 2° une allocution de circonstance, genre où il excellait ; — 3° cinq homélies, qui ne sont pas toutes pareillement belles, mais qui montreront avec quel art ingénieux il savait actualiser les leçons du texte sacré. S'il n'eût fallu nous borner, nous aurions volontiers joint à cette liste le panégyrique tout entier du B. Benoît-Joseph Labre, avec les oraisons funèbres de Mme de la Rochejaquelein et de Dom Guéranger, et le sermon sur la « parabole de l'Enfant prodigue appliquée aux égarements de l'esprit humain », qui se trouve au tome II des Œuvres sacerdotales.*

DIXIÈME PARTIE

QUELQUES DISCOURS  
ET HOMÉLIES

---

I

Éloge de Jeanne d'Arc<sup>1</sup>

Cath. d'Orléans, 8 mai 1844.

I, 1-31.

*Quam pulchra casta generatio cum claritate! Immortalis est enim memoria illius apud Deum et apud homines... In perpetuum coronata triumphat, incoinquinatorum certaminum præmium vincens.*

Qu'elle est belle, la génération chaste !  
Quelle auréole autour de son front ! Sa  
mémoire est immortelle devant Dieu et  
devant les hommes. Elle triomphe, cou-  
ronnée d'un éternel diadème ; sans tache  
au milieu des combats, elle a remporté le  
prix de la victoire.

(Au LIVRE DE LA SAGESSE, IV, 1, 2.)

MESSIEURS,

Dieu, qui tient les fléaux à ses ordres, et qui fait de  
la foudre son ministre, laisse le plus souvent aux pas-  
sions déchaînées le soin d'exécuter ses volontés et d'ac-

1. Cf. M<sup>re</sup> Baunard, *Histoire du Cardinal Pie*, t. II, 146-151.

complir ses éternels desseins. Telle est, si je ne me trompe, la part ordinaire de la providence dans l'histoire des siècles : l'homme se meut, s'agite dans la libre sphère de ses pensées, de ses désirs souvent coupables ; et Dieu, habile à tirer le bien du mal, convertit en moyens les obstacles, et du crime lui-même se forge une arme puissante. Alors le résultat est de Dieu, et il est toujours admirable ; mais l'action est de l'homme, et presque toujours elle est digne de blâme. Et voilà ce qui rend l'étude de l'histoire si profondément affligeante : pas une page qui ne soit ensanglantée ; les plus hideuses passions y sont perpétuellement en jeu ; la gloire n'obtient guère ce nom que par indulgence ; et la main, fatiguée, rejetterait mille fois ce livre souillé, si l'action divine n'apparaissait au-dessus de ces conflits et de ces agitations, gouvernant les choses par une volonté d'autant plus ferme et plus sage que l'instrument est plus rebelle et plus aveugle.

Pourtant, il n'en est pas toujours ainsi. Dieu n'emprunte pas toujours ses moyens à l'ambition ou à la malice des hommes ; quelquefois il les crée lui-même. Quand ses doigts sacrés sont las de ne toucher que des armes impures, lui-même se lève, descend dans l'arène, et prend en main sa propre cause. Et comme alors il avoue son instrument, toujours son instrument est saint ; et comme c'est sa propre puissance qu'il veut faire éclater, ordinairement son instrument est faible. Alors apparaît dans l'histoire un de ces rares héros, qu'on dirait descendus des cieux, en qui la gloire ne trouve pas de faiblesses à effacer ; et le regard, attristé de n'avoir rencontré partout, dans le champ des annales humaines, que le vice sous le masque de l'honneur, que le crime sur le pavois de la fortune, se repose déli-

cieusement, par exemple sur le front chaste et pur d'une femme intrépide, d'une vierge guerrière, en qui la bravoure est rehaussée par l'innocence, et dont les traits, plus angéliques qu'humains, révèlent une vertu divine et une inspiration mystérieuse. Et le cœur s'écrie avec transport : Qu'elle est belle, la chaste héroïne ! Quelle auréole de gloire autour de sa tête ! Sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes ; sans tache au milieu des combats, elle a remporté le prix de la victoire : *Quam pulchra, etc.*

Ces paroles de l'Esprit-Saint, Messieurs, déjà vous les avez appliquées à votre brave et pudique libératrice. Être surnaturel en qui la beauté prend sa source dans l'innocence, la gloire dans la vertu : *Quam pulchra casta generatio cum claritate!* Immortelle héroïne que le ciel et la terre ont couronnée d'un éternel diadème, et dont la mémoire, toujours bénie, est encore aujourd'hui, après quatre cents ans, l'objet d'un triomphe : *in perpetuum coronata triumphat.* Guerrière d'un nouveau genre, et qui, elle aussi, sans peur comme sans reproche, dans les camps, au champ de bataille et sur l'échafaud, a remporté, sans la souiller jamais, la triple palme de la virginité, de la gloire et du martyre : *incoinquinatorum certaminum præmium vincens.*

Messieurs, le sujet qui s'offre à moi est immense ; je devrai restreindre une matière que trop d'abondance pourrait appauvrir. Les nobles exploits de Jeanne d'Arc vous appartiennent : cette vie illustre est comme l'héritage propre de votre cité ; chacun de vous en connaît jusqu'au moindre détail. Souffrez donc que, du haut de cette chaire, je sois moins historien que prêtre, et qu'en face des autels je proclame ces grands principes qui seront toujours compris en France : que c'est la justice

qui élève les nations, et que c'est le péché qui les fait descendre dans l'abîme<sup>1</sup> ; qu'il est une providence sur les peuples, et qu'en particulier il est une providence pour la France : providence qui ne lui a jamais manqué, et qui n'est jamais plus près de se manifester avec éclat que quand tout semble perdu et désespéré ; que le plus riche patrimoine de notre nation, la première de nos nécessités sociales, c'est notre sainte religion catholique, et qu'un Français ne peut abdiquer sa foi sans répudier tout le passé, sans sacrifier tout l'avenir de son pays. Telles sont, je l'espère, Messieurs, quelques-unes des convictions que je réveillerai dans vos âmes, et qui ressortiront du fond de mon sujet. Mais des vérités plus pratiques encore nous seront montrées : nous verrons que la vertu la plus délicate est loin d'être inconciliable avec la plus intrépide bravoure ; qu'entre les mains de Dieu la faiblesse devient plus forte que toutes les puissances humaines ; enfin, et ce qui est plus chrétien encore, nous verrons que tout ce qui sert aux desseins de Dieu porte l'empreinte de la croix, et que le cachet de l'inspiration céleste est inséparable du sceau de la douleur. Hâtons-nous d'entrer en matière. Jeanne d'Arc, suscitée de Dieu pour opérer le salut de la France, commençant cette œuvre réparatrice par ses exploits, la consommant par ses malheurs. En d'autres termes, Jeanne d'Arc, bras de Dieu qui renverse les ennemis de la France ; Jeanne d'Arc, victime qui désarme le bras de Dieu, tel est le sujet et le partage de ce discours.

1. Prov., xiv, 34.

## PREMIÈRE PARTIE

Il faut le dire, Messieurs, l'histoire, quand elle est écrite par les hommes, ne justifie guère son nom et se rapproche trop souvent de la fable. Outre que les passions et les préjugés tiennent presque toujours la plume, l'homme ne peut dire que ce qu'il sait. Or, deux éléments essentiels lui manquent, faute desquels la certitude historique lui échappe dans la plupart de ses appréciations concernant les hommes ou les choses : il ne connaît ni les ressorts secrets qui font mouvoir les cœurs, ni les conseils plus secrets encore de Dieu dans le gouvernement des peuples. Le grand jour des révélations divines, nous dit l'*Ecclésiaste*, sera celui des réalités de l'histoire : *Et tempus omnis rei tunc erit*<sup>1</sup>. Jusque-là, tout n'est qu'incertitude, prévention, système : *Omnia in futurum servantur incerta*<sup>2</sup> ; à moins, pourtant, que Dieu ne s'explique lui-même : c'est ce qu'il a fait dans les livres saints et par les hommes inspirés. Là, on voit à découvert la cause humaine et la raison divine de ces grands événements qui bouleversent ou qui sauvent les empires. Instruisons-nous à cette école, Messieurs ; prenons l'Esprit-Saint pour guide ; et, dans l'histoire d'Israël, apprenons à connaître la nôtre. La merveilleuse vie de Jeanne vous paraîtra un épisode biblique, un chapitre emprunté du *Livre des Rois* ou des *Juges*. L'Esprit-Saint semble avoir dicté, il y a quatre mille ans, les annales de la France.

Il est écrit au *Livre des Juges* que « Dieu laissa subsister au milieu de son peuple chéri des peuples rivaux

1. Eccles., III, 17. — 2. Eccles., IX, 2.

et ennemis ». Voilà le fait ; le motif, apprenez-le : « Afin d'instruire et d'éprouver ainsi Israël, et de tenir au milieu de lui son châtement tout prêt, à l'instant où il abandonnerait le Seigneur son Dieu : *ut in ipsis experiretur Israellem, utrum custodiret præcepta Domini* <sup>1</sup> ». « Les Israélites firent le mal aux yeux du Seigneur, et ils oublièrent leur Dieu ; et le Seigneur, irrité, les livra aux mains de leurs ennemis, auxquels ils restèrent assujettis huit ans. Et ayant crié vers le Seigneur, il leur suscita un sauveur qui les délivra <sup>2</sup>. Et de nouveau les enfants d'Israël commirent le mal aux yeux du Seigneur, qui les abandonna aux mains des Philistins, pendant quarante ans <sup>3</sup>... ». Je m'arrête ; l'histoire de ce peuple n'est qu'une suite d'alternatives semblables. Frappé le jour où il s'est rendu prévaricateur, le terme de son châtement est déjà fixé par le Seigneur. Et quand les oppresseurs se flattent d'anéantir à tout jamais leur victime, le Très-Haut, qui veut l'amendement de son peuple et non pas sa ruine, brise la verge orgueilleuse dont il s'était servi ; le Dieu vengeur redevient un père ; et Israël, soutenu par son bras, poursuit sa destinée divine à travers les siècles.

L'application est facile, Messieurs ; mais si elle est glorieuse pour nous, à Dieu ne plaise que je veuille la rendre injurieuse pour un grand peuple, notre voisin, et aujourd'hui notre allié ! Quand je n'aurais pas appris, avec Bossuet, que les habitants de cette île, la plus célèbre du monde, tirent leur origine des Gaules, et que quelques restes du sang de nos pères coulent encore dans leurs veines <sup>4</sup>, le prêtre français pourrait-il oublier

1. Judic., II et III. — 2. *Ib.* — 3. *Ib.*, XIII. — 4. BOSSUET, *Or. fun. d'Henriette d'Angleterre.*



l'hospitalité si empressée que lui offrit, aux jours de ses malheurs, cette terre d'où les saines croyances avaient pu s'enfuir, mais où les sentiments généreux ne s'étaient pas éteints? Or, l'Esprit-Saint a dit : « Vous n'aurez point en aversion l'Iduméen, parce que vous avez été étrangers dans sa terre <sup>1</sup> ». Cependant, Messieurs, si notre France est une nation prédestinée, un autre peuple de Dieu sous la loi nouvelle, *le royaume de Jésus-Christ*, comme le dira notre héroïne, l'Angleterre, dans le plan divin, fut pour nous, pendant plusieurs siècles, ce rival nécessaire, ce providentiel ennemi, instrument permanent des justices de Dieu. Un pied dans son île et l'autre sur notre continent, son regard envieux épiait nos fautes, et sa politique habile, je ne veux pas dire astucieuse, ne manquait jamais d'en profiter. Et quand nos propres iniquités, se mettant d'intelligence avec ses vues ambitieuses, appelaient sur nous de justes rigueurs, auxiliaire ardent et ministre intéressé de la vengeance divine, l'Angleterre aussitôt se jetait sur sa proie; ses légions asservissaient nos plus riches cités et nos plus belles provinces; ses rois prenaient le titre orgueilleux de *monarques de France*. Puis, quand la couronne allait s'affermir sur leur tête; quand *le plus beau royaume après celui du Paradis* allait passer tout entier et à jamais sous un joug étranger, — joug odieux et pesant, après quatre siècles il est permis de le dire : il y avait si loin du gouvernement facile et paternel de nos rois à l'administration rigide et supplicatrice des insulaires, si loin de l'étendard des lis à celui des léopards! — alors le Dieu de la France, se souvenant de son peuple et de la mission qu'il lui a

1. Deut., xxiii, 7.

donnée pour la gloire de son nom et le triomphe de son Église, venait à son aide et dissipait tout à coup ses fiers oppresseurs, comme la tempête disperse la paille légère.

Plus d'une fois déjà l'intervention divine avait été manifeste en faveur de la France. Naguère, sous les murs de Chartres, le bras de la Vierge Marie, plus encore que les éléments, avait désarmé le vainqueur de Crécy et de Poitiers<sup>1</sup>; et quand le terrible Édouard était mort, il lui restait à peine un coin de terre où poser le pied sur le sol français. *Rursunque filii Israel fecerunt malum in conspectu Domini, qui tradidit eos in manus Philistinorum quadraginta annis*<sup>2</sup>. Et de nouveau la France oublia le Seigneur son Dieu, qui l'avait miraculeusement protégée. Pour punir la France, Dieu fit tomber son roi dans la démence, et défendit à la victoire de seconder l'ardeur de ses héros. Azincourt, Crevant, Verneuil, journées à jamais déplorables, et qui justifient le mot de Jeanne « que Dieu, pour punir les péchés des hommes, permet la perte des batailles » ! Une reine, dont le cœur ne sut pas devenir français, oublie qu'elle est mère : Troyes voit briller les flambeaux d'un coupable hymen, sanction sacrilège d'un infâme traité ; et bientôt, sur le cercueil de Charles VI, la voix du héraut fait retentir ces mots inaccoutumés, qui vont troubler, dans le silence de leurs tombes, les cendres des vieux rois : *Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre !*

C'en était fait de la monarchie, si Dieu n'accourait à son secours. Orléans, le dernier rempart et la dernière ressource de Charles VII ; Orléans, la cité fidèle par

1. FROISSARD, éd. de Buchon, p. 51 et suiv. — 2. Judic., XIII.

excellence, et qui pouvait dire alors : *Eliamsi omnes, ego non* ; Orléans, malgré l'intrépidité de ses guerriers et l'héroïsme de ses citoyens, allait tomber au pouvoir de l'Anglais, dont rien n'arrêtera plus désormais la marche triomphante et dévastatrice. Seigneur, avez-vous oublié vos anciennes miséricordes ? Et toi, que n'es-tu là, bon connétable, que nous appelions l'*Épée de la France* ? — Silence ! voici briller l'*ÉPÉE DE DIEU* !...

« Fille de Dieu, va ! va ! va ! je serai à ton aide ! va ! » Et la fille de Dieu s'est levée. Naïve enfant, des voix célestes lui ont parlé *de la grand'pitié qui est au royaume de France*. Craintive et timide bergère de *Dom-Rémy*, le saint patron de son hameau, le *Samuël français*<sup>1</sup>, l'attend au pied de l'autel de Reims, où elle doit lui conduire l'héritier de Clovis. Malgré mille obstacles, elle a franchi les distances ; elle est aux genoux de son roi. « Gentil Dauphin, dit-elle au monarque, j'ai nom Jehanne la Pucelle, et vous mande le Roy des cieulx, par moi, que vous serez sacré et couronné à la ville de Rheims, et serez lieutenant du Roy des cieulx qui est Roy de France. » Jamais la cour n'a vu tant de douceur et de courage, tant de simplicité et de noblesse, tant d'ardeur et de modestie, tant d'aisance et de piété. Longtemps la prudence humaine hésite, la politique délibère, la théologie discute, la science examine. Jeanne souffre avec peine ces délais, car le temps presse ; et pourtant elle se résigne à ces épreuves nécessaires, qui doivent garantir sa mission divine contre tout soupçon d'entreprise téméraire et aventureuse.

Enfin son généreux élan n'est plus arrêté. Elle part, et Orléans, *réconforté déjà et comme désassiégé*, dit le chroniqueur naïf, par la vertu céleste qui brille en cet

1. BOSSUET, *Serm. sur l'unité de l'Église*.

ange mortel, salue et porte en triomphe celle qui vient au nom du Seigneur. Ici, Messieurs, je n'aurai garde de suivre Jeanne sur vos remparts, vos forteresses, vos ponts et vos redoutes, ni de redire ces hauts faits connus des plus jeunes enfants de la cité. Ce que les plus expérimentés et les plus intrépides guerriers, les La Hire, les d'Illiers, les Dunois, les Vaintrailles, n'avaient pu faire en sept mois, sept jours, que dis-je ? trois jours de combat ont suffi à Jeanne pour l'accomplir. « Tout est nouveau dans cette guerre : *Nova bella elegit Dominus* : c'est le Seigneur lui-même qui a renversé les forces de l'ennemi *et portas hostium ipse subvertit*. Les vaillants hommes avaient perdu le courage, et leurs mains restaient impuissantes, jusqu'à ce qu'une femme, jusqu'à ce qu'une vierge se levât en Israël *Cessaverunt fortes et quieverunt, donec surgeret Debhora, surgeret mater in Israel*. Mon cœur aime les princes d'Israël. Dans le lieu où les chars ont été brisés, où l'armée ennemie a été écrasée, que l'on raconte là les justices du Seigneur et sa clémence sur Israël. Les débris du peuple ont été sauvés ; le Seigneur a combattu par les braves. Du haut des cieux, les anges et les saints ont pris part à la bataille ; ils ont lutté contre nos ennemis : *De celo dimicatum est contra eos ; stellæ adversus Sisaram pugnaverunt*. Le torrent de Cison a entraîné leurs cadavres. Leurs chevaux ont rompu la corne de leurs pieds dans l'impétuosité de la fuite ; les plus vaillants de leurs guerriers ont tourné le dos et se sont précipités les uns sur les autres. Levez-vous, levez-vous, Jeanne, et chantez un cantique de louange au Seigneur *Surge, surge, Debhora, et loquere canticum* ! ! »

Les vouîtes de ce beau temple retentissaient encore des hymnes de l'action de grâces ; Orléans avait à peine eu le temps de contempler et de bénir sa libératrice, et déjà elle affrontait de nouveaux périls. Héroïne inspirée, elle prophétise la victoire, et la victoire ne sait pas lui donner un démenti. « En mon Dieu, s'écrie-t-elle, il les faut combattre ; seraient-ils pendus aux nues, nous les aurons ». Jargeau n'est plus aux Anglais ; les champs de Patay sont jonchés de cadavres. Un colosse effroyable écrasait hier ma patrie ; il élevait son front dominateur au-dessus des cèdres du Liban, je n'ai fait que passer, et voilà qu'il n'est plus. L'armée anglaise a disparu ; ses chefs les plus renommés, Salisbury, Glacidas, Suffolck, Talbot, sont ou morts ou captifs ; les autres ont pris la fuite. Esprit-Saint, cette fois encore prêtez-moi une lyre inspirée pour célébrer les triomphes de Jeanne : « C'est le Seigneur qui met les armées en poudre : le Seigneur est son nom : *Dominus conterens bella. Dominus nomen est illi.* Il a placé son camp au milieu de son peuple pour nous délivrer de nos ennemis. Assur est venu du côté de l'aquilon, avec une multitude et une force extraordinaires ; ses légions ont rempli les torrents, et sa cavalerie a couvert les vallées. Il avait juré de brûler mes terres, de passer mes jeunes gens au fil de l'épée, de rendre mes vierges captives. Mais le Seigneur Tout-Puissant l'a frappé, et il l'a livré aux mains d'une femme qui l'a immolé : *et tradidit eum in manus feminæ.* Car le puissant ennemi n'a point été renversé par la main des jeunes hommes, ni des vieux guerriers : ce ne sont point les Titans d'Israël, ni les Géants de la nation qui l'ont anéanti ; mais c'est Judith, fille de Mérari, avec les grâces de son visage<sup>1</sup>... »

1. Cantic. Judith, xvi.

Mais pendant que je chante, d'autres merveilles se sont succédé. Jeanne ne combat plus ; elle vole de triomphes en triomphes. Place, place au dauphin que conduit l'ange de la victoire ! Reims, ouvre les portes au successeur de Clovis, au petit-fils de saint Louis ; pontife du Seigneur, montez à l'autel, faites couler l'huile sainte et posez la couronne sur le front du lieutenant de Jésus-Christ. Et toi, ma jeune héroïne, jouis de ce spectacle qui est ton ouvrage. Ah ! que j'aime à te voir, debout, près de ton roi, à côté de l'autel, ton saint étendard à la main ! Plus tard, quand on voudra te faire un crime de ce privilège, tu répondras noblement : *Il avoit esté à la peine ; c'étoit raison qu'il just à l'honneur.*

Messieurs, que de prodiges ! quelle révolution éclatante ! Et qui a fait toutes ces choses ? Une jeune fille de dix-huit ans. Je me trompe. A la suite d'un noble fait d'armes, un de nos rois écrivait à sa mère : « Madame, veuillez mander partout pour faire remercier Dieu ; car, sans point de faute, *il a montré ce coup qu'il est bon François* ». Messieurs, quand Dieu se montra-t-il plus Français qu'aux jours de Charles VII ? Le voile qui cache ici l'action divine est transparent. Sous cette armure de jeune fille, c'est le Dieu des batailles qui combat ; sa vertu est en elle ; et quel instrument plus digne de lui ? Arrêtons-nous quelques instants à contempler l'ineffable physionomie de cet ange terrestre.

Jamais, peut-être, le dogme divin du salut des hommes par une vierge n'a été aussi parfaitement reproduit dans la sphère des choses humaines. Jeanne d'Arc est, dans la loi nouvelle, une des plus suaves et plus fidèles copies de Marie, comme Judith, Esther, Ruth, Débora, étaient ses ébauches figuratives dans l'alliance ancienne.

Tous les traits de ces saintes femmes s'appliquent à notre jeune inspirée. Composé harmonieux des perfections les plus contraires, des attributs qui semblent s'exclure, Jeanne n'appartient point à cet ordre de héros vulgaires que leurs brillantes qualités ne rendent pas meilleurs, et ses vertus ne sont pas de celles dont l'enfer est plein. Jeanne est l'héroïne chrétienne par excellence. Ce que les hommes admirent en elle est ce que Dieu couronne. Voyez-la dès le berceau.

Dans la solitude de ce riant vallon qu'arrose la Meuse, sur l'herbe émaillée des prairies, à l'ombre des saules et des hêtres, alors que ses mains portaient la houlette ou tournaient les fuseaux, sous les ailes d'une mère chaste et pieuse qui, en mêlant les caresses à la leçon, lui avait appris pour toute science à invoquer ce Père des hommes qui est aux cieux, à saluer avec l'ange la Vierge pleine de grâce, les commencements de Jeanne la bergère étaient heureux. Dès ses plus jeunes années, elle fut immaculée dans sa voie ; l'exquise sensibilité de ce cœur si tendre ne s'épancha jamais que sur des objets innocents ou sacrés, comme ces fontaines qui n'égarent jamais hors de leur lit leurs ondes limpides. Si ses doigts tressaient en guirlandes les fleurs des champs, c'était pour en couronner l'image chérie de Notre-Dame-de-l'Ermitage. Elle priait tendrement sous les ombrages du vieux chêne ; mais l'accent religieux des cloches, dont elle aussi, comme le plus célèbre guerrier de notre siècle, ne voulait pas perdre une seule vibration <sup>1</sup>, venait-il frapper son oreille pieuse, ses délices étaient de courir à l'église du village pour y prier encore, y pleurer, et se cacher à l'ombre

1. BONAPARTE, *Mémoires de Bourrienne*, t. IV, ch. 13, p. 122.

des autels. Jamais jeunesse ne fut plus pure et plus fervente : innocence de la vie pastorale, paix, silence des vallons, douceur du toit maternel, air embaumé de la maison de Dieu, parfums des campagnes, *saintes joies de son matin*, vous ne sembliez guère annoncer *les pleurs du soir douloureux de sa vie*<sup>1</sup>. La bonté divine aime à ménager le jeune âge ; elle ne jette pas d'ordinaire sur le front de l'aurore, sur ses teintes gracieuses, les noirs nuages de la tempête<sup>2</sup>. Prévoyant un soir si orageux, Dieu prit en pitié Jeanne, sa douce petite créature, et répandit la paix sur son enfance, sur les premières heures du jour de sa vie, par une touchante compensation que le cœur rencontre presque toujours comme une loi providentielle qui le console.

Mais le brillant midi de Jeanne révéla dans cette âme si pure des richesses auxquelles rien ne se compare.

Brave comme l'épée, elle est pudique comme les anges. Y a-t-il une tache, une poussière même sur cette chaste envoyée du ciel ? Dieu est, sous ce rapport, si délicat dans le choix de ses instruments ! Sa vertu est le seul point où je la trouve susceptible. Elle brave sous les remparts l'atteinte des flèches ; mais une parole d'outrage lancée à sa pudicité fait couler ses larmes, et il faut que ses frères du ciel viennent la consoler. O saintes larmes de la pudeur, pleurs sacrés de la modestie, que je vous vénère ! C'est de la force encore ; c'est la noble énergie du plus magnanime comme du plus délicat amour. Non pas que Jeanne fût tremblante et pusillanime ; jamais la vertu ne fut plus naturelle et moins farouche. Vincent de Paul a dit ce mot, qui est

1. Ps. xxix. 6. — 2. II Reg., xxiii, 4.



d'un grand homme, et qui définit toute la règle de son virginal institut : « Mes filles, je mets votre chasteté à la garde de votre charité ». — « En voyant Jehanne, disait un jeune et loyal chevalier, nul ne songeait à forfaire ; *et ce à cause de la grande bonté qui estoit en elle.* » Heureuse enfant, dont la douceur imprimait le respect, dont la bonté commandait la vertu !

Ardente comme un lion, elle est tendre et sensible comme un agneau. Quoi de plus intrépide que Jeanne ? Sa main saisissait, appliquait l'échelle aux murailles, sous une grêle de traits presque tous dirigés contre elle. Comme elle guidait avec grâce son cheval écumant ! Quelle science infuse de la stratégie militaire ! Que de fois elle réveilla l'ardeur assoupie de ses compagnons d'armes ! Elle était l'âme de cette grande lutte. Sans elle, tout languissait ; tout se ranimait, triomphait par elle. Les bras de toute cette armée étaient mus par cette voix de femme : *Dux femina facti.* Mais sa force était sans violence. Les étincelles jaillissent sous les pieds rapides de son coursier, parce qu'elle apprend *que le sang de France est répandu.* « Jamais, disait-elle, je n'ai vu sang de François, que les cheveux ne se dressassent sur ma tête. » Elle pleurait en pensant les blessures même de ses ennemis ; elle pleurait surtout sur leur perte éternelle. « Glacidas, Glacidas, rens-toi au Roy du ciel ; tu m'as injuriée, mais j'ai grand'pitié de ton âme ! » Et quand Glacidas et les siens ont roulé dans le fleuve, l'amazone fond en larmes, car elle se dit que leurs âmes coupables paraissent devant Dieu. Dans la plaine de Patay, voyez la guerrière transformée en fille de charité, soutenant entre ses bras et appuyant sur son sein la tête d'un pauvre blessé, d'un Anglais, qu'elle encourage à mourir, tandis qu'il balbutie de

ses lèvres défaillantes ses derniers aveux et son repentir.

Timide et naïve comme *une pauvre petite bergère qui ne sait A ni B*, ignorante dans tout le reste, quand le ciel lui a parlé, elle a toute la sublimité du génie, toute l'autorité de l'inspiration. Les chefs de guerre rassemblés en conseil se cachent de Jeanne par la conscience de leur infériorité ; et la jeune fille, heurtant de sa lance à la porte de la salle, faisait presque pâlir les Gaucourt et les Naintrailles. « Vous avez été à votre conseil, et moi au mien. En mon Dieu, le conseil de Notre-Seigneur est plus sûr et plus habile que le vôtre. » Ses manières de dire sont nobles, courtoises, *princières* ; le tutoiement chevaleresque vient à propos se placer sur ses lèvres virginales ; et les plus fiers guerriers, les princes même du sang royal, subissent l'inévitable ascendant de cette parole humaine et surhumaine à la fois. « En avant, gentil duc, à l'assaut ! Ah, gentil duc, as-tu peur ? ne sais-tu pas que j'ai promis à la duchesse de te ramener sain et sauf ? » C'est au duc d'Alençon qu'elle parle ainsi. Dunois lui-même entend son commandement ; il s'incline et promet humblement d'obéir. L'idiome de Jeanne n'a point vieilli. Que dis-je ? comme ces teintes de vétusté qui sont un mérite de plus dans certaines merveilles de l'art, il efface la phrase moderne, de jour en jour plus terne et plus pauvre, quoi qu'en puisse dire notre orgueil. Ses répliques étaient vives, justes, animées ; c'étaient des éclairs inattendus ; et s'il est permis de parler ainsi, ses répliques ne souffraient pas de répliques. « Si Dieu est pour nous, lui dit un docteur, à quoi bon les gens d'armes ? » — « En mon Dieu, répond-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire... Mes pères, mes pères, il

y a dans les livres de Messire plus que dans les vôtres. Monseigneur a un livre où aucun clerc ne lit, tant parfait soit-il en cléricature. »

Enfin, jetée au milieu des camps et dans l'arène de la guerre, elle est pieuse et recueillie comme une fille du Carmel. Pour elle, la cellule et l'oratoire sont auprès du champ de bataille. Toutes ses amours sont pour Jésus. Elle ne l'oublie pas plus dans la poudre brûlante des luttes guerrières qu'au pied des autels, soit que le sacrifice s'offre dans le silence du lieu saint, ou dans la campagne encore humide des gouttes de la nuit. Et là, comme elle redevient petite en présence de son Dieu ! Quel oubli d'elle-même dans l'ivresse des triomphes ! A l'exemple du Sauveur, qu'elle aime si tendrement, elle ne cherche pas sa gloire, mais la gloire de celui qui l'a envoyée, la gloire de son Roi qui est au ciel, et de son roi aussi qui est sur la terre. Tant de sainteté, jointe à tant de bravoure, exerce une heureuse séduction sur les cœurs. Dunois est chrétien ; La Hire, qui ne blasphème plus, prie à sa façon ; le camp est un temple ; et mille guerriers s'écrient : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées ! »

O Dieu ! dont les voies sont belles, et les sentiers pacifiques<sup>1</sup>. vous qui marchez par un chemin virginal<sup>2</sup>, soyez béni d'être venu à notre aide par des mains si pures et si dignes de vous ! Soyez béni d'avoir fait Jeanne si belle, si sainte, si immaculée ! Je cherche en vain ce qui pourrait manquer à mon héroïne ; tous les dons divers s'accumulent sur sa tête ; pas une pierrerie à joindre à sa couronne. Par l'esprit et par le cœur, je ne connais rien de plus chrétien et de plus français que

1. PROV., III, 17. — 2. S. Aug., t. VI, *L. de sancta Virginitate*, 29.

Jeanne d'Arc, rien de plus mystique et de plus naïf ; en elle la nature et la grâce se sont embrassées comme sœurs ; l'inspiration divine a laissé toute sa part au génie national, tout son libre développement au caractère français ; c'est une extatique chevaleresque, une contemplative guerrière ; elle est du ciel et de la terre ; c'est, pardonnez cette anticipation, c'est une martyre qui pleure ; c'est une sainte qui n'a pas d'autels ; que l'on vénère, que l'on invoque presque, et qu'il est permis de plaindre ; que le prêtre loue dans le temple, que les citoyens exaltent dans les rues de la cité : modèle à offrir aux conditions les plus diverses, à la fille des pâtres et à la fille des rois (elle a prouvé, elle aussi, qu'elle savait comprendre la sainte et noble figure de Jeanne), à la femme du siècle et à la vierge du cloître, aux prêtres et aux guerriers, aux heureux du monde et à ceux qui souffrent, aux grands et aux petits ; type le plus complet et le plus large au double point de vue de la religion et de la patrie, figure historique qui n'a son semblable nulle part ; Jeanne d'Arc, c'est une douce et chaste apparition du ciel au milieu des agitations tumultueuses de la terre, une île riante de verdure dans l'aride désert de l'histoire humaine, un parfum de l'Éden dans notre triste exil ; et, pour parler le langage de saint Augustin, c'est Dieu venant à nous, cette fois encore, par un sentier virginal.

Car, Messieurs, Jeanne d'Arc est de Dieu ; elle est l'envoyée de Dieu ; elle n'a cessé de le dire. Et quel Français se sentirait le triste courage de nier le témoignage des paroles de Jeanne, si magnifiquement confirmé par le témoignage de sa vie et de sa mort ? Et cela, pour ne pas vouloir reconnaître cette vérité si consolante, savoir : que Dieu aime la France, et qu'au

besoin il la sauve par ses miracles. « Prince de Bourgogne, écrivait Jeanne à l'ennemi de son roi, je vous fais assçavoir, de par le Roy du ciel, pour votre bien et votre honneur, que vous ne gagnerez point bataille à l'encontre des loyaulx François, et que tous ceulx qui guerroyent audit saint royaume de France, guerroyent contre le Roy Jhésus, roy du ciel et de tout le monde; s'il vous plaist aguerroyer, allez sur le Sarrazin ». Vous l'entendez. Messieurs, le saint royaume de France, le royaume des loyaux Français, c'est le royaume de Dieu même; les ennemis de la France, ce sont les ennemis de Jésus. Oui, Dieu aime la France, parce que Dieu aime son Église, rapporte tout à son Église, à cette Église qui traverse les siècles, sauvant les âmes et recrutant les légions de l'éternité; Dieu, dis-je, aime la France, parce qu'il aime son Église, et que la France, dans tous les temps, a beaucoup fait pour l'Église de Dieu. Et nous, Messieurs, si nous aimons notre pays, si nous aimons la France, et certes nous l'aimons tous, aimons notre Dieu, aimons notre foi, aimons l'Église notre mère, la nourrice de nos pères et la nôtre. Le Français, on vous le dira du couchant à l'aurore, son nom est CHRÉTIEN, SON SURNOM CATHOLIQUE. C'est à ce titre que la France est grande parmi les nations; c'est à ce prix que Dieu la protège, et qu'il la maintient heureuse et libre. Et si vous voulez savoir en un seul mot toute la philosophie de son histoire, la voici : *Et non fuit qui insultaret populo isti, nisi quando recessit a cultu Domini Dei sui* : « Et il ne s'est trouvé personne qui insultât ce peuple, sinon quand il s'est éloigné du Seigneur son Dieu <sup>1</sup> ».

1. Judith., v. 17.

Mais la mission réparatrice de Jeanne n'est pas achevée : elle a commencé son œuvre dans la gloire ; elle la poursuivra dans la douleur. L'épouse de Jésus doit s'abreuver au calice de son époux. Jeanne va passer du Thabor au Calvaire ; et sa mort sera plus féconde que sa vie. Recueillons-nous, Messieurs. La sagesse antique avait entrevu quel noble spectacle c'est que celui d'un juste aux prises avec l'adversité. Mais la doctrine chrétienne seule peut nous faire comprendre ce mystère d'expiation, qui tire toute sa vertu de la croix.

#### SECONDE PARTIE

On a dit et l'on a répété souvent que la mission de Jeanne d'Arc expirait au pied de l'autel de Reims, que son devoir était de quitter l'armée et de rentrer sous la chaumière, de déposer le glaive et de reprendre le fuseau : et parce qu'elle entra de ce moment dans la carrière des malheurs, on l'accuse d'être sortie de la voie que le Seigneur lui avait tracée. Cette appréciation trop humaine, Messieurs, n'est pas fondée sur l'histoire. Après un examen scrupuleux et approfondi, je vois bien que c'était le désir de Jeanne de reprendre la douce vie du hameau ; mais je ne vois pas que ce fût son devoir. Ses voix *se taisent*, mais son roi parle ; et pour celle en qui la religion de la seconde Majesté avait tant de puissance, je ne sache pas qu'à défaut du ministère des anges, le ciel pût s'expliquer plus authentiquement que par la bouche de l'Oint du Seigneur. Ah ! ne soyons pas de ceux qui ne se reposent point qu'ils n'aient trouvé des torts dans l'adversité, et qui impu-

tent toujours des fautes au malheur. La théologie des amis de Job n'est pas celle des disciples de la croix.

Le christianisme repose tout entier sur le dogme de l'expiation, de la rédemption par la douleur. Le Sauveur des hommes a peu agi et beaucoup souffert; l'Évangile est concis sur sa vie, prolix sur sa passion. Sa grande œuvre, ç'a été de mourir; c'est par sa mort qu'il a vivifié le monde. Or, si telle est la première et la plus fondamentale vérité du symbole chrétien, c'est aussi la première loi morale du christianisme que les disciples, et surtout les apôtres du Crucifié, continuent le mystère de ses douleurs. Et si, parmi les enfants des hommes, le ciel se choisit des êtres privilégiés qu'il élève à la gloire d'être les instruments extraordinaires de sa puissance et de son amour, ce n'est qu'au prix de mille angoisses qu'il accorde de telles faveurs. De la grâce divine, plus encore que de la gloire humaine, on peut dire *qu'elle vend chèrement ce qu'on croit qu'elle donne*. La vie des hommes inspirés est un drame dont le dénouement est presque toujours tragique. Apprenez du grand apôtre quel a été le sort final de tous les prophètes : *Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt* : « Ils ont été lapidés, sciés, éprouvés de mille façons, décapités <sup>1</sup> ». Et si la religion de la croix atteignait déjà par de si terribles préludes les prophètes anciens, que dire de cette représentation vive et naturelle de son agonie, de son crucifiement et de sa mort, que Jésus-Christ grave en traits si profonds dans le cœur et sur la chair de ses apôtres et de ses prophètes de la loi nouvelle, lesquels doivent accomplir en eux ce qui manque à la passion de Jésus. Messieurs,

1. Heb., xi, 37.

un chrétien qui souffre, c'est Jésus encore qui souffre dans les membres de son corps, et qui achève ainsi son œuvre de rédemption<sup>1</sup>. Aussi, dans la balance divine, pour le salut d'un peuple, un martyr pèse plus qu'un héros : *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo expugnatore urbium*<sup>2</sup>. Le baptême de sang est inséparable de la mission divine.

Il le comprenait, ce pauvre père, ce bon Jacques d'Arc, quand, ayant entrevu dans un songe l'avenir merveilleux de sa fille, il disait : « Si je savais que la chose advint que j'ai songée d'elle, je la noyerais à l'instant. » Dès le début, en effet, j'aperçois des indices trop significatifs. Jeanne seule ne les entrevoit que dans un demi-jour : précieuse attention de la providence, qui proportionne la lumière à la force, et qui craint d'oppresser la timide vierge si elle lui montrait du premier coup, comme autrefois à Paul, cette âme de fer, tout ce que sa mission doit lui apporter de douleurs<sup>3</sup> ! Ainsi que le jeune et naïf Isaac, elle chemine longtemps sans connaître le fatal secret qui la concerne. Mais, pour tout autre que pour la victime, comme il est évident, dès le départ, qu'elle marche vers la montagne du sacrifice ! Les deux saintes données à Jeanne pour conscellères et pour assistantes, sont deux vierges martyres<sup>4</sup>. Pour toute récompense finale, ce qu'elles lui promettent, c'est de la conduire en Paradis. Aussitôt l'école de la douleur commence. La pieuse enfant est méprisée comme une visionnaire, repoussée comme une intrigante, exorcisée comme une démoniaque ; elle a déjà versé bien des larmes,

1. Coloss., I, 24. — 2. Prov., XVI, 32. — 3. Act., IV, 16. — 4. Sainte Catherine et sainte Marguerite.



quand elle obtient d'être conduite à son roi. Là, nouvelles épreuves plus pénibles encore, soupçons injurieux, dédains humiliants, voyage à Poitiers où elle a tant à souffrir, plus effrayée qu'elle est des arguments d'une armée de docteurs que de l'artillerie d'une armée d'Anglais. Puis, au fort même de l'action, et quand elle va être précipitée dans la gloire, voyez comme le ciel lui fait sentir que ce n'est pas elle qui agit, mais le bras divin qui agit par elle; voyez comme la douleur précède et achète toujours le triomphe, afin qu'elle dise comme saint Paul : « Ma force n'est pas de moi, mais de Dieu : car, quand je suis faible, c'est alors que je suis forte : *Cum infirmor, tunc potens sum* <sup>1</sup>. — C'était le grand et solennel jour du sept mai, celui qui devait immortaliser la jeune héroïne et décider la délivrance d'Orléans. Une grande victoire l'attend, elle le sait; mais elle sait aussi depuis longtemps que son sang doit couler. Jésus combat par elle; or l'instrument doit s'accommoder, s'approprier à la main qui l'emploie, et la main de Jésus a été transpercée. Au milieu de la bataille, un trait la frappe au sein et la renverse. Un instant effrayée, elle pleure; ses saintes, qui l'avaient avertie, la consolent; elle arrache de sa propre main la flèche qui l'a percée, et se met en prière. Et comme Dunois, désespéré, sonnait la retraite : « En mon Dieu, s'écrie-t-elle en se précipitant vers la Bastille, tout est vôtre, et y entrez ». Tout à l'heure elle gisait dans son sang, et la voilà rayonnante de gloire. Sa blessure a été le signal de son triomphe; c'est la force dans l'infirmité, la puissance par la faiblesse : *Cum infirmor, tunc potens sum*. — Un autre

1. II Corinth., XII, 10.

jour. c'était devant Jargeau, elle s'élançe la première à l'assaut ; une pierre énorme roule sur sa tête et la renverse dans le fossé. Un cri de triomphe a retenti sur le rempart ; l'épouvante a glacé les Français. Se relevant soudain plus fière et plus terrible : « Amis, sus ! sus ! notre Sire a condamné les Anglais ; ils sont tous nôtres ». Les Français se raniment, la place est emportée, et Suffolck n'a que le temps de faire un chevalier pour lui rendre glorieusement les armes. C'est toujours le dogme chrétien : la mystérieuse préparation du succès par le revers, de la victoire par la défaite. *Cum infirmor, tunc potens sum.*

Mais si l'empreinte de la croix est ainsi marquée jusque sur l'épée victorieuse de Jeanne, que sera-ce maintenant que cette épée vole en éclats, sans qu'on puisse la reforgier jamais ? Si la phase glorieuse de sa vie n'est pas étrangère à la douleur, que sera-ce maintenant qu'elle entre dans la période de ses angoisses, maintenant que l'action cesse et que la passion commence ? « Je ne durerai qu'un an, et guère au-delà, disait-elle souvent au roi ; il faut tâcher de me bien employer cette année. » Hélas ! ce beau mois de mai, qui l'avait vue victorieuse et entourée d'hommages dans Orléans, ne reparut que pour la voir captive à Compiègne ! O Jeanne ! je vous aimais heureuse et triomphante, je ne vous aime pas moins, et je vous vénère davantage dans vos malheurs ! Vous avez été jugée digne, non seulement d'être l'instrument de Dieu, mais encore de lui être offerte en holocauste<sup>1</sup>. Dieu ne manque pas de bras par qui verser le sang ; mais des victimes pures dont le sang répandu soit un sacrifice agréable à ses

1. Act., v, 41.

yeux, voilà ce que Dieu cherche. Il ne faut que des qualités telles quelles pour être un héros; il faut des vertus sans tache pour être un martyr. Tel est désormais le rôle douloureux de Jeanne. Depuis qu'elle a quitté Reims, la mandataire du ciel est redevenue une humble fille de la terre. Sa bravoure lui reste, son inspiration l'a quittée. Il est d'une grande âme, Messieurs, quand on a gouverné, de savoir obéir, et de n'avoir pas désappris la soumission dans le commandement. Notre héroïne, depuis que Dieu ne la conseille plus, se soumet aux conseils des hommes; ce que d'autres décident, elle l'exécute, *sans nulle indication de ses voix, ni pour, ni contre*. Et ici encore j'admire la délicatesse et la sainteté de la providence, qui dirigeait elle-même la guerrière, qui laisse marcher la victime. Quand Jeanne volait à la victoire, Dieu la conduisait par le bras; quand elle s'achemine vers le bûcher, Dieu se voile pour un temps et retire son concours. Ainsi la sagesse divine est toujours justifiée dans ses voies. Désormais les anges et les saintes martyres parlent à Jeanne de son âme, de ses malheurs; ils ne lui parlent plus de ses exploits. Ce n'est pas seulement le glaive miraculeux qui s'est brisé dans sa main; son étendard, son saint étendard, qu'elle aimait *quarante fois plus que son épée*, a roulé près d'elle dans la poussière. Paris entend sa voix et la méprise impunément; pour la première fois la victoire ne lui obéit pas. Blessée sous les murs de la grande cité, elle voudrait y mourir, et la mort est indocile comme la victoire. O journée fatale! épreuve terrible! L'envie de ses rivaux triomphe et s'exaspère; ses amis hésitent et n'osent plus se prononcer en sa faveur. Tels sont les hommes; sitôt que le succès manque, leur foi chancelle. Ainsi les apôtres, témoins de

tant de prodiges authentiques, abandonnent et renient leur Maître « quand vient l'heure des méchants et la puissance des ténèbres<sup>1</sup> ». Leurs convictions, si solidement établies, périssent avec leurs espérances. *Sperabamus* : « Nous espérions<sup>2</sup> », disent-ils; ils se résignent à croire qu'ils ont été déçus. Ainsi Jeanne voit un instant tout le passé de sa gloire s'effacer aux yeux des hommes; le caractère surnaturel de ses expéditions les plus merveilleuses devient équivoque : *Sperabamus* : « Nous espérions ».

Mais ce n'est là que le prélude des douleurs. A peine un dernier rayon de gloire militaire est-il venu luire sur son front, qu'une autre lumière ne tarde pas à briller pour elle. Ses saintes lui ont annoncé sa captivité prochaine. A cette nouvelle, déjà pressentie, elle demande avec larmes de mourir plutôt que d'endurer une longue prison. Pour toute réponse, il lui est dit : « qu'elle prenne tout en gré, et que Dieu lui aidera ». Mon cœur se serre, Messieurs. La vierge qui avait délivré votre ville, qui avait rendu le courage aux guerriers et la couronne à son roi, est tombée entre des mains profanes. Jeanne, abandonnée des siens, et peut-être trahie, comme son divin Maître, est vendue à l'ennemi, vendue, elle, non ce qu'on vend un esclave, mais une tête couronnée. Une prison s'ouvre, prison affreuse, où l'attendent des supplices et des perfidies qu'on ne saurait redire; prison dont les murailles ont des yeux pour la lubricité, des oreilles pour la trahison. Un tribunal est érigé par la haine; un autre Caïphe sollicite le privilège de s'y asseoir. C'est un évêque, un Français, je le sais; n'en rougissons pas, Messieurs; depuis long-

1. Luc., xxii, 53. — 2. Luc., xxiv, 21.

temps il a renié sa patrie et s'est vendu à l'étranger ; on l'appelle Anglais, Bourguignon, on ne l'appelle plus Français. Les interrogatoires commencent. Là, quel contraste ! D'une part, l'hypocrisie, la bassesse de sentiments et de langage, la servilité, la cruauté ; de l'autre, la franchise, l'élévation, la noblesse, l'indépendance, la douceur. Cependant, combien Jeanne souffre, elle si pieuse, si délicate, si respectueuse ! Sans doute ses saintes viennent la consoler : « Je serais morte, dit-elle, sans la révélation qui me conforte chaque jour. » Mais à ces voix du ciel qui la rassurent, on oppose la voix de l'Église : comme si quelques âmes vénales, c'était l'Église. L'Église ! elle parlera un jour, et l'on saura ce qu'elle pensait dans cette grande affaire. L'accusée invoque le pape, le concile : « Le pape est trop loin, lui dit-on, c'est à votre pontife que vous devez obéir ». Elle est, comme Jésus, interrogée, jugée, condamnée avec tout l'appareil des formes légales et le cérémonial imposant de l'orthodoxie. Mais Jésus était un Dieu ; elle n'est qu'une faible femme. Et si l'Homme-Dieu a frémi, si l'Homme-Dieu a sué une sueur de sang, s'il a eu besoin qu'un ange vînt le soutenir dans son agonie, s'il a demandé que le calice de la douleur passât loin de lui, comment s'étonner du trouble de Jeanne, de ses craintes, de ses larmes, de ses hésitations passagères ? Ah ! loin que je me scandalise de retrouver dans mon héroïne cette horreur de la souffrance et de la mort, qui ne vient pas du préjugé, mais de la nature, je m'intéresse à sa douce sensibilité, qui la rapproche plus de ma faiblesse, et qui donne plus de prix à son sacrifice et à sa résignation. « Si vos voix vous eussent commandé de sortir, et signifié que vous seriez prise, lui dit le juge, y fûtes-vous allée ? » —

« Si j'eusse su l'heure et que je dusse être prise, je n'y fusse point allée volontiers, toutefois j'eusse fait leur commandement en la fin, quelque chose qui me dût être venue. » Retrouvez-vous ici le langage du Maître : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Cependant que ma volonté ne se fasse pas, mais la vôtre » ? Jésus-Christ n'est pas de l'école des stoïciens : il sent vivement la douleur, et il avoue qu'elle est un mal ; il ne va pas au-devant d'elle, il l'accepte. Jeanne se flatte jusqu'à la fin ; Dieu lui laisse cette dernière ressource des malheureux, qui est l'espérance. Par le martyre qui lui est prédit, elle entend ses douleurs présentes. Mais bientôt les illusions s'envolent ; un bûcher s'allume, et la victime s'avance en pleurant. Pardonnez si j'insiste sur la conformité minutieuse des circonstances de sa mort avec celle du Sauveur des hommes : la ressemblance du disciple n'est pas un outrage pour le maître. Elle s'attendrit sur Rouen, comme Jésus sur Jérusalem ; elle prédit et déplore la perte de son juge, comme Jésus celle de Judas ; comme lui, elle pardonne à ses bourreaux. Un instant encore la nature affaiblie succombe ; mais n'avons-nous pas entendu le Christ s'écrier avec l'accent d'une angoisse inexprimable : *Eli, Eli, lamma sabacthani*<sup>2</sup> ? Elle tient entre ses mains, elle couvre de ses baisers, une croix, une pauvre croix de bois. De nouveau, elle rend témoignage à la vérité de sa mission, à l'innocence de son roi. Au milieu des flammes, ses derniers soins sont des attentions de charité et de modestie. Les yeux toujours fixés sur le signe sacré, on l'entend invoquer avec larmes les *benoits* anges, et les saints et les saintes

1. Matth., xxvi, 39. — 2. Matth., xxvii, 46.

du Paradis. Elle incline la tête, pousse un grand cri : *Jésus ! Jésus !* Et du sein du bûcher, son âme, comme une blanche colombe, s'envole vers les cieux...

Eh quoi ! vous tremblez, vous pleurez, ennemis de la France ! Peuple de braves, vous avez brûlé une vierge de vingt ans ; n'êtes-vous pas fiers de cet exploit chevaleresque ? Oui, tremblez et pleurez, ennemis de la France. Vous avez vaincu : mais votre victoire, comme celle de Satan sur Jésus, est une défaite <sup>1</sup>. Vous avez cru n'être que des bourreaux, et vous étiez des sacrificateurs. Parmi ces tempêtes et ces orages, il fallait du sang pour apaiser le ciel et purifier la terre. La France est rachetée, puisque Dieu a accepté d'elle une vierge pour hostie : *Sanguine placastis ventos, et virgine cæsa ; sanguine quærendi reditus* <sup>2</sup>. Il est désormais permis d'espérer d'heureux retours de fortune. Il a raison, ce secrétaire du roi des Anglais qui s'écrie : « Nous sommes perdus, car nous avons fait mourir une sainte ! » Les cendres de Jeanne crient vengeance contre vous, pardon pour la France ; sa mort vous sera plus fatale que sa vie <sup>3</sup>. Dans un même supplice, je vois trois triomphes : le triomphe de la France, le triomphe de la Foi, le triomphe de Jeanne.

Triomphe de la France. On apportait les clefs des villes sur le cercueil de Duguesclin, et le nom de Condé gagnait des batailles. Jeanne n'aura point de sépulcre ; son noble cœur, la seule partie que le feu n'ait pu détruire, a été jeté dans les flots. Mais son ombre, mais sa terrible image poursuivra les Anglais jusqu'à ce qu'ils soient refoulés dans leur île. « Je sais bien, disait-elle, que les Anglais me feront mourir, parce

1. I Corinth., II, 8. — 2. Virg., *Æneid.* — 3. Judic., xvi, 30.

qu'ils croient pouvoir s'emparer de la France après ma mort ; mais seraient-ils cent mille de plus (Jeanne appelait les Anglais d'un surnom joyeux et militaire : Jeanne était Française, et jusque dans les fers elle avait la gaité française), seraient-ils cent mille de plus, ils n'auront pas le royaume..... Avant qu'il soit sept ans, les Anglais abandonneront un plus grand gage qu'ils n'ont fait devant Orléans. » Six ans ne s'étaient pas écoulés, et Paris, « ce grand gage », se rendait presque sans coup férir à l'intrépide Dunois. Bientôt Charles le Victorieux régnait sur tout le pays de ses ancêtres ; et un siècle plus tard, la blanche bannière de France, flottant sur Calais, laissait lire dans ses plis l'accomplissement de la parole prophétique de Jeanne : « Les Anglais seront boutés hors France ». Une femme, une reine voluptueuse avait perdu le royaume ; une bergère héroïque, une vierge martyre l'a sauvé.

Triomphe de la Foi. Messieurs, dans cette invasion de l'Angleterre, notre nationalité n'était pas seule en péril. Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, apercevait un autre danger. La France possède un trésor plus précieux encore que son indépendance, qui nous est si chère à tous pourtant, c'est sa foi catholique, son orthodoxie intacte et virginale ; c'est ce trésor qui allait périr. Circonstance mémorable, Messieurs ! Devant le tribunal du Juge suprême des nations, l'Angleterre, en prononçant la sentence de Jeanne d'Arc, a signé, cent ans à l'avance, sa propre condamnation. HÉRÉTIQUE, APOSTATE, SCHISMATIQUE, MALCRÉANTE DE LA FOI DE JHÉSU-CHRIST, tels sont les griefs inscrits, de par l'Angleterre, sur la tête de Jeanne. Ne déchirons pas cette inscription précieuse, livrons-la à l'histoire ; elle pourra lui servir bientôt



pour marquer au front une autre coupable, une grande coupable. Édouard n'a-t-il pas déjà parlé de faire des prêtres anglais qui chanteront la messe *malgré le Pape*? Et, à la licence qui règne, ne sentez-vous pas qu'Henri VIII approche? C'est à ce point de vue, Messieurs, que la mission de Jeanne s'élargit et prend des proportions immenses. Que la France devînt anglaise, un siècle plus tard elle cessait d'être catholique; ou bien, si elle résistait à ses dominateurs, elle se précipitait, comme l'Irlande, dans des luttes et des calamités sans fin. La cause de la France, au quinzième siècle, était la cause de Dieu, la cause de la vérité : et l'on a dit que la vérité a besoin de la France. Ne vous étonnez donc pas que les deux plus illustres représentants de la monarchie catholique, *saint Louis et saint Charlemagne* (j'aime pour le grand empereur cette canonisation par la bouche inspirée de Jeanne), se soient émus au sein de la gloire, sur leur trône immortel, et qu'ils aient demandé un miracle pour la France. Ne vous étonnez pas si l'archange de la France est envoyé vers une vierge, et si cette vierge est choisie au pied des autels de Rémy, l'apôtre des Français, de Rémy « qui a sacré et béni, dans la descendance de Clovis, les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres <sup>1</sup> ». Ne vous étonnez pas enfin si la mission de la libératrice de la France se termine par un grand et mémorable sacrifice. Au mal qui nous menaçait, il fallait un remède surnaturel; quand la religion du divin Crucifié est en cause, les prodiges de valeur ne suffisent pas, il faut des prodiges de douleur. Ce sont encore nos ennemis qui l'ont proclamé, alors qu'ils se frappaient la poitrine en

1. BOSSUET, *Polit. sacr.*, l. VII, art. 6.

descendant de cet autre calvaire : « Elle est martyre pour son droict Seigneur ». Et si vous me demandez quel est son Seigneur, elle m'a appris à vous répondre que c'est Jésus-Christ.

Enfin, triomphe de Jeanne. Serai-je paradoxal si je dis que le supplice de Jeanne était nécessaire à sa gloire même temporelle ? Outre qu'elle y a conquis « ce je ne sais quoi d'achévé que le malheur ajoute à la vertu », sans le procès de Jeanne d'Arc, sans la procédure de révision qui en a été la conséquence, si l'héroïne, après le couronnement de Reims, était rentrée sous la chaumière de Domrémy, qu'elle y eût achevé ses jours dans les soins obscurs de la vie champêtre, Jeanne d'Arc serait pour la postérité, serait pour nous un problème insoluble. Des ombres douteuses se mêleraient aux rayons de sa gloire ; sa mémoire tiendrait un milieu incertain entre la légende et l'histoire. Le roman y gagnerait de pouvoir hasarder mille suppositions aventureuses ; l'œuvre sainte et surnaturelle de Dieu disparaîtrait. Jeanne serait plus fêtée, plus célébrée des mondains et de ceux que l'Écriture appelle la faction des lascifs : *factio lascivientium*<sup>1</sup> ; les chrétiens, affligés, trembleraient sur la fin d'une vie que tant de gloire eût exposée à tant de séductions. Messieurs, même au point de vue humain, il n'y avait d'autre issue pour Jeanne que le cloître ou le martyre. Je me trompe : on eût douté de la sincérité des dispositions sorties du cloître. Chose admirable et providentielle ! L'événement le plus extraordinaire, le plus surnaturel qui figure dans les annales humaines, est en même temps le plus authentique et le plus incontestable. Ce n'est pas seulement la

1. Amos, VI, 7.

certitude historique, c'est la certitude juridique qui garantit jusqu'aux moindres circonstances de cette vie merveilleuse. Oh ! qu'elle semblera grande aux âges les plus reculés, cette fille d'Adam en qui ses ennemis et ses juges n'ont pu découvrir une seule faiblesse ; dont la vie intime est aussi pure, aussi resplendissante que sa vie publique ; dont cent dix-huit témoins oculaires, parmi lesquels ses amis d'enfance, ses compagnons d'armes, ses serviteurs les plus familiers, ont révélé tout ce qu'ils savaient sans pouvoir révéler autre chose que des vertus ! Scribes de l'Angleterre, enregistrez ces dépositions ; conservez à la France les nobles paroles de Jeanne, ses réponses inspirées, ses solennelles prédictions : c'est de vos mains ennemies qu'est élevé le plus beau monument à la gloire de l'envoyée des cieux. O Dieu ! Soyez béni ! Les juges qui prononcent la sentence de Jeanne ont écrit son absolution devant la postérité, comme les bourreaux qui la livrent aux flammes ont mis la palme céleste entre ses mains, et la couronne éternelle sur sa tête.

Et maintenant, Messieurs, je m'arrête ; et quand je jette un regard sur le chemin que nous avons parcouru, oh ! que j'aime à reposer mes yeux sur cette ville d'Orléans ! Orléans, où Jeanne ne trouva point d'incrédules ni d'envieux, mais où elle fut reçue comme un ange libérateur ; Orléans, où elle conquit ses premiers et ses plus doux titres de gloire ; Orléans, qui a toujours gardé dans son cœur la précieuse mémoire de Jeanne, et qui, après quatre cents ans, célèbre encore ses triomphes avec tant d'amour et de reconnaissance ! Français et catholique, avec quel bonheur, Messieurs, je suis venu payer ce faible tribut à votre libératrice, en pré-

sence (je regrette de ne pouvoir nommer un pontife si éminent, en qui j'eusse trouvé l'indulgence du génie) en présence de ce clergé vénérable, de ces illustres magistrats, de ces braves guerriers, de toute cette multitude enfin, dont la devise est toujours celle de Jeanne : RELIGION ET PATRIE. Orléans, ton nom sera grand jusqu'à la fin des âges entre toutes les cités ! O vous qui écrivez les fastes de la France et de l'Église, aux noms de Clovis et de Tolbiac, de Charles Martel et des plaines de Poitiers, joignez les nom de JEANNE et d'ORLÉANS, noms désormais inséparables ; car Orléans n'a pas été seulement le théâtre des exploits de Jeanne, il en a été l'auxiliaire ; Jeanne a sauvé son pays et sa foi, et c'est à Orléans ; elle tenait le glaive divin, et Orléans, Orléans tout entier combattait avec elle. Chrétiens qui m'avez entendu, femmes, vierges, enfants de la cité, vos pères ont partagé la gloire de Jeanne, et ils vous l'ont transmise. Mais Jeanne vous a laissé un autre héritage non moins précieux : c'est celui de sa foi, de sa piété, de ses douces et aimables vertus. La religion n'a pas de plus séduisant modèle à vous offrir que votre libératrice. Ah ! qu'Orléans soit toujours la digne cité de Jeanne ! que Jeanne se retrouve, qu'elle vive, qu'elle respire toujours dans Orléans ! Que sa gracieuse et sainte figure resplendisse dans vos mœurs, qu'elle brille dans vos œuvres. Marcher sur ses pas, c'est marcher dans le sentier de l'honneur ; oui ; mais c'est marcher aussi dans le sentier du ciel. Et les rigneurs dont Jeanne a été victime ici-bas proclament assez éloquemment qu'il n'y a rien de solide, rien de vrai, que ce qui conduit au ciel.

---

## II

# Discours pour la bénédiction d'un arbre de la liberté

Chartres, 11 avril 1848.  
I, 84-89<sup>1</sup>.

Mes Frères, vous allez planter l'arbre de la liberté. Tout à l'heure, je vais arroser ses racines de l'eau sainte et féconde que la religion a consacrée. Mais votre œuvre subsistera-t-elle? Mais vos prières seront-elles exaucées? En un mot, celui qui donne seul l'accroissement<sup>2</sup>, Dieu, permettra-t-il à ce jeune et vigoureux arbuste de grandir? Oui, mes Frères, il grandira, pourvu qu'il soit véritablement digne que Dieu lui accorde l'accroissement. Sinon, il périra, malgré vos bras robustes qui l'auront fixé sur le sol, et malgré les vœux que nous vous aurons apportés<sup>3</sup>. Écoutez-moi quelques instants. J'ai le bonheur d'être prêtre de Jésus-Christ; vous m'estimeriez moins si mon langage n'était pas exclusivement sacerdotal. D'ailleurs, au

1. Cf. *Hist. du Cardinal Pie*, I, 187-189. — 2. I Cor., III, 7. — 3. Matth., XV, 13.

moment où je vais bénir l'arbre de la liberté, c'est bien le moins qu'il abrite sous ses rameaux protecteurs la sainte et apostolique indépendance de ma parole, et que j'use le premier d'un droit sacré qu'il s'agit d'assurer pour toujours.

Savez-vous, mes Frères, pourquoi depuis plus d'un demi-siècle nous avons vu périr au milieu de nous toutes les formes de gouvernement, sans excepter celle-là même à laquelle nous revenons aujourd'hui ? Je vais vous le dire. Toutes les formes dont s'est revêtue la société ont péri, parce que sous ces formes il manquait une âme. Or, si heureusement pourvu qu'il soit d'articulations, de ressorts et de muscles, un corps sans une âme, c'est un cadavre ; et le propre d'un cadavre est de tomber bientôt en dissolution. L'âme de toute société humaine, c'est la croyance, c'est la doctrine, c'est la religion, c'est Dieu. Or les sociétés modernes ont trop longtemps divorcé avec Dieu. Je le dis sans amertume et sans récrimination, mes Frères ; car, en ces jours difficiles qui succèdent à des crises violentes qu'avaient provoquées des torts communs à toutes les conditions, certes, nous avons mieux à faire que de nous adresser de mutuels reproches : c'est de nous éclairer réciproquement sur les véritables besoins du présent et de l'avenir. Et c'est à ce titre de concours et de sympathie pour la chose publique, que je me permets d'interroger ici le passé pour en faire sortir des lumières et des avertissements. Je le répète donc : nos pères, entraînés par de lamentables préjugés, ont eu le malheur de croire qu'ils pouvaient rejeter tous les jugs, y compris celui du Maître souverain qui habite dans les cieux. Ils ont adressé à Dieu cette parole coupable : « Retire-toi loin de nous ; nous ne voulons pas

de la science de tes voies<sup>1</sup>. » Et Dieu a obéi, il s'est retiré. Mais il est écrit que, bon gré mal gré, et nonobstant le frémissement orgueilleux des peuples, Dieu régnera ; c'est son droit : *Dominus regnavit, irascentur populi*<sup>2</sup>. Et quand il ne règne pas par les bienfaits attachés à sa présence, il règne par toutes les calamités inséparables de son absence. Voilà, dans ce peu de mots, mes Frères, toute une période de notre histoire. Que parliez-vous alors de libertés ? Quand Dieu n'est plus reconnu pour maître, nul n'a plus le droit de commander ; et toute société en proie à l'anarchie, tombe aussitôt dans l'esclavage. L'Esprit-Saint l'a dit : Là où règnent les impies, il n'y a que des ruines<sup>3</sup>. Mais attendez, ajoute le Seigneur ; ceux qui croient se préparer une domination plus facile en pervertissant les hommes, trouveront leur perdition dans leur calcul infâme<sup>4</sup>. Ils ont régné, et ce n'était pas en mon nom ; ils étaient les premiers du peuple, et je ne les voyais jamais en face de mes autels ; ils se sont fait leur Dieu de leur or et de leur puissance : divinité fragile et périssable<sup>5</sup>. Un jour ils se sont endormis, et à leur réveil ils n'ont plus rien trouvé de leurs richesses et de leur autorité dans leurs mains vides<sup>6</sup>.

Mes Frères, ces divers oracles des prophètes se sont accomplis. Ne considérez pas les causes secondes ; ce qui vient d'être renversé par la main des hommes, c'est Dieu qui l'a renversé. Mais, de grâce, ce que vous allez reconstruire, ah ! que Dieu le reconstruise avec vous et par vous ! Car, hélas ! si cette fois encore le suprême ouvrier n'était pour rien dans la reconstitution du

1. Job, XXI, 14. — 2. Ps. xcviII, 1. — 3. Prov., xxvIII, 12. — 4. Eccli., xxvI, 11. — 5. Oseæ, viII, 4. — 6. Ps. lxxv, 6.

monde social, législateurs impuissants, vous vous épuiseriez en efforts inutiles ; vous ne vous succéderiez les uns aux autres que pour mourir à la peine comme vos devanciers ; et le jour où vous croiriez poser le faite de l'édifice, serait celui de sa chute et de votre confusion<sup>1</sup>. Éclairés par l'expérience, vous voulez asseoir la société, non plus sur le sable mouvant des systèmes, mais sur la pierre solide de la vérité. Eh bien ! cette pierre, c'est Jésus-Christ : *Petra autem erat Christus*<sup>2</sup>. Que Jésus-Christ et son Évangile soient la base de votre constitution, et cette constitution ne périra pas. Vos pères aussi avaient planté un arbre ; ils n'avaient pas invité la religion à le bénir ; vos pères ont mangé du fruit de cet arbre, et ils sont morts. Mais celui qui mangera du fruit de l'arbre chrétien, de l'arbre vivifié par la sève évangélique et nourri des sucres de la religion, celui-là vivra éternellement<sup>3</sup>. Oui, ils seront *Libres*, ces hommes auxquels l'Évangile enseignera que la première liberté, c'est de dominer ses vices et ses passions, qui sont le germe de toutes les servitudes et le marchepied de toutes les tyrannies. Ils seront *Égaux*, ces hommes qui, à certains jours, se rassembleront dans la même maison, y confondront leurs prières et leurs chants, s'assiéront à la même table, courberont la tête devant le même Dieu et le même Rédempteur, en attendant qu'il soit leur commun Juge. Ils seront *Frères*, ces hommes qui auront appris de Jésus-Christ à dire tous indistinctement : « Notre Père, qui êtes dans les cieux » ; car je ne sache pas d'autre moyen d'être frères sinon d'avoir un même père ; et quel sera le père commun des hommes, si ce

1. Ps. cxxvi, 1. — 2. I Cor., x, 4. — 3. Joann., vi.



n'est le Père céleste ? De ces principes féconds découleront sur la société les plus précieux avantages ; les Droits de l'homme seront alors une vérité, parce que les Droits de Dieu seront sacrés ; nous verrons s'établir entre toutes les classes de citoyens un échange de bienfaits et de reconnaissance, un équilibre de dignité et de respect ; il n'y aura parmi eux, comme aux premiers jours du christianisme, qu'un cœur et qu'une âme ; et la loi de Jésus-Christ, par le libre empire de la charité, nous rapprochera de cette heureuse communauté de tous les biens, que ni les théories ni les violences n'ont jamais su et ne sauront jamais réaliser ici-bas <sup>1</sup>.

Je finis, mes Frères ; mais entendez bien mes dernières paroles. Nous tous qui vivons en ce siècle, nous sommes appelés à voir d'étonnantes merveilles. A cette heure, selon la magnifique image des livres saints, « Dieu a pris la terre par les deux pôles, et il la secoue fortement », pour renverser ce qui ne doit plus vivre <sup>2</sup>. Mais Dieu ne détruit jamais que pour renouveler. On l'a dit, nous touchons à une des grandes époques de l'humanité. Déjà, au-dessus des ruines, les plans et les proportions d'un vaste édifice se sont dessinés. Le principal architecte s'est mis à l'œuvre ; c'est ce mystérieux et incomparable pontife, Pie IX, vers lequel j'entends l'univers tout entier pousser des cris de supplication et d'espérance. Loin de m'effrayer de ses malheurs et de ses revers, j'y verrai le sceau de la croix empreint sur sa divine entreprise. Le monde, ébranlé jusque dans ses fondements, appelait un grand homme et un saint. Or, la providence ne manque jamais au monde. Et quant à vous, mes Frères, mes concitoyens et mes

1. Act., iv, 32. — 2. Job, xxxviii, 13.

amis, qui accueillez mes paroles, toutes graves et austères qu'elles sont, avec un respect si religieux, avec une bienveillance si marquée, sachez-le, vous avez, nous avons tous, une magnifique mission à remplir, la plus heureuse et la plus féconde des restaurations à accomplir. Tous tant que nous sommes, enlaçons nos bras, unissons nos efforts pour replacer Dieu triomphalement sur les autels de la patrie ; et, dans cette fin, rendons-lui avant tout, chacun en ce qui nous concerne, la place qui lui appartient dans notre cœur et dans notre vie. Croyez-moi, mes Frères ce ne sera donner tort à personne, que de donner raison à Dieu. *L'œuvre de vos pères*, dites-vous quelquefois ? Eh ! c'est précisément elle que je vous recommande, cette œuvre qui compte parmi nous quatorze cents ans de durée, cette alliance de la liberté et de l'Évangile, du Franc et du Chrétien, qu'un instant de délire est venu passagèrement interrompre. Alors que l'Église catholique, en la personne de saint Remi, baptisait le peuple français représenté par Clovis et les chefs de son armée, elle disait : « Fier Sicambre, baisse la tête ! adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Mes Frères, avouons-le, car ce fait appartient à l'histoire : nous sommes les fils d'un siècle où, dans certains jours mauvais, le Sicambre avait reparu. Je vous dirai donc : Enfants de ce siècle, baissez la tête ; adorez ce que vous avez brûlé, cette croix, cet Évangile ; brûlez ce que vous avez adoré, ces blasphèmes contre Dieu et son Christ. Mais pour vous, ce ne sera pas rompre avec le passé ; ce sera adorer ce que pendant quatorze siècles ont adoré vos pères, rejeter ce que pendant quatorze siècles ils ont rejeté ; ce sera redevenir les hommes de votre pays, les enfants de Dieu et les maîtres du monde.

Le jour où la France entière aura rappris à se mettre à genoux (je veux dire à genoux devant Dieu, car certes nous l'avons vue s'agenouiller assez devant toutes ses rivales); le jour où la France aura rappris à se mettre à genoux, Dieu lui rendra le sceptre de l'univers, un instant tombé de ses mains. Elle reprendra sa magnifique destinée parmi les peuples, procurant à ses enfants ici-bas la paix, la liberté, la gloire, et députant des légions d'élus vers l'immuable et éternelle patrie.

---

### III

## Homélie sur l'unique et véritable Sauveur

Cathéd. de Poitiers,  
messe pontificale du jour de Noël 1851.  
I, 451-457'.

*Notus est vobis hodie Salvator.*  
Un Sauveur vous est né aujourd'hui.  
(Ces paroles sont tirées de l'évangile  
de la messe de cette nuit.)

I. Un Sauveur, Mes Très Chers Frères, combien les hommes en avaient besoin, et que leur condition était déplorable avant le jour de son avènement ! Depuis quarante siècles le genre humain gémissait dans l'ignominie de la servitude, sous la verge de la tyrannie : servitude du péché, tyrannie de l'enfer, sans parler d'un autre esclavage plus apparent, dont le joug pesait sur des multitudes entières asservies aux caprices de quelques dominateurs insolents, enchaînés eux-mêmes dans des liens plus honteux que ceux dont ils garottaient leurs esclaves.

Or, voici qu'au milieu de la nuit, tandis que l'univers, fatigué d'une attente de quatre mille ans, som-

1. Cf. *Histoire du cardinal Pie*, I, 364-366.

meillait appesanti sous le sceptre de Satan et sous celui de César, tout à coup d'humbles bergers qui veillaient à la garde de leurs troupeaux sont investis d'une lumière divine. Un ange apparaît auprès d'eux, et, comme ils étaient saisis d'une grande frayeur, il leur dit : « Ne craignez point » : *Nolite timere*. Ce n'est pas une dépêche de malheur que je vous apporte. Au contraire, « je vous annonce la nouvelle d'une grande joie pour vous et pour tout le peuple. C'est qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ Jésus » : *quia natus est vobis hodie Salvator qui est Christus Dominus*<sup>1</sup>. Le mal dont il vient vous guérir est le plus intime et le plus extrême de tous les maux, c'est le péché : *ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum*<sup>2</sup>. Et comme le péché est le principe de toutes les autres souffrances, l'affranchissement moral que vous apporte le Sauveur sera bientôt suivi d'un affranchissement universel, d'une ère de liberté que les peuples anciens n'ont point connue.

Vous savez, M. T. C. F., si la promesse de l'ange a été suivie de son effet. Ce vieux monde païen, corrompu par l'erreur, abruti par le vice, et qui se transforme soudain en un peuple nouveau, où l'amour de la vérité devient le plus énergique de tous les amours, où la loi de l'esprit règne au-dessus de la loi des sens, où fleurissent toutes les vertus, où s'épanouissent tous les genres de perfection, de renoncement et d'héroïsme ; ce monde ainsi renouvelé, n'est-il pas évident qu'un sauveur lui est né, par lequel il a été retiré, sauvé de ses péchés ? Et ce même monde, naguère écrasé sous le joug humiliant du plus cruel despotisme, et qui, au

1. Luc., II, 10. — 2. Matth., I, 21.

bout de quelques siècles, respire enfin sous l'empire de lois plus douces, plus humaines, et goûte les délices d'une sage liberté, n'est-il pas évident qu'un sauveur lui a été donné, par lequel il a été délivré des conséquences inévitables de ses propres péchés. *ipse enim saluum faciet populum suum a peccatis eorum?*

II. Or, M. T. C. F., ce que l'ange vint annoncer à nos frères il y a dix-huit siècles et demi, je viens, messager d'en haut, vous le dire à mon tour. Ne craignez pas, car je vous apporte la nouvelle d'une grande joie, c'est qu'un sauveur vous est né aujourd'hui. Je veux dire sans doute, avant tout, que ce jour est l'anniversaire du jour dans lequel nous a été donné l'auteur du salut, celui dont la vertu toute-puissante n'est affaiblie ni par la distance des lieux, ni par celle des temps : sauveur aujourd'hui comme il l'était au jour même de sa naissance, sauveur ici comme il l'était à Bethléem, sauveur partout et toujours. Mais je veux ajouter quelque chose de plus particulier.

Le siècle tout entier qui est derrière nous, a été un siècle de péché, et, par suite, un siècle de malheur. Le principe sauveur, le sentiment chrétien, l'esprit religieux s'était affaibli au milieu de nous ; chez un grand nombre, il s'était éteint. Le monde des âmes appartenant à Satan, le monde extérieur fut livré à la confusion et au désordre. Vainement nous avons vu se succéder pendant cinquante ans les hommes les plus distingués dans le maniement des affaires. « Moi, dit le Seigneur, je vous montrerai comment, sous ma main puissante et au jour que j'ai marqué, les rois tournent le dos » : *et dorsa regum vertam*<sup>1</sup> ; et s'il n'y a plus de

1. Isa., XLV, 1.

rois, et que les peuples se déclarent fièrement souverains, je vous montrerai comment à leur tour les délégués d'une grande nation sont renversés à bas : *et gloriosos terræ humiliabo*<sup>1</sup>. Ils iront heurter à toutes les portes, dit le Seigneur ; peine inutile, tant qu'ils invoqueront celui qui ne sauve pas : *et rogant deum non salvantem*<sup>2</sup>. Est-ce que l'expérience ne les instruira jamais sans que je sois obligé de le leur redire : « Je suis le Seigneur, et il n'y a pas d'autre sauveur que moi » : *et salvans non est præter me*<sup>3</sup>? Non, M. F., ne cherchez pas le salut ailleurs ; il n'est que là, il n'est qu'en J.-C. « Moi, moi, dit ce grand Dieu, c'est moi qui vous sauverai » : *Ego, ego ipse, salvabo vos*.

Or, j'ai dit et je répète que j'ai à vous annoncer la nouvelle d'une grande joie, c'est qu'en cette année du Jubilé, en cette année de conversion, en cette année qui a vu dans notre diocèse environ quatre cent mille chrétiens s'approcher de l'autel eucharistique, en cette année qui a été témoin du même retour sur presque toute la surface du sol français, eh bien ! en cette année, il vous est né, dans la cité de David, c'est-à-dire dans l'Église, un sauveur qui est Jésus-Christ. Il a été le sauveur de votre âme, réconciliée par son sang que les sacrements vous ont appliqué ; il sera le sauveur de la société renouvelée, régénérée par sa doctrine et par sa grâce. A Dieu ne plaise que j'amoindrisse les choses que la miséricordieuse providence a permises et que la main d'un homme a accomplies dans ces derniers jours ! Si nul n'éprouve plus de gratitude que nous envers le Seigneur tout-puissant, nul n'est plus disposé à être juste et soumis envers les instruments dont il lui

1. Isa., XLV, 2. — 2. *Ibid.*, 20. — 3. *Ibid.*, 21.

plaît de se servir. Mais pour exalter l'œuvre de l'homme, gardons-nous de rabaisser celle de Dieu. Et quand j'entends parler de toutes parts de l'événement sauveur, de l'homme sauveur, du vote sauveur, moi je persiste hardiment à dire : L'événement majeur de l'année qui s'achève, celui qui efface tous les autres par sa portée sociale autant que religieuse, c'est le Jubilé. Supposez qu'à l'exemple de quelques-unes de nos provinces toutes les autres fussent demeurées étrangères depuis un an aux enseignements de la prédication évangélique, et dites-nous de quel côté serait restée la victoire dans la lutte engagée entre l'ordre et l'anarchie, entre le principe conservateur et le parti du pillage. Proclamons-le, M. F., la vie chrétienne s'est ranimée parmi nous en ces derniers temps : voilà le sauveur qui nous est né dans la cité de David, c'est-à-dire dans la sainte Église de Dieu. Il y a là bien plus que le triomphe d'un fait, d'un homme, d'un parti ; il y a là le triomphe d'un principe en dehors duquel rien de bon, rien d'utile n'aurait chance de succès. Malheur aux ingrats qui affecteraient de le méconnaître et de le nier ! Malheur à ceux qui placeraient leur espérance ailleurs ! Et ici j'ai des paroles sévères à adresser à quelques hommes qui n'ont pas compris, qui n'ont pas accompli leur devoir pendant cette année.

III. Après soixante ans de calamités issues de notre indifférence religieuse, de notre impiété, de notre athéisme pratique, l'Église, par ce Jubilé du demi-siècle, a fait entendre sa voix et elle nous a dit : Il s'agit de savoir si vous voulez être sauvés en revenant à Jésus-Christ, ou si vous voulez descendre au bas de l'abîme en vous tenant éloignés de lui. C'est donc à Jésus-Christ



qu'il s'agissait de dire oui ou non. Or, tandis que des multitudes innombrables répondaient à notre appel, tandis que des infortunés longtemps égarés, des hommes hier encore redoutables à leurs concitoyens par leurs doctrines de désordre, se convertissaient à notre voix, et venaient à flots pressés déposer leur oui sur les saints autels ; en face de ce suffrage magnifique de plus de vingt-cinq millions de Français de tout âge, de tout sexe, de toute condition, qu'avez-vous fait, vous qui êtes préposés à vos frères, qui exercez la plupart des fonctions sociales et des magistratures publiques ? Ou bien vous vous êtes criminellement abstenus (je dis à dessein « criminellement », car l'abstention religieuse, celle-là, est incontestablement condamnable), vous vous êtes abstenus, vous n'avez pas voulu cette fois encore dire oui à Jésus-Christ. Ou même, par vos actes, par vos exemples, vous avez dit non, et il n'a pas tenu à vous que vous n'ayez enchaîné l'élan des populations qui apportaient dans le temple leur suffrage affirmatif. Or, qui que vous soyez qui marchez dans cette voie, qui suivez cette ligne d'abstention, d'opposition religieuse, vous ne pouvez rien pour le salut de la société. Vainement à l'heure présente vous ordonnez des enquêtes pour connaître les citoyens qui se sont abstenus ou ceux qui ont déposé un vote politique contraire à celui qui a prévalu ; vainement vous requérez des exils et des bannissements dans l'intérêt du salut public. Nous qui ne réclamons de rigueurs contre personne, et qui plaignons sincèrement, qui assistons efficacement ceux qui en sont victimes, nous osons vous dire que le vote coupable, que l'abstention pernicieuse, c'est le vote contre Jésus-Christ, c'est l'abstention à l'égard de Jésus-Christ. Parlez d'ordre tant qu'il vous plaira ; aussi

longtemps que vous violerez publiquement la loi de Dieu et de son Église, vous resterez anarchistes au premier chef. Les deux ou trois pouvoirs précédents sont tombés, non à cause de la façon dont ils ont été combattus, mais à cause de la façon dont ils ont été servis. Malheur aux pouvoirs nouveaux qui subiront les mêmes services : ils auront le même sort. Parlez, tant que vous voudrez, d'événement sauveur, d'homme sauveur, de vote sauveur, nous ne contredirons point votre enthousiasme. Volontiers même nous applaudirons avec vous à un gouvernement fort ; car nous connaissons ce texte de l'Écriture, que vous nous permettrez de citer tout entier : « Dieu ne rejette pas les puissants, étant puissant lui-même ; mais il ne sauve point les impies » : *Deus potentes non abjicit, cum et ipse sit potens ; sed non salvat impios*<sup>1</sup>.

Si ces paroles vous semblent dures, je vous dirai qu'elles étaient depuis longtemps contenues dans mon cœur, et qu'elles en devaient sortir enfin. Depuis quatorze mois nous n'avons cessé de parcourir et d'évangéliser cette vaste province ; nos prêtres ont annoncé sans relâche aux peuples des bourgades et des campagnes les vérités austères de la religion. Nous ne serions pas l'évêque de tous si nous faisons acception des personnes, et si, après avoir prêché la vérité aux petits et aux humbles qui l'ont accueillie, nous n'avions pas le courage de la dire aux grands et aux chefs du peuple qui la repoussent.

IV. Pour vous, M. T. C. F., qui avez compris quel est l'unique Sauveur des âmes et l'unique sauveur des

1. Job, xxxvi, 5, 6.

sociétés, dans quelque catégorie que vous place l'opinion des vainqueurs, vous avez acquis le droit de marcher le front haut, et vous serez justement rangés parmi les citoyens qui ont le mieux mérité de leur patrie. Aussi vous ai-je conviés tous à venir, au dernier jour de cette année, chanter ici avec nous un cantique d'action de grâces, pour louer Dieu de cette résurrection du sentiment religieux qui s'est manifesté dans toutes les parties de la France, et particulièrement de notre province, pendant le cours de cette année. Oui, ceux-là sont véritablement les hommes de la situation, qui sont revenus à l'observation des engagements de leur baptême. A quelque parti humain qu'ils appartiennent, ils ne sauraient se traiter en adversaires, ceux qui se sont rencontrés, coudoyés devant le tribunal de la réconciliation divine. Ayant fait leur paix avec Dieu, ils ne sont plus les ennemis de personne. Devenus de vrais chrétiens, ils sont devenus les vrais appuis de l'ordre et de la société. Comme Français et comme évêque, j'enlace, pour les déposer sur leur front, la couronne civique et la couronne céleste. Devant l'autel où va descendre et renaître tout à l'heure le sauveur donné au monde, je les proclame ses auxiliaires et ses coadjuteurs dans l'œuvre du salut de la nation. Amen.

## IV

# Homélie sur la vigilance

Pour le 11<sup>e</sup> anniv. de sa conséc. épisc.

Gr. sém. de Poitiers, 25 nov. 1860.

IV, 100-107.

*Vigilate ergo : nescitis enim quando veniat, sero, an media nocte, an galli cantu, an mane.*

Veillez donc, car vous ne savez pas quand viendra le maître de la maison, le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin. (Évangile de cette solennité. MARC, XIII.)

MES VÉNÉRABLES FRÈRES, ET MES CHERS FILS  
EN JÉSUS-CHRIST,

I. L'Église, qui nous ordonne de solenniser chaque année le souvenir anniversaire de notre consécration épiscopale, veut que cette solennité soit pour nous, en même temps que pour notre troupeau, l'occasion d'un enseignement et d'une leçon. Voilà pourquoi l'évangile que nous venons de chanter contient un des plus graves avertissements de Notre-Seigneur à ses disciples. Le divin Sauveur se compare à un homme qui, partant pour un voyage, a distribué à ses serviteurs les divers offices de la maison, et qui a commandé au portier de veiller : *et janitori præcepit ut vigilet.* « Veillez donc,

leur dit-il, car vous ne savez pas quand viendra le maître de la maison, si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin ; veillez de crainte que, survenant tout à coup, il ne vous trouve endormis. Et ce que je vous dis, je le dis à tous : veillez. »

Cette parole, en effet, s'adresse à tous : *omnibus dico* ; car tous sont serviteurs du père de famille, tous ont un office à remplir dans sa maison. Mais cette parole s'adresse spécialement à quelques-uns : *vobis dico* ; elle s'adresse particulièrement et nommément à celui qui est constitué gardien de la maison, à celui qui en tient les clefs, à celui qui a la fonction d'ouvrir et de fermer : *et janitori præcepit ut vigilet*.

Jésus-Christ a dit plus haut : « Voyez, veillez et priez » : *Videte, vigilate et orate*. Et saint Hilaire nous a appris que ces trois mots s'adressent surtout aux évêques. *Videte* : « Voyez » ; les évêques sont les prophètes de la loi nouvelle ; or, les prophètes sont appelés les *voyants* du Seigneur ; les évêques doivent donc voir de haut et ils doivent voir de loin. *Vigilate* : « Veillez » ; les évêques sont des sentinelles, et la vigilance est le devoir propre et indispensable des sentinelles. *Orate* : « Priez » ; les évêques sont les avocats des peuples auprès de Dieu, et la cause des peuples auprès de Dieu se plaide par la prière. Il y aurait là d'utiles doctrines à développer. Je ne m'y arrêterai pas aujourd'hui. Mon attention s'est surtout portée sur ce qui suit : « Veillez, car vous ne savez pas quand viendra le maître de la maison, si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin. Veillez, de peur que, survenant tout à coup, il ne vous trouve endormis. »

D'après tous les commentateurs du texte sacré, cette venue du maître, pour laquelle nous devons toujours

nous tenir prêts, c'est celle dans laquelle il frappera à la porte de chacun de nous au jour de notre mort; et c'est aussi celle dans laquelle il frappera à la porte de tous au jour de la consommation finale. C'est donc en vue de notre propre fin, et en vue de la fin du monde entier, qu'il nous est recommandé de veiller sans relâche, attendu que, pour l'une et pour l'autre, le maître de la maison de notre corps, qui est aussi le maître de la maison de l'univers, peut se présenter à toute heure, ou le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin, et que notre malheur serait irréparable s'il nous trouvait endormis.

II. Pour ma part, mes vénérables Frères, c'est la onzième fois que l'Église m'adresse cette monition, depuis le jour où elle m'a fait monter sur le siège pastoral. L'évêque, qui doit travailler à ce que tous les autres se tiennent prêts pour la visite du Seigneur, doit veiller plus que tout autre à se tenir prêt lui-même. Qui peut me garantir que cette douzième année de mon épiscopat, qui commence aujourd'hui, s'achèvera tout entière pour moi ici-bas? La mort répugne tellement à notre nature que, volontiers, nous en écartons l'image de notre esprit. Le démon, après nous avoir autrefois fait perdre le privilège de l'immortalité en nous entraînant au péché, s'applique maintenant à nous persuader, jour par jour, et année par année, que nous sommes restés immortels; il cherche à nous aveugler sur notre condition caduque et périssable, dans le but de nous ravir encore l'immortalité bienheureuse au-delà de la tombe. La religion fait donc sagement de nous répéter les injonctions du divin

Maître « Voyez, veillez, priez, car vous ne savez pas où vous en êtes de la vie » : *Nescitis enim quando tempus sit*. Le Seigneur ne s'est point engagé à venir à une heure plutôt qu'à une autre, il ne choisira pas le moment où il vous plaira d'être prêts, mais c'est à vous de vous tenir prêts pour le moment qu'il lui plaira de choisir. Viendra-t-il le soir, alors que votre justice sera sur son déclin, alors que le dernier crépuscule de la grâce ne versera plus dans votre âme qu'une lumière équivoque et mourante? Viendra-t-il à minuit, alors que vous serez ensevelis dans les ténèbres du péché, profondément endormis dans l'insensibilité de vos habitudes criminelles? Viendra-t-il au chant du coq, à l'heure de la première résipiscence, à l'heure du premier réveil de votre cœur? Enfin viendra-t-il le matin, quand les rayons du soleil divin auront de nouveau inondé votre âme de leur bienfaisante lumière, l'auront ranimée de leur chaleur vivifiante? Vous n'en savez rien; il s'est réservé sa liberté; il est le maître de la maison, il peut venir y frapper à la porte quand il lui plaira; et, s'il vous a révélé quelque chose à cet égard, cette révélation est beaucoup plus effrayante que rassurante; il a dit qu'il viendrait à l'heure où vous n'y penseriez pas, au jour où vous n'y compteriez pas : *qua hora non putatis*<sup>1</sup>, *in die qua non speratis, et hora qua ignoratis*<sup>2</sup>.

Demandez donc pour moi, mes très chers Frères, demandez que je sois ce portier éveillé, toujours dispos pour recevoir le maître, quand le maître viendra; demandez que mon âme soit toujours éclairée du plein midi de la vérité et de la grâce, toujours animée de la

1. Luc., xii, 40. — 2. Matth., xxiv, 50.

ferveur du saint amour, en un mot toujours prête pour le retour du maître.

III. Est-ce là ce que je pourrais dire aujourd'hui, à la fin de cette onzième année? Le nombre onzième signifie le péché : *numerus undecimus peccatum est*. Il représente la transgression des commandements *transgressio mandatorum*, la prétergression de la justice, *prætergressio justitiæ*<sup>1</sup>. C'est qu'en effet, le chiffre dixième est celui de la loi ou du décalogue; c'est le denier du père de famille, c'est-à-dire le don de la grâce ici-bas et le salaire de la gloire là-haut. Ç'a été le crime de Lucifer de n'être pas satisfait du sort qui lui était fait; ç'a été le crime de nos premiers parents de vouloir s'élever au-dessus de la condition que Dieu leur avait réservée; et Lucifer et nos premiers parents, en transgressant la loi, en ne se contentant pas du denier du père de famille, ont commis le péché; et ils ont perdu le don de la grâce et le salaire de la gloire. Et ce chiffre onzième, dit saint Augustin, est tellement demeuré le signe sacramentel du péché, que c'est de ce chiffre, multiplié par le chiffre septième, qui représente l'homme et l'humanité, que le Christ a voulu naître dans la plénitude des temps, alors qu'il est sorti de la soixante-dix-septième génération (selon la généalogie de saint Luc), pour détruire l'iniquité et mettre fin au péché. Et c'est ce même chiffre, multiplié de la même façon, que N.-S. J.-C. a employé lorsqu'il a voulu exprimer le nombre indéfini du péché : *septuagies septies*.

1. S. August., *Quest. in Exod.*, cxiii; *De consensu evangel.*  
l. II, 12, 13.



Seigneur, mon Dieu, n'entrez donc point aujourd'hui en jugement avec votre serviteur; ne lui demandez pas ses comptes à la fin de cette onzième année. Les règnes de onze ans sont mal notés dans l'histoire de votre peuple : ce furent les règnes de Joachim et de Sédécias. De chacun de ces deux rois il est écrit : *et undecim annis regnavit, et fecit malum coram Domino* <sup>1</sup>. Accordez-nous bien plutôt cette grâce, que notre douzième année s'élève à la hauteur de tout ce qui est figuré par ce roi des nombres, par ce nombre de la doctrine, par ce nombre de l'apostolat, par ce nombre de la céleste judicature, par ce nombre de l'universalité et de l'éternité. Oh! oui, puissions-nous si bien employer chacun des jours de cette année, qu'après avoir siégé ici-bas parmi les successeurs de vos douze apôtres, nous méritions de nous asseoir un jour sur un de ces douze trônes que vous avez préparés à ceux qui doivent juger avec vous les douze tribus d'Israël.

IV. Car, mes vénérés Frères et mes chers Fils, il y aura pour les hommes un jour de jugement universel, il y aura pour la terre un jour de catastrophe finale. Notre siècle impie n'y veut pas croire, et les chrétiens de ce siècle n'y veulent pas penser. Ceux qui s'avisent de se souvenir encore qu'il y aura un dernier jour, ceux qui s'obstinent à le prévoir, à le redouter, et, dans un certain sens, à le désirer, on leur jette d'ingénieux sarcasmes comme à des visionnaires effrayants et effrayés, à des prophètes de malheur; on invente à leur adresse les qualifications de pessimistes et d'alarmistes : comme si les justes répréhensions de saint

1. IV Reg. xxiii, 36, 37; xxiv, 18, 19.

Paul<sup>1</sup> et de plusieurs saints docteurs à l'égard des téméraires qui voulaient assigner la date prochaine et certaine du dernier avènement de Jésus, avaient pour but de démentir les doctrines de ce même apôtre et de toute la tradition apostolique; comme si, enfin, rien pouvait prévaloir contre les avertissements de N.-S. J.-C. et contre le sentiment et le langage des saints. Oui, il y aura un dernier avènement du Seigneur : jour redoutable et à la fois désirable, jour qui sera celui de toute justice, jour qui amènera enfin le triomphe complet de J.-C., alors que, tous ses ennemis étant mis sous ses pieds, il régnera sans contestation et sans partage.

Or c'est de ce jour-là qu'il est dit dans notre évangile : « Voyez, veillez, priez, car vous ne savez pas quand le moment viendra ». Sera-ce le soir, c'est-à-dire à l'une de ces heures où tout semble décliner sur la terre, quand il fait sombre, quand il se fait tard et que la lumière baisse sensiblement? Sera-ce à minuit, c'est-à-dire au sein de la confusion des ténèbres, dans la nuit obscure de toute vérité et de toute doctrine, dans l'absence et l'anéantissement de tous les principes de la religion et du droit? Sera-ce au chant du coq, c'est-à-dire à l'heure où l'horizon, légèrement éclairci et déjà nuancé de teintes blanchâtres, laisse espérer le retour de la lumière? Sera-ce le matin, lorsque la société, voyant reparaître le soleil de la vérité et de la justice, se croira certaine d'avoir désormais encore devant elle toute une journée brillante et prospère? Sera-ce aujourd'hui, sera-ce demain, sera-ce bientôt, sera-ce dans un temps reculé? Nul ne sait rien, nul ne peut rien prévoir, nul ne peut rien dire de certain à cet

1. II Thessal., II, 2.

égard. Ce qui est certain seulement, c'est que cela viendra, lorsqu'on y pensera le moins : *qua hora non putatis, in die qua non speratis* ; et ce qui est manifeste, c'est qu'on y croit, et surtout c'est qu'on y pense, c'est qu'on y compte de moins en moins. Ce qui est manifeste encore, c'est que la mesure de l'iniquité se comble tous les jours ; c'est que tous les liens des sociétés se dissolvent ; c'est que tous les états humains de l'Église s'écroulent ; c'est que le mal, si grand qu'il soit dans les faits, est plus grand et plus profond dans les idées ; c'est que les adversaires du bien ont pour complices plusieurs de ses défenseurs ; c'est qu'aucune époque n'a vu, dans de plus vastes proportions, la transgression des commandements, le mépris de la justice naturelle comme de la loi révélée : c'est que la marque du chiffre onzième est imprimée sur tout ce que nous voyons : *Undenarius numerus peccatum ; undenarius numerus, prætergressio mandatorum, transgressio legis et justitiæ*.

Quelles sont les pensées du Seigneur sur l'Église, sur la société, sur Rome, sur la France, sur le monde ? Devons-nous descendre désormais par une pente inclinée jusqu'au fond de l'abîme ? Devons-nous remonter jusqu'à la lumière ? Il m'est doux de le répéter : les prédictions des saints, les pressentiments des bons semblent nous permettre d'espérer encore pour l'Église militante des jours de triomphe au moins temporaire. Mais je n'en dis pas moins à chacun de vous, mes vénérables Frères et mes chers Fils, ce que je me dis à moi-même : *Vigilate* : « Veillez », afin que, quoi qu'il advienne, à l'heure de la lumière, à l'heure du relèvement, vous ne soyez point trouvés endormis : *Ne cum repente venerit, inveniat vos dormientes*. Amen.

## Homélie sur l'action simultanée du bien et du mal

Poitiers, Notre-Dame-la-Grande, 8 déc. 1870.  
VII, 58-70.

*Unus ædificans, et unus destruens : quid  
prodest illis, nisi labor ? Unus orans, et  
unus maledicens : cujus vocem exaudiet  
Deus ?*

Quand on bâtit d'un côté et qu'on détruit de l'autre, qu'y gagne-t-on, que de la peine ? Si l'un prie et que l'autre blasphème, de qui Dieu exaucera-t-il la voix ?

(ECCLE., XXXIV, 28, 29.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES.

I. Dans le texte que vous venez d'entendre, l'écrivain sacré forme d'abord une supposition ; et, la supposition étant formée, il pose une question. Or, il se trouve que cette supposition est la définition exacte de notre situation présente ; et que, par suite, cette question est la question qui domine tout en ce moment, la question qui nous tient suspendus entre la crainte et l'espérance, jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de nous donner la réponse. « L'un qui bâtit, l'autre qui détruit, quel profit y trouvent-ils que de la peine ? L'un qui prie, l'au-

« Tre qui maudit : de qui Dieu entendra-t-il la voix » :  
*Unus ædificans, et unus destruens : quid prodest illis, nisi labor ? Unus orans, et unus maledicens cujus vocem exaudiet Deus ?*

Vierge immaculée, ô vous qui avez posé ici-bas la pierre fondamentale de la reconstruction, après que l'édifice du salut avait été renversé par la main de l'ennemi ; ô vous dont la prière victorieuse a triomphé de la malédiction : assistez-moi dans l'exposé difficile que j'ai à faire ; et daignez nous laisser pressentir la réponse que nous attendons tous avec anxiété.

II. Le travail simultané de construction et de renversement, on pourrait m'objecter que ce n'est le caractère particulier d'aucun siècle ni d'aucun pays, mais que c'est le fait de la race humaine dans tous les temps et dans tous les lieux. Depuis l'origine des choses, le bien et le mal n'ont pas cessé d'être en présence l'un de l'autre, et jamais ni l'un ni l'autre n'a été inactif. Partout donc et toujours, il s'est produit un développement parallèle de ces deux forces contraires ; partout et toujours, l'effort de ceux qui ont embrassé la noble mission de bâtir a été plus ou moins combattu et neutralisé par l'action des démolisseurs. *Unus ædificans, et unus destruens* : c'est l'histoire de Michel et de Lucifer dans le ciel des anges ; c'est celle d'Abel et de Caïn aux premiers jours du monde ; c'est celle des deux cités de Jérusalem et de Babylone sur toute la ligne des âges. A cet égard, « ce qui est, c'est ce qui a été ; et personne ne peut dire : Ceci est récent, ceci est moderne : car les mêmes phénomènes s'étaient montrés dans les siècles qui nous ont précédés <sup>1</sup> ».

1. Eccle., I, 9, 10.

Partant de là, nous avons vu des hommes sages, même des docteurs et des juges en Israël, qui se prenaient à sourire quand nous gémissions sur les signes calamiteux et sur les excès criminels de notre temps. Comme si, disaient-ils, des doléances absolument semblables, et conçues dans les mêmes termes, n'avaient pas été familières à tous nos devanciers indistinctement ! Trêve donc à cette phraséologie pessimiste, à ces banalités larmoyantes. Applaudissons-nous bien plutôt de tout ce que notre temps a de bon et de généreux ; et sachons regarder le mal en face, avec l'œil tranquille et résigné de l'observateur et du philosophe.

Quelque respect que pussent mériter les hommes qui disaient et écrivaient ces choses, et qui en disaient et en écrivaient encore beaucoup d'autres, je confesse, M. T. C. F., qu'en cela je n'ai jamais pu reconnaître chez eux l'esprit de Dieu. Parce que, de siècle en siècle, les saints ont toujours gémi sur les péchés et sur les maux dont ils étaient témoins, en faut-il conclure que nous devons parler et sentir autrement qu'eux, et que, sous peine d'être rangés parmi les esprits faibles, il faut interdire désormais le gémissement à nos cœurs et à nos lèvres ? Parce que les vrais chrétiens se sont toujours humiliés sous les coups de la justice divine, irritée par les offenses publiques de la génération à laquelle ils appartenaient, s'ensuit-il que nous avons conquis le droit de ne nous présenter à Dieu que pour réclamer la récompense due aux mérites de la nôtre ? Ah ! bien plutôt, cette confiance présomptueuse, cette audacieuse suffisance accuserait en nous la plus effrayante de toutes les dispositions, puisqu'elle impliquerait l'oubli de la notion même du mal, l'oubli de la sainteté infinie de Dieu, l'oubli de la gravité immense

du péché, l'oubli du devoir comme du besoin presque illimité, de l'expiation. De bonne foi, appartient-il à notre dix-neuvième siècle de dire, comme Paul au déclin de sa carrière : J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé la foi ; et maintenant que j'approche du terme, il ne me reste qu'à recevoir la couronne à laquelle j'ai droit, la couronne que Dieu me décernera dans sa justice<sup>1</sup> ? Non, non. Seigneur, ce langage ne serait point fondé sur la vérité. O vous, le roi des siècles, n'entrez point en jugement avec celui dont la course est bientôt aux trois quarts achevée : car il ne trouvera point de justification auprès de vous<sup>2</sup>, si vous ne commencez par lui accorder la rémission de ses innombrables fautes<sup>3</sup>.

Au surplus, il ne s'agit pas de rechercher le degré proportionnel de moralité entre le passé et le présent : curiosité oiseuse, que la sagesse divine a rudement stigmatisée : *Stulta enim hæc est interrogatio*<sup>4</sup>. A chaque siècle, la responsabilité de ses actes. A chaque siècle, par conséquent, le devoir de se connaître et de se juger lui-même : c'est le vrai moyen de conjurer et de prévenir le jugement sévère de la postérité comme celui de Dieu<sup>5</sup>. Il est écrit que « le juste s'accuse lui-même le premier » : *Justus prior est accusator sui*<sup>6</sup>. Belle parole, que saint Ambroise et saint Augustin ont également commentée. « Celui qui s'accuse, a dit l'évêque de Milan, quoiqu'il soit pécheur, commence à être juste, parce qu'il ne se flatte point, parce qu'il n'est point indulgent à lui-même, et qu'il rend à Dieu ce qu'il lui doit, en réparant l'injure qu'il lui a faite<sup>7</sup>. »

1. II Timoth., IV, 7, 8. — 2. Ps. CXLII, 2. — 3. Orat. Eccles. pro absolut. Defunct. — 4. Eccle., VII, 11. — 5. Corinth., XI, 32. — 6. Proverb., XVIII, 17. — 7. L. I Offic. XXV.

— « Quand tu éprouves du déplaisir de ce que tu as fait, continue l'évêque d'Hippone *cum cœperit tibi displicere quod fecisti*, c'est alors que tu commences à bien faire : car le point de départ des œuvres bonnes, c'est l'aveu et l'accusation des mauvaises » : *initium operum bonorum, confessio est operum malorum*<sup>1</sup>.

Après cela, M. T. C. F., serons-nous d'injustes accusateurs de notre temps, si nous disons qu'il a été peint au vif, rendu au naturel, par ces deux coups de crayon : *Unus ædificans, et unus destruens ; unus orans, et unus maledicens* ? Faire et défaire, dire bien et dire mal, bâtir d'une main et renverser de l'autre, prier par la bouche de celui-ci et blasphémer par la bouche de celui-là n'est-ce pas le spectacle auquel nous assistons journellement ? n'est-ce pas le chaos informe, le pêle-mêle ténébreux dans lequel nous nous traînons et nous nous débattons, sans pouvoir jusqu'ici arriver à la lumière, à l'ordre, à la délivrance ?

III. Des ouvriers occupés à construire, appliqués à relever, oui certes, nous en comptons parmi nous, et des meilleurs. Des hommes qui ont à la fois l'intelligence des principes et des applications, la connaissance des maux et des remèdes, l'exactitude du sens doctrinal et la sagesse du sens pratique, nous serions ingrats envers Dieu si nous disions qu'il nous a privés de cette ressource. Au sein de toutes les nations contemporaines, nous avons vu surgir quelques-uns de ces personnages éminents, qui semblent avoir hérité de l'autorité des prophètes, et qui ont fait entendre aux peuples des paroles très hautes et très saintes<sup>2</sup>. Ni le génie n'a man-

1. Tract. I in Joann. — 2. Eccli., XLIV, 3, 4.



qué parmi nous, ni le zèle, ni l'esprit de sacrifice, ni le courage de l'initiative et la volonté de l'exécution. Jamais plus de bonnes œuvres n'ont été conduites de front ; jamais le dévouement ne s'est produit sous des formes plus multipliées et plus touchantes. Où que je regarde, dans l'Église, dans l'armée, dans toutes les conditions, partout j'aperçois de généreux citoyens, de nobles chrétiens qui sont à l'œuvre, qui s'oublient eux-mêmes, qui ne s'épargnent point à la peine : travailleurs infatigables, qui n'aspirent qu'à réparer les ruines de l'ordre social, qu'à restaurer les murs croulants de la cité terrestre, qu'à rétablir tous les principes qui font la vie des nations : *Unus ædificans*.

Mais hélas ! à côté d'eux, je vois toute une organisation d'efforts en sens inverse. Je ne veux point parler des ravageurs de profession, des démolisseurs avoués et systématiques. Non ; mais parmi ceux même qui s'adjugent ou qui briguent la responsabilité périlleuse de protéger la société, de sauver le pays, j'entends invoquer les doctrines les plus subversives, je vois appliquer les principes les plus malfaisants. Sous le coup même de la colère de Dieu, sous le feu de ses foudres, renversés à terre et foulés aux pieds de nos insolents vainqueurs, nous ne nous contentons pas de refuser à Dieu tout tribut d'hommage, toute marque de repentir ; on dirait que nous voulons lui porter défi, le mettre en demeure ou d'abdiquer ou de nous anéantir. La victoire ne s'est pas encore prononcée en notre faveur, et nous lui déclarons déjà qu'elle ne viendra pas de lui, mais de nous seuls. Notre salut est encore incertain, et nous lui notifions que le salut sera dû non à son évangile, mais au nôtre (car nous avons un évangile moderne) ; non aux enseignements divins de son

Église, mais aux immortels principes de notre héroïque révolution. Et voici que ce n'est plus assez de supporter l'athéisme : nous le soudoyons, nous le stipendions, et nous donnons aux blasphémateurs de Dieu et de son Fils le mandat direct et officiel d'enseigner du haut des chaires publiques. Je ne parle que de ce qui s'est dit et fait hier. Que serait-ce, si je pénétrais dans l'ensemble et dans le détail des choses ? *Unus ædificans, et unus destruens* : ah ! nous en sommes réduits à désirer que cette parole pût être vraie, et qu'il n'y eût pas au contraire dix bras acharnés à renverser, contre une main timide qui cherche à rebâtir.

IV. Faut-il s'étonner, après cela, si la voix de l'adoration et de la prière est couverte par le tumulte des malédictions et des blasphèmes : *Unus orans, et unus maledicens* ? La prière : ah ! oui, on prie beaucoup, on prie avec ferveur, on prie avec persévérance, on prie dans les temples, on prie dans les monastères, on prie dans les familles, on prie en public et en particulier, on prie sous les armes, on prie dans les camps et sur les champs de bataille. La France entière, nos grandes cités surtout, offrent à cet égard le tableau le plus édifiant, le plus consolant.

Mais peut-on dire que le nombre de ceux qui prient est égal au nombre de ceux qui ne prient pas ? Quelle effroyable statistique que celle des non-priants, des hommes dont toute la vie, en fait d'actes religieux, n'est qu'une omission perpétuelle, une négation absolue ! Et ce n'est pas uniquement, que dis-je, ce n'est pas principalement dans les rangs vulgaires, c'est dans les positions sociales les plus considérables qu'on rencontre cette immense multitude d'hommes étrangers à

tout culte, d'hommes qui n'entrent jamais dans les temples, et pour qui Dieu est comme s'il n'était pas. Et parce que, dans toute âme où s'est fait ce vide épouvantable de la prière, le démon ne manque pas de s'établir un domicile, jamais peut-être le sol français n'avait porté plus de malheureux qui maudissent Dieu et qui le blasphèment ; qui le blasphèment en lui-même et dans son essence ; qui le maudissent dans son Christ Jésus, dans son Église, dans son vicaire en terre, dans son sacerdoce, dans ses préceptes et dans ses conseils évangéliques, dans son culte extérieur et social, et jusque dans l'héroïsme de la charité et de la sainteté qu'il inspire ? Ah ! plutôt au ciel qu'il y eût au moins parmi nous cette équation, qui laisserait pourtant encore tant à désirer, tant à regretter : *Unus orans, et unus maledicens !*

Et puis encore, si ce que Dieu a fait dans la création matérielle nous était invariablement acquis dans l'ordre religieux et moral : *Et divisit Deus lucem a tenebris*<sup>1</sup> ! Mais non ; et c'est ici le symptôme le plus inquiétant, le mal le plus réel et le plus profond, parce que c'est le mal intérieur et domestique du christianisme d'aujourd'hui. A l'heure où il serait si essentiel, comme le disait déjà sainte Thérèse en voyant les premiers ravages de la prétendue réforme, à l'heure où il serait si essentiel que les bons fussent pleinement bons, voici que, contrairement à la recommandation de l'apôtre, il s'est établi une société de la lumière et des ténèbres, une convention du Christ avec Bélial, un pacte du fidèle et de l'infidèle, un accord du temple de Dieu avec les idoles<sup>2</sup>. Et quand l'Église nous crie, avec

1. Genes., I, 4. — 2. II Corinth., VI, 14, 15, 16.

le même apôtre : « Sortez de ce milieu-là, et séparez-vous-en ; ne touchez pas à cet ordre immonde d'idées et de choses, et moi je vous reprendrai sous ma protection et vous replacerai sur mon sein paternel » *Propter quod exite de medio eorum, et separamini, et immundum ne tetigeritis, et ego recipiam vos, et ero vobis in patrem*<sup>1</sup> ; voici que c'est le christianisme du siècle qui veut éclairer l'Église enseignante, et, en particulier, lui apprendre dans quelle mesure le droit de maudire et de blasphémer est un droit désormais acquis aux hommes, un droit qui doit être reconnu, proclamé, protégé, organisé au sein des sociétés humaines : théories sacrilèges qui feraient descendre ces adorateurs, jusque-là sincères, au niveau des blasphémateurs eux-mêmes. Tant il est vrai que le nombre de ceux qui disent mal tend tous les jours à s'accroître en comparaison de ceux qui disent bien, c'est-à-dire dont la prière est pure parce que leur foi est intacte ! Et plutôt à Dieu que, là encore, il y eût au moins égalité des deux côtés : *Unus orans, et unus maledicens* !

V. Et maintenant se présente à nous la question, la question formidable, qui sort pour ainsi dire des entrailles de cette situation : *Unus ædificans, et unus destruens quid prodest illis ? Unus orans, et unus maledicens : cujus vocem exaudiet Deus ?* « Quand on bâtit d'un côté et qu'on détruit de l'autre, qu'y gagnent-on ? Si l'un prie et que l'autre maudit, duquel Dieu entendra-t-il la voix ? »

Au point de vue de la société publique, de la stabilité des institutions, de la félicité et de la dignité nationale,

1. II Corinth., VI, 17, 18.

où en sommes-nous, où en est notre pays, après quatre-vingts ans de ce travail d'édification par les uns et de destruction par les autres. ou, si vous aimez mieux et ce qui a été trop souvent justifié, après quatre-vingts ans de mélange du vrai et du faux, de confusion du bien et du mal chez les mêmes hommes et dans les mêmes travailleurs, bâtissant d'une main et renversant de l'autre, réparant le sommet de l'édifice et le sapant par la base? Beaucoup de labeur, peu ou point de résultat. Est-ce assez dire? Non. Infiniment de labeur, infiniment de souffrance, et, pour tout résultat, infiniment de malheur et de honte. Plus rien debout; partout désordre, confusion, stérilité, impuissance : *Unus ædificans, et unus destruens : quid prodest illis, nisi labor?*

Et enfin, question plus palpitante, tandis qu'on prie d'un côté, et qu'on blasphème de l'autre, quelle est la voix qui prévaudra, quelle est la voix qui sera préférablement entendue du Seigneur : *Unus orans, et unus maledicens : cujus vocem exaudiet Deus?*

Ici, M. T. C. F., la réponse n'est pas douteuse. Instruits par Jésus-Christ de la valeur et de l'efficacité de la prière en elle-même, constatant par nos propres yeux ce que la prière est parmi nous, ce qu'elle est en France à cette heure, il n'y a point de témérité à le dire : c'est la prière qui prévaudra et qui sera exaucée.

Abraham demandait grâce pour Sodome s'il s'y trouvait cinquante justes, et Dieu aurait pardonné s'il s'y en était trouvé dix. A mon tour, ô Dieu, n'étant que cendre et que poussière, oserai-je parler à mon Seigneur? Je parlerai, et je dirai : Seigneur, il y a plus de dix justes, il y en a plus de cinquante au milieu de nous. Depuis quand, ô Dieu, le nombre, le vil nombre, depuis quand la foule vulgaire l'emportent-ils

à vos yeux sur la qualité et le mérite? Ne regardez la France que dans l'élite de ses enfants. La France, la vraie France, croit en vous; cette France vous aime, cette France n'aspire qu'à vous obéir et qu'à vous servir. Ceux qui vous maudissent, qui vous blasphèment, ou seulement qui vous méconnaissent, qui vous ignorent, ceux-là ne sont pas la France. Eh quoi! à cause du déchet et des scories qui sont montés pour un temps à la surface, vous anéantiriez. Seigneur, le plus bel œuvre de vos mains, la plus généreuse, la plus héroïque nation qui se soit épanouie au soleil du christianisme! Seigneur, il n'est pas digne de vous de faire cela, et vous ne le ferez pas : *Absit a te, ut rem hanc facias!* Que vous confondiez le juste avec l'impie, c'est ce qui ne sera jamais : *Non est hoc tuum*. Vous qui jugez les nations avec équité et qui exercez la justice avec discernement sur la terre, vous ne porterez pas un pareil jugement : *Qui judicas omnem terram, nequaquam facies judicium hoc*<sup>1</sup>.

Je sais, ô mon Dieu, et je le dis avec crainte et tremblement, je sais qu'il ne faut attribuer légèrement à personne, encore moins s'attribuer à soi-même, le nom et la qualité de juste. Je sais, en particulier, que vous avez dit : « Mon juste est celui qui vit de la foi » : *Justus autem meus ex fide vivit*<sup>2</sup>. Hélas! et je vois de mes yeux que, même chez les chrétiens, la foi a faibli, le sens surnaturel a baissé; la docilité de l'entendement, la simplicité de l'obéissance ont été atteintes. Seigneur, comment le souffle impur du siècle n'exercerait-il pas sa contagion jusque dans les âmes qui veulent vous appartenir? Eh bien! ô Jésus, je vous le promets au

1. Gen., xviii, 24-32. — 2. Hebr., x, 38.

nom de ces fidèles : désormais ils établiront leur foi comme base de leur justice; la soumission prompte et absolue à vos enseignements et aux enseignements de votre Église sera la règle de leur vie : *Justus autem meus ex fide vivit*. Aux pures doctrines du siège apostolique et de la hiérarchie enseignante, ils donnent une adhésion sans réserve; aux fausses idées du siècle, ils disent un adieu sans retour. A la suite des deux versets qui ont servi de texte à cette homélie, on lit cet autre : « Si celui qui se lave après avoir touché un mort, le touche de nouveau, de quoi lui sert de s'être lavé » : *Qui baptizatur a mortuo, et iterum tangit eum : quid proficit lavatio illius* <sup>1</sup>? Il n'en sera point ainsi. Ayant rejeté les breuvages impurs, vos enfants dociles n'y reviendront plus; et leur prière, empruntant sa force à la pureté et à la plénitude de leur foi, exercera un empire décisif sur votre cœur. Et ainsi sera résolue au profit du monde la question posée par le fils de Sirach : *Unus orans, et unus maledicens . cujus vocem exaudiet Deus?*

VI. O Vierge sans tache, vous n'avez plu au Seigneur, et vous n'avez été sa Mère, que parce que vous avez été immaculée en toutes choses, immaculée dans votre chair comme dans votre âme, dans votre foi comme dans votre charité. Après que l'ennemi avait tout détruit, tout renversé, c'est par vous, ô divine ouvrière, que tout a été reconstruit. *Unus destruens* : ce grand destructeur, ce fut Satan. *Unus ædificans* : ce grand ouvrier, ce fut votre fils Jésus, celui en qui et par qui toutes choses ont été créées et restaurées; par

1. Eccli., xxxiv, 30.

conséquent ce fut aussi vous-même, puisque Jésus a été votre ouvrage et le fruit de votre sein. Il est vrai, dans cette rencontre de la destruction et de la restauration, il y eut un conflit immense, et par suite, il y eut du labeur, il y eut de la peine, il y eut la crèche, il y eut la croix, il y eut le sépulcre, il y eut des larmes, il y eut du sang, il y eut la mort; mais aussi il y eut gain et profit. Et ce profit, ce fut le salut du monde. Entendez-vous la réponse à la première question : *Unus ædificans, et unus destruens . quid prodest illis?*

Enfin, le grand blasphémateur, le grand maudisseur, c'est ce serpent, contre lequel a été prononcée la première des malédictions. Et vous, ô Marie, ô Vierge conçue sans péché, vous êtes cette femme promise qui a écrasé la tête du serpent : du serpent, je le sais, et cela a été prédit, qui ne cesse point de tendre des pièges à votre talon, et qui poursuit toujours ses inimitiés contre votre race<sup>1</sup>. Mais tandis que cette tête, qui se redresse sous votre pied victorieux, fait entendre à travers les siècles le sifflement de ses malédictions et de ses blasphèmes, vous, ô Vierge, ô Mère, ô Reine, vous faites monter vers le trône céleste l'accent de votre toute-puissante supplication : *omnipotentia supplex*. Les premiers chrétiens avaient tant de foi dans votre prière, ô Marie, qu'ils en avaient composé votre nom. Dans les monuments figurés comme dans les textes écrits qui nous restent de ces âges primitifs, vous êtes qualifiée la Priante, l'*Orante*. O Marie Immaculée, nous mettons tous aujourd'hui notre prière dans la vôtre. La France entière, en cette grande solennité, veut n'avoir plus avec vous qu'un cœur et qu'une

1. Gen., III, 14, 15.



bouche pour prier. Et alors, que pourra être la puissance de la malédiction et du blasphème en face de cette puissance de l'adoration et de la prière : *unus orans, et unus maledicens : cujus vocem exaudiet Deus?* La réponse a été faite depuis longtemps. *Exaudiet utique Matrem Filius* : Le Fils, à n'en pas douter, exaucera la Mère; et le Père exaucera le Fils : *et exaudiet Filium Pater*<sup>1</sup>. Voilà, M. F., tout le motif de notre confiance, toute la raison de notre espérance. Cette confiance ne sera point déçue, cette espérance ne sera point trompée. A l'heure que Dieu a marquée dans la prévision de cette prière même, Marie apparaîtra tout à coup, terrible comme une armée rangée en bataille<sup>2</sup>. Et l'Église et Rome, et la France chrétienne chanteront encore une fois l'hymne de la délivrance, de la victoire et de la paix. Ainsi soit-il.

1. S. Bernard, Homil. in Nativitate B. M. V., 7. — 2. Cantic., VI, 8.

---

## VI

# Homélie sur le mal dont souffre la France

Pour le 24<sup>e</sup> anniv. de sa conséc. épisc.,  
Grand séminaire de Poitiers, 25 nov. 1873.  
VIII, 16-30.

*Domine, miserere filio meo quia lunaticus est, et male patitur : nam sæpe cecidit in ignem et crebro in aquam ; et obtuli eum discipulis tuis, et non potuerunt curare eum.*

Seigneur, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique et qui souffre d'un mauvais mal, car il tombe souvent dans le feu et fréquemment dans l'eau : et je l'ai présenté à vos disciples, et ils n'ont pas pu le guérir.

(Matth., xvii. 14, 15.)

### MES VÉNÉRABLES FRÈRES ET MES CHERS FILS EN JÉSUS-CHRIST,

I. Si je ne consultais que la disposition de mon esprit, je me tiendrais aujourd'hui dans le silence. Il est des torrents qu'il faut regarder passer. Ce n'est pas seulement la sagesse humaine, c'est la sagesse divine elle-même qui nous enseigne à ne pas faire effort contre le cours d'un fleuve : *Ne coneris contra ictum fluvii*<sup>1</sup> :

1. Eccli., iv, 32.

et quel fleuve plus irrésistible en son choc que celui de l'orgueil et de l'entêtement des faux sages? Volontiers donc, je me contenterais de vous réciter en cette solennité, à titre d'enseignement pratique et de soulagement nécessaire, ces paroles du livre de l'*Imitation*, que je voudrais savoir présentes à la pensée de quiconque mérite encore le nom de français et de chrétien :

« N'ayez pas grand souci que tel ou tel soit pour vous ou soit contre vous ; mais faites en sorte et ayez soin que Dieu soit avec vous dans toute affaire à laquelle vous mettez la main » : *Non magni pendas quis pro te vel contra te sit : sed hoc age et cura ut Deus tecum sit in omni re quam facis.*

« Ayez pour vous la bonne conscience, et Dieu vous défendra bien : car celui que Dieu voudra aider, aucune perversité humaine ne lui pourra nuire » : *Habeas conscientiam bonam, et Deus bene te defensabit ; quem enim Deus adjuvare voluerit, nullius perversitas nocere poterit.*

« Si vous savez vous taire et souffrir, indubitablement vous verrez le secours de Dieu » : *Si tu scis tacere et pati, videbis procul dubio auxilium Domini.*

« Il sait, lui, le temps et le moyen d'opérer la délivrance, et pour cela vous devez vous en remettre à lui » : *Ipse novit tempus et modum liberandi te, et ideo te debes illi resignare.*

« C'est l'affaire de Dieu de venir en aide aux siens, et de faire cesser pour eux jusqu'à l'apparence de la confusion » : *Dei est adjuvare et ab omni confusione liberare*<sup>1</sup>.

Oui, volontiers je m'en tiendrais à ces paroles conso-

1. De Imitatione Christi, l. II, c. II, 1.

lantes et fortifiantes. Mais le même écrivain sacré, qui déconseille de perdre son temps et sa peine à réagir contre la force aveugle et insolente de la déraison, se hâte d'ajouter au verset suivant : « Pour ton âme combats en faveur de la justice, et soutiens la lutte jusqu'à la mort; et Dieu vaincra pour toi tes ennemis » : *Pro justitia agonizare pro anima tua, et usque ad mortem certa pro justitia; et Deus expugnabit pro te inimicos tuos*<sup>1</sup>. Ainsi, il n'est pas question de combattre dans l'espérance de vaincre par nous-mêmes; nous combattons pour l'acquit de notre conscience et l'accomplissement de notre devoir. Dieu seul remportera la victoire; et toutefois il ne s'engage à la remporter pour nous qu'à la condition que nous aurons combattu pour lui.

L'évangile du dimanche m'offrait, il y a peu de jours, dans une autre enceinte, le thème d'une homélie absolument soudaine et improvisée<sup>2</sup>. Je demanderai à une page analogue du récit évangélique la matière de notre enseignement d'aujourd'hui. J'y userai de la liberté et de la familiarité que permet la nature de cette fête intime et de cette réunion de famille.

II. C'était au surlendemain de la Transfiguration de Jésus-Christ sur le Thabor. Comme le Sauveur descendait de la montagne, un homme accourt à lui, et il se jette à ses genoux en lui disant : « Maître, ayez pitié de mon fils, qui est lunatique et qui souffre d'un mal terrible : car il tombe tantôt dans le feu, tantôt dans l'eau. Et je l'ai présenté à vos disciples, et ils n'ont pas pu le guérir. »

N'est-ce pas là, mes vénérables Frères et mes très

1. Eccli., iv, 33. — 2. A Ligugé, dans la solennité de saint Martin.

chers Fils, la description exacte de la maladie de notre pays, depuis qu'il est possédé de l'esprit révolutionnaire? Manifestement la société actuelle est atteinte du mal caduc. A tout propos elle est jetée à terre; rien de plus commun que de voir ses institutions à vau-l'eau; parfois même, elle devient la proie des flammes. Et ces chutes ont pris un caractère de périodicité qui semble devenu la loi de l'histoire contemporaine.

*Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit* : « Com- bien y a-t-il de temps que cela lui arrive? » demande Jésus. Réponse : « Depuis son enfance » : *at ille ait : ab infantia*<sup>1</sup>. Et vraiment il en est ainsi. Le monde moderne met un certain amour-propre à proclamer la date de sa naissance; volontiers il se dit l'enfant de 89. Or, depuis cette époque fastique, notre patrie a été constamment sous l'empire de cette singulière affection morbide que les Latins, par une synonymie curieuse dont les lexiques offrent l'explication, appellent d'un nom qui peut également signifier le mal de l'épilepsie et le mal parlementaire, le mal des assemblées ou des comices : *morbo comitali laborans*<sup>2</sup>. A partir de ce temps, la chose publique n'a pas discontinué de subir l'influence des lunaisons. *Et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat cum spuma, et vix discedit dilanians eum*<sup>3</sup>. Tout à coup, et à tout propos, l'esprit de vertige s'empare de son corps : ce sont des cris, des renversements à terre, des contorsions et des convulsions avec écume à la bouche et grincement de dents. Trop heureux quand le pays en est quitte pour des déchirements et des blessures; et, si la mort ne

1. Marc., ix, 20. — 2. Les Romains rompaient leurs assemblées quand quelqu'un y tombait du haut mal. — 3. Luc., ix, 39.

suit pas ces accès de rage, il y a toujours perturbation profonde des intérêts, dessèchement des sources de la vie sociale et de la fortune publique : *et spumat, et stridet dentibus, et arescit*<sup>1</sup>.

III. Quel sera le remède au mal ? Allez-vous accuser les disciples de Jésus-Christ ? Allez-vous vous plaindre de leur impuissance ? Le sacerdoce chrétien est humble et défiant de lui-même. Il est toujours prêt à s'éclairer sur ce qui lui manque, et vous l'entendrez tout à l'heure interroger son divin Maître à cet égard. Mais l'accusation, sur vos lèvres, n'en prend pas moins les proportions d'une injustice capable de pousser à bout la patience même d'un Dieu.

« J'ai dit à vos disciples de chasser ce malin esprit, et ils n'ont pas pu » : *et dixi discipulis tuis ut ejicerent illum, et non potuerunt*. Et Jésus de s'écrier, en regardant cet homme et, autour de lui, une foule d'individus, et particulièrement de scribes qui faisaient le procès des disciples<sup>2</sup> : « O génération incrédule, génération infidèle et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous supporterai-je » ? *Generatio incredula* (il est dit dans saint Luc : *generatio infidelis*) *et perversa, quousque ero vobiscum, usquequo patiar vos ?* Qu'en mon absence, mes disciples, vivant parmi vous, aient perdu une partie de leur vertu parce qu'ils auraient perdu une partie de leur foi, et que la maxime du prophète : « Tel peuple, tel prêtre<sup>3</sup> », se soit jusqu'à un certain point vérifiée en eux : la question reste à traiter entre eux et moi. Mais, avant tout, le miracle de la délivrance exige des conditions chez ceux qui le

1. Marc., ix, 17. — 2. Marc., ix, 13. — 3. Ose., iv, 9.

réclament, et la plus élémentaire comme la plus indispensable de ces conditions, c'est la foi. Génération incrédule et infidèle, tu demandes à la religion de guérir le malade, de le délivrer du mauvais esprit, et tu ne crois pas, et tu ne veux pas affirmer ta foi en cette religion du Christ à laquelle tu recours ! Et après cela, par une rare dépravation d'esprit : *generatio perversa seu distorta*, disent les commentaires<sup>1</sup>, tu rejettes sur d'autres que sur toi-même le crime et les conséquences de ton incrédulité et de ton indocilité !

Ne voyez-vous pas, observe saint Jérôme en développant ce passage, que « Jésus-Christ agit ici comme le médecin placé en face d'un malade qui se comporte au rebours de toutes ses prescriptions » : *ad similitudinem medici, si ægrotum videat contra præscripta sua gerere?* En vérité, lui dit-il, « jusqu'à quand viendrai-je perdre mon temps et l'industrie de mon art dans ta maison, où je commande une chose, et où tu n'omets jamais d'en faire une autre » : *Usquequo ad domum tuam accedam, me aliud jubente, et te aliud perpetrante?* « Et quand, ensuite, tu viens imputer à autrui la continuation de ton mal, n'est-ce pas à te laisser là pour toujours ? » « Génération dépourvue de foi et de bon sens, jusqu'à quand serai-je parmi vous et vous souffrirai-je ? » Franchement, n'est-ce pas ainsi qu'a le droit de s'exprimer le céleste médecin Jésus-Christ, tenant en main les oracles qu'il a rendus vingt fois par son Église, spécialement les ordonnances qu'il a dictées en ces dernières années par la bouche des papes et des conciles : *(1) generatio infidelis et perversa, usquequo ero apud vos et patiar vos?*<sup>3</sup>

1. Silver. in Evang., lib. VI, c. ix. — 2. Hieron., Comment. in Matth. — 3. Luc., ix, 41.

IV. Toutefois, envers les nations non moins qu'envers les individus, le Seigneur Jésus ne sait pas faire les entrailles de sa miséricorde. Et c'est pourquoi après cette dure réprimande, voici qu'il est tout entier à la commisération. « Amenez-le-moi », dit-il : *afferte illum ad me*<sup>1</sup>.

Redoublez ici votre attention, je vous prie. L'œuvre de la guérison va s'accomplir; combien il importe d'en étudier les moindres circonstances!

« Maître », répond le père de l'infortuné, « je vous ai amené mon fils » : *Magister, attuli filium meum ad te*; « si vous y pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, et venez-nous en aide » : *Sed si quid potes, adjuva nos misertus nostri*.

Ah! ce n'est point avec cette mollesse de langage qu'on obtient le miracle. Remarquez bien, il ne dit pas « Dieu », il dit « Maître » : *Non Deum dicit, sed magistrum*; et c'est à son art de guérir, plutôt qu'à sa puissance et à sa bonté divine, qu'il semble recourir : cette observation est de saint Pierre Chrysologue. Mais la formule dubitative dont il se sert est bien plus frappante encore. *Sed si quid potes* : « Si vous y pouvez quelque chose » : ne voilà-t-il pas ce suppliant pris, en flagrant délit d'hésitation et d'incroyance?

Regardons de près, hélas! à ce qu'on appelle le mouvement chrétien d'aujourd'hui. Après avoir essayé de tout le reste sans succès, si les politiques, si les hommes d'État se déterminent à essayer de Jésus-Christ, c'est à la condition expresse de ne point articuler la foi de la nation, la croyance du pays à sa divinité et à sa puissance surnaturelle. On veut la guérison sociale

1. Marc., ix, 18.



sans la profession de foi sociale. Or, à ce prix, Jésus-Christ, tout puissant qu'il est, ne peut pas opérer notre délivrance; tout miséricordieux qu'il est, il ne peut pas exercer sa miséricorde.

Grand Dieu, quels enseignements contenus dans ce dialogue! « Maître, je vous ai amené mon fils; si vous y pouvez quelque chose, ayez pitié de nous, et venez à notre aide. Et Jésus lui dit : *Jesus autem ait illi* : « Si tu peux croire, toutes choses sont possibles pour le croyant » : *Si potes credere, omniaabilia sunt credenti*. — La parole du Sauveur a retenti jusqu'au fond de cette âme, et voici que nous touchons au dénouement. — « Aussitôt le père de l'enfant pousse un cri, et, fondant en larmes, il disait : Je crois, Seigneur, mais venez en aide à mon incrédulité », suppléez à ce qui manque à ma foi : *Et continuo exclamans pater pueri, cum lacrymis aiebat* : *Credo, Domine : adjuva incredulitatem meam*<sup>1</sup>.

Est-ce bien à toi, peuple de France, qu'il faut demander si tu peux croire et si tu peux déclarer authentiquement ta croyance? Toi dont le baptême est contemporain de ta naissance, toi le premier-né de l'orthodoxie, toi dont le nom est devenu, et, malgré tout, est resté, dans le monde entier, synonyme du nom chrétien : *Si potes credere*? Et quel obstacle aurait donc pu survenir à cette profession ouverte de ta foi? Est-ce que, l'ancienne et regrettable unité des croyances ayant été rompue, et les dissidences religieuses étant en possession de garanties déjà plus que séculaires, le caractère public de ta foi serait exclusif des libertés reconnues, des avantages attribués à des frères sépa-

1. Marc, ix, 22, 23.

rés? Tu sais bien que rien de semblable ne t'est demandé, et qu'il sera toujours dans ton tempérament national de n'être pas seulement juste, mais généreux envers les minorités. Oui, sans blesser personne, sans aller à l'encontre des maximes entrées, dit-on, dans ton droit public, tu peux croire et proclamer ta croyance. Et, le pouvant, tu le dois. Et, le faisant, il n'y a plus rien d'impossible pour toi. La France redevenue croyante, et reprenant dans le monde sa grande et noble mission, ce serait le signal d'une nouvelle série de gloires et de merveilles qui étonneraient la terre : *Si potes credere, omnia possible sunt credenti.*

Ah! si ce peuple allait pousser le cri qui partit de la poitrine, s'il allait verser les larmes qui jaillirent des yeux de l'homme de notre Évangile! S'il allait dire à Jésus : « Je crois, Seigneur » *Credo, Domine*; mais, après un siècle et plus d'orgies intellectuelles, de perturbations sociales, ne vous offensez pas de la faiblesse et de l'imperfection de ma foi. Je crois, mais venez vous-même au secours de mon incrédulité, et réparez dans ma croyance les brèches que tant de révolutions y ont faites : *Credo Domine - adjuva incredulitatem meam.* Oui, s'il en était ainsi, le résultat est certain, il est écrit d'avance.

Le malheureux possédé qui gisait à terre et qui se tordait d'une façon affreuse, Jésus lui prit la main, et le souleva *Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum*; et il se dressa sur ses pieds; *et surrexit*<sup>1</sup>; et il fut guéri à partir de cette heure : *et curatus est puer ex illa hora*<sup>2</sup>.

Il est vrai, le Seigneur avait parlé d'une voix haute

1. Marc., ix, 26. — 2. Matth., xvii, 17.

et ferme à l'esprit mauvais et malfaisant : *Et increpavit Jesus spiritum immundum*<sup>1</sup>;... *comminatus est spiritui immundo*<sup>2</sup>. Quand Satan est bien reconnu comme tel, quand on a en face de soi le génie de la destruction et du carnage, c'est faire de la modération et de la politesse hors de saison que d'user de formules courtoises et adoucies. Il ne sied point, nos anciens l'ont dit ainsi, il ne sied point à l'exorciste de tenir l'aspersoir d'une main gantée de velours. En définitive, devant l'incrédation et la menace, l'esprit immonde sortit pour ne plus rentrer.

Il est vrai encore, sa sortie fut accompagnée de hurlements, de violences et de cruautés; et quelques-uns disaient que l'enfant était mort : *ita ut multi dicerent quia mortuus est*<sup>3</sup>. Le monde est plein de gens qui veulent voir la mort là où est la résurrection et la vie. En réalité, le démon avait obéi à l'injonction divine, et l'enfant regagna la maison paternelle, rendu au calme et à la santé.

Ainsi en sera-t-il de notre destinée. Que l'influence démoniaque, que l'esprit révolutionnaire dont la société est travaillée, soient bannis de notre régime légal, de notre constitution publique, la convalescence est prochaine, la guérison est assurée. Au contraire, tant que le même esprit subsistera, tous les expédients de nos empiriques avorteront : les mêmes accidents, les mêmes catastrophes se reproduiront à des termes de plus en plus courts, et avec des symptômes de plus en plus graves.

V. Est-ce que nous nous arrêterons ici, mes vénéra-

1. Luc., ix, 43. — 2. Marc., ix, 24. — 3. Marc., ix, 25.

bles Frères et mes très chers fils? Non, car au contraire ici commence la partie morale et pratique du récit qui nous touche plus personnellement.

« Quand Jésus fut entré dans la maison, ses disciples l'interrogeaient en secret, et lui demandaient : D'où vient que nous n'avons pu chasser ce démon<sup>1</sup>? »

Voilà bien la délicatesse de conscience des hommes du sanctuaire, comme aussi des chrétiens qui font profession d'être les disciples fidèles du Christ. Encore que la persistance du mal social ait pour cause l'infidélité et l'indocilité des mondains beaucoup plus que leur propre infirmité, ils ont à cœur néanmoins de s'interroger eux-mêmes et d'interroger le divin Maître sur leur part de culpabilité. Car enfin, pourquoi un sacerdoce si nombreux, pourquoi une élite si considérable d'hommes croyants et pratiquants, n'apportent-ils aux souffrances du pays qu'un remède si peu appréciable et si peu efficace? Les étrangers, qui savent, et qui admirent, et qui envient tout ce que la France catholique contient d'éléments exquis, se posent souvent à eux-mêmes cette question. Comment s'expliquer que tant de charité, tant d'activité, tant de dévouement produisent si peu d'effet et si peu de fruit quant à l'amélioration de la chose publique? *Tunc accesserunt discipuli ad Jesum secreto, et dixerunt: Quare nos non potuimus ejicere illum<sup>2</sup>?*

Et Jésus leur dit : « A cause de votre incrédulité » : *Dixit illis Jesus Propter incredulitatem vestram<sup>3</sup>*. Non pas, certes, une incrédulité radicale, une incrédulité absolue. Ils avaient cru et n'avaient pas cessé de croire, nous dit saint Hilaire : *Crediderant qui-*

1. Marc., ix, 27. — 2. Matth., xvii, 18. — 3. *Ibid.*, 19.

*dem apostoli*; mais ils n'étaient pas parvenus à une foi parfaite : *nondum tamen erant perfectæ fidei*. D'ailleurs, durant le temps que leur Maître était demeuré sur la montagne *nam Domino in monte demorante*, et qu'eux-mêmes avaient résidé au milieu de la foule : *et ipsis cum turba residentibus*, ils n'avaient point échappé à la contagion de cette société incroyante; une certaine tiédeur avait amoindri, avait relâché leur foi : *ipsis cum turba residentibus, quidam tepor eorum fidem relaxaverat*. Le reproche de Jésus-Christ à ses disciples était donc fondé, parce que, en son absence, la routine de leur ancienne infidélité avait repris quelque chose de son empire : *quia, absente se, antiquæ infidelitatis consuetudo subrepsit* <sup>1</sup>.

Et de là, mes vénérables Frères et mes très chers Fils, de là notre grand docteur déduit cet enseignement magistral, que je propose aux méditations de tous les hommes publics de la génération présente : « Le Seigneur, dit-il, nous enseigne donc que ceux-là ne peuvent apporter au monde aucun élément de salut, qui, dans la pleine lumière des temps évangéliques, et après la venue de Jésus sur la terre, s'écartent et se retirent de la foi, comme si Jésus était absent » : *Docet igitur eos nihil salutis afferre posse qui, medio Evangeliorum et adventus sui tempore, a fide tanquam Domino absente decesserint*.

Le pontife du quatrième siècle, n'est-il pas vrai, touche ici la plaie vive de notre temps. Le grand péril et le grand mal de nos sociétés, nous l'avons dit cent fois, c'est que, dans l'ordre des choses publiques et sociales, les fidèles et trop souvent les prêtres de notre généra-

1. S. Hilar., Comment. in Matth., c. xvii, 6.

tion ont cru que, même en pays de christianisme, on pouvait observer la neutralité et l'abstention vis-à-vis de la foi chrétienne, comme si Jésus-Christ était non venu ou avait disparu du monde. Or, quiconque professe et pratique une pareille théorie se condamne à ne rien pouvoir absolument pour la guérison et le salut de la société : *eos nihil salutis afferre posse qui, medio Evangeliorum et adventus sui tempore, a fide tanquam Domino absente decesserint*. Élever une telle maxime à la hauteur d'un principe de gouvernement et d'une doctrine d'État, c'est préconiser la politique du néant.

Dites tant qu'il vous plaira, et sans vous ressouvenir que vous êtes du nombre des disciples du Christ, dites que ce point est un de ceux qui constituent depuis quatre-vingts ans notre droit public français. J'aurai la douleur de parler comme l'histoire en vous répondant que le droit dont ce pays a joui, dont il a usé depuis quatre-vingts ans, c'est de tomber du haut mal, de glisser souvent dans l'eau, parfois dans le feu, hélas ! et aussi dans le sang, et enfin c'est d'être périodiquement renversé et jeté à terre. Témoins de nos chutes si souvent renouvelées, les autres peuples nous observent avec inquiétude. Toute société intime, toute alliance sérieuse nous est refusée : on se gare, on s'éloigne de nous, à peu près comme, dans nos asiles de charité, on confine en un quartier à part cette catégorie d'incubables qu'on nomme « les tombeurs », et dont le voisinage est pour les autres un motif perpétuel d'appréhension et d'effroi. Eh bien ! si nous n'avons pas réussi à dompter le mal qui nous donne ainsi en spectacle, ce mal intérieur qui nous mine, qui nous dessèche, qui nous tue, c'est que, tout en ayant la foi privée, nous avons accepté notre part de l'infidélité nationale ; c'est

que, quand Jésus-Christ, par l'organe infallible de son vicaire et de son Église, a condamné une doctrine sociale comme erronée et pernicieuse, nous l'avons préconisée comme nécessaire; quand il a enseigné une chose, nous avons à peu près invariablement fait le contraire : *Me aliud jubente, et te aliud perpetrante*<sup>1</sup>. Là est la cause de l'affaiblissement de notre pouvoir et de notre action. Et c'est ce que les apôtres et les disciples du Christ doivent se tenir pour dit à eux-mêmes : *Quare nos non potuimus ejicere illum? Dixit illis Jesus: Propter incredulitatem vestram.*

VI. Le Seigneur ajouta un dernier mot : « Cette espèce, dit-il, n'est chassée que par la prière et par le jeûne » : *Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium*<sup>2</sup>.

Ici du moins, me direz-vous, les disciples d'aujourd'hui sont en règle. Les hommes de bien ont prié, ils ont jeûné. — C'est vrai, et nous aimons à répéter que le symptôme le plus rassurant de l'heure actuelle est cette ardeur pour la prière, qui ne se lasse et ne se décourage point. Mais encore y a-t-il prière et prière. La vertu de la prière réside principalement dans la foi qui la dicte et qui l'inspire. Or, si nous allions demander à Dieu de sauver une société résolue à se passer de lui, à contredire ses enseignements, à méconnaître et à violer ses lois, notre prière resterait sans effet. Le secours temporel de Dieu ne peut être légitimement invoqué contre lui-même, contre son autorité et ses droits. Le Seigneur Jésus nous a indiqué le type et le modèle de toute bonne prière. « Vous prierez donc

1. S. Hieron., *loc. cit.* — 2. Matth., xvii, 20.

ainsi », dit-il : *Sic ego vos orabit* : « Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ». Cela étant, mes vénérables Frères et mes très chers Fils, quel pourrait être le sort d'une prière adressée au Père céleste en faveur d'un ordre de choses qui se déclarerait indifférent et étranger à la glorification de son nom, à l'avènement de son règne, à l'accomplissement de sa volonté sur la terre : d'un ordre de choses, enfin, qui, à l'encontre des autres demandes de l'oraison dominicale, multiplierait les pièges qui induisent les hommes dans la tentation et favoriserait ici-bas le mal par excellence, qui est le péché ?

Et quant au jeûne, assurément c'est un beau spectacle de voir une partie notable de la nation s'imposer librement à elle-même un jour de deuil, de pénitence et d'expiation. Mais la mortification du corps n'a qu'un prix secondaire à côté de la mortification de l'esprit et de la volonté. Il faut lire sur ce point le chapitre cinquante-huitième d'Isaïe. Si donc notre jeûne est un jeûne judaïque, au fond duquel on rencontre toujours nos mêmes obstinations ; si nous soutenons opiniâtrement les mêmes systèmes condamnés par l'enseignement et par les définitions de l'Église ; si nous caressons toujours les mêmes préjugés, si nous adorons toujours les mêmes idoles, les jeûnes corporels n'obtiendront point grâce pour nos intelligences indociles, pour nos volontés immortifiées. « Pourquoi avons-nous jeûné sans que vous nous ayez regardés », disent-ils : *Quare jejunavimus, et non aspexisti ?* Et le Seigneur répond : « C'est parce que, au jour même de votre jeûne, on retrouve votre volonté » qui ne veut



pas s'accorder à la mienne : *Ecce in die jejunii vestri, invenitur voluntas vestra*<sup>1</sup>.

Tous tant que nous sommes donc, mes vénérables Frères et mes très chers Fils, disons avec le prophète : « Malheur à moi, parce-que, habitant au milieu d'un peuple aux lèvres souillées, j'ai souvent omis de rendre témoignage aux pures doctrines de la vérité; et, parlant la langue de ceux parmi lesquels je vivais, j'ai contracté moi-même la souillure des lèvres » . *Væ mihi, quia tacui, quia vir pollutus labiis ego sum, et in medio populi polluta labia habentis ego habito*<sup>2</sup>. Tous tant que nous sommes, disons aujourd'hui au Seigneur avec les apôtres : « Seigneur, augmentez en nous la foi » ; étendez-la à tout ce qui est de son empire : car vous êtes le Dieu des peuples au même titre que le Dieu des âmes : *Et dixerunt apostoli Domino : Adauge nobis fidem*<sup>3</sup>.

VII. Pour nous, en ce vingt-quatrième anniversaire de notre élévation à l'épiscopat, il nous appartient d'avoir devant les yeux ces vingt-quatre sièges rangés autour du trône de l'Agneau, et sur lesquels sont assis les vingt-quatre vieillards, vêtus de vêtements blancs, et portant sur leurs têtes des couronnes d'or<sup>4</sup>. La tradition nous enseigne que ces vingt-quatre sièges figurent, dans l'ancienne loi, les vingt-quatre princes du sanctuaire, les chefs des vingt-quatre familles que David avait préposées au service du temple, sous l'autorité du grand-prêtre; et, dans la loi nouvelle, l'uni-

1. Isa., LVIII, 3. — 2. *Ibid.*, VI, 5. — 3. Luc., XVII, 5. — 4. Apoc., IV, 4.

versalité des chaires épiscopales rangées autour du trône du représentant visible de Jésus-Christ.

Assis, malgré mes démérites, et cela depuis bientôt un quart de siècle, sur l'un de ces sièges les plus illustres, ah ! daigne le Seigneur m'y donner, m'y conserver toujours la pureté du cœur, et avant tout, l'incorruptibilité de la foi, figurée par la blancheur des vêtements sacrés ! Et que toujours je sois fidèle à incliner, que toujours je sois prêt à jeter ma couronne aux pieds de Celui qui est assis sur le trône des cieux <sup>1</sup>, et de son vicaire douloureusement siégeant sur la chaire apostolique. A cette chaire sacrée nous nous sentons uni par des liens d'obéissance, de respect, d'amour, que resserrent, que fortifient chaque jour davantage les tribulations immenses et les douleurs sans fin dont le cœur du pontife est abreuvé, et que partagent avec lui tous les cœurs fidèles.

1. Apoc., iv, 10.

---

## VII

# Homélie pour le couronnement de Notre-Dame de Lourdes

Lourdes, 3 juillet 1876.

IX, 330-349.

*Et erit in novissimis diebus, dicit Dominus : Effundam de Spiritu meo super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filia vestra, et juvenes vestri visiones videbunt.*

Et il arrivera que, dans les derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes gens auront des visions.

(Aux Actes des Apôtres, II, 17.)

MONSEIGNEUR<sup>1</sup>,

I. Devant de telles multitudes et en présence de tels spectacles, la parole humaine se sent défaillir. Comment ma faible voix aurait-elle la prétention d'être entendue là où l'organe le plus puissant et le plus

1. S. Exc. le Nonce Apostolique, délégué par le Saint-Père, pour le couronnement de Notre-Dame de Lourdes. — Etaient présents : S. Em. le cardinal archevêque de Paris avec trente-trois archevêques et évêques.

sonore se déclarerait vaincu ? N'entendez-vous pas d'ailleurs s'échapper de tout ce qui nous entoure une clameur immense, un dialogue où se croisent les interrogations et les réponses ? Pour ma part, j'avais vu ces lieux, il y a tantôt douze ans ; par quelle force mystérieuse ont-ils été transformés de la sorte ? « Qu'as-tu donc eu, ô Gâve, que tu t'es enfui et que tu as reculé là-bas ? Montagnes, quel transport vous a pris de sauter comme les béliers suspendus à vos cimes ; et vous, collines, de bondir comme les agneaux attachés à vos flancs ? » Et tout l'espace contenu dans ce vaste horizon de s'écrier : Cette terre, cette contrée, elle a été soulevée, remuée de fond en comble par l'apparition de la face du Seigneur : *A facie Domini mota est terra*. Car, c'était bien la divinité elle-même qui rayonnait à travers les traits de la Vierge sans tache. Que dis-je ? Le globe entier a ressenti cette commotion depuis que, par la vertu du commandement céleste, la pierre a été creusée ici en forme de bassin et de réservoir, et que le rocher a été converti en une fontaine d'eau qui n'a plus cessé de couler : *A facie Dei... qui convertit petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum*<sup>1</sup>. De là part le branle qui s'est communiqué au monde des deux hémisphères. Là est la racine de toute cette végétation d'édifices sacrés et de maisons religieuses, de toute cette germination d'autels et d'oratoires qui fait aujourd'hui de Lourdes une cité sans pareille, un lieu unique dans l'univers.

Et quand l'Église, toujours si lente, si réservée en face des prodiges qui sortent de l'ordre naturel ; quand l'épiscopat, à la suite de ses plus hauts dignitaires ;

1. Ps. cxiii, 5-8.

enfin quand, sous les regards et aux applaudissements de près de cent mille fidèles, le pontife suprême, par la main de son représentant auprès de la nation française, s'apprête à couronner l'image de la Vierge apparue dans cette grotte, en vérité le discours est de trop. Ou du moins devrait-il, lui aussi, se précipiter comme le torrent, tressaillir avec les montagnes et les béliers, bondir avec les collines et les agneaux.

Or, voici qu'au contraire ces bonds et ces élans vont m'être interdits. Me déroband aux ardeurs de l'enthousiasme, j'ose vous prier de supporter durant quelques instants le langage calme et discret de la doctrine. D'autres ont entonné déjà l'hymne lyrique, et cet hymne très légitime sera repris et continué ; résignez-vous en ce moment à une parole froide et didactique. Là où intervient, même indirectement et tout à fait en dehors de sa suprématie enseignante, le vicaire infailible du Christ, tout doit être ramené à des termes précis. Il le faut pour éclairer l'esprit des croyants eux-mêmes, sujets à s'égarer dans de fausses suppositions ; il le faut pour fermer la bouche aux ennemis, à ceux que l'apôtre saint Pierre, malgré la bénignité accoutumée de son style, appelle « des êtres sans raison, qui prennent dans leur ignorance la matière et la mesure de leurs blasphèmes » : *Velut irrationabilia pecora... in his quæ ignorant blasphemantes*<sup>1</sup>. Et comme toute saine théologie a son fondement dans la parole révélée, la lumière se fera pour nous au moyen du texte que nous avons produit d'abord, et dont le développement sera l'objet de cette homélie.

II. « Et il arrivera que dans les derniers jours, dit le

1. II Petr., II, 12.

Seigneur, je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; et vos fils et vos filles prophétiseront, et vos jeunes gens auront des visions. » C'était un oracle de Joël que le prince des apôtres alléguait ainsi le jour même de la Pentecôte, expliquant par là les merveilles dont la Judée était témoin à cette heure. Les signes miraculeux, nécessaires pour l'établissement de la foi, ne devaient pas se perpétuer aussi nombreux, aussi quotidiens, après que l'Église aurait été assez affermie et assez étendue pour avoir moins besoin de ces secours. Toutefois, le Seigneur gardait toute sa puissance ; chaque siècle devait avoir ses prodiges, et les âges les plus rapprochés de la fin des choses, précisément parce que l'empire du mal y devait prévaloir davantage, verraient renaître et se multiplier les merveilles de l'Église naissante.

A la vérité, Joël, dans le texte que nous invoquons, considère au premier plan de sa prophétie les temps qui suivraient la captivité : *et erit post hæc*<sup>1</sup>. Après lui, l'apôtre saint Pierre parle d'abord de son propre temps qui, pour la synagogue, était celui des derniers jours : *et erit in novissimis diebus*<sup>2</sup>. Mais le regard prophétique de l'un et de l'autre plonge plus loin ; il vise des jours qui précéderont l'avènement du jour du Seigneur, de ce jour grand et horrible, qu'éclairera la manifestation universelle des choses : *antequam veniat dies Domini magnus et horribilis*<sup>3</sup>, *dies Domini magnus et manifestus*<sup>4</sup>.

La tradition et les règles posées par l'école nous permettent et, je vais le dire bientôt, nous ordonnent de le comprendre ainsi.

1. Joël, II, 28. -- 2. Act., II, 17. — 3. Joël, II, 31. — 4. Act., II, 20.

Car, M. T. C. F., la négation, quoique tardive, a fini par se produire sur ce point. Deux catégories distinctes de contradicteurs ont surgi. De la part des matérialistes et des déistes, cela n'a rien d'étonnant : ils sont conséquents avec leur impiété, quand ils rejettent l'apparition de tout symptôme surnaturel quelconque, ancien ou nouveau. Ce qui s'explique plus difficilement, c'est que des chrétiens qui admettent la parole de Dieu, bien mieux, ceux-là surtout qui basent leur croyance sur cette parole librement et individuellement interprétée, aient posé en principe que Dieu s'est interdit de parler dorénavant aux hommes, et que toute vision et révélation privée est désormais chimère ou mensonge : assertion, disons-le, qui n'a pas tardé d'être combattue chez eux et dans leurs propres rangs par une pullulation sans bornes de voyants et d'illuminés.

Or, M. T. C. F., l'enseignement authentique de l'Église, l'enseignement des docteurs, des conciles et des papes n'a pas été muet sur cette question. Sans doute, le dépôt sacré de la révélation a été clos avec l'ère apostolique. A la différence de l'ancienne loi, sous laquelle le canon des Écritures demeura ouvert jusqu'aux derniers jours d'Israël, le nôtre est scellé par la prophétie de saint Jean, qui d'ailleurs embrasse les destinées de l'Église et des sociétés jusqu'à la fin des temps. Mais il ne suit pas de là que la révélation privée ait été exclue de l'économie de la loi nouvelle. La raison toute seule nous enseigne qu'il est toujours libre à Dieu de se mettre en rapport avec sa créature ; et les annales de l'Église nous montrent de siècle en siècle de grands fruits de sainteté obtenus, de grandes lumières et de grandes grâces octroyées aux âmes, des consolations et des directions très opportunes offertes au peu-

ple chrétien par la voie de ces communications extraordinaires. « A toutes les époques, dit l'ange de l'école, il y a toujours eu quelques personnes favorisées de lumières surnaturelles, non pour révéler une nouvelle doctrine de foi, mais pour la direction de la conduite humaine<sup>1</sup>. »

III. Le cinquième concile œcuménique de Latran, en réponse aux diatribes anticipées de l'école luthérienne, dont Mélancthon et les centuriateurs de Magdebourg allaient se faire les porte-voix, a solennellement affirmé et vengé cette permanence de l'inspiration dans l'Église ; et il n'a pas fait difficulté de l'appuyer sur l'autorité de l'ancien et du nouveau Testament : « Le Seigneur lui-même, dit-il, s'est engagé à cela par le prophète Amos » : *Ut per Amos prophetam ipse promittit.*

Je vois sourire l'incrédule. Mon frère, ne récusez pas trop légèrement cet oracle. En fait de science politique, vous avez le vôtre, et c'est peut-être Machiavel. Or Machiavel, c'est-à-dire, je veux le reconnaître, l'un des écrivains qui ont porté dans l'étude de l'histoire des sociétés humaines un flair très fin et très exercé, Machiavel a écrit que « jamais il ne s'est produit dans le monde de grands événements qui n'eussent été prédits de quelque manière<sup>2</sup> ». Savait-il qu'il traduisait le verset d'Amos auquel la constitution conciliaire du pape Léon X semble avoir fait allusion ? *Quia non facit Dominus verbum, nisi revelaverit secretum suum ad servos suos prophetas*<sup>3</sup> : « Le Seigneur n'exécute point

1. *Summa Theologica*, 2<sup>e</sup> 2<sup>e</sup>, q. 174, a. 6, ad 3<sup>um</sup>. — 2. Cité par Joseph de Maistre, *Soirées de Saint-Petersbourg*, Entretien onzième. — 3. Amos, III, 7.



son dessein », il ne frappe jamais ses grands coups, « sans avoir préalablement révélé son secret à ses serviteurs ».

Mais, me dites-vous, on peut être conduit loin par cette doctrine; et ne voyez-vous pas naître des milliers de visionnaires?

Assurément, M. F., s'il y a des visions vraies, il y en a de fausses; j'accorde même, étant donné la disposition des esprits, à certaines époques surtout, qu'une vision vraie devient le signal d'une multitude de visions fausses. Que conclure de là? qu'il faut mettre en même catégorie ce qui est vrai et ce qui est faux? C'est ce que le concile nous défend : *Hos aliorum fabulorum et menducium gregi connumerari minime volumus*; et il nous le défend, armé de l'autorité de l'apôtre, lequel, à côté du principe, établit la règle et le moyen de discernement.

« Donnez-vous bien garde, dit saint Paul, d'éteindre l'esprit, et de mépriser de parti pris toute espèce de révélations » *Spiritum nolite extinguere; prophetias nolite spernere*. « Mais soumettez-les à l'épreuve, et retenez ce qui est bon » : *Omnia autem probate : quod bonum est tenete*<sup>1</sup>. Ainsi fait l'Église. Elle a appris de saint Jean « qu'il ne faut pas se fier à tout esprit, mais qu'il faut éprouver si les esprits proviennent de Dieu<sup>2</sup> ». Et la discipline qu'elle a établie à cet égard, la jurisprudence qu'elle suit, les règles qu'elle s'est tracées sont en vérité si sages, si méticuleuses, si sévères, qu'elles dépassent les exigences de la critique humaine et de la méthode scientifique la plus rigide. Puis, quand elle a formé sa conviction sur la valeur de la révélation, si

1. I Thess., v, 19, 20, 21. — 2. I Joann., iv, 1.

elle en autorise la croyance, ainsi que les actes de piété qui s'y rattachent, elle ne fait pourtant de commandement et n'impose d'obligation à personne. En ces matières, dit le pape Benoît XIV, l'Église a coutume de procéder par voie de permission, mais non de précepte<sup>1</sup>.

Sans doute, celui qui a conscience que Dieu lui a personnellement parlé, doit à Dieu, pour sa part, l'assentiment de sa foi, parce que c'est le devoir de la créature « de ne pas récuser Dieu quand il parle » : *videte ne recusetis loquentem*<sup>2</sup>. Si la communication ainsi faite est destinée à un tiers, c'est pareillement le devoir de celui-ci de croire à Dieu et de lui obéir, sitôt que des preuves suffisantes lui ont été fournies : nul n'a le droit de se soustraire à un ordre qui lui vient du ciel. Mais quant aux autres, quant à l'ensemble de la communauté chrétienne, en règle générale, il n'est prescrit à personne d'accorder son attention et son adhésion positive à ces phénomènes surnaturels. Phénomènes ardemment recherchés de toutes les âmes saintement jalouses d'entrevoir dès ici-bas quelque chose de la face du Seigneur ; tandis qu'il est d'autres trempes d'esprit, d'autres tempéraments, d'autres caractères, qui n'aiment point aller au-devant de ces manifestations, parce qu'elles sont pour eux un sujet d'ahurissement et d'effroi : *stupor apprehendit omnes, et repleti sunt timore dicentes : Quia vidimus mirabilia hodie*<sup>3</sup>.

IV. Ces notions une fois établies, je reviens au

1. Bened. XIV, De Serv. Dei canoniz., l. II, c. xxxii, 11, 12. —  
2. Heb., xii, 25. — 3. Luc., v, 26.

texte du prophète que s'est approprié l'apôtre saint Pierre. Donc, en ces derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai de mon esprit sur toute chair ». Quoique cette effusion générale de l'Esprit divin se puisse entendre d'abord de la justification et de l'adoption de toute créature baptisée, de toute chair touchée par l'onde régénératrice, cependant la suite nous montre qu'il ne s'agit pas seulement des grâces se rapportant au salut personnel de ceux qui les reçoivent, mais plus spécialement des dons gratuitement donnés, c'est-à-dire de la prophétie et du miracle, des apparitions, des visions, des révélations : *et prophetabunt filii vestri et filiaë vestræ, et juvenes vestri visiones videbunt*. A cet effet, Dieu, sans exclure les vieillards, se servira de préférence des enfants, des jeunes gens, des jeunes filles : *Filii vestri et filiaë vestræ et juvenes vestri*. Il ira les prendre dans les conditions modestes, obscures : les pâtres du désert ou de la montagne, la pauvre bergère de la vallée, de petits serviteurs et d'humbles servantes : *Et quidem super servos meos et super ancillas meas in diebus illis effundam de Spiritu meo, et prophetabunt* <sup>1</sup>.

Quant au fruit, quant au résultat de ces manifestations extraordinaires, le prophète l'avait exprimé dans le verset précédent. « Et vous saurez par là que je suis, moi, au milieu d'Israël » : *Et scietis quia in medio Israel ego sum* « Moi le Seigneur votre Dieu, en dehors duquel il n'y a rien » : *Ego Dominus Deus vester, et non est amplius*; « et mon peuple ne sera pas indéfiniment dans la confusion » : *Et non confundetur populus meus in æternum* <sup>2</sup>.

1. Act., II, 18; Joël, II, 29. — 2. Joël, II, 27.

N'en est-ce point assez, Messieurs et mes Frères, pour que nous abordions maintenant avec confiance, et que nous considérions, à la lumière du flambeau divin de l'Écriture et de la théologie, l'acte solennel qui va s'accomplir, et qui, à lui seul, prend les proportions d'un véritable prodige ?

Car enfin, n'est-ce pas le cas de dire ici avec saint Jean Chrysostome : « Si vous ne croyez pas aux paroles, croyez aux faits » : *Si non verbo credis, rebus crede.*

V. Je me tairai donc, M. F., sur les circonstances et les particularités de l'événement merveilleux dont toute la trame et l'histoire est présente à vos esprits.

Je ne ferai point remarquer qu'aucune des garanties désirables du côté de la personne n'a fait défaut. « Elle ne doit pas avoir demandé ni désiré ces sortes de grâces, dit le Pape Benoît XIV ; elle doit s'en être ouverte à ceux qui ont autorité et compétence, lumière et grâce d'état ; elle doit avoir conservé, au milieu de ses faveurs, la tranquillité et l'aisance de l'âme, avoir excellé dans l'humilité et continué de pratiquer la mortification <sup>1</sup>.

Je n'ajouterai pas que la teneur des choses révélées n'a rien qui prête flanc aux objections : rien de nouveau dans la doctrine, puisque c'est la confirmation, par la bouche même de la Vierge immaculée, du dogme défini de son immaculée conception ; rien de contraire à la morale chrétienne, puisque c'est une exhortation à la prière et à la pénitence.

Je ne rappellerai pas que, loin d'y apporter l'empres-

1. De Serv. Dei canoniz., lib. III, c. ult.

sement d'une crédulité fanatique, le respectable pasteur du lieu, le clergé de la contrée, le très prudent évêque du diocèse y ont opposé pendant plusieurs années une réserve, un silence, une abstention, sages sans doute, mais dont se scandalisait, dont s'indignait presque la ferveur des multitudes, d'une part, en face des violences administratives et des clameurs impies qui s'élevèrent bientôt; de l'autre, en présence des guérisons frappantes qui se succédaient de jour en jour. Laissons toutes ces considérations et ne parlons que de ce qui est présentement sous nos yeux.

A la date du vingt-cinq février mil huit cent cinquante-huit, une pauvre enfant crut avoir rapporté des grottes de Massabielle la mission d'*aller dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle et qu'on y doit venir en procession*. Dix-huit ans se sont écoulés, et quelle chapelle et quelles processions! La chapelle, c'est une immense église souterraine, que surmonte un temple magnifique, consacré hier par le vénérable archevêque de la capitale de la France, et déjà baptisé du nom de basilique par le pontife romain : basilique insuffisante malgré ses vastes proportions; et béni soit le Seigneur qui, à la faveur d'une température exquise, nous donne en ce moment l'immensité de cet espace! Et quant aux processions, chaque jour en renouvelle le spectacle. La voyez-vous en marche, cette procession du genre humain? Hier, le nord et le midi; demain l'ouest et le levant : l'Angleterre, la Hollande, l'Amérique, que sais-je? *Ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione*<sup>1</sup> : ils viennent « de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, de toute nation ». Voilà

1. Apoc., v, 10.

le phénomène certain, le phénomène constaté. Si vous ne croyez pas à la parole, vous êtes bien forcés de croire aux résultats : *Si non verbo credis, rebus crede.*

Secondement, à la date du vingt-cinq février de la même année, la jeune fille a reçu l'ordre d'*aller boire à la fontaine* ; et la fontaine qui n'existait pas (toute la contrée est là pour le dire), ayant commencé de jaillir sous les doigts de l'enfant, n'a plus discontinué. Dix-huit ans se sont écoulés : et le nombre de ceux qui ont bu de l'eau de la fontaine de Lourdes ne peut plus se calculer ; et l'univers entier raconte des faits de guérisons instantanées, de guérisons manifestement sur-humaines, de guérisons *renversantes*, selon l'aveu d'un esprit fort : de sorte que l'argument sur lequel l'Église a coutume de baser son jugement, l'argument de l'attestation divine formulée par le miracle, se trouve ici, non point à l'état accidentel et transitoire, mais à l'état permanent et presque continuel. *Si non verbo credis, rebus crede* : Si vous ne croyez point à la parole de l'enfant, vous ne pouvez refuser de croire aux choses qui ont suivi la parole.

VI. Mais Dieu ne fait rien sans motif, sans but. Et qu'a-t-il donc pu se proposer ici, me demandez-vous ? On vous l'a dit hier avec une rare éloquence, et je serais vraiment naïf si j'entreprenais de redire ce qui a été si bien dit<sup>1</sup>. Mais, j'en demande pardon à mon vénérable frère, le Seigneur lui-même avait répondu avant nous par la bouche du prophète : *Et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus Deus vester* :

1. Discours de Mgr Mermillod à la suite de la consécration de l'église de Notre-Dame de Lourdes.

« Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, moi, le Seigneur, votre Dieu. »

Ah ! génération incrédule, tu ne veux croire qu'à la raison et qu'à la nature : pour toi, as-tu dit, l'ordre de foi et de révélation est non venu ; à ton sens, l'Évangile n'est pas assez certifié, le ministère ordinaire de l'Église n'est pas suffisamment autorisé. Est-ce que le Dieu tout-puissant, auquel il a plu d'entrer en communication directe avec la terre, va reculer devant tes négations ou tes dédains ? Ou bien plutôt, à tes insolents défis ne va-t-il par répondre par d'autres défis ? C'en est fait du surnaturel, ont dit les hommes du dix-neuvième siècle. Eh bien ! voici que le surnaturel afflue, voici qu'il déborde, voici qu'il suinte du sable et du rocher, voici qu'il jaillit de la source, voici qu'il déroule en longs replis les vagues vivantes d'un fleuve de prières, de chants et de lumières, voici qu'il s'abat, qu'il se précipite sur des foules que personne ne peut dénombrer, et qui sont emportées par la force supérieure d'un courant auquel rien ne résiste.

O hommes de la libre-pensée, vous n'avez voulu en croire ni Moïse et les prophètes<sup>1</sup>, ni le Christ et ses apôtres, ni l'Église et ses jugements solennels. Eh bien ! voici que, dans cette gorge de la montagne, dans une anfractuosité longtemps inaccessible, Marie, la mère de Dieu, apparaîtra et parlera à une humble fille des champs ; la fille des champs racontera ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu. Ailleurs ils étaient deux : elle sera seule à voir et à entendre. Elle n'aura pour elle ni l'autorité de Moïse et des prophètes, ni celle du Christ et de ses apôtres. L'Église même, par son tribunal de

1. Luc., xvi, 31.

première instance, par la sentence du juge ordinaire, qui est l'évêque, se contentera de délivrer un certificat de crédibilité, sans imposer à personne une obligation doctrinale ou pratique : pourvu qu'on demeure dans les limites du respect, l'abstention est permise. Et, dans ces conditions, la croyance s'impose d'elle-même avec tant d'autorité et d'efficacité que le monde entier s'en émeut. L'ébranlement devient tel, que l'administration des voies ferrées a peine à suffire, et qu'elle y a trouvé un accroissement de sa richesse en des temps où la langueur des affaires et le contre-coup des calamités publiques l'auraient réduite à l'appauvrissement. *Si non verbo credis, rebus crede.*

Ah ! c'est ainsi que le céleste médecin oppose à chacun des vices les remèdes contraires<sup>1</sup>. C'est là cette puissante médication qui combat la froideur incroyante du naturalisme par l'application du spécifique surnaturel à sa plus forte dose, à sa plus grande puissance, à son plus haut degré de chaleur<sup>2</sup>. Celui qui tient en ses mains les sources de la grâce, et auquel obéissent les lois de la nature, Dieu, fera si bien que vous croirez à Bernadette, et que par là vous serez ramenés à croire à lui : *Et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus Deus vester.*

VII. Car, hélas ! M. T. C. F., ce n'est pas seulement au Dieu de l'Évangile, au Dieu de la grâce et de la révélation, c'est au Dieu même de la raison et de la nature qu'un trop grand nombre de nos contemporains ont besoin d'être ramenés. Disons-le, ceux-là qui crient le plus haut contre le miracle/ sont ceux qui en

1. S. Greg., Homil. XXXII in Évaug. — 2. *Ibid.*



ont le plus grand besoin. Les miracles de l'ancien et du nouveau Testament suffisent, nous disent-ils; et ceux qui disent cela sont le plus souvent de ceux qui ne croient ni à l'ancien ni au nouveau Testament. Les preuves de raison établissent à elles seules l'existence de Dieu, ajoutent-ils. Ont-ils la prétention de nous l'apprendre, à nous qui, dans le concile du Vatican, avons prononcé l'anathème contre quiconque refuserait à la raison la puissance d'arriver, par le spectacle du monde créé, à la connaissance certaine d'un Dieu créateur et maître du monde? Mais ces mêmes vengeurs de la raison, nous les entendons bientôt après, poser l'existence de Dieu parmi les problèmes douteux de la science : esprits blasés, aux yeux de qui le spectacle quotidien de l'univers, et la vue constante des causes secondes, avec leurs lois régulières et leurs mouvements invariables, finissent par dérober la cause première. Or, dit saint Augustin, c'est précisément pour ces hommes que Dieu, dans sa miséricorde, s'est réservé de faire à propos, en dehors du cours usité de la nature, non pas des œuvres plus grandes en elles-mêmes, mais des œuvres inaccoutumées par lesquelles il réveillerait leur attention et se démontrerait plus sûrement à eux<sup>1</sup>.

Dites-en ce que vous voudrez, Messieurs : c'est chose acquise que plus d'un philosophe athée a retrouvé ici la croyance en Dieu. Pour ma part, j'ai connu un homme du monde élevé à l'école du matérialisme, un docteur médecin, qu'aucun argument n'avait pu ramener à Dieu durant les phases d'une très longue maladie, et qui tout à coup, soumettant à son diagnos-

1. S. Augustin, In Evang. Joann., tract. XXIV, 1.

tic très exercé le cas pathologique de Bernadette et tout l'ensemble des phénomènes de Lourdes, s'est mis à réciter son *Credo*, son *Je crois en Dieu*, qu'il avait désappris depuis cinquante ans, et n'a pas tardé à demander et à recevoir les sacrements de l'Église. C'est ainsi, Messieurs, que Dieu possède en propre des moyens directs d'action et de persuasion, dont il n'a pas disposé même en faveur du ministère ordinaire de son Église. Il a une façon à lui de donner à sa voix l'accent qui révèle sa vertu : *dabit voci tuæ vocem virtutis*<sup>1</sup>. Nul alors ne peut la méconnaître, à moins qu'il ne soit de la famille de cet aspic naturellement sourd et qui se bouche encore les oreilles pour ne pas entendre : *sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas*<sup>2</sup>. Disons-le, quand le miracle se produit dans de pareilles proportions, quand il éclate subitement, quand il se renouvelle quotidiennement, quand il déconcerte toutes les prévisions de l'art, quand il met en défaut toutes les données de la science : il n'y a qu'à s'incliner et à reconnaître que Dieu est toujours présent dans son œuvre, toujours présent dans la création et présent dans l'Église : *et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus Deus vester*.

VII. *Ego Dominus Deus vester, et non est amplius ; et non confundetur populus meus in æternum*. Oui, M. F., dans des jours pleins de troubles et d'appréhension, à la veille peut-être des plus graves commotions dans l'orient et dans l'occident ; quand, à regarder du côté des hommes, on pourrait croire que tout est perdu, et que Dieu, qui a renversé l'esprit des préten-

1. Ps. LXVII, 34. — 2. Ps. LVII, 34.

dus sages, brisé le bras des prétendus forts, annihilé l'action des prétendus habiles, s'est décidément retiré de nous, l'événement de Lourdes, les merveilles de la sainte grotte et de la sainte fontaine, enfin les manifestations comme celles d'hier et d'aujourd'hui, ont appris à la terre que Dieu, Dieu en personne, est encore au milieu d'Israël : *et scietis quia in medio Israel ego sum* : lui, le Seigneur, le Maître, qui n'abdique point, qu'on ne détrône point, lui en dehors et en l'absence duquel il n'y a plus rien : *ego Dominus Deus vester, et non est amplius* ; et, par là, il nous a donné la confiance que son peuple n'était pas livré pour toujours à la confusion dont il semble couvert aujourd'hui : *et non confundetur populus meus in æternum* ; qu'il y aura spécialement pour la France un jour de guérison, de redressement, de résurrection.

Car enfin, si chaque jour des infirmités particulières sont miraculeusement guéries, est-il donc plus difficile à Dieu d'opérer, plus difficile à la mère de Dieu d'obtenir la guérison de la société chrétienne, cette fille d'Abraham qui ne peut rester dans les liens dont elle est actuellement garottée, sans que la cause même de Dieu soit profondément atteinte ici-bas : *hanc autem filiam Abraham, quam alligavit Satan, non oportuit solvi vinculo isto* <sup>1</sup> ?

C'est cette espérance, Messeigneurs et mes Frères, c'est cette attente ferme et certaine de la délivrance, que nous emporterons tous de cette solennité. Malgré leurs vains efforts pour se hausser et se grandir, les hommes continuent à descendre. Chacun des sauveurs qui apparaît à l'horizon, ne tarde pas à tomber au-

1. Luc., XIII, 16.

dessous de celui qui l'a précédé; c'est comme une compétition et une rivalité d'impuissance. Depuis que le Seigneur a vainement regardé d'en haut sur les enfants des hommes pour voir s'il en est un qui soit intelligent et qui cherche Dieu : *Dominus de cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens aut requirens Deum* : car, qu'on le sache bien, il n'y a de travailleur intelligent au service de la chose sociale que celui qui se préoccupe avant tout de sauver le droit et de faire la juste part de Dieu dans le gouvernement des sociétés humaines; depuis, dis-je, que le regard divin s'est vainement abaissé sur les enfants des hommes, tous ils ont décliné, et, les uns comme les autres, ils sont devenus également inutiles : *omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt*; malgré des talents et des dévouements envers lesquels nous ne nous pardonnerions pas d'être injustes, on n'en a pas trouvé un, pas un seul, qui sût donner un branle décisif, pas un qui pût sérieusement faire le bien et procurer le salut qu'attend le pays : *non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* <sup>1</sup>.

Mais si déplorable que soit la décadence et la nullité des hommes, rien n'est perdu, et notre confusion ne sera pas éternelle, puisque Dieu daigne se montrer au milieu de son peuple. Avoir Dieu avec soi et pour soi, c'est avoir tout, même quand il ne reste plus rien : *Et scietis quia in medio Israel ego sum, ego Dominus vester, et non est amplius; et non confundetur populus meus in æternum*.

IX. Finissons. L'Évangile nous dit, et l'Église nous

rappelait hier, qu'un jour une humble vierge de Juda s'en était allée, d'un pas hâté et rapide, vers une modeste cité située dans les montagnes de la Judée<sup>1</sup>. Et là cette jeune fille, que rien jusqu'alors n'avait signalée à l'attention publique, sentit son esprit tressaillir dans le Seigneur; et, par la prédiction humainement la plus invraisemblable, elle annonça qu'à partir de ce jour toutes les générations l'appelleraient bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*<sup>2</sup>. Fut-il donné alors à Marie de voir se dérouler sous ses yeux tous les détails du merveilleux accomplissement de cette prophétie sur les divers points du globe et jusqu'à la fin des âges? Je l'ignore. Mais, à coup sûr, le Couronnement de la Vierge Immaculée, qui va s'accomplir tout à l'heure sur ce plateau des Pyrénées, retentira dans tous les âges et jusque dans les hauteurs des cieux, comme un des plus magnifiques échos de la parole chantée, il y a bientôt dix-neuf siècles, dans les montagnes de Juda.

Oui, toute la chrétienté vivante, et le ciel uni à la terre, va proclamer Marie bienheureuse, à l'heure où Pie IX, par le ministère de son vénérable délégué, couronnera aujourd'hui sa propre sentence, en couronnant l'image de celle qui s'est ici nommée et déclarée elle-même « l'Immaculée Conception ». Vous n'avez pu le dire au monde, ô Marie, qu'après que le vicaire de votre Fils l'avait dit à l'Église; mais, répondant à l'oracle du Vatican, l'oracle de Lourdes a été reçu avec enthousiasme par tous ceux qui sont jaloux de votre gloire et qui le sont aussi des prérogatives du pontificat romain.

1. Luc., I, 39. — 2. Luc., I, 48.

A partir de ce jour, Lourdes va devenir plus cher encore à la piété chrétienne. En vérité, il fait bon d'être ici, et l'on voudrait y pouvoir fixer sa tente avec celle de tous les siens<sup>1</sup>. On y respire un air, on y goûte un bien-être, un calme, une suavité qui est un avant-goût du ciel; et quand on a commencé de gravir cette montagne, on se croit, je ne dirai pas à moitié chemin, mais aux trois quarts de route du Paradis. Quelque chose de la transfiguration du visage de la pure et naïve fille de Soubirous semble s'y refléter sur tous les fronts. Les préoccupations vulgaires de la vie terrestres n'y comptent pour rien. Et comme là-haut, où il y aura de grandes foules, les corps spiritualisés ne se causeront point de gêne et d'embarras mutuel; il semble qu'ici on ne se touche que par les côtés de l'âme, et que l'entassement de la multitude y apporte seulement, comme dans la Jérusalem céleste, la joie de la participation de tous à la félicité de chacun : *cujus participatio ejus in idipsum*<sup>2</sup>. Aussi en est-il de Lourdes comme de Rome, d'où l'on ne s'éloigne jamais qu'avec la résolution, qu'avec l'espoir d'y revenir.

Très sainte Dame et Reine de la terre et des cieux, vous avez bien montré ici dans votre langage que vous êtes de la famille de Celui qui traite très révérencieusement ses plus humbles créatures : *et cum magna reverentia disponis nos*<sup>3</sup>. « Faites-moi la grâce », disiez-vous à cette pauvre enfant, faites-moi la grâce de venir pendant quinze jours. »

N'est-ce donc pas cette même invitation, ô Marie, qui se fait entendre à nous, alors que toutes les puissances de notre âme cherchent à nous retenir dans ces

1. Matth., xviii, 4. — 2. Ps. cxxi, 3. — 3. Sap., xii, 18.

lieux, et que toutes les aspirations de notre cœur nous y rappellent? Mais nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes : mille obstacles peuvent nous enchaîner. A notre tour, ô Mère aimable, ô Mère admirable, nous ne nous éloignerons point sans vous dire : Faites-nous la grâce de nous ramener encore ici plus d'une fois. Et puisque nous sommes aujourd'hui à vos pieds, ah! du creux de la grotte, des fentes de la pierre, montrez-nous votre face, et que votre voix sonne à nos oreilles : *in foraminibus petræ, in caverna maceris, ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis*. Car, dès à présent, autant qu'il nous est permis d'en jouir, votre voix est douce et votre face est belle : *vox enim tua dulcis, et facies tua decora*<sup>1</sup>. Comme fruit de cette journée et de cette solennité, obtenez-nous, à nous et aux nôtres, la grâce des grâces, la grâce d'une vie pure : *vitam præsta puram*; aplaissez la route sous nos pas pour faciliter le reste de notre trajet mortel : *iter para tutum*; jusqu'à ce que, transfigurés déjà et à demi-béatifiés par la vue de votre visage, nous soyons admis à contempler comme vous à découvert la face de votre fils Jésus; et que, couronnés par ses mains et par les vôtres, après qu'il nous a été donné de prendre part à votre couronnement terrestre, nous partagions avec vous les joies et les gloires de l'éternelle félicité : *Ut videntes Jesum, semper collætetur*. Amen.

1. Cantic., II, 44.

---





**ONZIÈME PARTIE**

**QUELQUES NOTES  
PLUS PERSONNELLES**



# ONZIÈME PARTIE

## QUELQUES NOTES PLUS PERSONNELLES

---

### I

#### Adieux à Notre-Dame de Chartres

Lettre past. pour la prise de possession du siège de Poitiers.  
25 nov. 1849. — I, 104-106.

Chartres... pourquoi faut-il que je prononce en pleurant un nom qui a toujours fait toute ma joie!... Chartres, comment quitter et ton église, et ton pontife, et le peuple de ta cité et de ta province? Du moins qu'il me soit permis d'épancher mon âme tout entière; l'expression de mes regrets ne sera jamais aussi étendue que la perte qui les inspire.

O sainte Église de Chartres, incomparable demeure de Marie, je vous aimai toujours comme l'enfant aime sa mère. Dès mon entrée en ce monde, je fus jeté dans votre sein<sup>1</sup>; à peine né, j'étais revêtu de vos livrées.

1. Ps. XXI, 10, 11.

Nourri, élevé à vos pieds, bien plus heureusement que Paul aux pieds de Gamaliel<sup>1</sup>, le jour même de mon sacerdoce fut celui qui me rangea parmi les ministres de votre autel ; je n'ai jamais servi d'autre église que vous. Comme l'enfant s'honore des vertus de sa mère, ainsi j'étais fier de toutes vos splendeurs ; j'étudiais, je rassemblais avec amour tous les monuments de votre gloire ; je respirais avec bonheur le parfum de vos traditions ; je baisais avec respect les traces non interrompues de science et de sainteté que les siècles passés me faisaient retrouver dans votre histoire. Vierge sainte, combien j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu de votre habitation favorite<sup>2</sup> ! Comme il m'était doux de savoir que le siècle qui a construit cette basilique, c'est-à-dire le siècle le plus glorifié aujourd'hui par l'étude de l'art chrétien, l'avait lui-même appréciée comme son plus pur chef-d'œuvre : chef-d'œuvre en effet, chef-d'œuvre unique, s'il s'agit de la majesté des proportions, de la beauté de l'ensemble, de la mystérieuse composition des parties, et surtout de l'esprit de grâce et de prières qui plane sensiblement sous ces voûtes, et qui tombe, qui descend, avec une force et une douceur invincibles, sur quiconque a pénétré dans cette demeure du Dieu très bon et très grand, dans ce sanctuaire de la Reine du ciel et de la terre. Vous ne me quitterez point, ô vous, image séculaire de Marie, assise sur un trône d'où vous répandez tant de faveurs ; je veux toujours vous voir sur cette colonne couverte de tant de baisers et mouillée de tant de larmes. « Je vous appartiens », ô sainte Dame de Chartres : *Tuus sum ego*<sup>3</sup> ; c'est pourquoi je vous emporte

1. Act., xxii, 3. — 2. Ps. xxv, 8. — 3. Ps. cxviii, 94.

comme un sceau qui sera toujours placé sur mon cœur et sur toutes mes œuvres<sup>1</sup>. Si tant d'autres avant moi, sortis de votre école ou de votre chapitre pour être constitués princes sur tous les points du monde, ont toujours été fidèles à se souvenir de votre nom<sup>2</sup> et de vos sacrés trésors, devenus l'objet du culte et de la vénération de tout l'Occident; moi qui n'ai pas été seulement votre nourrisson, mais votre fils, j'ajouterai encore à la gratitude de mes devanciers, et je serai d'autant plus constant dans mon admiration et dans mon amour que j'ai plus particulièrement expérimenté vos douceurs et sucé le lait de vos consolations.

---

Discours d'adieu  
au prône de la messe paroissiale  
de la cath. de Chartres.  
2 déc. 1849. — I, 126-127.

Merci à vous, ô sainte Dame de Chartres ! O Marie, vous avez veillé sur mon entrée dans cette église; veillez aussi sur ma sortie. Merci de tous vos bienfaits, de toutes vos faveurs. Que votre tendresse me suive partout. Partout je serai à vous, partout je vous appartiendrai : *Tuus sum ego*. Avant de m'éloigner, j'ai voulu qu'une lampe de plus fût désormais allumée devant votre image. Elle y veillera aussi longtemps que je vivrai sur la terre, et ne s'éteindra qu'avec mon dernier souffle. Elle vous dira nuit et jour mon tendre

1. Cant., VIII, 6. — 2. Ps. XLIV, 17.

amour pour vous ; elle implorera vos bontés pour tous ceux que je laisse ici ; elle les implorera pour moi, exilé loin de vous, et chargé de tant de devoirs qui réclament votre secours. Vierge Marie, votre nom est le premier que j'ai prononcé dans ce temple, au jour de mon début ; votre nom est celui qui va fermer mes lèvres. Ce nom, il m'est familier comme ma respiration ; ce nom, je n'ai pas été un seul jour sans le redire ; ce nom, il a fait jusqu'ici ma joie, ma force, mon succès ; ce nom, il sera mon soutien, ma consolation pendant mon épiscopat. Ce nom, puissé-je, selon le vœu d'un saint évêque de l'antiquité, puissé-je en mourant l'emporter sur mes lèvres comme l'olivier avec lequel la colombe revenait vers l'arche ! Ce nom, qui a été pour moi le commencement et qui est aujourd'hui la fin ; ce nom, l'*alpha* et l'*oméga* de mon sacerdoce ; ce nom, que je voudrais redire mille fois à vos oreilles avant de vous quitter, ô mes Frères bien-aimés, c'est le nom de la Vierge sans tache, de la Mère de Dieu et des hommes, de la Reine du ciel et de la terre, de la Dame de cette église, de la souveraine de cette ville, c'est le nom de la Vierge Marie : *Et nomen Virginis, Maria.*

---

## II

# Le programme de l'Évêque

Discours d'intronisation dans la cath. de Poitiers.  
8 déc. 1849. — I, 131-134.

*Episcopus ego sum* : « Je suis évêque<sup>1</sup>. » Ce mot contient tout, ce mot dit tout.

Je suis évêque : je serai donc père, je serai pasteur ; je vous aimerai comme le père aime ses enfants ; je vous guiderai et vous nourrirai comme le pasteur conduit et nourrit ses brebis. C'est mon devoir, ce sera aussi mon bonheur d'accomplir envers vous cette double mission. Votre affection filiale, votre docilité pieuse me la rendront facile. Il est recommandé au pasteur de « regarder le visage de son troupeau » : *Agnosce vultum pecoris tui et greges tuos considera*<sup>2</sup>. Ce que j'ai lu aujourd'hui sur vos figures m'a révélé vos âmes. Quels cœurs que ceux que j'ai vus rayonner sur vos fronts et dans vos sourires ! Je puis vous le dire comme Paul aux Galates : Oui, malgré mon obscurité, « vous ne m'avez pas méprisé et rejeté, mais vous m'avez accueilli comme un ange de Dieu, comme le Christ

1. S. Hilaire, *Ad Constant.*, I, II, 2. — 2. *Prov.*, xxvii, 23.

Jésus' ». Il est vrai, j'ai pris soin de vous arriver sous les auspices de la Vierge Immaculée. En fêtant le fils qu'elle vous envoie, vous avez voulu fêter aussi la Mère. Voilà pourquoi votre ville entière n'était aujourd'hui qu'une église : les rues, les places, les marchés, l'air même étaient comme sanctifiés. Sous l'impression de ces pompes si belles et si douces, il me semble que je ressens en moi dès ce jour ce que la sainte Écriture appelle les entrailles de la dilection paternelle et pastorale, et que je n'aurai aucun effort à faire pour vous chérir et vous en donner toutes sortes de témoignages.

Mais l'évêque est encore autre chose que père de famille et que pasteur. La signification de son nom l'indique : il est principalement « un surveillant ». Du poste d'observation sur lequel il est placé, il faut qu'il observe, qu'il considère, qu'au besoin il jette le cri d'alarme. Sentinelle de la vérité, défenseur des droits de Dieu, gardien des âmes : voilà pour l'évêque des titres sacrés, qui portent avec eux des obligations inflexibles, des responsabilités indéclinables.

*Episcopus ego sum* : « Je suis évêque ». Si donc vous attendez de moi que je serai l'homme de la paix, l'homme de la conciliation, de la condescendance, de la charité, vous ne présumez rien que de vrai. Avec la grâce de Dieu, je serai tel au milieu de vous. Mais là ne se borneront pas mes devoirs, et il se peut que les circonstances m'en imposent d'autres que vous seriez moins préparés à comprendre.

*Episcopus ego sum* : « Je suis évêque ». A ce titre, je suis parmi vous le consul de la majesté divine, l'ambassadeur et le chargé d'affaires de Dieu. Si le nom du



Roi mon Maître est outragé, si le drapeau de son Fils Jésus n'est pas respecté, si les droits de son Église et de son sacerdoce sont méconnus, si l'intégrité de sa doctrine est menacée : « je suis évêque », donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu. Les pusillanimes pourront s'en étonner, les esprits d'une certaine trempe pourront même s'en scandaliser. C'est pourquoi j'ai voulu m'en exprimer librement dès aujourd'hui, parce que vous ne sauriez suspecter à cette heure l'abondance de charité qui déborde de mon âme.

La paix : oui, sans nul doute, c'est le désir ardent de mon cœur, c'est le besoin de ma nature, c'est l'inclination marquée de mon caractère. Mais l'Esprit-Saint m'a enseigné que l'amour de la vérité doit passer avant tout autre amour, même avant l'amour de la paix : *veritatem tantum et pacem diligite*<sup>1</sup>. L'une des prières qui ont été prononcées sur ma tête au jour de ma consécration épiscopale était celle-ci : « Qu'il aime la vérité, et qu'il ne l'abandonne jamais, ni sous l'empire de la crainte, ni sous l'empire de la flatterie » : *veritatem diligat, neque eam unquam deserat, aut laudibus aut timore superatus*. Et l'expérience que vient de faire le monde doit vous avoir appris à tous, mes Frères, combien l'erreur est féconde en calamités de tout genre. Ayez donc confiance en notre ministère, et soyez résolu à respecter nos paroles et nos actes, même lorsqu'il vous arriverait de ne pas les comprendre. Laissez-nous sauvegarder, dans leurs causes et dans

1. Zachar., VIII, 19.

leurs principes, les effets et les conséquences auxquels vous attachez tant de prix ; laissez-nous travailler pour vous quelquefois malgré vous ; et souvenez-vous que, des sommets de la montagne, le berger voit de plus haut et plus loin que les brebis mollement étendues dans la plaine.

Non, m'écrierai-je avec le prophète, non, « pour Sion je ne me tairai pas, et pour Jérusalem je n'aurai pas de repos » : *propter Sion non tacebo, et propter Jerusalem non quiescam*<sup>1</sup>, jusqu'à ce que le Sauveur Jésus, rejeté par l'insolence des hommes de notre temps, se lève de nouveau sur le monde pour l'éclairer de ses rayons et le sauver par cet éclat salutaire<sup>2</sup>. Ce que votre grand docteur disait ici à vos pères, le spectacle des choses contemporaines l'a suffisamment confirmé « Il n'y a rien de si calamiteux pour le monde que de n'avoir pas reçu Jésus-Christ » : *Et quid mundo tam periculosum quam non recepisse Christum* ?<sup>3</sup>

Aussi les esprits les moins chrétiens s'accordent-ils présentement à encourager l'indépendance de notre ministère, la hardiesse de notre parole. Dans ces jours de confusion et de désordre, si les prophètes se taisent, qui donc parlera ? Si les chaires de vérité sont muettes, qui donc fera revivre les droits de la vérité ? Qu'il vous suffise de savoir que notre zèle sera invariablement guidé par la charité, et que si nous sommes jamais contraint de faire la guerre, ce sera toujours dans le but de faire la paix, la seule digne de ce nom, qui est la paix dans la vérité : *pacem in veritate*.

1. Isa., LXVII, 1. — 2. *Ibid.* — 3. S. Hilar. Comment. in Matth. VIII, 3.

### III

## Combien il aime la campagne

Alloc. pour la consécration de la chapelle de Mauroc,  
maison de campagne du grand séminaire et des évêques de Poitiers.  
25 oct. 1855. — II, 418-427.

*Nous reproduisons le discours en son entier. Mgr Pie s'y montre par quelques-uns de ses traits les plus caractéristiques : amour de la campagne, ingéniosité dans l'usage des textes scripturaires, goût de l'histoire et spécialement de l'histoire poitevine.*

**MESSIEURS ET TRÈS CHERS FILS EN JÉSUS-CHRIST,**

I. Ce lieu était saint depuis bien des années déjà. Plusieurs générations ecclésiastiques ont foulé ce sol. Ceux qui ont travaillé, et dans les travaux desquels nous sommes entrés, sont venus plus d'une fois chercher sous ces ombrages quelques instants de calme et de rafraîchissement, après les fatigues de l'enseignement ou des missions pastorales, en attendant de venir s'y reposer de leurs labeurs dans le sommeil de la paix. On a vu d'intrépides lévites s'essayer ici, par des exercices pénibles, aux difficiles devoirs de l'apostolat. En arrosant cette dure pierre de leurs sueurs, ils se préparaient à verser leur sang sur la terre du Tong-King ou du Thibet.

Ce séjour est donc désormais devenu cher à l'Église de Poitiers, et tout le clergé diocésain lui garde un

sentiment d'affection. Là se sont écoulées des journées entières de joie et de bonheur, animées par ces distractions des jeux et des chants, par ces vives conversations de la jeunesse, par ces discussions chaleureuses de la science, par ces épanchements de l'amitié, par ces effusions de la prière qui se partagent l'emploi de vos fêtes hebdomadaires. Ce lieu d'ailleurs est favorisé de la grâce comme de la nature. Placé à mi-chemin entre la cité d'Hilaire et la cellule de Martin, ce coteau a vu l'évêque docteur et le moine thaumaturge passer et repasser le long de ses sentiers, qui conduisaient à l'ermitage de l'évêque Benoît et de son prêtre Vivence. Le jeune Léobin paissait ses brebis dans la plaine voisine en étudiant les lettres : petit pâtre qui s'acheminait à son insu vers la dignité épiscopale. De leurs cloîtres de Ligngé, de Nouaillé, de Saint-Benoît et de Saint-Cyprien, les Ursin et les Défensor, les Junien et les Ruremond, les Filbert et les Achard, les Benoît d'Aniane et les Bernard de Ponthieu, ont dirigé leurs promenades solitaires vers ces rochers abrupts, vers ces grottes escarpées. S'entretenant des douceurs de la patrie céleste et des charmes de la vie spirituelle, ils ont erré sur ces rives pittoresques du Clain, et suivi les capricieux détours de ce gracieux filet d'eau que les vieilles chartes de Nouaillé, d'accord avec celles de Quinçay, nommaient déjà le Miosson. Sur tout ce territoire sont empreints les vestiges des serviteurs de Dieu. Leur œil semble nous regarder du fond de la corolle des fleurs *Sancti tui, Domine, florebut sicut lilium*, et l'odeur balsamique des plantes exhale comme le parfum de leurs souvenirs : *et sicut odor balsami erunt ante te* <sup>1</sup>.

1. Breviar. Roman. Commun. martyr. tempore paschali.

Nous pouvons bien dire que le lieu où vous vous réunissez commande le respect, parce que c'est une terre sainte : *locus enim in quo stas, terra sancta est*<sup>1</sup>.

II. Pour le sanctifier davantage, nous avons voulu y élever un sanctuaire à la plus sainte des créatures. Ce temple modeste sera le mémorial d'un grand acte. Nous en avons posé la première pierre dans la solennité même de la définition du dogme de la Conception immaculée, et il sera à nos yeux comme une médaille d'un jour à jamais illustre dans les fastes du culte de Marie.

Désormais, Messieurs et très chers Fils, vos congés seront plus délectables encore que par le passé, puisqu'ils s'écouleront sous les yeux de la plus tendre des mères. Les heures consacrées au délassement, au plaisir, portent avec elles leurs dangers. La Vierge sans tache veillera sur vos pensées, sur vos entretiens, sur vos cœurs. Chaque promenade sera un pèlerinage, et vous trouverez sur ce plateau élevé les émanations de la sainteté avec la salubrité de l'air.

Les beautés de la nature ont une grande puissance pour porter à Dieu. Marie y mêlera la puissance des inspirations célestes. Des traits inattendus de lumière, d'heureuses pensées, de nobles conceptions, qui convertiront les peuples plus tard, naîtront ici dans vos âmes. L'esprit de l'homme est ainsi fait que parfois le repos lui apporte sans effort ce qu'un travail opiniâtre n'avait pu conquérir. Il n'est pas sans exemple que le théologien, comme le poète, « rencontre au coin d'un bois le mot qui l'avait fui<sup>2</sup> ». Le docte abbé de Clair-

1. Exod., III, 5. — 2. Boileau, ép. VI.

vaux, si versé dans la connaissance et dans le goût des Écritures, déclarait avoir acquis surtout ce don en méditant et en priant dans les champs et dans les forêts; il disait agréablement à ses amis qu'il n'avait jamais eu de maîtres que les chênes et les hêtres<sup>1</sup>. Je redouterais pour vous, jeunes lévites, que vous fussiez réduits à ce seul enseignement. Mais sans que vous négligiez aucune des savantes leçons de vos professeurs, je ne doute pas que la paix de cet asile, le silence de ces bois, au sein desquels s'élève la maison de Celle qui est appelée le « Siègne de la sagesse », ne servent à compléter plus d'une de vos connaissances. Sur cette terre naturellement aride, vous cueillerez plus d'un fruit exquis; vous tirerez le miel de cette pierre, et l'huile de ce rocher très dur<sup>2</sup>.

III. Pourquoi n'ajouterais-je pas qu'en travaillant à embellir et à sanctifier cette demeure, je m'y sens intéressé comme vous? Les charmes de la campagne, la fraîcheur des prairies, la limpidité des eaux, le parfum des plantes, l'ombre des grands arbres, la beauté des sites, l'étendue des horizons : tout cela parle puissamment à mon cœur. Et quand la vie de l'histoire vient animer le monde extérieur, quand les lumières du passé jettent leurs riches reflets sur le présent, quand le souffle sacré de la religion introduit comme une âme vivante dans les êtres matériels qui nous entourent, alors la création n'est plus qu'un voile transparent à travers lequel le monde invisible se laisse déjà apercevoir. Le bruit des villes est d'ailleurs contraire au

1. Vita S. Bernardi. auct. Guillemo, l. I. c. 14, 23. — 2. Deuter., xxxii, 13.

recueillement de l'esprit ; les travaux de l'intelligence y sont presque impossibles ; les affaires, les plaintes, les sollicitations s'y succèdent et ne permettent aucun repos. Que de fois, dans le désir d'avancer un travail trop longtemps interrompu, j'ai dit avec le psalmiste royal : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je puisse m'envoler et me reposer » : *Et dixi quis dabit mihi pennas sicut colom bæ ; et volabo et requiescam ?* Et, en réalité, « parce que je voyais l'injustice et la contradiction dans la cité » : *quoniam vidi iniquitatem et contradictionem in civitate*, « souvent je me suis éloigné par la fuite, et j'ai séjourné dans cette solitude » : *elongavi fugiens et mansi in solitudine*, « sachant que j'y trouverais celui qui me sauverait de l'accablement de l'esprit et du tourbillon » des affaires : *expectabam eum qui salvum me fecit a pusillanimitate spiritus et tempestate*<sup>1</sup>.

Il est intéressant de lire dans la biographie des saints docteurs ce que la vie des champs, alternée avec le séjour des villes, a procuré de richesses au trésor de la tradition. On aime à voir Grégoire de Nazianze ou Jean Chrysostome ne rentrer à la cité que le matin, pour y prononcer les éloquents harangues préparées dans la retraite. De là cette habitude, familière aux évêques, de se retirer quelque temps à la campagne ; habitude trop ancienne et trop générale pour n'être qu'une fantaisie.

Un volume a été écrit sur la villégiature des papes. Chaque diocèse n'aurait-il pas un livre à faire sur la villégiature de ses évêques ? L'historique en serait plus facile chez nous qu'ailleurs. A Celle-l'Évêcau, nous verrions Hilaire poursuivre ses admirables commentai-

1. Ps. LIV, 6, 7, 8, 9.

res des psaumes, tandis que tout près de lui, dans la cellule de Comblé, la sainte vierge Florence, cette fille spirituelle de son exil, appelait sur les travaux de son père les grâces et les lumières de l'Esprit-Saint. Savigny-l'Évêcau, *Sabiniacum episcopale*, nous reporterait à cet aruspice païen, Sabinus, grand-prêtre de l'idolâtrie expirante, dont le domaine fut attribué aux pontifes de la religion chrétienne en vertu des décrets des empereurs. Mairé-l'Évêcau, en nous montrant Junien dans le voisinage de Pientius, nous ferait admirer une fois de plus le besoin de rapprochement qui appela si souvent les moines auprès de la demeure des évêques. Chauvigny et le nom de notre saint Pierre II nous retraceraient éloquemment ces siècles du moyen âge où la lutte ardente entre le sacerdoce et l'empire fit éclater, jusque dans la prison et l'exil, l'intrépidité des apôtres et la résignation des martyrs. Dissay et ses splendeurs encore subsistantes nous rediraient, depuis Pierre d'Amboise jusqu'à Martial Beaupoil de Saint-Aulaire, les noms et les œuvres de ces pontifes gentilshommes, serviteurs intelligents de l'État comme de l'Église, mêlés à toutes les grandes affaires de leur temps : et, si quelques-uns payèrent leur tribut à l'imperfection humaine, nous devrions proclamer pourtant que la plupart furent des hommes riches en vertus, ayant le goût des belles choses, dans les maisons desquels furent pris plus d'une fois des arrangements de paix, et qui ont acquis une gloire durable aux yeux de leur pays : *homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes, pacificantes in domibus suis, in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt*<sup>1</sup>.

1. Eccli., XLIV, 6.



Mauroc, à son tour, aura-t-il aussi son histoire? Oui, assurément, puisqu'il a vu en ce jour deux prélats augustes se joindre à nous pour la solennelle dédicace de ce sanctuaire : l'un à qui il appartenait de venir épancher l'huile sainte sur le sol où il a versé tant de fois la rosée de la doctrine<sup>1</sup>; l'autre qui, en immolant le premier la sainte victime sur cet autel, laissera ici de précieuses leçons de ferveur sacerdotale<sup>2</sup>, frère bien-aimé que la providence a conduit vers nous au jour même de la fête de ce premier apôtre du Périgord dont saint Hilaire a visité le tombeau<sup>3</sup>.

IV. Votre demeure acquiert donc aujourd'hui un lustre nouveau, Messieurs et bien-aimés Fils. Je dis votre demeure, car les successeurs de saint Hilaire n'ont plus aujourd'hui un seul coin de terre où ils soient chez eux. Et la villa romaine, et la métairie mérovingienne, et la citadelle crénelée du moyen âge, et le splendide château de la renaissance ont eu un même sort. La parole du Seigneur s'est accomplie « Je frapperai la maison d'hiver et la maison d'été, et une multitude de demeures sera détruite » : *Percutiam domum hiemalem cum domo æstiva, ... et dissipabuntur ædes multæ. dicit Dominus*<sup>4</sup>.

Pour ma part, je ne m'en plains point, car je trouve très douce l'hospitalité dont je jouis dans la maison de mes fils.

En me procurant ce lieu de retraite, vous me rendez

1. Mgr Ant.-Ch. Cousseau, évêque d'Angoulême, précédemment supérieur du grand séminaire de Poitiers, a été le consécrateur de l'autel de la crypte. — 2. Mgr Am. Georges-Massonais, évêque de Périgueux. — 3. Saint Front, premier évêque de Périgueux. — 4. Amos, III, 15.

le service que saint Bernard se félicitait d'avoir reçu de son bien-aimé frère Girard. « Si mes études, disait-il, ont porté quelque fruit dans le Seigneur, c'est à vous, mon frère, que le mérite en doit être rapporté. Vous seul aviez le talent de me créer des loisirs. Plein de sollicitude pour mes travaux, vous alliez au-devant des visites et des affaires qui auraient troublé mal à propos la disposition et l'emploi de mon temps ; vous ne laissiez arriver à moi que ce qui ne pouvait se résoudre sans moi. O homme industrieux ! ô ami fidèle ! si j'ai fait quelque progrès, si j'ai rendu quelque service, c'est à vous que j'en suis redevable. C'est grâce à vous que j'ai pu respirer, me retrouver en face de moi-même, vaquer plus saintement aux choses de Dieu, pourvoir plus utilement à la nourriture spirituelle de mes fils<sup>1</sup>. »

Ainsi parlait le vénérable abbé de Clairvaux. Mais, pour un évêque, Messieurs, son pourvoyeur de temps libre ne saurait être un homme, si attentif et si industrieux qu'on le suppose. Il faut nécessairement un lieu. La distance seule peut mettre entre le chef du diocèse et l'affluence des affaires une barrière momentanée, qui lui ménage quelques heures de méditation et de composition. Ce n'est donc point à celui-ci ou à celui-là, mais c'est à Mauroc, et par conséquent à votre communauté entière, que je me plais à dire : « Gratias tibi de omni fructu meorum, si quis est in Domino, studiorum. Tibi debeo si profeci, si profui. Ego tuo beneficio feriatas sedebam mihi, aut certe divinis obsequiis sanctius occupabar, aut doctrinæ filiorum utilius intendebam<sup>2</sup>. »

1. S. Bernard. in Cantic. Serm. xxvi, 6. — 2. *Ibid.*

Enfin, Messieurs et très chers Fils, puisque votre délicatesse et celle de vos maîtres a paru se récrier tout à l'heure quand je vous attribuais ici la qualité de propriétaires authentiques, et à moi celle d'hôte précaire, nous conclurons aujourd'hui, sous le regard de cette statue de Marie immaculée que nous venons d'inaugurer, un concordat amiable entre vous et moi, entre le séminaire et l'évêché. Il sera réglé que les uns et les autres, les enfants et le père, nous ne reconnaissons que la Vierge Marie pour dame souveraine de cette demeure. C'est pourquoi, tous tant que nous sommes, soit que nous venions en ce lieu pour le repos ou pour le travail, pour la promenade ou pour l'étude, notre premier hommage sera toujours pour notre commune mère et maîtresse, à qui soit amour, louange et gloire dans le temps et dans les siècles des siècles. Amen.

---

## IV

# Qu'il respecte et maintient la limite partout où Dieu l'a placée

A la confrérie des Jardiniers,  
Poitiers, église de Montierneuf, 1<sup>er</sup> sept 1861.

IV, 281-282.

De la terrasse de ma demeure, il m'arrive souvent de contempler l'horizon qui borne cette patrie de la cité où vécurent Hilaire, Martin, Radegonde, Fortunat et tant d'autres, près des fondations de la mère-église tracées par le bâton de saint Martial, et près du vieux baptistère au fond duquel les Pictons ont laissé les derniers restes du paganisme<sup>1</sup>. Or, cet horizon, où ne manquent d'ailleurs ni le mouvement, ni la lumière, ni la verdure, cet horizon me frappe surtout par ses lignes exactes, par ses arêtes vives, par ses limites précises. Cet encadrement sévère du vieux Poitiers me plaît. Il me semble trouver là une analogie entre la topographie de cette ville et sa prédestination religieuse et doctrinale. Ah ! sans doute, j'apprécie autant qu'un

1. L'évêché se trouvait alors dans l'ancienne abbaye de Sainte-Croix, occupée aujourd'hui par les Hospitalières.

autre les vastes perspectives, les visées larges et profondes, les échappées sans fin. Elles vont à ma raison, elles vont même à ma foi; et parce que ma trempe d'esprit les réclame dans l'ordre intellectuel, volontiers je vais les chercher et les admirer dans le paysage où Dieu les a jetées. Mais je sais, pourtant que, tant que nous cheminons ici-bas, les barrières de la foi, les limites du dogme ne doivent jamais être perdues de vue; je sais que devant la hauteur du mystère tout doit s'incliner et croire; que devant l'autorité de l'Église tout doit s'abaisser et obéir. Oui, je sais cela; voilà pourquoi, ayant été posé sur ce même versant de la cité où m'ont devancé depuis dix-huit siècles tant de fermes gardiens de la foi, tant d'intrépides défenseurs de l'Église, je brise volontiers mes regards aux mêmes confins qui ont arrêté les leurs; voilà pourquoi, au prix de mon repos, au risque de ma liberté et de mon bien-être, je respecte, je maintiens, et, s'il le faut, je venge et je rétablis la limite partout où Dieu l'a placée. Je sais, d'ailleurs, que cette limite est un abri, une sauvegarde, un bienfait, et qu'on ne s'y attaquerait pas impunément, attendu que « le scrutateur de la majesté sera opprimé par la gloire<sup>1</sup> ». Je sais enfin que, pour ceux qui la respectent, cette limite s'abaisse dès le temps, et qu'un jour elle s'effacera pour faire place à la claire vue et à l'intuition béatifique.

1. Prov., xxv, 27.

---

## Appel à Dieu pour obtenir la lumière

Pour le 27<sup>e</sup> anniv. de sa conséc. épisc., 25 nov. 1876.

IX, 420-421.

O Père, de qui procède toute mission au sein de l'adorable Trinité, envoyez en moi votre Verbe, l'émanation sincère de votre clarté toute-puissante<sup>1</sup>. O Fils, tenez votre promesse, et envoyez en moi l'Esprit de vérité qui procède de votre Père et de vous<sup>2</sup> : n'avez-vous pas annoncé que cet Esprit nous enseignera toute vérité : *ille spiritus veritatis docebit vos omnem veritatem*<sup>3</sup> ; et que, nous enseignant toute vérité, il nous enseignera toutes choses : *ille vos docebit omnia*<sup>4</sup> ? Car, en toutes choses, il y a un point vrai qui les distingue du faux. Et vous, ô Esprit saint, donnez-moi l'intelligence des Écritures ; mettez pour moi en lumière toutes les choses que Jésus-Christ a dites à ses apôtres, et dont il vous appartient d'être le révélateur, aux jours et aux heures où le sens de ces paroles divines nous doit être suggéré, parce que nous sommes placés dans les con-

1. Sap., VII, 25. — 2. Joann., XV, 26. — 3. *Ibid.*, XVI, 13. — 4. *Ibid.*, XIV, 26.

jonctures en vue desquelles elles ont été proférées : *et suggeret vobis omnia quæcumque dixerò vobis*<sup>1</sup>. Et enfin, encore bien que chacun de nous soit apte à être enseigné directement de Dieu : *et erunt omnes docibiles Dei*<sup>2</sup>, et qu'en particulier l'autel eucharistique soit une source intarissable de lumière pour toute âme attentive et recueillie; comme pourtant c'est à votre Église, ô Seigneur, que vous avez confié authentiquement le dépôt de la doctrine; comme c'est à elle seule et à son chef suprême que vous avez promis et que vous avez confié le privilège de l'inerrance, faites que mon esprit adhère, que ma volonté s'attache à toute parcelle de lumière et de vérité qui me vient du corps hiérarchique des pasteurs ou de la chaire apostolique. Mon propre sens et l'air ambiant que je respire peuvent me tromper. C'est du côté où se lève votre lumière que je veux et que je dois vous chercher et vous adorer : *quoniam ad ortum lucis oportet te adorare*<sup>3</sup>. Or, comme c'est du haut des montagnes sacrées de l'Église que votre soleil envoie ses clartés, en identifiant mon propre esprit avec l'esprit de l'Église, je suis assuré d'être toujours dans le vrai, l'Église votre épouse étant animée et régie par l'Esprit-Saint, qui est votre esprit. Si, malgré mon néant, je suis quelque chose aux yeux de mes frères, ce n'est qu'autant que, par votre Église, je suis en communion parfaite avec votre lumière et votre vérité. La lumière et la vérité, telles que l'Église me les présente, c'est à elles que je suis redevable d'avoir échappé aux fascinations terrestres, et d'avoir été conduit sur les sommets divins.

1 Joan., XIV, 26. — 2. *Ibid.*, VI, 45. — 3. Sap., XVI, 28.

## VI

### Éloge de sa mère

Entretien avec les religieuses de la maison-mère des Filles de la Croix,  
A la Puye, pour le 1<sup>er</sup> anniversaire de la mort de sa mère.  
8 février 1878. — IX, 578-602<sup>1</sup>.

*Dicentes . Quia vadit ad monumentum,  
ut ploret ibi.*

Ils disaient : C'est qu'elle va au monu-  
ment, pour y pleurer.

(JOANN , IV, 31.)

1. Il ne semble pas que les Juifs en tenant ce langage, ni l'évangéliste en le rapportant, aient eu la pensée d'exprimer un blâme et un reproche. Si d'ailleurs les larmes de la sœur de Lazare avaient eu besoin d'être absoutes, elles le furent bientôt par d'autres larmes que personne n'eût pu incriminer. Car, poursuit l'historien sacré, « Jésus l'ayant vue pleurer, ainsi que les Juifs venus avec elle, il frémit en lui-même et se troubla; et il dit : Où l'avez-vous mis? — Seigneur, lui répondent-ils, venez et voyez. — Et Jésus pleura, ce qui fit dire aux Juifs : Voyez à quel point il l'aimait<sup>2</sup>. »

1. Nous reproduisons cet entretien dans son entier.— 2. Joann., XI, 33, 36.



Abrité derrière cette page du saint Évangile, je ne craindrai donc point de vous malédifier, mes chères Sœurs, toutes les fois que, traversant votre enclos, je vous mettrai dans le cas de dire : « Le voilà qui va au monument pour y pleurer » : *dicentes : quia vadit ad monumentum ut ploret ibi*. Ce que Madeleine a fait pour un frère, ce que Jésus a fait pour un ami, la doctrine évangélique ne saurait interdire de le faire pour une mère.

Dieu sait, M. C. S., combien je trouve de soulagement et de consolation à penser que cette dépouille sacrée repose au milieu de vous, que vous l'entourez de vos respects, et que vous multipliez autour de ce monument les prières sur lesquelles a compté celle qui vous demanda de son vivant cette hospitalité de la tombe. Dès la première fois qu'elle vint dans cette maison bénie, après avoir visité la chapelle sépulcrale ou plutôt le reliquaire qui contient les restes vénérés de vos fondateurs, elle conçut et elle exprima un désir qui n'a jamais varié depuis lors. Avec ce coup d'œil prompt et cette résolution instantanée qui lui étaient propres, elle marqua sa place vingt-cinq ans à l'avance au milieu de ces tertres funéraires déjà si pressés. Elle estimait qu'il ferait bon dormir là, en compagnie de tant de centaines d'épouses du Dieu crucifié, et s'y réveiller avec elles pour aller au-devant du Christ dans les airs<sup>1</sup>, alors que le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, et que les anges, au son de la trompette, assembleront les élus des quatre vents et de tous les horizons du ciel<sup>2</sup>. Que d'actions de grâces j'ai à vous rendre, ô mes sœurs et mes filles en Jésus-Christ, de

1. I Thessal., iv, 16. — 2. Matth. xxiv, 30, 31.

ce que, par vos ferventes oraisons, vous voulez bien vous faire chaque jour, auprès de celle dont le souvenir m'est toujours présent, les représentantes et les interprètes de ma piété, de ma douleur et de ma tendresse filiale !

II. Me sera-t-il défendu, en ce premier anniversaire de sa sépulture, de vous dire quelques mots de sa vie et de ses œuvres ? Si c'était devant tout autre auditoire, et si mon discours devait avoir tant soit peu d'éclat et de retentissement, pénétrée, comme elle le fut toujours, du sentiment de son obscurité, elle se lèverait de sa couche funèbre pour me fermer la bouche. Mais dans cette assemblée intime, pourquoi n'obéirais-je pas au mouvement de mon cœur, quand j'entends un évêque de l'antiquité me crier que c'est justice ?

Il est vrai, dit saint Grégoire de Nazianze à propos de Gorgonie sa sœur et de sa mère Nonna, « cette louange sera une louange domestique. Mais serait-il équitable de louer exclusivement ce qui nous est étranger, et de refuser l'éloge à ce qui nous touche de près, en sorte qu'il y eût avantage à n'être pas des nôtres, et détriment à nous appartenir ? Certainement ce serait blesser deux fois la justice que d'excéder facilement envers les autres et de garder le silence envers les siens<sup>1</sup>. »

« Cela dit, poursuivrai-je avec le même évêque, et après cette explication suffisante de la légitimité de mon discours, j'aborde le sujet sans nulle recherche de langage, celle dont il s'agit n'ayant jamais eu souci

1. S. Grég. de Naz. Orat. VIII, n. 1 (Migne, Patr. gr.-lat., t. 25, c. 791).

d'aucune parure, et son charme ayant consisté dans l'absence de tout ornement et de tout apprêt<sup>1</sup> ».

III. L'humble enfant que Dieu me destinait pour mère était née dans des temps mauvais. Les temples longtemps fermés, ou affectés à des usages profanes, n'avaient été rouverts que pour se refermer aussitôt : on eût dit que la France craignait de permettre à la victime d'expiation de mêler enfin son sang rédempteur à tous ces flots de sang dont le sol de la patrie fumait encore. Baptisée en secret par un prêtre auquel le serment constitutionnel, plus ou moins rétracté, n'assurait qu'une protection douteuse, elle fut privée dans son enfance de ces ressources d'éducation chrétienne dont elle s'est tant appliquée depuis à procurer le bienfait aux autres. Elle trouvait sous le toit paternel une probité rigide, une moralité irréprochable, et, par suite, une considération acquise et méritée; mais tant de mensonges avaient été accumulés contre la religion, tant de scandales avaient été donnés par quelques-uns de ses ministres, tant de préjugés avaient débordé de la capitale dans les provinces, que la foi et surtout la pratique religieuse en avaient subi des atteintes profondes. La prière pourtant n'avait pas été bannie du foyer domestique, et toutes les formules en avaient été apprises, ainsi que les premières leçons de science religieuse, sur les genoux d'une mère digne de l'extrême tendresse dont sa fille lui prodigua les marques jusqu'à son dernier soupir.

Ce qui manqua du côté des hommes, les dons heureux de la nature et les bénédictions de la grâce y

1. S. Grég. de Naz., *ibid.*, n. 3.

suppléèrent, La qualité qui devait être le trait caractéristique de toute cette existence, je veux dire, la disposition, le désir, le besoin de se dévouer pour les autres sans aucun retour sur soi-même, éclata de bonne heure en elle, et dans de telles proportions qu'elle était vraiment au service de tous, ne tenant aucun compte de ses forces, oubliant même de se nourrir, et cela au point de compromettre, dans ce premier âge, une constitution naturellement robuste, et de se préparer pour tout le cours de sa vie les souffrances chroniques d'un estomac débilité.

C'est être bien près de Dieu, que de pousser jusqu'à la charité envers le prochain. Privée trop souvent des exercices religieux vers lesquels l'inclinait sa piété native, elle s'en dédommageait. m'a-t-elle répété bien des fois, en regardant le ciel. Trois fois la semaine, les intérêts de la famille la conduisaient aux marchés des bourgades voisines. Il fallait partir avant l'aurore, et revenir après la chute du jour. Pendant ces trajets solitaires, la jeune fille rendue à elle-même contemplait avec une religieuse émotion la voûte étoilée du firmament, et elle ne se lassait point d'adorer, derrière la splendeur des astres, le Dieu caché qu'elle n'avait pu visiter dans son tabernacle.

IV. Devenue épouse, la nouvelle Anne n'eut plus qu'une pensée. celle de consacrer à Dieu le fils qu'elle obtiendrait par ses prières<sup>1</sup>. De fait, elle a toujours considéré sa première fécondité comme la récompense et le fruit d'une fervente communion de Noël. « De

1. Vie de S. Grégoire de Nazianze (Migne, Patr. gr.-lat., t. 35 c. 247).

ma vie, disait-elle, je n'ai eu autant de ferveur sensible que j'en goûtai alors. » Elle était à l'église et assistait au saint sacrifice de la messe le jour où un premier tressaillement lui révéla qu'elle allait être mère. Aussitôt, ce sont ses expressions, elle jeta dans le sein de Dieu l'enfant qu'elle portait dans le sien : *in te projectus sum ex utero*<sup>1</sup>; puis, se tournant vers l'autel de Marie, elle la conjura de se montrer toujours la mère de celui qu'elle mettrait bientôt au monde. Son vœu fut exaucé. Elle était entrée elle-même dans la vie sous les auspices de la Reine du Carmel<sup>2</sup>; son nouveau-né obtint la grâce de la régénération baptismale en la fête du saint Rosaire.

Après qu'elle eut cessé de l'allaiter, à l'exemple de la mère de Samuel, elle le conduisit tout jeune encore dans la maison du Seigneur. dans la basilique célèbre de la Vierge de Chartres, dont elle lui avait fait porter la livrée depuis sa naissance, et, le présentant déjà aux bénédictions du grand prêtre, elle dit : J'ai prié pour obtenir cet enfant, et Dieu a écouté ma demande; c'est pourquoi je le lui remets entre les mains, pour qu'il soit à lui aussi longtemps qu'il lui conservera la vie<sup>3</sup>. L'offrande fut acceptée. A partir de ce jour, l'enfant faisait fonction de ministre en la présence du Seigneur, sous les yeux du prêtre; il répondait et il servait à l'autel du sacrifice, revêtu de la robe de lin; et durant toutes les années de son adolescence passées à l'ombre du sanctuaire, la mère du lévite confectionnait ou accommodait de ses mains la tunique blanche ajustée à sa taille, qu'elle lui apportait à des jours marqués<sup>4</sup>.

1. Ps. XXI, 11. — 2. Le 16 juillet 1796. — 3. I Reg. I, 24-28. — 4. I Reg., II, 11, 18, 19.

V. Mais déjà ce n'était plus l'épouse, c'était la veuve qui portait à elle seule toute la sollicitude domestique.

Saint Jean Chrysostome, dans un de ses plus beaux opuscules qui a pour titre : *ad viduam juniorem*, se plaît à raconter ce qui suit :

« J'étais encore jeune, dit-il, et je remarquai que ma mère, à toutes sortes d'égards, était en possession d'exciter l'admiration autour d'elle. Un de nos maîtres, homme livré à la superstition païenne, ayant demandé à ceux qui siégeaient à côté de lui qui j'étais et à qui j'appartenais, on lui répondit que j'étais le fils d'une veuve : ce qui le porta à m'interroger sur l'âge de ma mère et sur la date de son veuvage. Or, dès qu'il apprit qu'elle avait quarante ans, et que mon père nous avait été enlevé depuis tant d'années déjà, il entra dans une sorte de stupeur, et s'écria : « Vraiment, quelles femmes on trouve chez les chrétiens ! » *Papæ, quales mulieres apud christianos sunt!* Tant est grande, ajoute le saint docteur, non pas seulement chez nous, mais même chez les gentils, l'estime et l'admiration de la viduité<sup>1</sup> !

L'apôtre saint Paul ne tient pas un autre langage. « Honorez, écrit-il à l'évêque Timothée, honorez les veuves qui sont de vraies veuves » : *Viduas honora, quæ vere viduæ sunt*<sup>2</sup>. Par là, il entend la veuve désolée et séparée du monde, la veuve qui s'applique à gouverner sa maison, à élever ses enfants, qui sait se montrer dévouée envers ses parents, prévenante envers les hôtes, compatissante envers les malheureux, et

1. S. Joann. Chrys., Migne, t. I, col. 601.— 2. I Timoth., iv, 2.

surtout qui place son espérance en Dieu et prend constamment son point d'appui dans la prière<sup>1</sup>.

O mère, vous avez rempli ce programme et par delà. J'ose dire que jamais précoce veuvage ne fut plus courageusement et plus méritoirement porté. Il est écrit qu'à l'œil de Dieu il appartient de sonder les abîmes<sup>2</sup>, et par conséquent de sonder le cœur de l'homme qui en est un : *abyssum et cor investigavit*<sup>3</sup>. Mais l'abîme insondable entre tous, l'abîme sans fond, c'est le cœur de la mère : abîme d'abnégation, de sacrifice, abîme de générosité, de dilection forte comme la mort, que dis-je, plus forte que la mort, puisqu'elle n'hésite point à affronter mille morts pour l'enfant qu'elle aime. Jamais, non jamais, ô ma mère, ma voix ne saura exprimer ce que mon cœur vous a voué d'admiration, ce qu'il vous doit de gratitude au souvenir de ces années de souffrance durant lesquelles l'amour maternel vous a soutenue dans un héroïque labeur ! Que de fois, pour triompher de l'abattement, vous avez eu besoin de saluer devant vous un avenir, objet de tous vos vœux, but de tous vos sacrifices, en vous disant à vous-mêmes, comme David, que peut-être le Seigneur aurait égard à votre affliction, et, pour tant d'amertume du présent, vous accorderait quelque douceur : *Si forte respiciat Dominus afflictionem meam, et reddat mihi bonum pro maledictione hac hodierna*<sup>4</sup>.

Cette confiance n'a pas été trompée. Non, disent les saints Livres, « le Seigneur ne dédaignera pas la prière de l'orphelin, ni le gémissement qui s'échappe des lèvres de la veuve. Est-ce que les larmes de la veuve ne

1. I Timoth., iv., 4-10. — 2. Dan. III, 55. — 3. Eccli., XLII, 18. — 4. II Reg., xvi, 12.

descendent pas le long de ses joues, pour remonter de là en cris éloquents jusqu'au ciel ? Et le Seigneur qui les entend pourrait-il ne se pas complaire à les exaucer<sup>1</sup> ? »

VI. Seigneur, mon Dieu, je n'aurais maintenant qu'à dérouler la longue trame de vos faveurs et de vos miséricordieuses bontés. En repassant dans mon esprit la durée de cette bienheureuse cohabitation, qui commença le jour même de mon sacerdoce, et qui s'est continuée durant trente-huit ans, bien coupable je serais si, au lieu d'en bénir votre maternelle providence, je me répandais aujourd'hui en plaintes injustes. Non, il n'y a dans mon cœur d'autre sentiment possible que celui de la reconnaissance. La perte est grande, puis-je dire avec l'éloquent fils de Nonna, mais grande fut la jouissance qui l'a précédée ; être privé est le sort de tous, jouir n'est la part que de quelques-uns : *Magnis rebus privati sumus, at iis frui nobis etiam contigit privari porro omnium est, frui paucorum*<sup>2</sup>. Toutefois la douleur résignée n'en est pas moins la douleur ; et plus la jouissance avait été douce et prolongée, plus la perte est vivement sentie. D'ailleurs ce ne sera point méconnaître vos dons, mais les reconnaître, ô mon Dieu, que d'en faire ressortir la douceur et le prix.

Qu'ils le disent, ceux qui ont habité ou fréquenté la maison épiscopale de Poitiers, si cette vaillante femme n'y offrait pas, dans sa personne, les principaux traits de la femme forte, telle qu'elle est décrite au livre des

1. Eccli., xxxv. 17, 18, 19. — 2. S. Greg. Naz., Orat. xviii. Migne, t. XXXV, col. 1042.



Proverbes. Remplir les devoirs de son sexe avec un cœur viril ; « opérer par le conseil de ses mains », c'est-à-dire appuyer le commandement par l'exemple et l'action ; pourvoir à la nourriture des membres de la famille, sans omettre de doubler celle des serviteurs aux jours où leur tâche est plus pénible ; faire la part des pauvres et tenir la main étendue vers les familles indigentes ; prévoir de loin, et acquérir chaque chose au temps propice ; veiller aux besoins divers qu'amène la diversité des saisons ; avoir les yeux ouverts sur toutes les parties de la maison et ne pas manger son pain dans l'oisiveté ; à force d'ordre et de vigilance, donner au maître de la demeure la facilité d'offrir à tout venant une hospitalité simple, mais large et honorable ; y apporter personnellement le relief que donne la force du caractère et l'agrément de l'esprit ; n'ouvrir la bouche que pour parler le langage de la raison, tempéré par celui de l'indulgence ; pouvoir, au dernier jour, sourire à sa tâche accomplie ; enfin, parce que la crainte de Dieu a présidé à tous les actes de la vie, être universellement proclamée bienheureuse à l'heure du trépas, et laisser après soi dans ses œuvres un sujet permanent de louange<sup>1</sup> : est-il un de ces coups de pinceau qui ait manqué au portrait placé devant nous ? Exposer ce tableau en détail et par parties dépasserait les bornes que nous nous sommes imposées. Attachons-nous aux traits dominants.

VII. Sans doute, c'est par le cœur et non par l'esprit que nous valons devant Dieu le mérite des actes humains procède de la volonté : *Dominus autem intue-*

1. Proverb., xxxi, 10-31.

*tur cor*<sup>1</sup>. Et néanmoins, dans toute vertu élevée et transcendante, l'intelligence intervient pour sa grande part. Si le manque d'ouverture et de portée d'esprit n'est pas un péché, trop souvent il en fait commettre. Et pareillement, si l'abus de l'esprit conduit ordinairement à de grandes fautes, le bon emploi des facultés intellectuelles relève singulièrement le prix des bonnes actions. Ma mère, je le dis sans détour, avait reçu du ciel une remarquable intelligence. L'insuffisance de son instruction première n'a jamais empêché de naître, chez ceux qui l'ont connue, le sentiment de sa supériorité. L'ardeur de l'imagination pouvait, je l'avoue, influencer tout d'abord sur son jugement ; mais cette vivacité de pensée, cette promptitude d'impression trouvait incontinent son triple correctif dans un sens juste, dans une rare bonté et dans un vif esprit de foi. J'ai donc pu avec vérité graver sur sa tombe et sur l'image commémorative de ses vertus, les paroles appliquées par les saints livres à l'une des femmes les plus héroïques de l'antiquité sacrée. Ce n'a pas été excéder de dire que cette mère admirable était remplie de sens, et qu'elle joignait, dans une mesure peu commune, le cœur vaillant de l'homme à toutes les délicatesses de l'esprit de la femme *Supra modum autem mater mirabilis... repleta sapientia, et feminæ cogitationi masculinum animum inserens*<sup>2</sup>. Jusqu'au dernier de ses jours elle m'a révélé, dans son entendement, des richesses de conception et, dans ses entretiens, des valeurs d'aperçus qui m'obligent à confesser moi-même qu'elle m'a été ravie avant que je l'aie connue tout entière.

Je ne serai point désavoué par tant de personnes

1. Reg. xvi, 7. — 2. II Machab., vii, 20, 21.

diverses qu'attiraient vers elle le charme et la solidité d'un esprit si alerte et si judicieux. On trouvait qu'il y avait toujours à gagner en sa compagnie. Ce n'étaient pas seulement ceux de son entourage naturel, mais des visiteurs de conditions et de rangs très variés, des personnes d'une éducation fort relevée, qui aimaient à converser avec elle et qui déféraient souvent à ses avis<sup>1</sup>. Accessible à tous, que de fois son obligeance fit fléchir la règle, pour procurer à des âmes dans l'angoisse un entretien que la discipline indispensable pour de grands et continuels travaux n'aurait pas permis à cette heure ! Comme elle savait, même à son détriment, faire tourner au profit des personnes amies les courtes apparitions que la tendresse filiale lui réservait presque toujours entre deux exercices ! Enfin, il n'était aucun des hôtes et des convives du palais, prêtres ou laïques, qu'ils fussent de la société poitevine ou qu'ils vinssent du dehors, qu'ils appartenissent à la jeunesse des écoles, ou aux fonctions civiles, ou aux grades plus ou moins élevés de l'armée, qui ne se louât de l'avoir approchée, et qui ne gardât le souvenir de sa présence et de son rôle dans cet intérieur ecclésiastique. D'innombrables correspondances, quelques-unes venues d'au-delà des mers, nous en ont bien des fois renouvelé le témoignage en ces derniers temps.

VIII. Les pauvres surtout étaient l'objet favori de ses attentions. Il est de très ancienne tradition dans notre ordre que le département de la charité soit mis dans les attributions maternelles. Ainsi en était-il sous le toit épiscopal de Nazianze ; et quoique leur inclination et

1. S. Greg. Naz., VIII, n. 11. Migne, t. XXXV, col. 302.

leur promptitude à donner fût égale, l'évêque pourtant s'en reposait sur Nonna pour la plus grande part des libéralités, sachant qu'elle était la meilleure juge et la plus fidèle dispensatrice des choses de cette sorte : *Quamvis enim opes ipsis essent communes, itemque largiendi promptitudo, majorem tamen ipse largitionis partem ei, ut optimæ et fidelissimæ hujusmodi rerum dispensatrici, relinquebat*<sup>1</sup>. En effet, de quel discernement n'avons-nous pas été témoins dans le choix des secours vraiment efficaces pour chacun ! Tantôt l'argent, tantôt le linge et les vêtements ; ici les bons hebdomadaires de pain et de viande, là l'envoï du vin qui était à son usage personnel aux pauvres femmes en couche ; les secours particuliers aux ouvriers malades ou sans ouvrage ; puis le placement des jeunes filles dans les asiles charitables, moyennant pension soldée de ses deniers en attendant les bourses vacantes, l'entretien des jeunes gens dans les écoles lévitiqnes, que sais-je ? Son cœur l'inclinait particulièrement vers les veuves. Elle entraît dans la confiance des moindres détails de leur situation ; elle soutenait leur courage, les exhortait à la constance ; et pour celles qui étaient dans la détresse, tant par elle-même que par les âmes généreuses et compatissantes qu'elle y intéressait, elle les aidait à élever leur famille, jusqu'au jour où les enfants pouvaient apporter quelque gain à la mère. C'étaient là, on peut le dire, ses préoccupations habituelles. Quel bonheur pour elle quand, par quelque surprise aimable, par quelque provision extraordinaire ou inattendue, elle avait pu faire rayonner de la joie autour d'un pauvre foyer !

1. Orat. XVIII, n. 21. Migne, t. XXXV, col. 1010.

Parmi ces sollicitudes multiples, elle n'oubliait et ne négligeait aucun des siens. Par son second fils, elle avait vu naître une deuxième et une troisième génération : ni la mère, ni l'aïeule, ni la bisaïeule ne perdit jamais de vue ce qui concernait chacun des enfants et petits-enfants. Tous étaient présents à sa pensée et à son affection. Sans désirer rien qui les sortît de la position modeste où la providence les a placés, elle aidait de son mieux à les acheminer, par une éducation solide et chrétienne, vers un établissement sortable. Leurs larmes, qui n'ont point cessé de couler, attestent l'étendue de leur perte et la profondeur de leurs regrets.

IX. Ainsi s'écoulait cette vie, sous les yeux de Dieu, dans la pratique quotidienne du devoir et de la charité. Des jours difficiles s'étant levés, elle n'eut point d'effort à faire pour se trouver à la hauteur des circonstances.

C'était une entreprise ardue, c'était une résolution extrême, de la part d'un évêque qui d'ailleurs était l'objet de la bienveillance impériale, de dire la vérité en face à un pouvoir très fort et de toute part entouré de servilisme. C'était je ne dirai pas renoncer à tout avancement dans la voie des dignités et de la fortune : cette conséquence n'était pas même susceptible d'être prise en considération ; mais c'était s'attirer une foule de difficultés pour la gestion des divers intérêts religieux et provoquer le blâme ou le désaveu d'une multitude d'honnêtes pusillanimes. N'importe. Dès là que les droits sacrés de l'Église et du siège apostolique étaient en cause, que tout l'avenir social de la France et de l'Europe était en péril, et que la prévision d'un immense et inévitable enchaînement de maux et de

ruines dictait à la conscience épiscopale un devoir de représentation et de résistance qui ne pouvaient être efficaces qu'à la condition de prévenir des actes dont les suites seraient plus tard irrésistibles, la mère n'eut pas un seul instant de faiblesse ; mais au contraire, dans des épanchements intimes, elle exhorta, elle soutint le fils à travers toutes les vexations et les péripéties de plusieurs années consécutives ; et il devint plus facile à celui-ci d'endurer ce que l'intrépide femme regardait d'un œil si tranquille et avec un esprit si libre : *supra modum mater mirabilis.. bono animo ferebat*<sup>1</sup>.

Dix ans plus tard, les conséquences prévues se déroulaient. Ce que fut la demeure épiscopale de Poitiers pendant ces mois de déroute, il faudrait un volume pour le dire. L'invasion s'arrêta à nos frontières : c'était donc vers nous que l'on « se repliait ». Quel encombrement de malades et de blessés, quelle affluence d'émigrants et de réfugiés ! Un instant, la cour suprême siégea dans nos murs. Plus tard, les zouaves pontificaux, sous le nom de volontaires de l'Ouest, venaient dans cette sympathique cité se reposer des exploits et des labeurs de Loigny et du Mans. L'évêché fut naturellement la résidence de leur noble chef, mal remis encore de ses blessures. Lingerie, vestiaire, pharmacie : la mère de l'évêque présida à tout avec cette entente, cette force d'initiative et d'organisation qui lui appartenait. Et pendant ce temps, table toujours ouverte, où se rencontraient les magistrats et fonctionnaires étrangers avec ceux de la cité, où les officiers supérieurs de l'armée régulière fraternisaient

1. II Machab., VII, 20.

avec ceux de la troupe auxiliaire : relations profitables aux uns et aux autres, et dont on a gardé des deux parts fidèle et reconnaissante mémoire.

A tous les deuils du sentiment national était venu se joindre le deuil du sentiment catholique. L'attentat suprême était consommé : Pie IX était désormais captif au Vatican, d'où sa dignité de prince dépossédé lui interdisait de sortir. Malade déjà et profondément atteinte, ma mère voulut que je ne différasse plus d'aller me prosterner aux pieds du prisonnier de la révolution. « Le père a des droits qui doivent passer avant tous les autres », disait-elle. Ce généreux sacrifice eut sa récompense. Pie IX, de son propre mouvement, lui envoya pour la seconde fois un présent de reine. Nous vîmes ce bijou sacré briller sur sa poitrine au festin de deux sacres d'évêques, pour lesquels elle fit encore les honneurs de la maison avec son courage et son entente ordinaires. J'avais promis ma parole pour la solennité du couronnement de Notre-Dame de Lourdes, et pour la fête prochaine de l'apôtre des Francs, saint Remi de Reims. « Tenir ces deux engagements, dit-elle, ce sera faire deux pèlerinages pour ma guérison. » Par le même sentiment, elle ne permit pas que je manquasse à la solennité indiquée à Chartres pour le millième anniversaire de la réception du saint vêtement de Marie.

Mais le mal faisait de nouveaux progrès de jour en jour ; et c'est au chevet de son lit que, pendant plusieurs mois, j'allais désormais la voir accomplir avec un courage surhumain la grande et dernière tâche de ceux qui ont bien vécu et qui consiste à bien mourir.

X. Saint Ambroise, dans les dernières années de sa vie, avait, si je puis dire, le culte des mourants. Il

recherchait de préférence les entretiens des malades et des agonisants, comme pour apprendre d'eux le chemin de l'éternité. S'appliquant cette parole du juste de l'Idumée : « La bénédiction de celui qui va mourir descendait sur moi » : « Je me reproche, disait-il, et je rougis d'avoir parfois négligé de visiter les moribonds et les vieillards. Les dernières paroles d'un mourant ont un accent qui retentit jusqu'au plus profond de notre être, et il faudrait que toute âme, au moment où elle sort de son corps, nous laissât sa bénédiction en emportant la nôtre<sup>1</sup>. »

Pour nous, combien n'avons-nous pas eu à nous instruire à cette école ! Souffrances aiguës et vivement senties, mais endurées sans murmure, acceptées avec foi en esprit de pénitence et d'expiation, allégées enfin par la comparaison avec les souffrances du divin Crucifié, et par un regard fréquemment porté sur l'image de la Mère des douleurs. « J'ai mérité tout cela par mes péchés, disait-elle, tandis que Jésus était l'innocence même, et sa mère était la Vierge sans tache. » Elle parlait comme ce prédestiné qui disait sur le Calvaire : *Et nos quidem juste : nam digna factis recipimus : hic vero nihil mali gessit*<sup>2</sup>. Sitôt la crise passée, sérénité si parfaite qu'il semblait que le mal n'eût pas existé ; conversation paisible, enjouée même, en vue d'écarter nos appréhensions et de distraire notre douleur ; attentions charitables envers tous, présence d'esprit et lucidité de pensée que rien n'a pu altérer, à ce point qu'elle a présidé à l'ordonnance des choses de la maison jusqu'à l'avant-dernier matin de sa vie.

1. S. Ambr., De bono mortis, c. viii, n. 37. Patrol. Lat., Migne, t. XIV, col. 557. — 2. Luc., xxiii, 41.



Mais comment dire tant d'affectueux entretiens où, par toutes les nuances les plus délicates de l'esprit et du cœur, elle s'employait à nous adoucir l'idée de la séparation ? — « Il faut pourtant savoir se résigner, disait-elle, à ce qui est le sort absolument général de la condition humaine. S'il y avait dans chaque siècle seulement un être qui échappât à la loi de la mort, vous pourriez demander à Dieu que ce fût votre mère ; mais il n'y a pas eu ici-bas un seul exemple d'immortalité. Dieu lui-même, s'étant fait homme, a enduré la mort. Me voici octogénaire : ce sont les privilégiés qui atteignent cet âge, et ma complexion n'eût jamais permis de croire que j'y arriverais. Il m'a été donné de remplir ma mission au-delà de mes espérances et de mes vœux... Pourquoi anticipez-vous déjà la tristesse et les larmes ? Récitons ensemble le *Magnificat* et le *Te Deum* d'action de grâces, et profitons ensuite des jours qu'il plaira au bon Dieu de nous laisser encore. »

XI. Et ces jours, en effet, ont été employés jusqu'à la fin à compléter ce qui avait été pour elle l'œuvre des dix dernières années. L'ancien évêché, occupé par les préfets du département depuis le commencement du siècle, avait été rendu à sa première destination. Mais tout était à refaire dans cet édifice où ses hôtes successifs avaient plutôt campé que séjourné. Que de patience il a fallu, pendant les diverses séries consécutives de restaurations partielles, avant d'arriver au résultat général ! Et si, aux soins d'ailleurs intelligents et dévoués de l'homme de l'art, ne s'était ajoutée l'étonnante activité du savoir-faire féminin, eût-on jamais obtenu cet ensemble si satisfaisant qui permet à la maison épiscopale de suffire à tous les services intérieurs en même

temps qu'aux convenances des habitudes les plus hospitalières ? « J'aurais eu grand regret de vous quitter, disait-elle, avant votre installation achevée dans cette nouvelle demeure. » Et, deux jours avant sa mort, elle ordonnait de dernières dispositions pour la commodité des serviteurs de Dieu qui stationnent de temps à autre sous le toit de l'évêque.

Les membres absents de la famille ne furent point oubliés. Par un écrit signé de sa main, elle avait réglé le partage entre eux des objets et des effets qui lui étaient personnels, léguant à la Vierge de Chartres le camée précieux reçu du saint-père en souvenir de la participation de son fils aux travaux du concile du Vatican, et réservant à ce fils lui-même le riche chapelet dont Pie IX l'avait gratifiée à l'époque des tribulations endurées pour sa cause. Enfin, comme elle avait su faire, d'après ma volonté et en prévision d'éventualités qui, dans ma pensée, se rapportaient surtout à elle, une modeste épargne annuelle, fruit de sa gestion éclairée, elle en régla la distribution totale, où les pauvres eurent leur part : heureuse de mourir elle-même en vraie pauvre de Jésus-Christ, n'ayant plus rien à laisser à la terre que son corps, ni d'autre richesse posthume à transmettre aux siens que l'imitation de sa vie et le souvenir de ses mérites. Ainsi avait fait la noble femme au panégyrique de laquelle j'ai déjà emprunté plus d'un trait : *Nihil terræ præter corpus reliquit... et has unas liberis suis opes, nempe sui imitationem et ejus laudis studium* <sup>1</sup>.

## XII. Dégagée désormais de toute sollicitude tempo-

1. S. Greg. Naz., Orat. VIII, n. 12, Migne, t. XXXV, col. 803.

relle, elle vaquait librement et entièrement à Dieu. Depuis trop longtemps elle avait été privée de prendre part aux offices publics, pour lesquels elle avait un très vif attrait. Du moins la chapelle épiscopale avait été jusque-là sa ressource de tous les jours, soit pour l'assistance au saint-sacrifice, soit pour la visite à l'adorable sacrement de l'autel. Et que de mouvement elle s'était donné pour l'ornement de ce sanctuaire domestique ! Ma pensée, tant que je vivrai, continuera de me la représenter assise ou agenouillée, le livre en main, un peu inclinée à droite pour mieux appeler la lumière de la fenêtre sur son livre et aussi pour apercevoir l'autel latéral où trône l'image de Notre-Dame de Chartres. Avec quelle application elle suivait et récitait toutes les prières liturgiques de l'Église, s'inspirant de l'esprit des solennités et des divers temps de l'année ! La lecture de l'abbé de Solesmes avait, sous ce rapport, largement développé son esprit et vivifié sa piété.

Retenue maintenant sur son lit de souffrance, elle s'effrayait pour ainsi dire, et elle s'accusait d'ingratitude envers Dieu, à la pensée des secours religieux dont elle se trouvait si abondamment pourvue. La messe était célébrée, le plus souvent par moi-même, dans la pièce attenante à la sienne, et fréquemment elle y recevait la sainte communion. « En vérité, disait-elle, y a-t-il au monde une reine qui ait comme moi sa chapelle et ses chapelains ? Ne suis-je point coupable de trop peu profiter de tant de faveurs, dont je me reconnais indigne ? » Puis, dans le cours de la journée, le sentiment qu'elle gardait des consolations spirituelles du matin se traduisait envers moi par des expressions si douces, si tendres, que mes yeux ne pouvaient con-

tenir leurs larmes. Là encore, elle s'exprimait, sans s'en douter, comme cette ancienne mère d'évêque qui disait : « Mes deux fils me sont chers, j'en prends Dieu à témoin ; mais si tous deux sont nés de mon sang, il en est un que j'ai nourri de mon lait, et que le Christ a sacré par son chrême<sup>1</sup>. O mon fils, vous qui avez procuré tous ces soins et tous ces biens à ma vieillesse, avec quel regret, ou, plutôt, avec quel désir de vous recevoir, je m'en vais dans la vie céleste !<sup>2</sup>... Et pourtant, ajoutait-elle, il est nécessaire que je m'en aille. Voyez : si je revenais à la santé, ce serait pour peu de temps et avec une foule d'incommodités. Votre grand diocèse a des exigences auxquelles vous ne pouvez plus différer de satisfaire. Depuis quelques mois, je vous tiens enchaîné près de mon lit. Dieu m'avait donnée à vous pour vous être un secours et non un obstacle : prenez courage et laissez-moi m'en aller. »

Elle s'en allait en effet. « Je crains, nous dit-elle un matin, que la proximité même des secours ne vous inspire trop d'assurance, et que les derniers sacrements ne finissent par m'être conférés à la hâte dans un moment d'alarme. » Ayant donc reçu de mes mains le saint Viatique, elle reçut ensuite l'extrême-onction des mains du digne pasteur de la cathédrale. Mais avec quelle piété, avec quelle sérénité, avec quelle dignité ! Elle s'était fait revêtir d'un habillement de fête ; mais sa parure à nos yeux, c'était sa force et sa beauté morale ; elle souriait comme on sourit au soir d'un beau jour : *fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo*. A ses deux fils, à celle de ses petites-filles

1. S. Greg. Naz., Carmin., l. II. Epitaph. LXXI. Migne, t. XXXVIII, col. 47. — 2. Ibid., Epitaph. LXXII.

qui était présente, aux fidèles serviteurs de la maison, aux pieuses vierges de Jésus-Christ qui l'entouraient de leurs soins, elle envoyait un regard d'adieu, un sourire de remerciement, d'encouragement ; à chacun, des paroles appropriées, des conseils, des recommandations suprêmes, dont chacun comprenait la signification.

XIII. La bonté divine daigna lui accorder quelques jours encore, durant lesquels, à cause de sa faiblesse même, les douleurs furent moins intenses. Elle ne détachait plus son esprit de la pensée de l'éternité. Elle eut ses heures d'appréhension. « Je pars sans trop de crainte », me dit-elle d'abord ; « mais pourtant, ajouta-t-elle bientôt, je vois mes péchés qui se posent comme une montagne entre le ciel et moi.. Ah ! qu'on se sent petit quand on va paraître devant la majesté de Dieu... ! Que va me dire le Seigneur de tous ces excès de soins dont je suis l'objet?... Privée de mon fils, j'aurais demandé à mourir dans une maison de pauvres... » La confiance reprenait ensuite le dessus. Elle s'appuyait spécialement sur les protecteurs qui l'avaient précédée là-haut. « J'ai de si bons amis au ciel, disait-elle ; il me semble qu'ils viendront à ma rencontre, avec le visage souriant que je leur ai connu, et qu'ils me ménageront un accueil favorable. » Et elle nommait de grands serviteurs, de grandes servantes de Dieu, qui l'avaient honorée de leur estime et de leurs bontés. « Est-ce que je verrai le jour de la Purification de la sainte Vierge ? » me demanda-t-elle en regardant brûler le cierge que j'avais reçu autrefois à Rome des mains du saint-père en cette solennité. Je le lui fis espérer. Ce fut précisément en ce jour qu'avec la dernière communion, elle

reçut la bénédiction de Pie IX, obtenue et envoyée par notre cher évêque de Saint-Dié<sup>1</sup>. La veille, elle avait demandé et reçu déjà, après la communion, l'indulgence de la bonne mort. Les prêtres se succédaient auprès d'elle pour lui suggérer des aspirations, des invocations qu'elle répétait avec ferveur. Elle eut en particulier la consolation d'être exhortée par notre si constant ami, Mgr Gaston de Ségur, et par le très pieux abbé Charles Gay. « Vous ne quitterez point mon fils », dit-elle à celui-ci, qui n'a jamais oublié ni le regard ni l'accent dont cette prière était accompagnée : prière portée jusqu'au ciel et dont l'efficacité s'est révélée bientôt. Enfin, au matin de la fête de sainte Agathe, comme je lui rappelais une grande âme de notre connaissance qui avait porté ce nom : « Je prierai les deux Agathes pendant que vous allez dire la messe pour moi », me répondit-elle. « C'est encore une de nos amies du ciel », ajouta-t-elle après mon départ. A deux ou trois personnes de distinction qui l'approchèrent encore dans cette matinée, elle témoigna de sa voix la plus affable la gratitude qu'elle emportait de la fidèle affection de leurs familles pour elle et pour moi. Après quoi, se tournant vers ceux de la maison : « Maintenant, dit-elle, plus rien que Dieu : qu'on ne me parle que du bon Dieu ». A deux heures de l'après-midi, le pouls sembla s'arrêter. Les yeux de la mourante se portèrent vers mon portrait, comme pour m'appeler. J'accourus ; je reçus un dernier baiser, et pendant que nous récitons les prières de la recommandation de l'âme, le dernier souffle de la vie cessa sans hoquet, sans convulsion, et je fermai de mes mains les yeux qui venaient de s'éteindre.

1. Mgr Albert de Briey.

XIV. Saint Augustin, dans ses Confessions, nous parle d'une première et d'une seconde phase de sa douleur filiale sous le coup d'une semblable séparation. Moi aussi, malgré ma profonde affliction, je ne sentis pas d'abord couler mes larmes. J'avais si souvent déjà pleuré ma mère, alors que, par l'appréhension de la perdre, je l'avais tant de fois perdue d'avance! Par un effet de la grâce d'en haut, la réalité accomplie me trouva plus calme et plus fort que je n'eusse osé l'espérer. La prévoyance que ma mère avait apportée à toutes les choses de la vie, elle l'avait étendue aux moindres détails qui suivraient son trépas. Moyennant des indications précises et fidèlement observées, elle présidait pour ainsi dire elle-même à tous les apprêts funéraires. Les vêtements et les objets de deuil qui devaient être à mon usage, elle-même les avait commandés et fait exécuter. Le lit de repos d'où elle serait encore présente à l'immolation de la victime du salut, elle-même en avait marqué l'emplacement. Trois jours durant, nous célébrâmes les saints mystères, et nous récitâmes matin et soir l'office des laudes et des vêpres auprès de la défunte qui semblait respirer et sourire encore, et dont la chair durant tout ce temps n'a point connu la corruption. Trois jours durant, la foule des visseurs vint se presser religieusement autour de son corps et l'asperger pieusement de l'eau sainte. Puis, dans des funérailles vraiment triomphales, où se confondirent tous les rangs et toutes les conditions, nous entendîmes sur toutes les lèvres l'éloge de celle qui s'état toujours montrée affable et serviable à tous, secourable aux pauvres, compatissante aux affligés. Enfin nous conduisîmes ici cette dépouille si chère, et nous croyons encore entendre vos voix virginales, ô

saintes épouses du Christ, alterner avec les voix des prêtres le chant des sacrés nocturnes et les prières solennelles de l'auguste sacrifice. Or, dans tous ces trajets et durant tout le cours de ces fonctions sacrées, mes yeux, en face même de la tombe ouverte, ne se sont point mouillés de pleurs<sup>1</sup>. Il y avait des larmes dans ma poitrine, mais mes joues demeuraient sèches, et ma souffrance n'en était que plus grande<sup>2</sup>, encore que les spectacles dont j'étais témoin et les milliers de lettres et de témoignages de condoléances qui me parvenaient y mêlassent du soulagement.

Mais bientôt, le silence s'étant fait autour de moi, je me pris à pleurer devant vous, ô mon Dieu. Me souvenant, comme le fils de Monique, de celle dont j'étais désormais privé pour toujours sur cette terre, société si douce, si profitable, je donnai libre cours à mes larmes et leur permis de couler tant qu'elles voudraient<sup>3</sup>. L'avouerais-je ? Beaucoup moins résigné qu'Augustin, qui pleura tout au plus l'espace d'une heure, moi je n'ai point encore cessé de pleurer, et je sens que la fontaine de mes larmes est loin d'être tarie : larmes qui me sont douces et dans lesquelles la reconnaissance envers Dieu l'emporte de beaucoup sur l'amertume du regret.

XV. Du reste, ce que saint Augustin réclame par-dessus tout, comme le signe authentique et le gage efficace d'un deuil chrétien, la prière a abondé en faveur de cette mémoire bénie. la prière selon toutes les règles de la sainte liturgie, et dans toutes les conditions prescrites ou indiquées par l'Église. L'office funè-

1. S. Aug., *Confess.*, l. IX, c. XII, 32. — 2. *Ibid.*, 29. — 3. *Ibid.*, 33.



bre du septième jour fut indiqué à la fois dans les églises abbatiales de Solesmes et de Ligugé : ma mère, à Chartres déjà, à Poitiers plus tard, avait goûté le bonheur de se faire la servante des serviteurs de Dieu, et mérité d'être inscrite par les fils de saint Benoît au nombre de leurs bienfaitrices. A leur tour, les filles de sainte Radegonde ont revendiqué le privilège de l'office du trentième jour pour le sanctuaire de ce monastère royal de Sainte-Croix, objet de tant d'intérêt et d'une sollicitude si dévouée de la part de sa pieuse affiliée. Enfin, mes très chères Sœurs, le service anniversaire vient d'être solennisé au milieu de vous par le docte et saint prélat que des vœux, inconscients peut-être, m'avaient définitivement acquis, non pas seulement désormais pour compagnon, mais pour auxiliaire officiel du reste de ma carrière épiscopale. Et si l'on songe à tant de prières privées, à tant de communions, à tant de messes offertes durant tout le cours de l'année pour cette âme fidèle, quelle confiance ne nous est-il pas permis d'avoir de son entrée dans la béatitude et dans la gloire ! Est-ce qu'à elles seules la bénédiction et les prières de Pie IX, si promptement et si libéralement accordées, ne lui en auraient pas ouvert les portes ?

Merci à tant de bons prêtres qui ont bien voulu me dire ou m'écrire que, s'associant à ma douleur et aussi à ma gratitude, ils avaient, d'un cœur filial, immolé la victime sainte à l'intention de celle qui leur avait plus d'une fois servi d'avocate et d'interprète pour les besoins de leurs églises. Combien d'évêques, mes frères, n'ont-ils pas daigné porter son nom au saint autel, et dois-je taire de royales et précieuses intercessions ? Pour moi, durant tout le cours de cette année, à part les jours où la sainte discipline me rendait débiteur

envers la famille diocésaine, je n'ai pas cessé d'attribuer à l'âme de ma mère l'intention principale du sacrifice quotidien, soit pour sa propre délivrance, soit pour la délivrance de ceux au salut éternel de qui elle s'est tant employée en ce monde.

Je l'ai dit en commençant : le premier besoin de ce grand cœur était de se dévouer ; sa meilleure joie était de causer quelque joie aux autres : elle avait le don de n'aborder les gens qu'avec des paroles consolantes, et de se faire presque toujours la messagère de quelque annonce agréable. Cette disposition ne l'a pas quittée au dernier jour. « On priera beaucoup pour moi, me dit-elle ; mais comme je ne mérite pas que le bon Dieu m'applique tout d'un coup le fruit de toutes ces prières, j'ai la confiance qu'il en reportera une partie sur tels et tels, que nous avons aimés, et qui, s'étant trop négligés quant au devoir religieux, ont été condamnés peut-être à de bien longues expiations. Il me semble que ma venue va leur apporter une bonne nouvelle, et que, partageant avec eux tant de suffrages et d'indulgences, je différerai volontiers d'entrer au Paradis si c'est pour y arriver en leur société. » N'est-ce point là, mes sœurs, la dilection plus forte que la mort ? N'est-ce pas l'amour du prochain poussé jusqu'au plus héroïque désintéressement de soi-même ?

XVI. O mère, du sein de la béatitude céleste, continuez à votre fils toutes vos maternelles sollicitudes. Vous lui avez promis de vous rendre en quelque sorte présente à tous ses travaux, à tous ses tourments, à tous ses besoins spirituels et corporels, dès que vous seriez admise devant le trône du Père tout-puissant. Donnez-lui un gage de votre félicité et de votre crédit

en appelant sur lui des grâces d'amendement de tant d'imperfections et de fautes, des grâces de guérison de tant de langueurs et de négligences, des grâces de générosité et d'ardeur désormais croissantes au service de Dieu et de l'Église en même temps qu'à l'œuvre de sa propre sanctification. Voici qu'il se fait tard pour lui, et que le jour est à son déclin. Tout fils se croit jeune aussi longtemps qu'il voit sa mère à ses côtés ; du moment où il l'a perdue, la vieillesse commence et se précipite. Faites que chacun des instants et chacun des actes de cette carrière finissante soit un pas vers Dieu et vers vous : vers vous, ô ma mère bien-aimée, et vers notre Mère du ciel qui, après nous avoir couverts l'un et l'autre d'une protection éclatante dans le temps, daignera nous admettre encore sous les plis glorieux de son manteau pendant les siècles des siècles. Amen.

---



# TABLE DES MATIÈRES

---

## SIXIÈME PARTIE

### Le sacerdoce

I. Nécessité pour le prêtre de se sanctifier . . . . .	3
II. Le rôle du prêtre : prier et souffrir. . . . .	7
III. Devoir de l'étude pour le prêtre. . . . .	16
IV. Les qualités du zèle sacerdotal . . . . .	20
V. Conseils de modération et de prudence . . . . .	45
VI. Le clergé n'aspire point à dominer l'État. . . . .	49
VII. Pas d'autorité plus acceptable ni plus bienfaisante que celle du sacerdoce . . . . .	53
VIII. Pourquoi le sacerdoce est tant attaqué. . . . .	59
IX. Le Cléricalisme. « <i>Interveni pro clero.</i> » . . . . .	62
X. Le recrutement du sacerdoce dans les hautes classes de la société . . . . .	67
XI. La religieuse, auxiliaire du sacerdoce . . . . .	72

## SEPTIÈME PARTIE

### La vie chrétienne

I. Les trois vies. . . . .	83
II. Les obligations du baptême . . . . .	91
III. « <i>Credo</i> » : Je crois. . . . .	97
IV. Le fierté de la foi . . . . .	101
V. Notre union avec Dieu par l'Eucharistie . . . . .	105
VI. Le devoir de la prière . . . . .	109
VII. La prière du chrétien, le <i>Pater</i> . . . . .	118
VIII. La pénitence. . . . .	122
IX. L'aumône. . . . .	125
X. La loi du dimanche . . . . .	135
XI. La maternité chrétienne. . . . .	152
XII. Contre le sensualisme du siècle . . . . .	160
XIII. La leçon de Benoît-Joseph Labre . . . . .	175
XIV. Qu'il ne faut désespérer du salut de personne . . . . .	190

## HUITIÈME PARTIE

## La société chrétienne

I. « C'est contre Dieu seul que nous avons péché » . . .	195
II. Impiété privée, impiété sociale . . . . .	203
III. Le droit de Dieu sur les nations . . . . .	209
IV. Point de vérités diminuées . . . . .	214
V. « Ils voulaient l'ordre, et ils renversaient tous les principes de l'ordre » . . . . .	224
VI. Les flèches de Chartres et les rails du chemin de fer, ou la religion nécessaire à la civilisation . . . . .	231
VII. Que, pour le salut de la société, il faut revenir à Dieu sincèrement, pratiquement, entièrement . . . . .	236
VIII. Ce qui rend le monde ingouvernable . . . . .	247
IX. Que l'étude de la théologie est nécessaire aux hommes publics . . . . .	249
X. Justice et charité . . . . .	252
XI. L'Évangile, remède aux inégalités sociales . . . . .	255
XII. La paix. . . . .	257

## NEUVIÈME PARTIE

## Les hommes et les choses de son temps

I. La loi de 1850, sur la liberté de l'enseignement . . .	265
II. Les instituteurs de 1848 . . . . .	270
III. La République de 1848 et le coup d'État du 2 décembre 1851 . . . . .	273
IV. Le second Empire en 1869 . . . . .	284
V. Ce dont a le plus besoin l'Assemblée qui va se réunir (1871) . . . . .	287
VI. La France en 1873 . . . . .	292
VII. La France et les institutions anglaises . . . . .	295
VIII. La République issue de l'Assemblée nationale . . .	298
IX. Le 16 Mai. . . . .	302
X. Dom Guéranger. . . . .	304
XI. Pie IX . . . . .	310

## DIXIÈME PARTIE

**Quelques Discours et Homélie**

I. Éloge de Jeanne d'Arc . . . . .	317
II. Discours pour la bénédiction d'un arbre de la liberté.	351
III. Homélie sur l'unique et véritable Sauveur . . . . .	358
IV. Homélie sur la vigilance. . . . .	366
V. Homélie sur l'action simultanée du bien et du mal .	374
VI. Homélie sur le mal dont souffre la France . . . . .	388
VII. Homélie pour le couronnement de Notre-Dame de Lourdes. . . . .	405

## ONZIÈME PARTIE

**Quelques notes plus personnelles**

I. Adieux à Notre-Dame de Chartres . . . . .	429
II. Le programme de l'Évêque. . . . .	433
III. Combien il aime la campagne. . . . .	437
IV. Qu'il respecte et maintient la limite partout où Dieu l'a placée . . . . .	446
V. Appel de Dieu pour obtenir la lumière . . . . .	448
VI. Éloge de sa mère . . . . .	450